

# Annales de la Société Jean- Jacques Rousseau

Société Jean-Jacques Rousseau. Auteur du texte. Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau. 1934.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

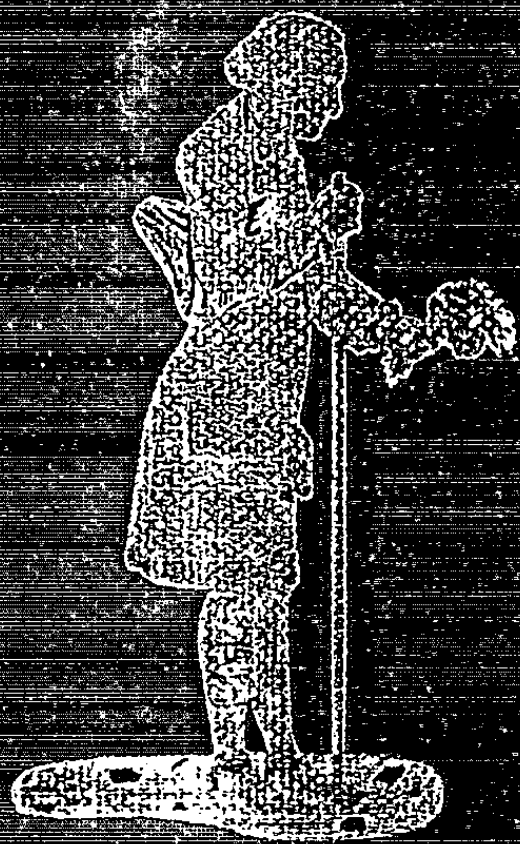
4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

ANNALES  
Jean-Jacques ROUSSEAU



1934

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

JEAN-JACQUES ROUSSEAU





# ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

# JEAN-JACQUES ROUSSEAU

TOME VINGT-TROISIÈME

1934

A GENÈVE

CHEZ A. JULLIEN, EDITEUR

AU BOURG-DE-FOUR, 32



CONTRIBUTION A L'ÉTUDE PSYCHOLOGIQUE  
DES REVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE  
LA VIE DU SOUVENIR. — LE RYTHME LYRIQUE

INTRODUCTION \*

LA VIE DU SOUVENIR ET LA NAISSANCE  
DE L'ŒUVRE

Le flux continu mais inégal de la vie intérieure, opposé à la marche régulière des heures, la trame mystérieuse des multiples correspondances liant dans l'inconscient toutes nos sensations passées, la lente évolution des souvenirs à travers les tonalités d'un moi toujours changeant sont les thèmes essentiels des « données immédiates de la conscience » et de « la recherche du temps perdu ».

Ainsi s'établit une distinction fondamentale entre, d'une part le moi agissant, le moi social, d'autre part le moi profond, le moi ineffable, entre le déroulement linéaire des événements et le concert singulier, unique, qui leur fait écho dans chaque conscience, entre la vérité objective et la vérité intérieure.

L'histoire de notre vie, d'autres peuvent l'écrire, si l'on ne veut avoir que l'histoire des faits, la manifestation sociale de notre moi, mais la traduction de no-

\* Qu'il nous soit permis, au début de cette étude, d'exprimer notre reconnaissance à M. Fortunat Strowski pour les conseils par lesquels il a bien voulu diriger nos recherches, et à MM. Bernard Bouvier et Louis-J. Courtois, pour la bienveillance dont ils nous ont donné témoignage.

tre vie intérieure, l'expression des analogies que nous avons perçues dans le monde des sensations et des souvenirs ne peuvent naître que d'une prise de conscience toute individuelle, qui est l'essence même de l'art.

Cette distinction qui est fondamentale chez Proust, l'est aussi chez Rousseau, et elle s'est présentée tout naturellement à son esprit quand il écrivait cette introduction aux *Confessions* qu'il abandonna ensuite, « j'écris moins, dit-il, l'histoire des événements en eux-mêmes que celle de l'état de mon âme à mesure qu'ils sont arrivés »<sup>1</sup>.

La déformation du réel dans le souvenir est inévitable, car le fait, dans la mesure où il entre dans l'histoire, est chose inerte, morte, tandis que le souvenir participe à la vie de l'âme qui le conserve. Proust a bien remarqué « cet anachronisme qui empêche si souvent le calendrier des faits de coïncider avec celui des sentiments »<sup>2</sup>.

On pourrait en faire la remarque bien souvent à propos de Rousseau. Il nous dit par exemple avoir résisté un mois aux prêtres qui le convertissaient à Turin; or les registres de l'hospice nous montrent que cette conversion fut faite en moins de dix jours<sup>3</sup>. Ou encore, la grande déception auprès de Madame de Warrens accaparée par Wintzenried est reculée dans les *Confessions* jusqu'au retour de Montpellier. Or, son départ à Montpellier semble bien avoir été le premier épisode du drame et, de Montpellier même, le 4 décembre 1737, il lançait ce cri de douleur: « Maman,

(1) Manuscrit de Neuchâtel. *Première rédaction des Confessions*, publiée par Th. Dufour (*Annales Rousseau*, t. IV, p. 5).

(2) Proust, *Du côté de Guermantes*, p. 11.

(3) Entre le 12 et le 21 avril 1728 (P. M. Masson, *La religion de Rousseau*, t. 1<sup>er</sup>, p. 51).



n'êtes-vous plus ma chère Maman, ai-je vécu quelques mois de trop ? »

Tenons-nous en à ces deux exemples, et disons-nous bien qu'il importe moins d'opposer le fait au souvenir que d'expliquer le fossé qui les sépare: ici, l'angoisse du dernier moment allongeant le temps avant l'acte décisif de la conversion, là, l'espoir que rien n'est perdu et qu'au retour, Wintzenried parti, le bonheur passé renaîtra. Disons-nous encore que le fait révélé par des documents extérieurs ou même par la correspondance est moins important à considérer que le souvenir. Duhamel écrit justement <sup>4</sup>: « Les documents écrits — la correspondance par exemple — me rappellent parfois avec une vaine indiscretion des faits totalement morts à ma vie. Il arrive qu'ils ne portent même pas mention d'événements qui, depuis leur naissance, n'ont cessé de grandir en moi. Entre le document écrit et le souvenir que je dis interne, s'il me fallait faire un choix, c'est souvent le papier que je devrais récuser ». Rousseau ne pense pas autrement: « C'est l'histoire de mon âme que j'ai promise et pour l'écrire fidèlement, je n'ai pas besoin d'autres mémoires; il me suffit, comme j'ai fait jusqu'ici, de rentrer au dedans de moi » <sup>5</sup>. Pour bien comprendre ses *Réveries*, il serait vain de contrôler minutieusement tous les faits qui y sont rapportés; en revanche, il est indispensable de suivre les divers souvenirs à travers les *Confessions* et les *Dialogues* et de refaire en quelque sorte, avec lui, le chemin parcouru; au reste, c'est bien le devenir du caractère qui le frappait

(4) Duhamel, *Remarques sur les Mémoires imaginaires*, p. 56.

(5) *Confessions*, liv. VII, *Œuvres*, t. VIII, p. 196. — Sauf indication contraire, pour les citations de Rousseau, je renvoie à l'édition Hachette en 13 vol. in-16.

lui-même, et c'est ce devenir qu'il veut saisir quand il écrit dans sa *Première Réverie*: « Mon but est de me rendre compte des modifications de mon âme et de leurs successions » <sup>6</sup>.

Il ne veut point systématiser; il veut seulement rendre son âme « transparente », mais s'il affecte, dans les *Réveries*, de n'écrire que pour lui-même, du moins, dans les *Confessions* et les *Dialogues* avait-il confié au lecteur cet effort de systématisation: « le résultat doit être son ouvrage » <sup>7</sup>.

Disons enfin qu'il sentait fort bien lui le premier qu'il pouvait laisser glisser du conditionnel au présent ces rêves si agréables dans lesquels il retrouvait les virtualités abandonnées de son être, ce qu'il aurait pu être ou ce qu'il aurait pu faire. Il l'avoue en commençant les *Confessions*: « J'ai pu supposer vrai ce que je savais avoir pu l'être, jamais ce que je savais être faux » <sup>8</sup>. Il le répète dans la *Quatrième Promenade* <sup>9</sup>. Et quel est après tout, l'être le plus réel, le Rousseau tel qu'il fut, ou celui qu'il aurait pu être et qui n'existe qu'en intentions, en esprit, en rêve ?

Son tempérament le portait à la déformation du réel. Son émotivité est si grande, la sensation le choque si violemment, qu'il est incapable d'agir avec sang-froid, de tenir une conversation et que le présent reste pour lui opaque: « Je ne vois bien que ce que je me rappelle et je n'ai de l'esprit que dans mes souvenirs. De tout ce qu'on dit, de tout ce qu'on fait, de tout ce qui se passe en ma présence, je ne sens rien, je ne pénètre rien. Le signe extérieur est tout ce

(6) *Première Réverie*. *Œuvres*, t. IX, p. 330.

(7) *Confessions*, liv. IV. *Œuvres*, t. VIII, p. 124.

(8) *Confessions*, liv. I. *Œuvres*, t. VIII, p. 1.

(9) *Quatrième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 355.

qui me frappe. Mais ensuite tout cela me revient: je me rappelle le lieu, le temps, le ton, le regard, le geste, la circonstance, rien ne m'échappe. Alors, sur ce qu'on a fait ou dit, je trouve ce qu'on a pensé; et il est rare que je me trompe »<sup>10</sup>.

Point si rare, pourtant. Ces gestes, ces regards interprétés après coup, feront justement dévier son imagination vers ce qu'on a appelé sa « folie ». Et sans parler de sa folie, la déformation peut provenir encore de bien d'autres sources: le besoin de s'excuser, de se composer une personnalité, la pensée du public toujours présente à son esprit, en un mot, l'atmosphère d'apologie qui règne dans les *Confessions* et les *Dialogues* et qui, même atténuée, se prolonge encore dans les *Rêveries*; ou bien l'interférence des souvenirs et la « cristallisation » stendhalienne donnant naissance à ces êtres d'imagination qui effleurent à peine le sol du réel dans leur démarche légère et qui sont idéalisés, enrichis de tous les désirs que la réalité n'a pas satisfaits: « L'impossibilité d'atteindre aux êtres réels, dit Rousseau, me jeta dans le pays des chimères, et ne voyant rien d'existant qui fût digne de mon délire, je le nourris dans un monde idéal que mon imagination créatrice eut bientôt peuplée d'êtres selon mon cœur »<sup>11</sup>. C'est dans le « délire », dans l'ivresse des souvenirs de jeunesse, qu'il compose la *Nouvelle Héloïse*. Toutes ces figures charmantes qu'il a si bien évoquées dans les *Confessions* et dont le souvenir enthousiasmait son cœur, compagnes d'un jour comme Mademoiselle Galley et Mademoiselle de Graffenried, compagne de l'éternité comme Madame de Warens, toutes revivent dans Claire ou

(10) *Confessions*, liv. III. *Œuvres*, t. VIII, p. 80.

(11) *Confessions*, liv. IX. *Œuvres*, t. VIII, p. 306.

dans Julie, sans qu'on puisse séparer leurs images; et une image, plus forte encore par le désir qu'elle inspire, vient éclairer tout ce tableau intérieur, celle de Madame d'Houdetot; mais écoutons-le dire lui-même l'étrange fusion des souvenirs irradiés de rêves : « Toutes les fois que j'approche du pays de Vaud, j'éprouve une impression composée du souvenir de Madame de Warens qui y est née, de mon père qui y vivait, de Mademoiselle de Vulson qui y eut les prémices de mon cœur, de plusieurs voyages de plaisir que j'y fis dans mon enfance, et, ce me semble, de quelque autre cause plus secrète et plus forte que tout cela. Quand l'ardent désir de cette vie heureuse et douce qui me fuit et pour laquelle j'étais né vient enflammer mon cœur, c'est toujours au pays de Vaud, près du lac, dans des campagnes charmantes, qu'elle se fixe » <sup>12</sup>.

Que le désir s'apaise et que le souvenir purifié vienne affleurer doucement à la surface de la conscience, et c'est l'évocation si douce du paradis perdu ou entrevu, une heure de jeunesse, un paysage enchanté, le souvenir idéalisé devenu le symbole de l'épanouissement de l'âme. Dans une somnolence claire le temps a été vaincu, la pureté première retrouvée, et sur les lèvres naissent des paroles qui ont le charme de la musique: ce n'est plus la grande exaltation créatrice, c'est le lyrisme en demi-teinte : ce sont les *Rêveries du Promeneur Solitaire*.

Il n'écrit plus en effet dans cette sorte « d'effervescence » où le sentiment plus prompt que l'éclair l'éblouit, et qui lui avait dicté, dans ses insomnies le *Discours sur les Sciences et les Arts* <sup>13</sup>; il n'a plus ce

(12) *Confessions*, liv. IV. *Œuvres*, t. VIII, p. 107.

(13) *Confessions*, liv. VIII. *Œuvres*, t. VIII, p. 249.

« délire » qui l'enchantait à l'Ermitage, quand il écrivait la *Nouvelle Héloïse* <sup>14</sup>, ni cette « continuelle extase » qui l'enivrait à Montmorency, quand il composa le V<sup>e</sup> livre de l'*Emile* <sup>15</sup>. Plus loin de lui encore « l'angoisse et les serremments de cœur » qu'il éprouvait en écrivant la lettre à Monsieur de Saint-Germain et qui ne lui permettaient pas « d'en faire une autre copie plus au net » <sup>16</sup>. Ces mêmes « dégoûts et serremments de cœur » l'étouffaient encore quand il écrivait les *Dialogues*, « l'ouvrage qu'il avait entrepris avec le plus de répugnance et exécuté avec le plus d'ennui » <sup>17</sup>. Mais dans les rêveries toute l'excitation de son esprit se calme peu à peu; il ne sent plus d'une manière aussi intense l'horreur et les ténèbres du complot dont il se croit victime; il n'a plus d'aussi grandioses extases: « Mon imagination déjà moins vive ne s'enflamme plus comme autrefois à la contemplation de l'objet qui l'anime; je m'enivre moins du délire de la rêverie; il y a plus de réminiscence que de création dans ce qu'elle produit désormais; un tiède alanguissement énerve toutes mes facultés; l'esprit de vie s'éteint en moi par degrés; mon âme ne s'élance plus qu'avec peine hors de sa caduque enveloppe, et, sans l'espérance de l'état auquel j'aspire parce que je m'y sens avoir droit, je n'existerais plus que par des souvenirs » <sup>18</sup>; le souffle oratoire organisateur de structures logiques disparaît, et l'on n'a plus que le rythme très doux de la respiration. Ce n'est

(14) *Confessions*, liv. IX. *Œuvres*, t. VIII, p. 314.

(15) *Confessions*, liv. X. *Œuvres*, t. VIII, p. 374.

(16) Lettre à Monsieur de Saint-Germain, 26 février 1770, t. XII, p. 179.

(17) *Dialogues : Du sujet de cet écrit et 2d dialogue*. *Œuvres*, t. IX, p. 104 et 218.

(18) *Deuxième Promenade*. *Œuvres*, t. IX, p. 331.



point un lyrisme puissant, le fleuve énorme emportant tout sur son passage; c'est la rêverie limpide, inaltérable; et cette image même que je donne est la seule qui soit née de cet état d'âme musical : et voici la phrase même de Rousseau parlant de ses inquiétudes: « Ce sont de légères inquiétudes qui n'affectent pas plus mon âme qu'une plume qui tombe dans la rivière ne peut altérer le cours de l'eau »<sup>19</sup>.

Pourtant, si telle est la note dominante des *Rêveries*, rien ne serait plus faux que de se les représenter sous cet aspect uniforme; l'inquiétude, le remords, l'exaltation, sont encore possibles pour cette âme, mais la rêverie les colore d'une tonalité nouvelle.

L'inquiétude fermente encore au fond de cette âme et parfois une étincelle la ranime: les visites qu'il reçoit après l'accident du chien, les bruits qui circulent sur son compte, ramènent en lui l'idée du complot ; trouve-t-il, parmi des brochures qu'on lui a envoyées, un journal de l'abbé Rozier<sup>20</sup>, au titre duquel ce dernier avait écrit la formule même de Rousseau « *vitam impendenti vero* » ? il croit aussitôt que cette formule lui est adressée ironiquement, et il se livre à un examen de conscience au sujet du mensonge (*Quatrième Promenade*). Un certain Monsieur P... vient-il lui lire un éloge de Madame Geoffrin par d'Alembert, où il est question longuement de l'amour de Madame Geoffrin pour les enfants ? le remords d'avoir

(19) *Troisième Promenade, Œuvres*, t. IX, p. 345.

(20) La première édition des *Rêveries* porte seulement l'initiale « R ». C'est à tort que les éditeurs postérieurs ont désigné l'abbé Royou ; le manuscrit de Neuchâtel indique en effet qu'il s'agit de l'abbé Rozier. Jean-Jacques l'avait connu à Lyon en 1768 et ils avaient herborisé ensemble dans les Alpes. C'est donc sur un ancien ami que pèse le soupçon de Jean-Jacques ; il n'en est que plus maladif.

abandonné ses propres enfants s'empare de lui et cette lecture, qu'il subit, lui montre sa faute sous son aspect social, en dressant devant son imagination la réprobation du public; le même jour, la visite des deux petits du Soussoi, qui l'avaient embrassé de « si bon cœur » et n'avaient pas été rebutés par sa vieille figure, ranime en lui le vrai remords, celui qui, négligeant l'opinion d'autrui, oblige l'âme à s'ouvrir enfin et fait verser les douces larmes de la grâce et de la pénitence: de l'effet produit par ces deux visites, naîtra la 9<sup>e</sup> promenade.

L'inquiétude est donc latente, mais il faut bien remarquer que Rousseau n'écrit pas ces trois rêveries sous le coup de l'énervement; il laisse l'impression perdre un peu de son feu. L'accident du chien a lieu le 24 octobre 1776; la visite intéressée de Madame d'Ormoy lui est faite en novembre; le courrier d'Avignon qu'il mentionne paraît en décembre; et la rêverie n'est donc écrite qu'à la fin de l'année, deux mois après l'accident; de même, quand il découvre le mot de l'abbé Rozier, il se donne le temps de la réflexion: « Je résolus d'employer à m'examiner sur le mensonge la promenade du lendemain ». Enfin la *Neuvième Rêverie* n'est écrite que trois jours après les deux visites dont nous avons parlé, et, dans l'intervalle, Rousseau, malgré le froid de décembre, était allé se promener et méditer du côté des Invalides. Nous devons donc examiner dans quelle mesure l'analyse intérieure modère les écarts de l'imagination, et dans quelle mesure cette analyse est teintée, en retour, d'émotion et de lyrisme.

Cette âme est encore capable de s'élever jusqu'à une sorte d'extase, et, sans effort, par la voie magique du rythme, elle retrouvera au bruit des vagues du

lac de Bienne, la rêverie cosmique, celle qui identifie l'être avec l'univers; mais elle préfère désormais l'admiration humble, l'extase attendrie auprès des fleurs, et elle ne peut retrouver la grande extase du Vicaire Savoyard, ni surtout sa pensée organisatrice. Son but est moins haut: n'écrire que « pour soi », écrire la conversation de l'âme avec elle-même, une sorte de journal intime ou, comme dit Jean-Jacques, « l'informe journal de mes rêveries »<sup>21</sup>; il notera donc ses impressions, ses méditations, non point sur-le-champ, mais lorsqu'elles seront déjà passées à l'état de souvenir: « Les objets font moins d'impression sur moi que leurs souvenirs »; et il les notera au moment où, le premier feu passé, l'impression se laisse à la fois retrouver et analyser: « Je revenais avec complaisance sur toutes les affections de mon cœur, sur ses attachements si tendres mais si aveugles, sur les idées moins tristes que consolantes dont mon esprit s'était nourri depuis quelques années, et je me préparais à les rappeler assez pour les décrire avec un plaisir presque égal à celui que j'avais pris à m'y livrer »<sup>22</sup>; ainsi il possède ce que Flaubert appellera la « faculté de se faire sentir » et qui seule, permet de décrire, mais il ne ramène en lui que des états d'âme déjà éprouvés et familiers, ce qui garantit la sincérité du mouvement lyrique dont vibrent ses analyses.

Quand rien ne réveille son inquiétude, le promeneur solitaire se laisse aller à l'engourdissement de son être; il a la paresse d'écrire; la plume tombe de ses doigts: « En voulant me rappeler tant de douces rê-

(21) *Première Promenade, Œuvres*, t. IX, p. 329.

(22) *Deuxième Promenade, Œuvres*, t. IX, p. 333.

veries, au lieu de les écrire, j'y retombais »<sup>23</sup>; dans un instant de lassitude il griffonne même, sur une carte à jouer, ces quelques notes: « Je sens déjà mon imagination se glacer, toutes mes facultés s'affaiblir; je m'attends à voir mes *Rêveries* devenir plus froides de jour en jour, jusqu'à ce que l'ennui de les écrire m'en ôte le courage; ainsi mon livre, si je le continue, doit naturellement finir quand j'approcherai de la fin de ma vie »<sup>24</sup>. Pourtant, dans ses promenades, certains souvenirs lui reviennent avec insistance: des anecdotes, qu'il se plaît à conter, chemin faisant, à Bernardin de Saint-Pierre, ou des paysages qui l'ont enchanté autrefois et qui ont pris la beauté symbolique d'un paradis perdu, auquel se mêle étrangement le visage de celle qui est toujours demeurée Maman. Des phrases naissent en lui spontanément, quelques fragments sont écrits le soir au retour, puis de jour en jour la pensée s'organise, et, sollicitée par l'heure ou la saison, répondant à un appel mystérieux, la *Rêverie* éclot enfin: dans l'été de 1777, où il se remet à herboriser, naissent la *Cinquième Promenade*, apothéose de la *Rêverie* à l'île Saint-Pierre, et la *Septième*, glorification de la fleur; le 12 avril 1778, deux mois avant sa mort, cédant à l'appel plus pressant de l'image chérie de Madame de Warens, telle qu'elle lui apparut la première fois à Annecy, il écrit, comme en rêve, avec les mots les plus simples: « Aujourd'hui, jour de Pâques fleuries, il y a précisément cinquante ans de ma première connaissance avec Madame de Warens ».

(23) *Deuxième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 332.

(24) *Fragments des Réveries*, publiés par de Bougy, 1853 (p. 50) et Streckeisen-Moultou. Il s'agit des fragments écrits sur des cartes à jouer trouvées dans les papiers de Rousseau à sa mort, et déposés par du Peyrou à la bibliothèque de Neuchâtel.

L'ennui d'écrire a disparu, tout est lumière, joie ; l'œuvre prend naissance et grandit; elle ne sera pas une simple série de fragments; elle aura sa loi de composition interne, le style en sera soigné, elle sera recopiée amoureusement <sup>25</sup>; l'auteur a été emporté plus loin que son but, qui n'était que d'écrire des notations rapides; la création de l'œuvre lui a rendu sa maîtrise; elle a redonné à son âme assoupie la plénitude de l'action; elle lui a rendu la force et la joie : telle est la puissance de l'œuvre, tel est le charme des *Rêveries*, que l'auteur y voit une réserve de force pour l'avenir: « leur lecture me rappellera la douceur que je goûte à les écrire, et, faisant renaître ainsi pour moi le temps passé doublera pour ainsi dire mon existence » <sup>26</sup>. Dans son intérieur si simple mais si propre de la rue Plâtrière, qu'il copie de la musique ou qu'il note une romance, qu'il organise un herbier ou compose une *Réverie*, ce qu'il cherche, c'est la maîtrise de soi-même dont il ne sent si bien la nécessité que parce qu'il rêve tout le long du jour.

\*

\*\*

Nous avons essayé de retrouver les divers états d'âme qui avaient pu donner naissance aux *Rêveries du Promeneur Solitaire*: Nous avons entrevu comment l'évocation du souvenir, l'instant de la composition, le travail du style tel qu'il figure sur le manuscrit, et le rythme même de la phrase devaient égale-

(25) Il existe à la bibliothèque de Neuchâtel, une copie autographe des 7 premières *Rêveries* (n° 7.882), avec des corrections attestant le souci du style harmonieux. Nous les utiliserons au cours de notre étude.

(26) *Première Promenade, Œuvres*, t. IX, p. 330.



ment nous guider dans notre effort de retrouver la vie totale de l'esprit. Et voici, du reste, la précieuse indication que Rousseau donnait lui-même dans la première introduction des *Confessions*: « En me livrant à la fois au souvenir de l'impression reçue et au sentiment présent, je peindrai doublement l'état de mon âme, savoir, au moment où l'événement m'est arrivé et au moment où je l'ai décrit. Mon style inégal et naturel, tantôt rapide et tantôt diffus, tantôt sage et tantôt fou, tantôt grave et tantôt gai, fera lui-même partie de mon histoire »<sup>27</sup>. On ne peut pas exprimer plus heureusement l'unité de teinte de l'âme et le rapport direct du souvenir à l'état présent. Relevons-en deux exemples encore dans les *Confessions*, quand il nous dit que « le remords s'aigrit dans l'adversité »<sup>28</sup>; ou, lorsque parlant de son retour de Venise dans le 7<sup>e</sup> livre, il écrit à Monquin au milieu des pires inquiétudes: « Je vis plusieurs autres choses, entre autres, les îles Borromées qui mériteraient d'être décrites; mais le temps me gagne, les espions m'obsèdent, je suis forcé de faire à la hâte et mal un travail qui demanderait le loisir et la tranquillité qui me manquent. Si jamais la Providence, jetant les yeux sur moi, me procure enfin des jours plus calmes, je les destine à refondre, si je puis, cet ouvrage, ou à y faire du moins un supplément dont je sens qu'il a grand besoin »<sup>29</sup>. Ces jours lui seront donnés, et s'il ne réalise pas ce supplément tel qu'il le concevait alors, du moins écrira-t-il les *Réveries*; il les regarde comme un « appendice des *Confessions* »<sup>30</sup>, en pro-

(27) *Première Introduction des Confessions*, publiée par Th. Dufour, *Annales Rousseau*, t. IV (1908), p. 10.

(28) *Confessions*, liv. XI, *Œuvres*, t. IX, p. 60.

(29) *Confessions*, liv. VII, *Œuvres*, t. VIII, p. 230.

(30) *Première Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 330.

clamant toutefois qu'elles en diffèrent profondément, parce qu'il n'a plus rien à confesser, ce qui est un peu contestable, et qu'il peut se livrer désormais au charme de tous les souvenirs heureux.

Il semble donc, puisque l'évocation douce demande la sérénité, que l'état d'âme de Rousseau au moment des *Réveries* soit prédisposé au calme. Au reste, pénétrons un peu dans son intimité en lisant les Souvenirs de Bernardin de Saint-Pierre, l'homme qui, par la forme même de sa pensée, était le mieux fait pour le comprendre. Voyons cette bonne humeur dont il régale son ami, quand il lit, après dîner, quelques morceaux charmants traduits du Tasse, ajoutant avec simplicité: « Je les ai faits pour mon plaisir, pour causer le soir avec ma femme »<sup>31</sup>. Suivons-le dans ses multiples promenades au Pré Saint-Gervais, à la Muette, au Mont Valérien, au Bois de Boulogne, à Romainville<sup>32</sup>. Sitôt qu'il se trouve enfin « hors des carrosses, du pavé et des hommes » son front s'éclaire, et il retrouve des joies d'enfant à cueillir des fleurs, à voir courir les nuages, à confectionner un goûter. Nous sentons en lui vraiment, comme dit Bernardin, le vieillard « content, tranquille, heureux »<sup>33</sup>.

Et pourtant, la vieille inquiétude n'est pas encore apaisée; la défiance est dans son cœur, et Bernardin lui-même sera un jour éconduit par le Solitaire de la rue Plâtrière: « Il y a des jours où je veux être seul »<sup>34</sup>; alors, le pas rapide, l'œil inquiet, se croyant suivi, épié, le promeneur solitaire traverse les rues de

(31) Bernardin de Saint Pierre, *La vie et les ouvrages de J.-J. Rousseau*, édition Souriau, p. 37.

(32) *Idem*, o. c., pages 53, 55, 80, 90, 106, 110.

(33) *Idem*, o. c., p. 176.

(34) *Idem*, o. c., p. 67.

Paris et va errer au hasard, toute une journée, au Bois de Boulogne ou à Vincennes: « Quand je suis triste, il faut que je sois seul »<sup>35</sup>. Obsédé par la pensée de son malheur ou de quelque remords jamais éteint, il marche sans rien voir; mais soudain un rayon de soleil filtrant sous les arbres éclaire une fleur; sa pensée se détend: « Les odeurs suaves, les vives couleurs, les plus élégantes formes semblent se disputer à l'envi le droit de fixer notre attention. Il ne faut qu'aimer le plaisir pour se livrer à des sensations si douces »<sup>36</sup>; et ainsi, par la « chaîne des idées accessoires », se livrant à cet « instinct naturel » qui lui fait fuir toute idée attristante, il laisse venir à lui ses chers souvenirs et il oublie ses malheurs: tel est en effet pour lui l'attrait de la botanique: « Elle me transporte dans les habitations paisibles, au milieu de gens simples et bons, tels que ceux avec qui j'ai vécu jadis. Elle me rappelle et mon jeune âge, et mes innocents plaisirs; elle m'en fait jouir derechef, et me rend heureux bien souvent encore, au milieu du plus triste sort qu'ait subi jamais un mortel »<sup>37</sup>. Tel sera le mouvement que la création des *Rêveries* imprimera à l'âme de Rousseau; nous y verrons percer encore l'inquiétude qui avait produit les *Dialogues*, nous discernons des ombres, mais l'inquiétude sera apaisée et les souvenirs heureux, les clartés de l'âme recevront la première place dans l'œuvre.

Ainsi, à côté de la prédisposition au calme, nous voyons naître sous la forme des *Rêveries*, la volonté d'être calme. Pour ce qui est du souvenir, nous ne di-

(35) *Idem*, o. c., p. 113.

(36) *Septième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 375.

(37) *Ibidem*, *Œuvres*, t. IX, p. 374 et 382.

rons pas qu'il existe, à côté de l'évocation spontanée, le rappel volontaire; en effet, le rappel volontaire nous rend « la mémoire des faits qui nous dit: Tu étais tel, sans nous permettre de le redevenir »<sup>38</sup>; il ne nous rend que des faits sans âme, et il n'y en a point de tels dans les *Réveries*. Mais si l'évocation demeure spontanée, du moins saisissons-nous chez Rousseau, un effort pour la guider. Proust s'abandonne au hasard des sensations, des rencontres imprévues de la vie, et minutieusement, sans choisir, avec une joie égale, il note tous les souvenirs que ces rencontres ont fait naître; sa joie est en quelque sorte métaphysique; elle ne vient pas du souvenir lui-même, mais de la victoire sur le temps dont chaque souvenir, quel qu'il soit, est une preuve; elle se produit toutes les fois que le « miracle d'une analogie » le fait échapper au présent et dégage en lui l'être « extra temporel »<sup>39</sup>. Rousseau au contraire essaiera de choisir; il évitera les rencontres pénibles, les visages de ses persécuteurs, les objets qui ont été témoins de ses souffrances; par exemple il ne peut lire Montaigne avec plaisir « pour l'avoir feuilleté durant une attaque de pierre »<sup>40</sup>; en revanche, il se livrera sans réserve à la « chaîne des idées accessoires » que la botanique déroule en lui. Alors, quand le souvenir agréable est apparu, il le garde jalousement, écartant tout ce qui pourrait le troubler, et cette volonté de maintenir, dans la conscience, le souvenir heureux, trouve son meilleur appui dans la création de quelque *Réverie*.

Cette volonté dans le choix du souvenir, Rousseau l'a maintes fois exprimée, en montrant tout le bien

(38) Proust, *Le temps retrouvé*, p. 11.

(39) Proust, *Le temps retrouvé*, p. 11.

(40) *Mon portrait* (*Annales*, t. IV (1908), p. 271).

qui en résultait pour son caractère ; les moments agréables de sa jeunesse lui sont une nourriture quotidienne : « Leur seul souvenir rend encore à mon cœur une volupté pure dont j'ai besoin pour ranimer mon courage et soutenir les ennuis du reste de mes ans » <sup>41</sup>. « Je compte pour rien la douleur passée, mais je jouis encore du plaisir qui n'est plus » <sup>42</sup>. Nous retrouvons l'idée dans les *Dialogues* ; voici, par exemple, ce que Rousseau nous dit de Jean-Jacques : « Comme il aime mieux jouir que souffrir, il se refuse aux souvenirs tristes et déplaisants qui sont inutiles, pour livrer son cœur tout entier à ceux qui le flattent » <sup>43</sup>. Enfin, dans la *Cinquième Promenade*, dans les lignes les plus profondes qu'il ait écrites sur la rêverie, nous voyons la volonté intervenir comme une simple barrière, pour arrêter « les impressions sensuelles et terrestres » ainsi que les mauvais souvenirs : et voici la formule la plus claire : « Se souvenir de soi-même en oubliant tous ses maux » <sup>44</sup>.

Ainsi l'évasion est un des modes les plus habituels de la pensée de Rousseau : échapper au réel, vivre par l'imagination, tel est un des thèmes essentiels des *Rêveries* ; nous aurons à l'étudier de près et nous verrons qu'elle aboutit à une réalisation mystique du moi dans le rêve. Notons seulement ici que Rousseau en sentait la nécessité et comprenait qu'elle constituait un besoin vital de l'âme. Dans les *Confessions*, lorsqu'il nous parle de la gaieté sereine de Madame de Ver-

(41) *Confessions*, liv. IV, XI, XII, *Œuvres*, t. VIII, p. 92, 95 ; t. IX, p. 30, 40.

(42) *Mon portrait* (*Annales Rousseau*, t. IV, p. 272).

(43) *Second Dialogue*, *Œuvres*, t. IX, p. 234. Voir aussi *ibid.*, p. 209 et 211.

(44) *Cinquième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 364.



cellis avant sa mort, il comprend fort bien que cette gaieté « n'était qu'un contre-poids donné par la raison même contre la tristesse de son état » <sup>45</sup>. Il fait la même constatation sur son propre compte au début de la *Huitième Promenade*: « Dans toutes les misères de ma vie, je me sentais constamment rempli de sentiments tendres, touchants, délicieux, qui, versant un baume salubre sur les blessures de mon cœur navré, semblaient en convertir la douleur en volupté, et dont l'aimable souvenir me revient seul, dégagé de celui des maux que j'éprouvais en même temps » <sup>46</sup>.

Ce besoin de sortir du réel et de lui trouver dans le rêve un complément, est à l'origine de beaucoup d'œuvres de Rousseau.

Le rêve Arcadien de vie primitive s'attache à lui quand il s'en va des Charmettes, et ne le quitte plus; en vain la vie mondaine de Paris refoule-t-elle ce rêve; brusquement il réapparaît et, dans une sorte d'illumination, donne naissance au *Premier Discours*; de ce rêve découle aussi toute la douceur qui règne dans le *Devin du Village*, et l'inspiration du *Second Discours*, qu'il composa à Saint-Germain, au milieu des bois. En lui Rousseau trouve sa revanche au sacrifice qu'il doit faire chaque jour chez Madame Dupin, à la vanité des lettres, à l'exécrable politesse des salons; son autre revanche, c'est Thérèse, la bonne fille qu'il retrouve le soir à l'hôtel Saint-Quentin, qui ne sait ni lire, ni écrire, et dont la présence ne gêne point l'éclosion du rêve... Trente ans plus tard, dans l'intérieur de la rue Plâtrière, pendant que Thérèse, sans bruit, prépare le dîner, Rousseau, au retour de sa pro-

(45) *Confessions*, liv. II, *Œuvres*, t. VIII, p. 58.

(46) *Huitième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 383.

menade, berce encore son rêve Arcadien dans le chant naïf de quelque romance. Peut-être, après dîner, se plongera-t-il encore dans la lecture de la *Bible* ou de ce poème qu'elle lui avait inspiré et qu'il aimait tant : *Le Lévitte d'Ephraïm* <sup>47</sup>. Le moment où il avait composé ce poème, prouve bien le besoin d'évasion que nous cherchons à saisir : c'est en effet après l'arrêt du Parlement, qui le forçait à quitter Montmorency en 1762, c'est dans la voiture qui le portait vers Yverdon qu'il écrivit en trois jours cet ouvrage ; accablé de tristesse il craignait de ne point trouver la fraîcheur nécessaire pour peindre ce sujet, atroce sans doute, mais où l'atrocité se mêle à la naïveté primitive ; pourtant, dès qu'il se met à balancer les premières phrases du poème : « Sainte colère de la vertu, viens animer ma voix », le voilà qui oublie tous ses malheurs, et qui, loin du réel, se replonge dans le charme de la vie simple ; une à une, dans un rythme régulier, les phrases montent à ses lèvres : « Le Lévitte était jeune et beau, la jeune fille sourit ; ils s'unirent, puis il l'emmena dans ses montagnes » <sup>48</sup>. « Je suis sûr, dit-il, de n'avoir rien fait en ma vie où règne une douceur de mœurs plus attendrissante, un coloris plus frais, des peintures plus naïves, un costume plus exact, une antique simplicité en toute chose » <sup>49</sup>... et tout cela, au moment où il était le plus abattu... Cet ouvrage sera donc pour lui « le plus chéri » parce qu'il symbolisera la force de son âme, s'arrachant au réel pour mieux vivre dans le rêve.

Il en est de même pour les *Rêveries* ; nous avons vu comment elles symbolisaient la maîtrise de soi ; elles

(47) Bernardin de Saint-Pierre, *o. c.*, p. 37.

(48) *Le Lévitte d'Ephraïm*. Chant I, *Œuvres*, t. XII, p. 273.

(49) *Confessions*, liv. XI, *Œuvres*, t. IX, p. 31.

symbolisent aussi ce pouvoir d'évasion de l'âme qui se replie pour goûter « ces délices internes, que trouvent dans la contemplation les âmes aimantes et douces »<sup>50</sup>. La *Huitième Promenade* est tout entière construite autour du thème de l'évasion : « Que me manque-t-il aujourd'hui pour être le plus infortuné des mortels ? Rien de tout ce que les hommes ont pu mettre du leur pour cela. Eh bien, dans cet état déplorable, je ne changerais pas encore d'être et de destinée contre le plus fortuné d'entre eux »<sup>51</sup>. Et il dit en finissant : « Je suis ce qu'il plaît aux hommes tant qu'ils peuvent agir sur mes sens ; mais au premier instant de relâche, je redeviens ce que la nature a voulu : c'est là, quoi qu'on puisse faire, mon état le plus constant, et celui par lequel, en dépit de la destinée, je goûte un bonheur pour lequel je me sens constitué. J'ai décrit cet état dans une de mes *Rêveries*. Il me convient si bien que je ne désire autre chose que sa durée, et ne crains que de le voir troubler »<sup>52</sup>. Ce n'est pas seulement la *Cinquième Promenade* qui glorifie cet état, c'est l'ensemble même des *Rêveries* ; le présent y tient toujours moins de place que le passé, le réel que le rêve ; elles marquent une étape vers ce bonheur éthéré et supra-terrestre auquel Rousseau aspire de tout son être.

Nous avons essayé de replacer l'œuvre dans le mouvement vital qui la créa ; nous avons vu qu'elle n'était pas seulement un produit direct de l'état d'âme, mais aussi un effort pour retrouver un état d'âme toujours plus riche, toujours plus plein, un effort pour oublier

(50) *Deuxième Réverie*, *Œuvres*, t. IX, p. 332.

(51) *Huitième Réverie*, *Œuvres*, t. IX, p. 383.

(52) *Huitième Réverie*, *Œuvres*, t. IX, p. 390.

tous les maux de cette terre. Et nous avons vu combien l'œuvre payait en retour l'effort qui la créait, en rendant à l'auteur sa maîtrise, en donnant l'être à ses chimères : L'œuvre n'est pas un produit de la vie de l'esprit ; elle est cette vie même, soit qu'elle libère d'une pensée triste, soit qu'elle maîtrise l'effroi, soit qu'elle permette l'évasion dans le rêve, soit qu'elle enchante par le rythme, l'œuvre est la réponse salutaire à une exigence vitale.

Recherchons maintenant dans les *Rêveries*, par quel mode et selon quels rythmes l'âme de Rousseau est passée de l'inquiétude au calme suprême.



## CHAPITRE PREMIER

### LES RESTES D'ANXIÉTÉ

Le 24 février 1776, le pas rapide, l'œil vif, serrant contre sa poitrine le manuscrit de ses *Dialogues*, Rousseau se hâte vers le parvis de Notre-Dame ; il a la fièvre des grandes heures du destin, cette fièvre qu'il se donnait lui-même aux Charmettes lorsque, pour savoir s'il serait damné, il interrogeait le sort en jetant des pierres contre un arbre<sup>1</sup>. Ce manuscrit des *Dialogues*, il va le déposer sur l'autel de Notre-Dame ; il porte cette suscription : « Dépôt remis à la Providence ». C'est en effet à la Providence que Rousseau veut confier cette œuvre qui le justifie et le fait connaître enfin tel qu'il est. Mais au moment d'entrer, il se heurte à une grille qui interdit l'accès de la nef : « Au moment où j'aperçus cette grille, je fus saisi d'un vertige comme un homme qui tombe en apoplexie, et ce vertige fut suivi d'un bouleversement dans tout mon être, tel que je ne me souviens pas d'en avoir éprouvé jamais un pareil... »<sup>2</sup>. Après avoir erré de toutes parts, il rentre chez lui, « hébété de douleur ».

La plupart des médecins qui se sont occupés de Rousseau, voient dans cette démarche un acte de dé-

(1) *Confessions*, liv. VI, *Œuvres*, t. VIII, p. 173, 174.

(2) *Histoire du précédent écrit*, *Œuvres*, t. IX, p. 318.

lire, et ils considèrent que cet acte de délire épuise la malignité du mal<sup>3</sup> : ce serait la fin de la grande crise qui a donné naissance aux *Dialogues*, ce serait le commencement de la détente euphorique des *Rêveries* : le point de vue est exact, mais simplifie un peu trop l'évolution cyclothymique de Rousseau ; il ne montre que le mouvement d'ensemble qui s'étend sur plusieurs années et culmine à cette date ; mais il faut aussi discerner les petites vagues dont l'agitation est encore perceptible dans les *Rêveries*. Rousseau a défini admirablement son propre cyclothymisme : « Mon âme en branle n'a plus fait que passer par la ligne du repos et ses oscillations toujours renouvelées ne lui ont jamais permis d'y rester »<sup>4</sup>. Mais il a aussi indiqué la multiplicité des petites oscillations, « il passe d'une extrémité à l'autre avec une incroyable rapidité, sans même remarquer ce passage, ni se souvenir de ce qu'il était l'instant auparavant »<sup>5</sup>.

Que fait Rousseau après cet échec funeste ? Accepte-t-il tout de suite son sort ? Non, car il confie son manuscrit à l'abbé de Condillac, puis à l'Anglais Broothby, des gens qu'il connaît peu, mais qu'il croit envoyés par la Providence. Enfin, voulant atteindre l'inconnu, au mois d'avril, il descend dans la rue et distribue aux passants une circulaire : « A tout Français aimant encore la justice et la vérité ». Il y reprenait sur un ton plus haut, une idée que l'on trouve

(3) Cf. D<sup>r</sup> Chatelain, *La folie de Rousseau*, p. 173. Il prolonge d'ailleurs ce délire jusqu'à la remise aux passants de la circulaire : « A tout Français aimant encore la justice et la vérité ». Cf. aussi D<sup>r</sup> Lacassagne. *Les dernières années et la mort de Rousseau*. — Sérieux et Capgras, *Les folies raisonnantes*.

(4) *Confessions*, liv. IX, *Œuvres*, t. VIII, p. 299.

(5) *Second Dialogue*, *Œuvres*, t. IX, p. 205.

déjà dans la longue lettre à Monsieur de Saint-Germain (26 février 1770), dans la lettre à Monsieur de Sartine (15 janvier 1772), dans une lettre à un inconnu<sup>6</sup>, dans les *Dialogues*<sup>7</sup> et dans un fragment trouvé dans ses papiers<sup>8</sup> ; c'est l'idée qu'on n'a pas le droit d'accuser un homme sans lui permettre de se défendre, de parler ; et cette revendication de la plus élémentaire justice prend la force d'une exhortation à la franchise, d'une provocation lancée à ses ennemis. Le post-scriptum de la circulaire nous fait entrevoir un état d'âme un peu différent : Rousseau, reculant d'un pas, demande qu'on fasse au moins la lumière après sa mort.

Quelques mois plus tard il écrivait l'*Histoire du précédent écrit*. On y sent déjà ce grand mouvement d'âme qui, dans les *Rêveries*, s'achèvera en un détachement suprême : « Destiné à être dans cette vie la proie de l'erreur et du mensonge, j'attends l'heure de ma délivrance et le triomphe de la vérité, sans les plus chercher parmi les mortels ». Pourtant il espère encore trouver quelqu'un : « il n'est pas impossible qu'il s'en trouve un qui m'écoute »<sup>9</sup> ; et c'est dans un énervement incroyable qu'il recherche sa formule finale ; dans le brouillon très raturé, avant même la fin, on le voit hanté par cette formule : « que les hommes tourmentent à leur gré le reste de ma vie, ils ne m'empêcheront pas de mourir en paix », il la reprend en ajoutant cette idée : « après avoir fait, moi, ce que j'ai dû faire » ; puis dans les dernières lignes du brouillon, les trois idées en présence se livrent une

(6) *Corr. gén.*, t. XX, p. 252.

(7) *Premier Dialogue*, *Œuvres*, t. IX, p. 147.

(8) Ed. Petitain, t. I, p. 626.

(9) *Histoire du précédent écrit*, *Œuvres*, t. IX, p. 322, 323.



lutte fiévreuse : « après avoir fait, moi, ce que j'ai dû, je les laisserai disposer du reste de ma vie ; — après avoir fait, moi, ce que j'ai dû, rien ne m'empêchera de mourir en paix ; — qu'ils disposent à leur gré du reste de ma vie, ils ne m'empêcheront pas de mourir en paix » ; — toutes ces formules successivement barrées, réécrites, barrées à nouveau, donnent un véritable vertige. La formule définitive réunira les trois idées : « après avoir fait, moi, ce que j'ai dû faire, ils auront beau tourmenter ma vie, ils ne m'empêcheront pas de mourir en paix ». Désormais la formule l'obsèdera comme un véritable refrain, et, dans le brouillon de la *Huitième Promenade*, la formule reparaît ; elle est séparée du texte par un trait, ce qui veut dire que Rousseau ne veut pas l'utiliser sur-le-champ, mais qu'il n'a pu résister à la tentation de l'écrire : « Quelque triste que soit le sort de mes derniers jours et quoi que puissent faire les hommes, après avoir fait, moi, ce que j'ai dû, ils ne m'empêcheront pas de vivre et mourir en paix »<sup>10</sup>.

D'autres images, d'autres expressions héritées des *Dialogues*, viennent résonner dans les *Rêveries*, semblables à des accords fatidiques : Nous lisons, par exemple, cette phrase du *Premier Dialogue* : « Quoi, c'est par bonté, par considération, par bienveillance qu'on rend cet infortuné le jouet du public, la risée de la canaille, l'horreur de l'univers : qu'on le prive de toute société humaine, qu'on l'étouffe à plaisir dans la fange, qu'on s'amuse à l'enterrer tout vivant »<sup>11</sup>.

(10) Le brouillon des *Huitième, Neuvième et Dixième Réveries* et le brouillon de *l'Histoire du précédent écrit* se trouvent sur un même carnet (Bibliothèque Neuchâtel, n° 7.883). (Cf. notes complémentaires sur les manuscrits).

(11) *Premier Dialogue, Œuvres*, t. IX, p. 156.

Nous allons retrouver ces mêmes expressions dans une phrase de la *Première Promenade* : je l'écris avec la ponctuation du manuscrit : « Pouvais-je dans mon bon sens supposer qu'un jour moi, le même homme que j'étais, le même que je suis encore, je passerais je serais tenu sans le moindre doute pour un monstre un empoisonneur un assassin, que je deviendrais l'horreur de la race humaine, le jouet de la canaille, que toute la salutation que me feraient les passants serait de cracher sur moi, qu'une génération tout entière s'amuserait d'un accord unanime à m'enterrer tout vivant »<sup>12</sup>.

Outre la similitude des expressions, nous pouvons remarquer les mêmes modes d'éloquence ; les deux phrases sont sous la forme d'une interrogation indignée ; la première est tout entière constituée de groupements ternaires : « le jouet... la risée... l'horreur... — qu'on le prive... qu'on l'étouffe... qu'on s'amuse... », avec, dans chacun des trois temps, des similitudes rythmiques, à base de  $\upsilon \upsilon —$ , ou avec de légers balancements :  $\upsilon \upsilon — | \upsilon \upsilon \upsilon —$ . La seconde présente un mélange de groupements binaires et ternaires avec une sorte de sommet indiqué par la ponctuation, et d'où partent les trois propositions : « que je deviendrais... que toute la salutation... qu'une génération tout entière ».

L'expression « accord unanime » que nous trouvons dans la phrase de la *Première Réverie* se trouve déjà une fois, au début de cette même Réverie ; nous la rencontrons dans les *Dialogues*<sup>13</sup>, ou dans la correspondance, sous des formes diverses : par exemple,

(12) *Première Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 326.

(13) Par ex. *Histoire au sujet de cet écrit*, *Œuvres*, t. IX, p. 103.

dans la lettre à Monsieur de Saint-Germain (26 février 1770) : « Concert incroyablement unanime ». Nous la rencontrerons de nouveau à la fin de la *Deuxième Promenade*, sous la forme : « accord universel ». Mais ce n'est pas tout ; la *Première Réverie* semble avoir réuni en elle toutes les formules qui s'étaient imposées à la pensée de Rousseau depuis que l'idée du complot le tourmentait ; notons surtout l'expression : « Les raffinements de leur haine » qui se trouve deux fois dans les deux premiers paragraphes et que nous rencontrons déjà dans la lettre à Monsieur de Saint-Germain, puis dans les *Dialogues*<sup>14</sup>, dans le fragment que nous avons déjà mentionné et dans l'*Histoire du précédent écrit*<sup>15</sup>. Les expressions : « le plus aimant des humains », — « le jouet de la canaille », — « les murs de ténèbres », reviennent avec la même insistance.

Les idées, disons plutôt les thèmes, se retrouvent également, par exemple, l'idée que le public, si la vérité éclatait, le haïrait quand même pour s'être trompé<sup>16</sup>, est une idée des *Dialogues*<sup>17</sup> ; nous la trouvons exprimée aussi dans les pensées griffonnées sur les cartes à jouer et que l'on appelle *Fragments des Réveries*<sup>18</sup> ; notons en passant que certains de ces fragments et d'autres, inédits, que nous donnerons dans l'appendice, conservent cette parenté d'inspiration avec les *Dialogues* : il est par moment bien difficile de distinguer. Au reste cette idée de la persis-

(14) *Premier Dialogue*, *Œuvres*, t. IX, p. 157.

(15) *Histoire du précédent écrit* : (l'expression est sous la forme : le raffinement de leur barbarie). *Œuvres*, t. IX, p. 322.

(16) *Première Promenade* : « les oratoriens... seront implacables. Leur propre iniquité fait mon crime ». *Œuvres*, t. IX, p. 329.

(17) Cf. *Premier Dialogue*, *Œuvres*, t. IX, p. 168.

(18) Bougy, *Fragments inédits*, p. 53. — Streckeisen-Moultou, *Œuvres et Correspondance inédites*, p. 364.

tance de la haine se rattache à la grande théorie de l'amour-propre autour de laquelle s'organisera la *Huitième Réverie*, et qui dérive directement de la pensée des *Dialogues*. Peut-être n'est-il pas vain de noter que le carnet sur lequel est écrit le brouillon de la *Huitième Promenade* commence, des deux côtés, par des brouillons du *Premier Dialogue*, se rapportant justement à la grande distinction entre l'amour-propre et l'amour de soi<sup>19</sup>. Cette distinction a sa source dans le tempérament de Rousseau, dans sa vie, dans le sentiment de la dualité de sa personne ; il y a le Rousseau d'avant quarante ans ; il y a le Rousseau d'après quarante ans ; il y a le Rousseau qui se réalise pleinement dans la solitude, et le Rousseau gêné au milieu du monde, timide, voulant plaire, sentant plus qu'aucun autre tous ces petits froissements d'amour-propre qui créent l'ambiance habituelle des salons ; il y a le vrai Rousseau et celui que ses ennemis ont créé pour le haïr ; il y a le moi profond, Jean Jacques, et le moi social, Rousseau ; il y a le solitaire qui « ne se nourrit que de soi », et il y a « le plus aimant des mortels ». Toutes ces dualités se traduisent finalement en système philosophique : l'amour de soi est « l'impulsion de la nature » nous faisant tendre « le plus directement qu'il est possible à notre conservation et à notre bonheur »<sup>20</sup> ; c'est une force à qui l'obstacle ne fait jamais perdre de vue le but. Mais que l'impulsion soit détournée de son but, que la haine de l'obstacle devienne plus forte que l'amour du but, et aussitôt l'amour-propre apparaît, avec ses mesquines comparaisons entre le moi et les autres. C'est à la lu-

(19) Recueil 7.883 de la Bibliothèque de Neuchâtel, cf. notes complémentaires.

(20) *Premier Dialogue*, *Œuvres*, t. IX, p. 107.

mière de cette distinction que Rousseau écrira toute sa *Huitième Réverie*.

L'opposition entre le Rousseau d'avant quarante ans, et le Rousseau d'après quarante ans, est reprise dans la *Sixième Réverie*, et renforcée par l'opposition des deux générations qui correspondent à ces deux périodes : « J'ai vécu dès lors dans une génération nouvelle qui ne ressemblait point à la première, et mes propres sentiments pour les autres ont souffert des changements que j'ai trouvés dans les leurs. Les mêmes gens que j'ai vus successivement dans ces deux générations si différentes se sont pour ainsi dire assimilés successivement à l'une et à l'autre » ; ici le texte de la copie autographe de Neuchâtel devient très instructif ; nous y voyons, en effet, Rousseau s'enflammer en écrivant cette phrase ; il écrit dans la marge le mot Moulou, puis, les exemples affluant à son esprit, il les note à la suite (ceci n'est pas imprimé dans les éditions)<sup>21</sup> : « C'est ainsi que le Comte des Charmettes, pour qui j'eus une si tendre estime et qui m'aimait si sincèrement, a fait ses parents évêques en devenant l'un des ouvriers des manœuvres choiseuliennes ; c'est ainsi que le bon abbé Palais, jadis mon obligé et mon ami, brave et honnête garçon dans sa jeunesse s'est... (mot illisible) en France en devenant traître et faux à mon égard, comme tous les autres » — après quoi le texte continue tel que nous le trouvons dans les éditions : « et par cela seul que les temps sont changés, les hommes ont changé comme eux. Et comment pourrais-je garder les mêmes sentiments pour ceux en qui je trouve le contraire de ce qui les

(21) *Sixième Promenade, Œuvres*, t. IX, p. 369 et *Copie autographe des Réveries*, Bibliothèque de Neuchâtel (n° 7.882, feuillet 112).

fit naître ? je ne les hais point parce que je ne saurais haïr, mais je ne puis me défendre du mépris qu'ils méritent ni m'abstenir de le leur témoigner ». Alors, repris par le démon de l'accusation, il met un renvoi aux mots « à mon égard » et continue sa liste dans la marge (ceci n'est pas imprimé non plus dans les éditions) : « c'est ainsi que l'abbé de Binis que j'avais pour sous-secrétaire à Venise, et qui me marqua toujours l'attachement et l'estime que ma conduite lui dut naturellement inspirer, changea de langage et d'allure à propos pour son intérêt, a su gagner (mot illisible) des Vénitiens aux dépens de sa conscience et de la vérité. Moulou lui-même a changé du blanc au noir (ceci est écrit dans l'interligne comme s'il avait d'abord hésité à l'écrire). De vrais et francs qu'ils étaient d'abord, devenus ce qu'ils sont, ils ont fait comme tous les autres (ici le raccord se fait avec la suite du texte habituel que nous avons donné) : « et par cela seul que les temps sont changés... ».

Le texte des éditions (qui toutes sont faites d'après l'édition donnée par Du Peyrou en 1782) laisse de côté tous les exemples à partir de « c'est ainsi que », et fait le raccord en prenant les derniers mots écrits dans la marge : « de vrais et francs qu'ils étaient... etc... ». Ces passages non imprimés sont en effet barrés au crayon rouge dans le manuscrit ; le passage qui n'est pas dans la marge est même entre crochets. De qui sont ces marques au crayon rouge ? elles sont, croyons-nous, de l'éditeur et non de Rousseau <sup>22</sup>. En effet, nous

(22) Elles sont de Du Peyrou ou du Marquis de Girardin qui, le premier, mit en ordre le manuscrit et qui écrivait à du Peyrou, le 10 juin 1780 : « J'employais moi-même le travail le plus pénible à mettre en ordre les dernières *Promenades du Rêveur solitaire*, à quoi j'étais souvent obligé d'employer le microscope ».

retrouvons ces mêmes crochets au crayon rouge page 81 du manuscrit (*Quatrième Promenade*) à un passage que nous citerons plus tard et qui est extrêmement raturé ; l'éditeur a éprouvé le besoin de le remettre au net en le recopiant sur un petit rectangle de papier qui est collé à la fin du manuscrit, au dos de la couverture du carnet. Remarquons encore ceci ; les crochets au crayon rouge se retrouvent page 3 du manuscrit, à un endroit sans rature, mais violent ; il s'agit de la phrase que nous avons déjà citée, « un empoisonneur, un assassin » ; nous les retrouvons encore encadrant le passage qui concerne les oratoriens et les médecins (page 11 du manuscrit) ; l'éditeur craignait le scandale ; il a soigneusement évité les noms propres, ce qui d'ailleurs a suscité quelques fausses suppositions de la part des éditeurs postérieurs<sup>23</sup> ; en tout cas, s'il n'a pas supprimé les deux passages violents mais sans retouches de la *Première Promenade*, du moins n'a-t-il plus de scrupules lorsqu'il en arrive au passage de la *Sixième Promenade*, à la fois remanié et plein d'allusions personnelles ; il n'hésite plus, il supprime.

Enfin, le passage qui est en marge est aussi barré d'une croix au crayon noir ; cette marque au crayon noir me paraît être de la main même de Rousseau ; des deux hommes qu'il flétrit dans le passage, l'abbé de Binis et Moulto, c'est de Moulto qu'il semble se préoccuper le plus ; en effet, son nom est déjà écrit dans la marge un peu plus haut ; dès lors, ne serait-ce pas surtout à cause de lui qu'il aurait barré ce passage ? Nous pouvons répondre affirmativement. La *Sixième Réverie*, en effet, a été écrite dans l'année

(23) Sur cette question, cf. notes complémentaires.

1777 ; or, depuis que Moulou avait eu des relations avec Voltaire dans l'affaire Calas, Rousseau était brouillé avec lui ; toutefois cette brouille n'était pas totale, et dans sa dernière lettre, Rousseau lui avait témoigné sa confiance<sup>24</sup>. Aussi, quand Moulou vient à Paris en 1778, n'hésite-t-il pas, le lendemain de son arrivée, le 11 mai, à se rendre rue Plâtrière ; Thérèse lui dit que son mari n'est pas visible<sup>25</sup>. Cependant, le soir même, Moulou reçoit un mot signé L. P. (le Bègue de Presle)<sup>26</sup>. La scène qui se passa alors est bien connue<sup>27</sup> ; d'un ton froid, Rousseau lui dit cette parole, qui est la reprise même du thème de la *Sixième Réverie* : « Monsieur Moulou, vous êtes bien changé ». Pourtant la confiance l'emporte sur le doute, et, avec une extrême solennité, il confie à Moulou les manuscrits des *Dialogues* et des *Confessions* ; il lui demande même de ne publier la seconde partie des *Confessions* qu'au XIX<sup>e</sup> siècle quand il jugera le moment favorable. Après une telle marque de confiance, Rousseau ne pouvait laisser subsister le passage de la *Sixième Réverie* ; il le rature. Mais le crayon noir ne rature que ce qui est en marge ; Rousseau laissait subsister ce qu'il disait sur le Comte des Charmettes et l'abbé Palais. C'est donc l'éditeur qui, s'autorisant

(24) Lettre du 6 avril 1770 : « Ce n'est plus ma personne qu'il faut songer à défendre, c'est ma mémoire. Voilà, cher Moulou, ce que j'ai toujours attendu de vous. Ne croyez pas que j'ignore vos liaisons ; ma confiance n'est pas celle d'un sot, mais celle, au contraire, de quelqu'un qui se connaît en hommes... etc... ». — *Œuvres*, t. XII, p. 212-213

(25) *Corr. gén.*, t. XX, p. 339.

(26) Rousseau, en proie à des vertiges, avait fait écrire le mot par le Bègue de Presle, qui était son médecin.

(27) Francis de Crue, *L'ami de Rousseau et de Necker*. La scène est reconstituée page 91, d'après les documents gardés par les héritiers d'Ernest Naville.



de la première rature, supprima aussi le passage, ne laissant plus rien subsister des exemples personnels que Rousseau avait invoqués.

Nous avons peut-être trop insisté sur cette question de texte, mais elle nous a permis de constater que Rousseau, dans les *Réveries*, promène encore ses défiances sur ses anciens amis. Nous avons vu, en étudiant les origines de la *Quatrième* et de la *Neuvième Promenade*, que Rousseau continue à se laisser troubler par les visites ou les envois de livres<sup>28</sup> ; nous le voyons dans la *Deuxième Promenade* se débarrasser des visites de Madame d'Ormoï par ce petit mot très sec : « Rousseau ne recevant chez lui aucun auteur remercie Madame d'Ormoï de ses bontés et la prie de ne plus l'honorer de ses visites »<sup>29</sup>. Dans une lettre à Madame de Saint-Huon (23 mai 1776) il déclare avec violence qu'il n'est pas une bête curieuse : « quiconque ne veut voir que le rhinocéros doit aller, s'il veut, à la foire et non pas chez moi »<sup>30</sup>. Il ne répond pas aux avances pourtant délicates que lui fait son admiratrice acharnée, Madame la Tour de Franqueville<sup>31</sup>. Un jour que Bernardin de Saint-Pierre entre rue Platrière trop familièrement, Rousseau le reçoit avec tant de froideur que Bernardin doit s'en aller<sup>32</sup>. Enfin, quand il part pour Ermenonville, il n'avertit ni Bernardin, qui l'attend en vain à un rendez-vous de promenade<sup>33</sup>, ni Corancez, qui, venant le voir quelques

(28) Voir encore : *Annales Rousseau*, t. II, p. 269 : les réactions de Rousseau recevant un compte rendu sur la condamnation au livre : *La philosophie de la nature*, par Delisles de Sales.

(29) *Deuxième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 336.

(30) *Corr. gén.*, t. XX, p. 318.

(31) Lettres du 18 juin et 15 nov. 1776 : *ibidem* (p. 319, 321).

(32) Bernardin de Saint-Pierre, *o. c.*, p. 66.

(33) *Ibidem*, p. 23.

jours après, éprouve la désagréable surprise de ne le point trouver.

Il nous donne dans la *Huitième Promenade*, un témoignage de son agoraphobie, aussi nettement qu'il l'avait fait dans les *Dialogues*<sup>34</sup> : « lorsque j'y pense le moins, un geste, un regard sinistre que j'aperçois, un mot envenimé que j'entends, un malveillant que je rencontre, suffit pour me bouleverser » ; dans son brouillon, il avait commencé par écrire « les objets que j'aperçois » ; seulement comme il évoque, ici, des sensations très fortes, il ne peut s'empêcher de préciser : « un geste, un regard sinistre... ». Dans cette même Promenade, il nous décrit avec minutie, les symptômes de son mal : « les yeux étincelants, le feu du visage, le tremblement des membres, les suffocantes palpitations »<sup>35</sup>. D'autre part, nous savons par Corancez et Le Bègue de Presle, son médecin, que Rousseau avait alors de nombreux vertiges ; le Docteur Elosu, dont l'étude est la plus récente, fait dériver tout le mal de Rousseau de l'intoxication que lui causait sa rétention d'urine, et voit dans ses crises, des « poussées de congestion cérébrale et de tachycardie paroxystique urémique »<sup>36</sup>. Quoi qu'il en soit, la précision de la description faite par Rousseau, jointe aux témoignages de ses amis, nous permet d'entrevoir chez lui, dans l'hiver de 1777 et 1778, une recrudescence de son mal et de son inquiétude ; sa tête se brouille ;

(34) *Deuxième Dialogue et Sixième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 212, 389.

(35) *Huitième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 389 ; dans le brouillon, les symptômes s'étaient d'abord présentés différemment : « les feux du visage, les yeux étincelants, les palpitations suffocantes, le tremblement des membres ». L'ordre qu'il adopte ensuite va de l'extérieur à l'intérieur.

(36) Docteur Elosu, *La maladie de Rousseau*.

Thérèse est malade ; il se demande pour une fois ce qu'il va devenir ; déjà, en février 1777, il avait rédigé un nouveau mémoire : « Ma femme est malade depuis longtemps » ; conscient de sa faiblesse, il implorait une aide ; maintenant, plus que jamais, il désire quitter Paris, et toutefois, la perspective d'un voyage l'arrête ; à travers ses lettres au Comte Duprat, nous devinons une immense fatigue.

## CHAPITRE II

### L'APAISEMENT

Nous venons de montrer dans quelle mesure les *Rêveries* prolongeaient les *Dialogues* ; nous avons vu comment Rousseau continue à sentir autour de lui grandir le complot, tout en prenant conscience de sa faiblesse. Voici, pourtant, la naissance d'un état d'âme moins sombre et plus calme : puisque le complot est universel, pense Rousseau, c'est qu'il faut y voir la volonté de la Providence : et il se résigne ; puisque la justice est d'un autre monde, qu'importe le jugement des hommes : et il s'isole. Toutefois, le sentiment de sa faiblesse et la quiétude retrouvée font naître des moments d'abandon ; alors la tendresse et l'amitié viennent adoucir ce que la volonté de tuer l'amour-propre avait mis de violent dans son mépris pour les hommes. Recherchons dans l'étrange succession de ces thèmes, la résignation, l'isolement, le mépris et la tendresse, la tonalité riche et originale de quelques-unes des *Rêveries*.

Comment ne pas sentir à la première ligne de la *Première Rêverie*, que la pensée de Jean-Jacques a pris désormais une orientation nouvelle : « me voici donc seul sur la terre ». Ce « donc » pathétique, n'exprime-t-il pas l'effort douloureux de renoncement à la société humaine et au bonheur terrestre ? Il suffit

de relire les *Confessions*, surtout les premiers livres, pour voir combien Rousseau s'attache à plaire, combien il fait cas de l'estime des hommes, combien il est sensible à l'amitié<sup>1</sup>. Plus tard, quand il se brouille avec Diderot, sa douleur est extrême, et plus tard encore, à Môtiers, c'est avec une grande joie qu'il reçoit du pasteur Montmollin l'autorisation de communier : « toujours vivre isolé sur la terre me paraissait un destin bien triste surtout dans l'adversité »<sup>2</sup>. Et même dans les *Dialogues*, nous trouvons un aveu comme celui-ci : « notre vrai moi n'est pas tout entier en nous »<sup>3</sup>. Dans les *Réveries*, les moments où le cœur s'épanche ainsi ne sont pas rares ; au surplus, son amitié avec Bernardin, son intimité avec la famille Corancez<sup>4</sup>, son engouement pour le Comte Duprat<sup>5</sup>, sans toutefois réaliser l'amitié idéale que souhaitait Jean-Jacques, et qu'il ne trouvait que dans ses chimères, nous font comprendre que cette âme était faite pour se donner, et que sa défiance, d'ailleurs légitime, n'apparaissait que par crises. Et tout ceci nous fait comprendre le cri angoissé de la *Première Réverie* : « J'aurais aimé les hommes en dépit d'eux-mêmes ; ils n'ont pu qu'en cessant de l'être se dérober à mon affection ».

(1) Cf. Chez le Comte de Gouvion. (*Œuvres*, t. VIII, p. 66). — Cf. Les engouements pour M. Bâcle, Venture, etc.

(2) *Confessions*, liv. XII, *Œuvres*, t. IX, p. 44.

(3) *Second Dialogue*, *Œuvres*, t. IX, p. 202.

(4) Citons ce trait : Corancez vient le voir après l'accident du chien ; il le trouve au lit, et voici : « la conversation nous amena tous deux à des propos si gais que le malheureux dont le rire rouvrait les plaies me demanda grâce ». (*J.-J. Rousseau*, p. 27).

(5) L'éditeur des *Consolations des misères de ma vie* rapporte que, le comte n'étant pas venu voir Rousseau d'une semaine, celui-ci, malgré la loi qu'il s'était faite de n'aller chez personne, ne put s'empêcher d'aller voir son ami.

Puisque le premier mot de cette première promenade exprime l'effort par lequel Rousseau s'isole du monde, ne nous attendons pas à y trouver le thème de l'amour des hommes. Nous ne trouvons, en effet, que les thèmes qui sont en harmonie avec cet effort : et tout d'abord le thème de la soumission à la Providence : « sentant enfin tous mes efforts inutiles, et me tourmentant à pure perte, j'ai pris le seul parti qui me restait à prendre, celui de me soumettre à ma destinée sans plus regimber contre la nécessité »<sup>6</sup>. L'idée de Providence est une de ces idées qui expriment chez Rousseau un besoin vital de son être ; il dit fort bien dans *Pygmalion* : « le sentiment de notre dépendance sert quelquefois à notre consolation »<sup>7</sup> ; et cette idée de Providence, il s'en abreuvait tous les soirs en lisant l'Écclésiaste ou le sermon sur la Montagne. Souvent déjà, même dans la lettre à Monsieur de Saint Germain, même dans les *Dialogues*, il s'était reposé un instant dans cette idée<sup>8</sup>, mais il ne s'était jamais abandonné pleinement. Il était venu à Paris en 1770 avec le désir ardent de lutter pour son apologie : « l'honneur et le devoir crient »<sup>9</sup>. Il avait lu les *Confessions*, puis, n'obtenant pas le résultat qu'il attendait, il avait écrit les *Dialogues* ; il espérait, par cet ouvrage, assurer le triomphe de la vérité dans les générations futures : il espérait qu'un Français se laisserait enfin ouvrir les yeux, tout comme le Français des *Dialogues* ; et ballotté entre la crainte et l'espoir, il avait tout de

(6) *Première Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 327.

(7) *Pygmalion*, *Œuvres*, t. V, p. 235.

(8) Cf. par ex. *Deuxième Dialogue* : « je doute que jamais mortel ait mieux et plus sincèrement dit à Dieu : que ta volonté soit faite ». *Œuvres*, t. IX, p. 233.

(9) Lettre à Moultois, 6 avril 1770, *Œuvres*, t. XII, p. 213.

même terminé son *Troisième Dialogue* avec confiance, pensant qu'il restait encore dans le monde des honnêtes gens qui prendraient un jour son parti contre celui des philosophes et des athées ; tout comme en l'année 1770<sup>10</sup>, il croit de son devoir d'agir : « Je dois, jusqu'à la fin, faire tout ce qui dépend de moi, sinon pour ouvrir les yeux à cette aveugle génération, du moins pour en éclairer une plus équitable »<sup>11</sup>. Quelques mois avant la *Première Réverie*, après avoir en vain lancé un appel « à tout Français aimant encore la justice et la vérité », au moment même où il commence à détourner sa pensée des hommes et à la porter vers le ciel, il veut encore « concourir à l'œuvre de la Providence » et chercher l'homme qui, un jour, sauvera sa mémoire<sup>12</sup>. Cette recherche se poursuit-elle dans la période des *Réveries* ? il semble que la lettre énigmatique dans laquelle Rousseau propose à un inconnu de contribuer à la fortune de son fils, soit dictée par cette recherche<sup>13</sup> ; mais comme le brouillon de cette lettre se trouve dans un carnet entre un passage du *Premier Dialogue* et le brouillon des trois dernières *Réveries*<sup>14</sup>, il n'y a pas de raison de dater la lettre de l'année 1777, plutôt que des années 1775 ou 1776. Deux mois avant de mourir, Rousseau remettra à Moutou le précieux manuscrit des *Confessions* et

(10) Cf. lettre à Monsieur de Saint-Germain, 26 février 1770 : « Tranquillisé pour l'avenir sur la terre, j'aspire au séjour du repos où les œuvres de l'iniquité ne pénètrent pas ; en attendant, je me dois d'approfondir cet abominable complot », et lettre du 28 février 1770 : « le succès est dans les mains de la Providence. mais je me dois la tentative ». *Œuvres*, t. XII, p. 196, 197, 201.

(11) *Troisième Dialogue*, *Œuvres*, t. IX, p. 306.

(12) *Histoire du précédent écrit*, *Œuvres*, t. IX, p. 323.

(13) *Correspondance générale*, t. XX, p. 318 (où elle figure à l'année 1777).

(14) Bibliothèque de Neuchâtel, manuscrit n° 7.883.

des *Dialogues*. Il aura donc concouru, au dernier moment, à l'œuvre de la Providence. Mais dans l'intervalle, pendant la période des *Rêveries*, il semble se livrer à un abandon total. Il reconnaît qu'il a eu tort d'espérer dans l'avenir en écrivant les *Dialogues* : « Je me trompais, dit-il, je l'ai senti par bonheur assez à temps pour trouver encore avant ma dernière heure, un intervalle de pleine quiétude et de repos absolu »<sup>15</sup>. Si la soumission au destin semble anéantir peu à peu la volonté de Rousseau, c'est que Rousseau regarde désormais « comme un de ces secrets du ciel impénétrables à la raison humaine » le complot dont il est victime et qu'il n'avait envisagé jusqu'ici que comme « un fruit de la méchanceté des hommes »<sup>16</sup>. C'est à la fin de la *Deuxième Promenade* que cette idée surgit dans l'esprit de Rousseau ; le thème de la résignation à la destinée, énoncé dans la *Première Rêverie*, prend là toute sa force et Rousseau sent lui-même que sa pensée se rapproche de celle de Saint Augustin ; toutefois, il s'arrête à mi-chemin, et sans chercher à savoir plus, il tient, comme disait Bossuet, les deux bouts de la chaîne : « Dieu est juste, il veut que je souffre et il sait que je suis innocent ».

L'autre thème de la *Première Rêverie* est celui de la solitude altière et ascétique ; il se conjugue au thème de la Providence pour confirmer Rousseau dans son attitude de résignation hautaine ; le sentiment orgueilleux de la singularité de son cas était déjà dans les *Dialogues* : « une position si singulière est unique

(15) *Première Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 328.

(16) *Deuxième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 337. Cf. aussi *Fragments des Rêveries*, trouvés sur les cartes à jouer : « l'espérance est toujours mêlée d'inquiétude, et il n'y a de vrai repos que dans la résignation ». (Streckeisen-Moultou, *Œuvres inédites*, p. 344).



depuis l'existence du genre humain »<sup>17</sup> ; il s'achève, dans les *Rêveries*, en un mépris violent pour les hommes, violent parce qu'il est plus volontaire que spontané : « Les hommes auraient beau revenir à moi, ils ne me retrouveraient plus. Avec le dédain qu'ils m'ont inspiré, leur commerce me serait insipide et même à charge ; et je suis cent fois plus heureux dans ma solitude que je ne pourrais l'être en vivant avec eux »<sup>18</sup>.

Dans le calme reconquis, il se rit de leur agitation ; ils ont épuisé les traits de leur animosité : « ils se sont ôté sur moi tout empire et je puis désormais me moquer d'eux »<sup>19</sup>. — Le style comme la pensée s'éclaire d'images et prend une allure plus légère : « je ris des incroyables tourments que mes persécuteurs se donnent, tandis que je reste en paix, occupé de fleurs, d'étamines et d'enfantillages, et que je ne songe pas même à eux... »<sup>20</sup>.

Le thème de la solitude était lié dans les *Dialogues* à la philosophie de l'amour de soi ; le solitaire Jean-Jacques se présentait, en effet, comme l'homme natu-

(17) *Premier Dialogue*, *Œuvres*, t. IX, p. 170-171. Dans une lettre à Madame B. du 16 mars 1770, la formule existe déjà : « ma situation est unique, mon cas est inouï depuis que le monde existe ». (*Œuvres*, t. XII, p. 208).

(18) *Première Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 328.

(19) *Ibidem*, cf. aussi *Troisième Dialogue*, *Œuvres*, t. IX, p. 328 ; *Fragments des Rêveries* : « qu'on est puissant, qu'on est fort quand on n'espère plus rien des hommes. Je me ris de la folle ineptie des méchants... » (fragments sur cartes à jouer. Streckeisen-Moultou ; *Œuvres inédites*, p. 364).

(20) Il avait écrit d'abord plus lourdement : « Je ris des incroyables tourments que mes persécuteurs se donnent pour me nuire... eux qui ne peuvent jamais transporter la moindre impression jusqu'à moi... » (*Œuvres*, t. IX, p. 384 Manuscrit 7.883, p. 7).

rel, heureux d'être seul pour mieux se livrer aux douces impressions de la nature, et il s'opposait aux méchants qui ne vivent en société que pour aiguïser leur amour-propre et se nuire mutuellement<sup>21</sup>. Le thème est repris dans la *Huitième Promenade* avec le même cortège d'idées, mais cette fois Rousseau indique plus nettement que jamais comment l'amour-propre, en dispersant son être, l'empêchait d'être soi et de communier avec la nature ; il indique plus fortement que jamais comment il lui a fallu couper « les relations extérieures » pour « rentrer dans l'ordre de la nature et se délivrer du joug de l'opinion »<sup>22</sup>. « Je passe les trois quarts de ma vie ou occupé d'objets instructifs et même agréables auxquels je livre avec délices mon esprit et mes sens, ou avec les enfants de mes fantaisies que j'ai créés selon mon cœur et dont le commerce en nourrit les sentiments, ou avec moi seul content de moi-même et déjà plein du bonheur que je sens m'être dû. En tout ceci l'amour de moi-même fait toute l'œuvre, l'amour-propre n'y entre pour rien ». Le besoin de solitude du timide et du persécuté devient ainsi un retour très philosophique à « l'ordre de la nature ».

Mais la solitude devient aussi pour Jean-Jacques une préparation à l'autre vie : c'est la nuance propre des *Réveries* ; elle apparaît dès la première : « Je consacre mes derniers jours à m'étudier moi-même et à préparer d'avance le compte que je ne tarderai pas

(21) *Second Dialogue*, *Œuvres*, t. IX, p. 229 et 230.

(22) *Huitième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 387. Dans le manuscrit (Bib. Neuchâtel) on voit que la formule finale du paragraphe : « rentrer dans l'ordre de la nature » a été par trois fois rejetée plus loin, pour permettre une analyse plus précise du passage de l'amour propre à l'amour de soi.

à rendre de moi »<sup>23</sup>. Le thème de « l'impassibilité divine » y est déjà indiqué, ainsi que le thème de la confiance intime : « J'oublierai mes malheurs, mes persécuteurs, mes opprobres, en songeant au prix qu'avait mérité mon cœur ». Jean-Jacques n'a pas renoncé au bonheur temporel « qui meurt si difficilement dans le cœur de l'homme »<sup>24</sup>, mais il l'a spiritualisé ; il veut goûter dans cette vie les prémices du bonheur qui l'attend dans l'autre ; c'est sur cet élan que s'achèvent la plupart des *Réveries* ; et c'est dans la cinquième que cette espérance s'épanouit pleinement : « Délivré de toutes les passions terrestres qu'engendre le tumulte de la vie sociale, mon âme s'élancerait fréquemment au-dessus de cette atmosphère et commercerait d'avance avec les intelligences célestes, dont elle espère aller augmenter le nombre dans peu de temps ».

Providence, mépris des hommes, retour à la nature, préparation à l'autre vie, tels sont les thèmes qui s'enchevêtrent dans la *Première* et la *Huitième Réveries* ; ils ne sont pas entièrement neufs ; ils ont leur source dans la pensée des *Dialogues* ; même ils entraînent à leur suite quelques vieilles expressions obsédantes ; cependant, ils s'éclairent d'une tonalité nouvelle, ils sont sentis plus fortement, ils symbolisent dans l'âme de Rousseau la tendance au calme. La *Première Promenade* jette brusquement le cri par lequel Rousseau se détache de ses frères ; puis les thèmes arrivent et renforcent l'attitude prise ; il s'agissait d'aller tout de suite au but. Au contraire, la *Huitième Réverie* déroule ses thèmes devant nous de manière à nous mon-

(23) *Première Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 329.

(24) *Confessions*, liv. V. *Œuvres*, t. VIII, p. 152.

trer leur naissance ; elle réussit même à introduire une structure logique dans la peinture de cette évolution : « Comment avec tout mon malheur suis-je encore si heureux ; c'est que je me sou mets, c'est que j'ai extirpé de moi l'amour-propre. Dès lors, j'ai retrouvé la paix de l'âme et presque la félicité ». En retraçant l'évolution de son âme, Rousseau a de nouveau engendré le calme qui le fuyait peut-être au moment où il écrivait cette *Rêverie* ; toute cette partie finale sur la « paix retrouvée » est écrite dans le manuscrit avec une extrême facilité.

Mais, si ces thèmes sont bienfaisants pour l'âme de Rousseau, il en est un, nous l'avons dit, qui lui est très doux aussi, bien qu'il soit en contradiction avec les autres, c'est le thème de l'amour des hommes ; pour ne plus attacher d'importance au complot, Rousseau doit mépriser les hommes ; et cependant il ne peut s'empêcher de les aimer ; le conflit transparait dans la *Sixième Réverie* : Rousseau se laisse aller à un rêve d'enfant ; il se croit un instant possesseur de l'anneau de Gygès : « Oh, le beau moyen de faire des « cœurs contents » tout en restant invisible, inaccessible à l'opinion ». Mais ce n'était qu'un rêve, et un rêve dangereux pour la tranquillité de l'âme que Rousseau avait conquise ; ce rêve ne révélait-il pas un reste d'attachement à l'opinion ? Vite, vite, Rousseau revient à ses thèmes habituels : « J'aurais donc tort de m'affecter de la façon dont ils me voient : je n'y dois prendre aucun intérêt véritable, car ce n'est pas moi qu'ils voient ainsi »<sup>25</sup>.

\*

\*\*

(25) *Œuvres*, t. IX, p. 371.

La possibilité de se maîtriser, de s'analyser, se fait jour dans les *Réveries* : et nous y voyons justement un second indice de calme. Après les moments d'exaltation et de trouble, Rousseau se rend compte lui-même de son état<sup>26</sup> ; il avait déjà exprimé dans les *Dialogues* la vivacité insurmontable des premiers mouvements<sup>27</sup>. Il y revient dans la *Huitième Réverie* en indiquant lui-même la thérapeutique appropriée : « après avoir laissé faire au naturel sa première explosion, l'on peut devenir son propre maître en reprenant peu à peu ses sens ; c'est ce que j'ai tâché de faire longtemps sans succès, mais enfin plus heureusement ».

Nous avons vu qu'il s'était laissé le temps de réfléchir avant d'écrire la *Quatrième* et la *Neuvième Réveries* ; la *Seconde Réverie* n'est écrite que quelques mois après l'accident de Ménilmontant ; il juge alors de sang-froid l'agitation dans laquelle il s'était laissé à nouveau entraîner : « Je faisais sur tout ce qui se passait autour de moi des commentaires qui marquaient plutôt le délire de la fièvre que le sang-froid d'un homme qui ne prend plus d'intérêt à rien »<sup>28</sup>.

La subtilité de l'analyse demeure étonnante chez ce rêveur ; nous l'avons vu analyser dans la *Huitième Promenade* le retour de l'amour-propre à l'amour de soi ; le travail du manuscrit atteste l'effort pour tout expliquer avant de conclure. Par cette distinction fondamentale entre l'amour-propre et l'amour de soi, Rousseau s'ingénie à découvrir les nuances les plus

(26) Le docteur Elosu, dans son livre sur « *La Maladie de Rousseau* », infirme par ce moyen le diagnostic : délire d'interprétation, porté par les docteurs Serieux et Capgras.

(27) *Second Dialogue*, *Œuvres*, t. IX, p. 236.

(28) *Deuxième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 335.

subtiles ; qu'il s'agisse de l'homme du monde se promenant dans la nature sans la comprendre parce que les fumées de l'amour-propre l'aveuglent encore <sup>29</sup>, qu'il s'agisse du savant botaniste qui n'herborise que pour jeter dans le monde de brillantes doctrines, mais qui ignore ce « vrai charme qu'on ne sent que dans le plein calme des passions » <sup>30</sup>, qu'il s'agisse enfin du joueur dépité par ses pertes qui se met en fureur contre un ennemi fictif, le sort, l'analyse de Rousseau est celle d'un virtuose <sup>31</sup>.

La nouveauté de l'analyse dans les *Réveries* consiste dans la manière dont il la présente ; sans doute, ne réalise-t-il pas la promesse de la *Première Promenade* : « appliquer le baromètre à son âme « pour en connaître » l'état journalier », Non, les *Réveries* ne sont pas le journal intime d'un homme qui s'analyse froidement. Toutefois, nous relèverons deux exemples dans lesquels l'analyse, au lieu de servir à une pensée générale, est déclenchée par un simple fait, et décrite pour elle-même, par curiosité psychologique.

C'est d'abord l'histoire de l'accident de Mênilmontant. Tout l'effort de Rousseau est de rapporter les faits et de retrouver en même temps ses impressions : « Le jeudi 24 octobre 1776, je suivis après-dîner les boulevards jusqu'à la rue du Chemin-Vert, par la-

(29) *Huitième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 389.

(30) *Septième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 379.

(31) *Huitième Promenade*. *Œuvres*, t. IX, p. 385. Dans ce passage sur la notion du hasard, relevons, à titre d'exemple dans le manuscrit (bibl. Neuchâtel, n° 7883, feuille 10) l'effort de style qui précède la formule finale : « d'où que partent les coups qu'il endure... il s'en garantit s'il est possible mais... » est raturé et remplacé par : « et les coups qu'il reçoit ont beau blesser sa personne, pas un n'arrive jusqu'à son cœur ». Notons encore que Bergson, dans son analyse de la notion du hasard, relève lui aussi, l'élément anthropomorphique.

quelle je gagnais les hauteurs de Ménilmontant ». Voilà, dans ce début, des précisions auxquelles nous ne sommes guère habitués chez Rousseau. Et cela continue ; il va jusqu'à Charonne et il découvre une plante rare, le *cerastium aquaticum* ; la vendange est finie, les paysans ont quitté les champs. Vient alors l'impression « douce et triste » du paysage, retrouvée dans toute sa pureté ; puis de nouveau la précision des faits au moment de l'accident : l'heure : « 6 heures », le lieu : « vis-à-vis du galant jardinier », l'arrivée du carrosse, les personnes qui s'écartent brusquement, le chien danois qui fond sur lui. Que s'est-il passé lorsque Rousseau revint à lui ? Ici encore, le récit des faits demeure d'une précision suffisante, bien que les notations soient moins complètes, ce qui est d'ailleurs naturel de la part d'un homme qui avait reçu un choc si violent. Rousseau nous dit, en effet, qu'il a été relevé par trois ou quatre jeunes gens, puis qu'un inconnu l'accompagna, lui conseilla de prendre un fiacre au Temple, mais qu'il n'en fit rien et regagna à pied la rue Platrière, où il fut reçu par les cris affolés de Thérèse. Tout ce récit est parfaitement vraisemblable ; mais l'authenticité en est en quelque sorte garantie par la précision de l'analyse psychologique qui l'accompagne : Rousseau étudie son état d'âme avec la même curiosité que Montaigne qu'il lisait beaucoup et qu'il cherchait à imiter<sup>32</sup> : « l'état auquel je me trouvais dans cet instant est trop singulier pour n'en pas faire ici la description »<sup>33</sup>. Du reste, il est bien possible qu'il se soit souvenu ici de l'analyse

(32) Je fais la même entreprise que Montaigne (*Première Réverie*), *Œuvres*, t. IX, p. 330.

(33) *Deuxième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 333.

faite par Montaigne des impressions qu'il avait ressenties après sa chute de cheval<sup>34</sup>. Comme Montaigne, il est sensible à cette douceur qui succède à un évanouissement : « je ne me sentais encore que par là »<sup>35</sup>. Nous verrons même qu'il trouve, dans cet état, une source de poésie et que c'est par le rythme qu'il réussit à la communiquer. Comme Montaigne, il ne réalise pas le mot qu'on lui dit : « Je demandais où j'étais ; on me dit, à la haute Borne ; c'est comme si l'on m'eût dit : au mont Atlas »<sup>36</sup>. Comme Montaigne enfin, il agit avec un automatisme absolu. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il ait pu faire à pied la demi-lieue qui sépare le Temple de la rue Platrière ; après un choc nerveux, le besoin de marcher est instinctif et l'on marche alors comme un automate, le cerveau vide ; c'est un phénomène bien connu ; ajoutons à cela la raison donnée par Rousseau ; il ne voulait pas périr de froid dans un fiacre ; ajoutons enfin, l'orgueil de se tirer d'affaire par ses propres moyens<sup>37</sup>, et nous trouverons le récit de Rousseau parfaitement naturel d'un bout à l'autre.

Les gazettes néanmoins, rapportent le fait de tout autre manière ; Grimm se plaît à brosser une petite scène pour montrer la sauvagerie de Rousseau ;

(34) Montaigne, *Essais*, liv. II, chap. VI.

(35) Cf. Montaigne : « il me semblait que ma vie ne me tenait plus qu'au bout des lèvres ».

(36) Cf. Montaigne : « je vis ma maison sans la reconnaître ».

(37) Cf. *Mon portrait* (*Annales Rousseau*, t. IV, p. 272) : « Je n'aime pas moi-même à demander la rue où j'ai à faire parce que je dépends en cela de celui qui va me répondre. J'aime mieux errer deux heures à chercher inutilement. J'arrive crotté, souvent trop tard, mais tout consolé de ne rien devoir qu'à moi-même ». On sait aussi que Grétry le fâcha pour lui avoir offert son bras dans la rue (cf. Tiersot, *Rousseau*, p. 270).



d'après lui, Monsieur de Saint-Fargeau, le propriétaire du carrosse, serait descendu et aurait offert à Rousseau de le raccompagner : « mais le philosophe fut inexorable »<sup>38</sup>. Metra s'amuse encore davantage ; Rousseau a marché sur la patte du chien, et le chien pour se venger l'a terrassé ; lorsque Monsieur de Saint-Fargeau envoie prendre de ses nouvelles, Rousseau lui fait dire de « supprimer son chien »<sup>39</sup>. Selon d'autres, il prend un fiacre<sup>40</sup>. Quant à Stanislas de Girardin, il soutiendra que Rousseau fut rapporté sur un brancard<sup>41</sup> ; tenait-il cela de Rousseau qui aurait déformé les choses après coup, ou bien exagérait-il lui-même volontairement la portée de l'accident ? On ne saurait dire.

En tout cas, aucun de ces témoignages ne vaut contre le récit de Rousseau, confirmé d'ailleurs par celui de ses amis intimes, Bernardin de Saint-Pierre et Corancez<sup>42</sup> ; ce dernier dit fort bien que Rousseau ne s'inquiétait pas « car la corde de ses ennemis n'était pas en vibration »<sup>43</sup>. Ce n'est que le lendemain de l'accident, à la visite du secrétaire de Monsieur Lenoir, lieutenant général de police, qu'il commence à ne plus juger sainement des choses ; jusque-là, Rousseau n'avait aucune raison de déformer les faits ; ses ennemis, au contraire, n'hésitaient pas à faire courir sur lui les bruits les plus bizarres. Voltaire écrit même à Florian qu'il est mort d'indigestion<sup>44</sup>. Laissons tous

(38) *Correspondance littéraire*, éd. M. Tourneux, t. X, p. 352.

(39) P. P. Plan, *Rousseau raconté par les gazettes de son temps*, p. 123.

(40) Rutledge : *Premier et deuxième voyage de Milord de... à Paris*, p. 237.

(41) Stanislas de Girardin : *Journal et souvenir*, t. I, p. 20.

(42) Bernardin de Saint-Pierre, *o. c.*, p. 48.

(43) Cité dans l'édition Petitain, p. 736.

(44) Lettre à Florian du 26 décembre 1776.

ces commérages et souscrivons donc au mot de Rousseau après son récit : « Voilà très fidèlement le récit de mon accident ».

Le début de la *Sixième Promenade* présente un autre exemple de notation psychologique née de l'observation directe au hasard d'une promenade ; d'abord les faits, avec la plus grande précision ; Rousseau prend un chemin détourné pour éviter un petit bonhomme qui lui demande habituellement l'aumône, puis les réflexions, l'analyse subtile de la disparition du plaisir de donner, devant la gêne imposée par cette sorte de « contrat » qui lie le bienfaiteur à l'obligé, et que Rousseau appelle finement « le grappin d'un bienfait reçu ». L'expression atteint ici une extrême subtilité.

\*  
\*\*

Ainsi, par des pensées consolantes, par la maîtrise de soi-même, Rousseau retrouve le calme. Depuis son retour à Paris jusqu'au mois qui précède la *Première Réverie*<sup>45</sup>, il n'avait cessé d'employer son imagination exubérante à pénétrer l'œuvre de ténèbres dont il se sentait entouré. On sait fort bien aujourd'hui qu'il existait contre lui une œuvre de diffamation dont l'organe, inconnu de Rousseau, était la correspondance littéraire et secrète de Grimm<sup>46</sup>. Rousseau ne délirait pas ; seulement son hypersensibilité le portait à tout grossir ; il s'ingéniait à vouloir retrouver le fil du com-

(45) Cf. *Confessions*, liv. X, *Œuvres*, t. VIII, p. 389, note : « ma confiance n'a cessé que depuis mon retour à Paris en 1770 ». *Première Réverie* : « il n'y a pas deux mois encore qu'un plein calme est rétabli dans mon cœur », *Œuvres*, t. IX, p. 328.

(46) Madame Macdonald a prouvé la malveillance de Diderot, de Grimm et de Madame d'Épinay par les remaniements qu'elle a découverts dans les *Mémoires* de cette dernière.

plot<sup>47</sup>, à imaginer les sophismes de ses ennemis, à expliquer en 25 pages cette « jaunisse universelle » qui s'est emparée de ses contemporains et qu'il avait d'abord déclarée « incompréhensible »<sup>48</sup>. Il décrivait les plus infimes détails de ce complot dont il semblait éprouver la présence à chacun de ses pas.

L'exaltation de l'imagination se traduisait par une exubérance d'images étonnantes : « Je l'ai vu, serré dans leurs lacs, se débattre très peu pour en sortir, entouré de mensonges et de ténèbres, attendre sans murmure la lumière et la vérité ; enfermé vif dans un cercueil, s'y tenir assez tranquille sans même invoquer la mort »<sup>49</sup>. Ces images, toujours les mêmes, se retrouvent dans les lettres qui datent de cette période<sup>50</sup>. Certaines, nous l'avons vu, se sont prolongées jusque dans les *Rêveries*. Cette exaltation est capable d'organiser des masses énormes de langage : tantôt elle énumère, tantôt elle oppose<sup>51</sup> ; et cette opposition, tantôt logique<sup>52</sup>, tantôt ironique<sup>53</sup>, n'est jamais un pur procédé d'éloquence : elle est le mode de pensée le plus habituel à Rousseau. La phrase des *Dialogues* est éloquente : elle est constructive ; mais son élo-

(47) Cf. Lettre à M. de Saint-Germain du 26 février 1770. Fragment d'une lettre à M. L. D. M., 23 novembre 1770.

(48) *Second Dialogue*, *Œuvres*, t. IX, p. 248.

(49) *Second Dialogue*, *Œuvres*, t. IX, p. 212.

(50) Voir par ex. Lettre à Saint-Germain, 26 fév. 1770.. « coupe d'ignominie... pain d'amertume », « ils s'enfoncent dans des souterrains pour creuser des gouffres sous ses pas », *Œuvres*, t. XII, p. 196, — ou bien lettre à la Marquise de Créqui, 1773 (*Corr. gén.*, t. XX, p. 250).

(51) Parfois une opposition suit une énumération : cf. *Premier Dialogue* : « un homme... un homme... un homme. Ce même homme ». *Œuvres*, t. IX, p. 157.

(52) Cf. *Premier Dialogue*, *Œuvres*, t. IX, p. 153.

(53) *Premier Dialogue*, *Œuvres*, t. IX, p. 164.

quence n'est pas une éloquence froide ; elle tient à la vie de la pensée et par cela même se trouve teintée de lyrisme ; après avoir construit, elle a des moments de détente, dans lesquels la pensée aime à se ramifier selon un rythme ternaire, et dans lesquels la phrase se moule volontiers dans les formes habituelles à la poésie, alexandrins ou octosyllabes. Cela n'est pas encore le véritable lyrisme où le rythme jaillit spontanément, mais c'est déjà un effort pour se rapprocher du lyrisme, pour retrouver ce langage harmonieux qui répond le mieux au débit naturel de la parole et au rythme de la respiration.

Ce mote d'éloquence se retrouve dans les *Rêveries* ; certaines phrases rappellent en effet invinciblement d'autres phrases des *Dialogues* ; nous avons déjà fait un rapprochement, signalons-en un autre : voici une phrase du second *Dialogue* : « il me dit qu'ayant vu toute la génération présente concourir à l'œuvre de ténèbres dont il était l'objet... il cessa de les voir, se retira sans leur cacher son dédain ; et, après avoir cherché longtemps sans succès un homme, éteignit sa lanterne, et se renferma tout à fait au dedans de lui »<sup>54</sup> — elle retrouve un écho dans cette phrase de la *Huitième Rêverie* : « Mais quand après de si longues et vaines recherches... quand après avoir vainement cherché un homme, il fallut enfin éteindre ma lanterne et m'écrier : il n'y en a plus ; alors... etc. »<sup>55</sup>. La citation complète eût montré que la phrase des *Dialogues* était plus longue, plus compliquée de structure ; le peu que je cite permet néanmoins de relever de part et d'autre les éléments d'éloquence que nous

(54) *Second Dialogue, Œuvres, t. IX, p. 187.*

(55) *Huitième Promenade, Œuvres, t. IX, p. 385, et manuscrit 7883, p. 9.*

avons signalés. L'art d'étirer la phrase avant sa fin ou son sommet se révèle des deux côtés par l'emploi de deux propositions presque identiques : « après avoir cherché longtemps sans succès un homme » — « après avoir vainement cherché un homme ». La fin de la phrase des *Dialogues* est du style ternaire avec ce dédoublement du troisième membre qui sera cher à Flaubert. Quant à la période des *Réveries*, on remarquera sa richesse en structures métriques ; nous ne citons que le premier membre de phrase et celui du sommet ; on y peut néanmoins observer ces quatre groupements : 12, 12, 10, 8. Cette période est écrite dans le manuscrit avec une extrême facilité : Nous n'y relevons qu'une hésitation dans la formule : « se livrer tout entière à l'aveugle fureur » ; en effet Rousseau avait d'abord écrit : « se livrer au plus bas ». On peut remarquer que la correction respecte le rythme qui est à base de  $\upsilon \upsilon -$ . Signalons encore que l'idée contenue dans la période avait failli éclore trois lignes auparavant ; en effet, avant l'exemple final du paragraphe précédent, on trouve cette formule qui est raturée : « ce n'est qu'après une longue et funeste expérience... ». L'idée fermentait donc dans l'esprit de Rousseau ; ne nous étonnons plus de trouver de l'éloquence.

On relèverait ainsi sans peine bon nombre de groupements assez semblables à des trimètres : la pensée s'y laisse bercer d'un mouvement ternaire très doux,

Seul pour le reste de ma vie	
-   $\upsilon \upsilon -$   $\upsilon \upsilon \upsilon -$	8
puisque je ne trouve qu'en moi	
- $\upsilon \upsilon \upsilon$   - $\upsilon - \upsilon$   -	8
la consolation, l'espérance et la paix	
$\upsilon \upsilon \upsilon \upsilon \upsilon -$   $\upsilon \upsilon -$   $\upsilon \upsilon -$	12

je ne dois ni ne veux plus m'occuper  
 u u — | u u u — | u u — 10  
 que de moi  
 u u — | 3

Les deux premiers membres de huit syllabes se répondent, le second reprenant exactement, mais à l'envers, la structure rythmique du premier ; puis la respiration s'élargit un instant dans un trimètre<sup>56</sup> ; après quoi le balancement du début u u — | u u u — est repris sous sa forme simple et l'oscillation de toute la phrase s'achève sur le rythme dominant u u —.

Quelques lignes plus loin :

J'oublierai 3  
 u u — |  
 mes malheurs, mes persécuteurs, mes opprobres  
 u u — | u u u u — | u u — | u | 11  
 en songeant au prix  
 u u — | u — | 5  
 qu'avait mérité mon cœur  
 u u u u — | u — | 7

Ici encore le trimètre mineur de 11 syllabes se laisse fondre aisément dans le balancement à quatre temps de l'ensemble ; loin d'être un procédé, il est en quelque sorte amené spontanément. La spontanéité du rythme fait le charme du lyrisme des *Réveries*.

Du reste, le goût de Rousseau pour ce mode d'expression balancée, ternaire ou binaire, trouve sa source dans son goût pour la prière ; c'est dans les psaumes qu'il a trouvé ce rythme naturel de la pen-

(56) Dans une suite d'alexandrins tétramètres, ce vers serait assimilé au rythme général avec un accent sur « consolation » ; mais ici, dans un ensemble ternaire, il demeure un trimètre.

sée, et il ne cesse d'y tendre lui-même ; la *Prière* qu'il composa aux Charmettes en est imprégnée <sup>57</sup>.

Dieu tout puissant, Père éternel	8
$\text{v} \quad \text{v} \quad \text{v} \quad - \quad   \quad \text{v} \quad \text{v} \quad \text{v} \quad - \quad  $ Mon cœur s'élève en votre présence	8
$\text{v} \quad \text{v} \quad \text{v} \quad - \quad   \quad \text{v} \quad \text{v} \quad \text{v} \quad \text{v} \quad - \quad   \quad \text{v} \quad  $ Vous m'avez tiré du néant	9
$\text{v} \quad \text{v} \quad \text{v} \quad \text{v} \quad - \quad   \quad \text{v} \quad \text{v} \quad - \quad  $ Vous m'avez donné l'existence	8
$\text{v} \quad \text{v} \quad \text{v} \quad \text{v} \quad - \quad   \quad \text{v} \quad \text{v} \quad - \quad   \quad \text{v} \quad  $	8

Le Lévite d'Ephraïm inspiré de la Bible, les lettres à Sophie, qui ont une allure de psaume, en sont pleines. Ces mêmes balancements, nous les retrouvons dans les récitatifs de *Pygmalion* <sup>58</sup> :

Dieux puissants, dieux bienfaisants, dieux du peuple <sup>59</sup>	10
$\text{v} \quad \text{v} \quad - \quad   \quad \text{v} \quad \text{v} \quad \text{v} \quad - \quad   \quad \text{v} \quad \text{v} \quad - \quad   \quad \text{v} \quad  $ qui connûtes les passions des hommes	10
$\text{v} \quad \text{v} \quad - \quad   \quad \text{v} \quad \text{v} \quad \text{v} \quad \text{v} \quad - \quad   \quad \text{v} \quad - \quad   \quad \text{v} \quad  $	10

Nous les retrouvons dans la prière qu'il adressait à la Providence en lui confiant ses *Dialogues* :

Protecteur des opprimés	7
$\text{v} \quad \text{v} \quad - \quad   \quad \text{v} \quad \text{v} \quad \text{v} \quad -$	7
Dieu de justice et de vérité	9
$\text{v} \quad \text{v} \quad \text{v} \quad - \quad   \quad \text{v} \quad \text{v} \quad \text{v} \quad \text{v} \quad - \quad  $	9

(57) *Annales Rousseau*, t. I, p. 221.

(58) *Pygmalion*. Scène lyrique, *Œuvres*, t. V, p. 235.

(59) Une accentuation plus oratoire consisterait à mettre un accent, chaque fois sur le mot « dieu ». Cela d'ailleurs ne changerait pas le mouvement d'ensemble qui est ternaire. — De même dans l'exemple précédent, un accent sur « dieu » et sur « père » ne changerait pas le rythme général, qui est binaire. — Sur la méthode de notation des accents, cf. Pius Servien Coculesco : « Essai sur les rythmes toniques du français », Paris, 1925.

reçois ce dépôt  
 u — | u u — | 5  
 que remet sur ton autel  
 u u — | u u u — | 7  
 et confie à ta providence  
 u u — | u u u u — | u | 8  
 un étranger infortuné  
 u u u — | u u u — 8  
 seul, sans appui, sans défenseur sur la terre  
 — | u u — | u u u — | u u — | u | 11  
 outragé, moqué, diffamé...  
 u u — | u — | u u — | 8

Le véritable rythme est celui qui organise une phrase entière avec des retours périodiques réguliers ou selon un mouvement constant capable de donner à la phrase une physionomie bien nette, qui soit la traduction la plus pure de l'état d'âme. Comment ne pas sentir ici l'élan qui à chaque ligne élargit le souffle et porte la prière à Dieu ?

Ce rythme véritable est celui que nous trouvons dans les *Rêveries du promeneur solitaire*. Relisons de nouveau les premières lignes :

Me voici donc seul sur la terre  
 u u u u — | u u — | u | 8  
 N'ayant plus de frère, | de prochain, d'ami  
 u u u u — | u u — | u — | 5+5  
 de société que moi-même  
 u u u u — | u u — | u | 8

Le rythme apparaît aussitôt : u u u u — | u u —. contrairement au rythme précédent, il exprime la retombée monotone et triste de la respiration, surtout sur les finales muettes : terre, même. Continuons :



Le plus sociable et le plus aimant des humains

u u u u — | u u u u — | u u — | 13  
 en a été proscrit par un accord unanime  
 u u u u u — | u u u — | u u — | u 13

Ici le souffle s'allonge un instant, mais il retombe aussi tristement sur la finale muette « unanime », avec toujours la même fin de soupir : u u —.

Continuons à lire cette *Première Rêverie* ; les groupements rythmiques sont nombreux, je relève celui-ci au hasard :

Je m'imagine toujours 7  
 u u u — | u u — |  
 qu'une indigestion me tourmente 9  
 u u u u u — | u u — | u |  
 que je dors d'un mauvais sommeil 8  
 u u — u u u u — |  
 et que je vais me réveiller 8  
 u u u — | u u u — |  
 bien soulagé de ma peine 7  
 u u u — | u u — | u |  
 en me retrouvant avec mes amis 10  
 u u u u — | u u u u — |

La pensée se ramifie en trois vers à rythme binaire, les deux premiers irréguliers mais presque symétriques (6+3, 3+5), le troisième régulier et symétrique, marquant la joie du réveil, joie qui, après une agréable hésitation, s'étale pleinement dans le dernier décasyllabe.

Continuons ; quand toutes les raisons de ne plus espérer la justice pour cette terre ont été dites, le thème initial reparaît et s'exhale en un nouveau soupir, qui est comme le centre lyrique de la *Rêverie* :



Au soupir abattu du commencement de la *Réverie* répond ici un soupir plus calme, plus digne ; il exprime le mouvement de l'âme de Rousseau à travers toute cette première *Réverie* : un effort pour raffermir en soi l'attitude de renoncement.

Le renoncement au bonheur terrestre, la confiance en la Providence ont apaisé l'âme du promeneur solitaire ; à l'exubérance verbale des *Dialogues* a succédé le rythme pur et spontané des *Réveries*, le mouvement régulier de la respiration <sup>62</sup> :

« Tout doit à la fin rentrer dans l'ordre  
et mon tour viendra tôt ou tard. »

(62) Nous avons montré dans ce chapitre et dans le précédent comment cette distinction comportait quelques nuances : nous avons en effet montré les survivances de l'esprit des *Dialogues* dans les *Réveries*. On pourrait donner inversement quelques exemples (plus rares d'ailleurs), de la douceur des *Réveries* manifestée déjà dans la période des *Dialogues* ; signalons deux exemples : la lettre à Madame B. de la Tour du 16 mars 1770 et celle au prince Beloselski du 27 mai 1775, avec la douce évocation du lac de Genève : « ô lac sur les bords duquel j'ai passé les douces heures de mon enfance », *Œuvres*, t. XII, p. 250.

## CHAPITRE III

### LA PRISE DE CONSCIENCE

En paix du côté des hommes, puisqu'il avait renoncé à leur commerce et à leur estime, Jean-Jacques était-il en paix avec lui-même ? N'y avait-il en lui aucun remords contre qui il devait lutter et dont il voulait se libérer ? Ne songeait-il pas quelquefois qu'il avait un jour, dans sa jeunesse, accusé une honnête servante d'un vol dont il était responsable ? Ne songeait-il pas à la grande faute de sa vie, l'abandon de ses enfants, faute immense en elle-même, et aussi arme redoutable dans les mains de ses ennemis ? Mais comment se libérer ? Qu'il écrive pour lui seul, comme il dit, ou qu'il ait encore une arrière-pensée d'apologie, il ne peut en tout cas s'affranchir du remords que par une confession nouvelle.

Le remords de cette horrible calomnie par laquelle il avait déshonoré Marion, la pauvre servante de Madame de Vercellis, l'avait poussé à écrire ses *Confessions*<sup>1</sup> ; après s'en être délivré dans un aveu rendu plus déchirant par l'évocation de la douce attitude de Marion, il avait proclamé en terminant son second livre : « qu'il me soit permis de n'en reparler jamais ». Mais le remords n'était pas éteint ; un simple mot suffit à le rallumer et lorsqu'il écrit sa *Quatrième Promenade*, « le premier mensonge » auquel il pense

(1) *Confessions*, liv. II, *Œuvres*, t. VIII, p. 60.

dans son examen de conscience, n'est autre que cette ancienne calomnie.

Mais tandis que le récit des *Confessions* témoigne d'un effort douloureux de l'imagination pour créer par une évocation intense une véritable torture morale, les quelques lignes des *Rêveries* n'offrent plus que le schéma d'une pensée encore vibrante mais qui résiste à la pente glissante où une imagination exaltée se laisserait trop facilement entraîner. En revanche le besoin de crier l'innocence du cœur demeure aussi vivace, et sans entrer dans de longues explications psychologiques, s'exprime par un cri véhément : « je puis jurer à la face du ciel... » Ainsi nous saisissons dans les quelques lignes de cette *Rêverie* la façon très personnelle dont Rousseau s'accuse et s'excuse : il reconnaît que la faute est un « grand crime », mais il ne reconnaît pas la faute pour sienne : « c'est un délire que je ne puis expliquer qu'en disant, comme je crois le sentir, qu'en cet instant mon naturel timide subjuga tous les vœux de mon cœur »<sup>2</sup>. Il identifie sa conduite avec son désir ; l'action survenant, « il ne la reconnaît pas et se tient pour trahi »<sup>3</sup>.

Tout autre est son moyen de défense contre le remords que lui inspire l'abandon de ses enfants ; bien loin cette fois de voir un crime dans cet acte, il s'efforce par un tissu de sophismes, de nier qu'il y ait là une faute, et d'étouffer ainsi le remords.

Essayons de retracer l'histoire de ce remords et de ces sophismes, sans nous attarder à discuter toutes les hypothèses<sup>4</sup> fantaisistes qui ont pu être émises sur les

(2) *Quatrième promenade. Œuvres*, t. IX, p. 347, 348.

(3) Cf. Ramon Fernandez, *De la personnalité*.

(4) Cf. Fr. Macdonald : Thérèse simulant des grossesses pour retenir Rousseau. — Noëlle Roger : Rousseau exagérant, inventant presque cette grave faute pour prouver la bonne foi de ses *Confessions*...

enfants de Rousseau : s'il a été dupé par Thérèse, cela n'enlève rien à sa responsabilité ou à son remords ; que l'enfant ait été de lui ou non, Thérèse l'a mis aux Enfants-Trouvés et il l'a laissé faire : sans nous demander s'il est possible que ce même acte ait été répété cinq fois, disons-nous bien qu'un seul suffisait pour créer le remords. Et voici l'histoire de ce remords.

Entraîné, séduit par la corruption de la vie parisienne, vivant dans un milieu où « celui qui peuplait le mieux les Enfants-Trouvés était toujours le plus applaudi »<sup>5</sup>, Jean-Jacques abandonne ses deux premiers enfants « gaillardement, sans le moindre scrupule » (années 1747 et 1748).

Trois ans plus tard, au moment où il philosophe sur les devoirs de l'homme, au moment où réagissant contre son siècle, il commence sa réforme personnelle, un troisième enfant survient qu'il abandonne aussi ; et il réserve aux deux derniers le même sort : c'est à ce moment que les sophismes de sa raison ont le plus de force sur son cœur ; ils s'étalent dans une lettre tout empreinte de la pensée des premiers *Discours*, la lettre à Madame de Francueil du 20 avril 1751 : ni ses moyens, ni sa santé ne lui permettent d'élever ses enfants ; il n'a pas voulu déshonorer Thérèse ; et s'il ne l'a pas épousée, c'est la faute des lois, c'est la faute de la société. Devenant agressif, il s'écrie : « c'est l'état des riches, c'est le vôtre qui vole aux miens le pain de mes enfants » ; enfin, il est disciple de Platon, et il veut que ses enfants soient élevés durement : « par la rustique éducation qu'on leur donne, ils seront

(5) *Confessions* ; cf. Statistiques prouvant que plus de 3.000 enfants étaient ainsi déposés à Paris (*Revue Hist. litt.*, 1915, p. 48). *Œuvres*, t. VIII, p. 244.

plus heureux que leur père ». Loin de se cacher, il en parle « librement, franchement », à Diderot, à Grimm puis à Madame d'Épinay, puis à Madame de Luxembourg<sup>6</sup>.

Malgré tant de belles raisons, le remords s'insinue dans son âme. Se croyant à la veille de sa mort, il écrit à Madame de Luxembourg, le 12 juin 1761, une lettre d'aveux, libre et franche, mais non dépourvue d'inquiétudes : « le temps presse ; depuis plusieurs années le remords de cette négligence trouble mon repos et je meurs sans pouvoir le réparer... S'il y avait le moyen de retrouver cet enfant, ce serait faire le bonheur de sa tendre mère ». Courte velléité ; le 17 août, Rousseau arrête les recherches, d'ailleurs infructueuses, de Madame de Luxembourg. Il est trop tard, l'enfant serait un bourreau pour Thérèse ; et, ajoute-t-il dans les *Confessions*, ne pouvant pas être sûr qu'on n'eût pas substitué un autre enfant, je n'aurais pas goûté dans tout son charme « le vrai sentiment de la nature »<sup>7</sup>.

Mais le remords était toujours là ; Jean-Jacques incapable, comme toujours, de se racheter par l'action, se rachètera par le rêve, par un livre : « Les idées dont ma faute a rempli mon esprit ont contribué en grande partie à me faire méditer le *Traité de l'Édu-*

(6) *Confessions*, liv. VIII. Relevons deux allusions dans les ouvrages qu'il écrivit à cette époque : dans la préface de *Narcisse* (1753) parlant des écrits de jeunesse : « ce sont des enfants illégitimes que l'on caresse encore avec plaisir en rougissant d'en être le père, à qui l'on fait ses derniers adieux et qu'on envoie chercher fortune sans beaucoup s'embarrasser de ce qu'ils deviendront ». *Œuvres*, t. V, p. 102, — dans les *Discours sur l'Inégalité* (1754) où il parle d'exposition d'enfants « victimes de la misère de leurs parents ou de la honte barbare de leurs mères ». *Œuvres*, t. VIII, p. 254.

(7) *Confessions*, liv. XI, *Œuvres*, t. IX., p. 11.

cation »<sup>8</sup>. Et il ira même jusqu'à un aveu public : « Celui qui ne peut remplir les devoirs de père n'a point le droit de le devenir. Il n'y a ni pauvreté ni travaux, ni respect humain qui le dispensent de nourrir ses enfants. Lecteurs, vous pouvez m'en croire, je prédis à quiconque a des entrailles et néglige de si saints devoirs, qu'il versera longtemps sur sa faute des larmes amères et n'en sera jamais consolé »<sup>9</sup>.

Le récit des *Confessions* qui est écrit à Monquin en l'année 1769 traduit la lutte du remords et du sophisme par l'opposition du cœur et de la raison : « ma faute est grande mais c'est une erreur... j'ai pu me tromper, non m'endurcir ». Tout en reconnaissant qu'il s'est laissé duper par sa raison, Rousseau persiste dans ses sophismes : « j'aurais voulu, je voudrais encore avoir été élevé et nourri comme ils l'ont été »<sup>10</sup>.

Le même ton, les mêmes sophismes s'étalent dans la lettre à M. de Saint-Germain<sup>11</sup> et ce sont eux qui réapparaissent les premiers lorsque la malignité d'un visiteur, réveillant son remords, le pousse à écrire sa *Neuvième Promenade*. Mieux qu'il ne l'avait fait jamais, Rousseau souligne le motif déterminant de son acte : la crainte que la famille de Thérèse n'eût fait de ses enfants des « monstres ». La persistance dans l'attitude prise demeure acharnée : « je le ferais encore, avec bien moins de doute aussi si la chose était à faire »<sup>12</sup>.

(8) Lettre à Mme de Luxembourg du 12 juin 1761, *Œuvres*, t. X, p. 258.

(9) *Emile*, livre I.

(10) *Confessions*, liv. VIII, *Œuvres*, t. VIII, p. 253 et 254.

(11) Lettre du 26 février 1770, *Œuvres*, t. XII, p. 186.

(12) *Neuvième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 392.



Mais tandis qu'il dresse contre son remords l'édifice de tous ces sophismes, il ne peut contenir les regrets de son cœur quand il voit s'éloigner les deux enfants charmants dont il a reçu la visite ; au raisonnement succède un mouvement lyrique : « Oh ! si j'avais encore quelques moments de pures caresses qui vinssent du cœur, ne fût-ce que d'un enfant encore en jaquette. Si je pouvais voir encore dans quelques yeux la joie et le contentement d'être avec moi, de combien de maux et de peines, ne me dédommageraient pas ces courts mais doux épanchements de mon cœur ! ».

Puis vient cette délicieuse histoire : un jour qu'il se promène en rêvant, il se sent saisir les genoux : « je regarde, dit-il, et je vois un petit enfant de cinq à six ans qui serrait mes genoux de toute sa force, en me regardant d'un air si familier et si caressant que mes entrailles s'émurent ; je me disais : c'est ainsi que j'aurais été traité des miens. Je pris l'enfant dans mes bras, je le baisai plusieurs fois dans une espèce de transport, et puis je continuai mon chemin ». Que de douceur dans le mouvement ternaire de cette dernière phrase qui évoque si bien l'instant de joie intime et le retour de la tristesse !<sup>13</sup>.

Ainsi apparaît une fois de plus dans cette *Neuvième Promenade* la dualité de la raison et du cœur<sup>14</sup>. Dualité ? Contraction peut-être ? Ne pourrait-on pas dire plus simplement ceci : à mesure que le remords gran-

(13) Rousseau avait d'abord écrit dans son brouillon : « j'embrassai l'enfant plusieurs fois » ; puis revivant la scène plus intensément, il a voulu la détailler : « je pris l'enfant dans mes bras, je le baisai plusieurs fois. »

(14) Le conflit intérieur éclate encore dans la *Quatrième Promenade* : à un repas, conte Rousseau, une jeune femme enceinte lui demande s'il a eu des enfants : « rougissant jusqu'aux yeux » il répond que non.

dit, grandit aussi la machine logique élaborée pour le réfuter. Plus un être se sent emporté par sa sensibilité, plus il éprouve le besoin de se maîtriser, d'organiser, de légiférer. Et tel est bien le cas de Rousseau.

Si maintenant nous examinons la composition de la *Quatrième* et de la *Neuvième Promenades*, nous y retrouvons la même alternance de la raison et du cœur. La *Quatrième Promenade* est une méditation très serrée sur le mensonge ; elle distingue les cas où la vérité est due, de ceux où elle ne l'est pas ; elle distingue mensonge et fiction (importante différence, puisque Jean-Jacques avait lui-même inventé de nombreuses fables !). Et la distinction est poussée si loin que Rousseau se laisse aller à admettre un instant que, dans le domaine de la fiction, on peut même pécher contre la vérité morale : « s'il s'agit d'un être imaginaire, il en peut dire tout ce qu'il veut sans mentir, pas même s'il le loue injustement d'un acte blâmable, car il erre alors sans tromper personne et chacun peut voir la fausseté de son jugement » ; mais se reprenant, l'écrivain de la *Nouvelle Héloïse*, l'homme sensible à la vertu, corrige et dit alors le contraire de sa première pensée : « s'il s'agit d'un être imaginaire, il en peut dire tout ce qu'il veut, à moins qu'il ne juge sur la moralité des faits qu'il invente, et qu'il n'en juge faussement ; car alors, s'il ne ment pas dans le fait, il ment contre la vérité morale cent fois plus respectable que celle des faits »<sup>15</sup>. Cette correction du manuscrit révèle l'alternance entre l'effort de raisonnement et la pensée spontanée. Cette même alternance se trahit,

(15) *Quatrième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 352. Cette importante correction se trouve à la page 81 du manuscrit 7882 de la Bibliothèque de Neuchâtel ; l'éditeur des *Réveries* a mis au propre, à la fin du manuscrit, le texte définitif.

disions-nous, dans la composition même de la *Réverie* : après trois pages de subtile analyse, Rousseau s'écrie : « que d'embarrassantes discussions ! » et quand il clôt toutes ces discussions, il ne peut s'empêcher de dire : « je ne sens pourtant pas mon cœur assez content de ces distinctions pour me croire tout à fait irrépréhensible »<sup>16</sup>. A deux instants il y a eu une détente heureuse de la pensée, et la détente nécessaire à l'harmonie de l'âme se manifeste d'une autre manière encore : après avoir évoqué deux pénibles souvenirs, celui du ruban de Marion et celui de ses enfants, Jean-Jacques se retrempe avec joie dans de très lointains souvenirs de jeunesse, du temps où il était encore à Genève.

Dans la *Neuvième Promenade*, après l'instant pénible du début, après l'endurcissement dans le sophisme, se glisse la douce spontanéité du remords, que prolonge encore dans une atmosphère paisible et sereine l'évocation de quelques souvenirs agréables. Avec quelle aisance Jean-Jacques raconte-t-il la fête qu'il se donna à lui-même, quand il régala d'oubliés tout un pensionnat de petites filles ! Quelle simplicité dans la manière dont il raconte sa joie, le jour où il paie le passage de l'eau à un pauvre vieux invalide, pour aller se promener à l'île aux Cygnes ! Le manuscrit offre même un détail charmant qui a sauté : Jean-Jacques veut donner à l'invalide une pièce pour s'acheter du tabac ; « je n'osai jamais, dit-il ; je l'aurais mis dans sa poche sans qu'il s'en aperçoive mais j'aperçus des gens qui me regardaient d'un... ». Pour chasser le mauvais regard, Rousseau supprime aussi le joli geste. Ce rêveur qui n'est misanthrope que par

(16) *Quatrième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 357.

timidité ou par excès d'amour, parce qu'il n'est lui-même que dans la solitude ou qu'il ne peut souffrir l'animosité, nous peint de manière exquise l'atmosphère des fêtes populaires, telles qu'il les voyait là-bas, en Suisse, dans sa lointaine jeunesse : « Pour jouir moi-même de ces aimables fêtes, je n'ai pas besoin d'en être. Il me suffit de les voir ; en les voyant, je les partage : et parmi tant de visages gais, je suis bien sûr qu'il n'y a pas un cœur plus gai que le mien »<sup>17</sup>. Et voilà comment le thème de l'amour des hommes, le thème du « cœur content », après avoir dissipé l'ombre du remords, redonne à son âme sa joie native.

\*  
\*\*

Le remords apaisé, Rousseau devait encore affermir les salutaires croyances dont il avait fait les soutiens de sa pensée, en saisir de nouveau la naissance au cours de sa propre vie, afin d'écarter le doute et de préparer son âme à l'au-delà. C'est dans la *Troisième Promenade* que le dernier effort est tenté. C'est le moment de sa grande « réforme », le moment indécis entre le *Premier Discours* (1749) et le départ à l'Ermitage (1754) qui constitue le nœud du drame. Le récit des *Confessions* semble faire remonter cette grande révolution morale à l'intuition foudroyante qui avait donné naissance au *Premier Discours*. Puis il nous promène à travers toutes les phases indécises de la « réforme » : Rousseau renonce à sa parure, à ses fonctions chez Madame Dupin, il rêve à son grand système ; il essaie de prendre un air cynique et « soutient mal son personnage » ; tandis qu'on joue le *Devin du*

(17) *Neuvième Promenade, Œuvres, t. IX, p. 396.*

*village*, il rougit presque dans sa loge de son manque d'élégance<sup>18</sup>. Toutes ces contingences disparaissent dans les quelques pages de la *Troisième Promenade* ; le combat intérieur prend en quelque sorte un aspect métaphysique : c'est le désarroi d'un homme qui a le sentiment intérieur de la vérité religieuse et qui se laisse troubler par les arguments de ces « missionnaires d'athéisme » dont il subit si fort l'emprise : « ils ne m'avaient pas persuadé, mais ils m'avaient inquiété »<sup>19</sup>.

En outre, dans le récit des *Rêveries*, la réforme intérieure est rattachée aux plus lointaines aspirations de jeunesse : « jeté dès mon enfance dans le tourbillon du monde, j'appris de bonne heure par l'expérience que je n'étais pas fait pour y vivre... dès ma jeunesse j'avais fixé cette époque de quarante ans comme le terme de mes efforts pour parvenir ». Dans une page admirable, il retrouve la véritable physionomie de son âme à ce moment-là : chrétien à qui la pensée de la Providence divine est plus présente que la pensée du Christ, qui cependant se laisse profondément séduire par l'atmosphère catholique dont l'entoure Madame de Warens, et qui est, par dessus tout, contemplateur, « dévôt à la manière de Fénelon », plein de mépris pour les connaissances inutiles à l'âme, plein d'adoration pour la solitude qui, seule, permet d'être soi : ainsi se préparait de longue date cette réforme qu'il réalise à quarante ans.

Mais la réforme n'est pas le point final où se dirige le mouvement qui emporte cette rêverie ; car c'est vers la *Profession de foi du Vicaire savoyard* que gra-

(18) *Confessions*, liv. VIII, *Œuvres*, t. VIII, p. 268 et 269.

(19) *Troisième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 341.

vite toute la pensée : « j'exécutai ce projet lentement et à diverses reprises » ; et, si Rousseau ne cite pas les faits ni les œuvres, s'il ne nous dit pas comment peu à peu, de la *Préface de Narcisse* (1753) à la *Lettre à d'Alembert* (1757) il finit par rompre complètement avec son siècle, s'il ne nous dit pas la crise sentimentale qui donne naissance à la *Nouvelle Héloïse*, à cette Héloïse dont le Vicaire savoyard ne fait qu'organiser la religion, du moins montre-t-il dans toute leur intensité, dégagés du complexe tableau de la vie, l'effort de création et la volonté de vaincre le doute.

Nous voici au sommet de la pensée de cette *Troisième Promenade* ; Jean-Jacques va-t-il redire maintenant quelle est cette religion du Vicaire ? Non ! Il ne refera pas cet effort ; il lui suffit de savoir que cet effort a été accompli par lui dans toute la puissance de ses facultés ; le Vicaire n'avait-il pas dit lui-même à la fin de son Discours : « si je voulais commencer un nouvel examen de mes sentiments, je n'y porterais pas un plus pur amour de la vérité, et mon esprit déjà moins actif serait moins en état de la connaître. Je resterai comme je suis »<sup>20</sup>. Pour employer la fine expression de Monsieur Masson, Jean-Jacques ne conserve plus que « le résidu sentimental d'un effort intellectuel ».

La croyance devient pour lui un besoin vital, et jamais peut-être ne l'a-t-il mieux expliqué que dans la fin de cette *Troisième Promenade*. Après avoir dit les motifs de sa confiance, il fait se jouer devant lui et

(20) Cf. aussi : *Lettres à Sophie* : deuxième lettre : « examiner une fois tout ce qu'on pense, tout ce qu'on croit, tout ce qu'on sent ». Lettre à Mirabeau, 19 juin 1767, *Œuvres*, t. XII, p. 22. « Je ne vis plus que par le cœur. » Lettre à Madame de Franquières (15 janvier 1769) : « maintenant je crois parce que j'ai toujours cru ».

devant nous le drame du doute : « Si jamais j'avais passé dans cet état un mois entier, c'était fait de ma vie et de moi ». C'est alors qu'il invoque de nouveau avec une logique passionnée le motif de sa confiance : « Aujourd'hui que mon cœur, serré de détresse, mon âme affaissée par les ennuis, mon imagination effarouchée, ma tête troublée par tant d'affreux mystères dont je suis environné ; aujourd'hui que toutes mes facultés affaiblies par la vieillesse et les angoisses ont perdu tout leur ressort, irai-je m'ôter à plaisir toutes les ressources que je m'étais ménagées, et donner plus de confiance à ma raison déclinante pour me rendre injustement malheureux qu'à ma raison pleine et vigoureuse pour me dédommager de maux que je souffre sans les avoir mérités ? Eloquence qui accumule, qui prouve en opposant, sans qu'on y puisse marquer un procédé, car elle a sa source dans le plus profond de la vie intérieure et traduit seulement le besoin de croire pour vivre. Ainsi ce qu'on a appelé le « pragmatisme »<sup>21</sup> de Rousseau ne peut trouver son expression que dans une éloquence passionnée, puisant sa force aux sources mêmes du lyrisme.

Après avoir parcouru le chemin de sa vie jusqu'à la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, après avoir défini sa confiance, après avoir fait lutter une dernière fois la confiance et le doute, Jean-Jacques se sent plus fort et confirme son attitude : « Que tous les philo-

(21) Cf. aussi. Lettre à Voltaire, 18 août 1756. « Quand ma raison flotte, ma foi ne peut rester longtemps en suspens »... Cf. *Nouvelle Héloïse* : « la conscience ne nous apprend pas à bien raisonner mais à bien agir. » *Confessions* : « les choses dont notre bonheur dépend se font toujours beaucoup mieux que les autres ». Sur cette question du pragmatisme, cf. Schinz: *A forerunner of pragmatism*. P.-M. Masson : *La religion de Rousseau* (conclusion).

sophes viennent ergoter contre : ils perdront leur temps et leur peine : je me tiens pour le reste de ma vie, en toute chose, au parti que j'ai pris quand j'étais plus en état de bien choisir ». Et cette admirable prise de conscience s'achève, comme toujours, en un élan vers l'au-delà.

\*

\*\*

Ce refus de penser est le signe d'une grande fatigue. Le promeneur solitaire n'a plus la force de méditer : « la réflexion me fatigue et m'attriste »<sup>22</sup> ; il n'a plus la force de soutenir de longues et d'immenses rêveries : « je ne me sens plus assez de vigueur pour nager dans le chaos de mes anciennes extases ». En dehors de ses *Réveries*, il n'a guère le courage d'écrire ; il confie à Bernardin de Saint-Pierre des fragments, des idées, pour lui permettre d'achever cette suite de l'*Emile* qu'il avait entreprise, ou d'écrire cette *Arcadie* à laquelle il songe toujours<sup>23</sup>. Il continue à écrire de la musique, il travaille à un opéra *Daphnis et Chloé*<sup>24</sup>, mais il semble bien qu'il n'ait plus cette « fièvre de composition » dont parle Corancez et qui lui avait fait écrire, entre les années 1770 et 1774, « plus de cent morceaux de musique en divers genres », romances, morceaux de chants avec accompagnement, qu'il avait réunis lui-même en un recueil et qui furent publiés après sa mort sous le titre : *Consolations*

(22) *Septième Promenade, Œuvres*, t. IX, p. 373 ; cf. Lettre de Prévost à Le Sage, 13 avril 1777, Jean-Jacques devine la grandeur de la théorie physique des corpuscules. mais ce système « fatigue son imagination ». *Corr. Gén.*, t. XX, p. 323.

(23) Bernardin de Saint-Pierre, *o. c.*, p. 168.

(24) Cf. La lettre citée ci-dessus (lettre de Prévost à Le Sage).



*des misères de ma vie*<sup>25</sup>. Dans l'été de 1777 il cesse même de copier de la musique ; c'est alors qu'agé de « soixante-cinq ans passés », il se reprend d'amour pour une étude qui charmait sa « vieille enfance » et que depuis quatre ans il délaissait : la botanique<sup>26</sup>. Fidèle à la botanique jusqu'à sa mort, il annotera de sa main *La botanique mise à la portée de tout le monde* que lui confie l'Abbé de Pramont<sup>27</sup>, et il aura le temps de faire encore plusieurs herbiers<sup>28</sup>. C'est sans doute dans l'année 1778 qu'il dit à Bernardin : « il ne m'est plus possible d'écrire ; je me suis défait de mon épinette. J'avais renoncé à la botanique, mais il me faut une occupation, je refais un herbier »<sup>29</sup>.

Doué d'un sens intime aiguisé, le promeneur solitaire renonce donc dans ses moments de fatigue à l'extase épuisante : renonçant à perdre ses regards dans le ciel, il les pose doucement sur les fleurs : « les odeurs suaves, dit-il, les vives couleurs, les plus élégantes formes semblent se disputer à l'envi le droit de fixer notre attention »<sup>30</sup>. Avec quelle aisance il déroule devant nous dans cette *Septième Promenade*

(25) Je déduis ces dates de deux passages du second Dialogue écrit dans l'année 1774 ; mais, si le *Recueil des Consolations* paraît être antérieur aux *Réveries*, cela ne prouve pas que Rousseau n'ait plus composé de romances ; on ne pourrait se prononcer là-dessus qu'après avoir pris connaissance des nombreux inédits que possèdent, dit-on, les héritiers du marquis de Girardin. *Œuvres*, t. IX, p. 215, et 243, note.

(26) Cf. Lettre à la Duchesse de Portland, 22 oct. 1773 : « un reste de goût presque éteint ».

(27) Lettre à l'Abbé de Pramont, 13 avril 1778. (*Corr. Gén.*, t. XX, p. 337).

(28) Miss Foster en cite trois dans son étude : *Le dernier séjour de J.-J. Rousseau à Paris*.

(29) *Bernardin de Saint-Pierre*, o. c., p. 112.

(30) *Septième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 375.

toutes les pensées que lui suggère la botanique : comme il fait alterner agréablement les impressions ! S'il discute sur la médecine, sur l'horreur des mines ou d'un amphithéâtre d'anatomie, n'est-ce pas pour s'écrier avec plus de joie :

Brillantes fleurs, émail des prés, ombrages frais  
 v — | v — | v — | v — | v — | v — | 4+4+4  
 ruisseaux, bosquets, verdure...  
 v — | v — | v — | 2+2+2

Et, de même qu'il se plaît à discipliner sa fatigue en faisant un herbier, de même se plaît-il à conter les anecdotes que la vue de son herbier lui rappelle. Et c'est ainsi qu'à la fin de sa *Promenade*, il brosse vivement deux charmantes comédies : un jour à Grenoble, il herborise avec l'avocat Bovier ; il goûte des fruits de saules ; le sieur Bovier le laisse faire ; un ami survient et s'écrie : « ces fruits empoisonnent ». Et le sieur Bovier de dire : Je n'osais prendre la liberté de vous en avertir<sup>31</sup>. Une autre fois, il croit s'être avancé si loin dans la montagne qu'il se regarde comme un nouveau Colomb : il cherche à nous émouvoir par les épithètes les plus impressionnantes : « prodigieux,

(31) En fait, les choses ne se sont pas passées ainsi, et l'avocat Bovier a pris soin de les rectifier : Jean-Jacques mangeait des fruits ; Bovier lui demanda s'ils étaient sains ; il répondit oui ; Bovier toutefois se refusa à en manger. Un point c'est tout. (Cf. Jovy. *Un document inédit sur le séjour de Rousseau à Grenoble*). Le point de départ du doute vient du refus de Bovier de goûter au fruit ; et la scène de comédie est obtenue par l'introduction du tiers. Remarquons en outre, que depuis l'affaire Thévenin, Bovier était demeuré pour Rousseau un « ennemi » (cf. lettre à M.L.D.M., 23 nov. 1770). « Bovier m'écrivait de Grenoble des lettres si inquiétantes qu'il fut clair qu'on cherchait à m'alarmer tout à fait » (*Œuvres*, t. XII, p. 226).

sombres, horribles » ; mais ce n'est que pour mieux se moquer à la fin de nous et de lui-même : tandis qu'il se « pavane dans cette idée », il entend soudain un bruit, « surpris et curieux, dit-il, je me lève, je perce à travers un fourré de broussailles du côté d'où venait le bruit, et, dans une combe, à vingt pas du lieu même où je croyais être parvenu le premier, j'aperçois une manufacture de bois ». Style alerte qui suit les mouvements du curieux et détache à la fin le mot de l'énigme. Cependant le mot de la fin serait encore plus en relief si Rousseau avait écrit : « j'aperçois dans une combe, à vingt pas du lieu même où je croyais être parvenu le premier, une manufacture de bois ». Et c'est justement ce qu'il avait écrit tout d'abord dans le manuscrit. S'il a préféré la seconde rédaction, c'est qu'il n'a pas voulu sacrifier à une pointe d'esprit l'harmonie d'une fin de phrase :

« De la musique avant toute chose...

« Fuis, du plus loin la pointe assassine... »,  
dira Verlaine.

Et, en effet, plutôt que de s'amuser à ces jeux, la pensée alanguie de Rousseau, avant de tomber dans l'engourdissement<sup>32</sup>, trouve sa véritable expression dans des phrases d'une musicalité suave :

L'esprit de vie s'éteint en moi par degrés<sup>33</sup>

u u u — | u u u — | u u — | 11

La fluidité du nombre impair, la chute successive du souffle et l'amortissement progressif des voyelles

(32) Cf. Lettres au comte Duprat, 3 fév. 1778 : « Vous rallumez, monsieur, un lumignon presque éteint ». (*Œuvres*, t. XII, p. 253).

(33) *Deuxième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 331.

donnent à ces syllabes l'expression intense de la fatigue.

Quelques lignes plus loin, c'est le ton de l'élégie qui domine :

Seul et délaissé	
—   u u u —	5
je sentais venir le froid des premières glaces	
u u —   u u u —   u u —   u —   u	12
et mon imagination tarissante	
u u u —   u u u —   u u —   u	11
ne peuplait plus la solitude	
u u u —   u u u —   u	8
d'êtres formés selon mon cœur.	
—   u u —   u u u —	8
Je me disais en soupirant :	
u u u —   u u u —	8
qu'ai-je fait ici-bas ?	
u u —   u u —	6
J'étais fait pour vivre	
u u —   u —   u	5
et je meurs sans avoir vécu <sup>34</sup> .	
u u —   u u —   u —	

L'impression rythmique est ici frappante : deux thèmes rythmiques u u u — | u u — |, dont le premier domine au début et l'autre à la fin.

Citons enfin cet harmonieux prélude de la *Septième Promenade* :

(34) Cf. *Confessions*, liv. V, *Œuvres*, t. VIII, p. 157 : « Je sentais la vie m'échapper sans l'avoir goûtée ». Cf. aussi : *Art de jouir* (composé vers 1762. Streckeisen-Moultou, p. 354) : un merveilleux couplet lyrique : « Solitude chérie, où je viens passer encore avec plaisir les restes d'une vie livrée aux souffrances... »

Le recueil de mes longs rêves est à peine commencé

u u — | u u u — | u u — | u u u — | 7+7  
 et déjà je sens qu'il touche à sa fin

u u — | u — | u — | u u — | 5+5

Quel balancement délicieux au premier vers, savamment modulé au second !

Ainsi, çà et là, trouve-t-on une teinte de mélancolie discrète : l'impression « douce et triste » du paysage automnal de la *Seconde Promenade*, les regrets de la fin de la *Septième* : « Je ne reverrai plus ces beaux paysages, ces forêts, ces lacs, ces bosquets, ces rochers, ces montagnes... », enfin les souvenirs « mêlés de douceur et de tristesse » qui prolongent et terminent la *Neuvième*.

C'est cette musique, c'est cette tonalité douce et triste, c'est cette mélancolie si différente de l'exaltation romantique<sup>35</sup> qui font le charme propre des *Réveries du Promeneur solitaire*.

(35) La mélancolie romantique existe aussi chez Rousseau : cf. *Art de jouir* (fragments composés vers 1762) : « j'étouffe dans l'univers, je voudrais m'élancer dans l'infini... un vide inexplicable, un certain élanement du cœur dans une autre jouissance dont je n'avais pas d'idée et dont pourtant je sentais le besoin » : toute cette exaltation s'évanouit dans l'atmosphère « attiédie » des *Réveries*.

## CHAPITRE IV

### LE SOUVENIR HEUREUX

Dans l'âme apaisée, alanguie du promeneur solitaire, une fleur s'épanouit doucement à l'aube déjà proche de l'autre vie ; c'est le souvenir des heures d'innocence et de bonheur.

Dans cette évocation du bonheur passé l'âme devient transparente à elle-même et retrouve sa joie native ; « joie et attendrissement »<sup>1</sup> c'est par ces deux termes que Rousseau définit cet état de grâce qui ne trouve sa véritable expression que dans la musique<sup>2</sup> : chaque fois qu'une évocation douce se fait jour, la phrase qu'elle inspire devient plus homogène, plus musicale et semble animée du rythme de la vie.

Ce genre d'évocation musicale qui fait le charme des *Rêveries* se trouve aussi dans les *Confessions* ; glanons-en quelques exemples : le souvenir de la nuit passée au bord du Rhône<sup>3</sup> :

(1) *Dixième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 400. Un passage des *Confessions* (liv. III, *Œuvres*, t. VIII, p. 86) indique une pointe de mélancolie mêlée à cette joie : « le souvenir de ces temps de bonheur et d'innocence revient souvent me ravir et m'attrister ». Cette pointe de mélancolie existe encore dans l'attendrissement des *Rêveries*, mais elle n'est que suggérée.

(2) Rousseau a maintes fois exprimé le caractère ineffable de cette joie : cf. *Confessions*, liv. I, *Œuvres*, t. VIII, p. 5, où il parle de vieilles chansons « qui, totalement oubliées depuis mon enfance, se retracent à mesure que je vieillis avec un charme que je ne puis exprimer ».

(3) *Confessions*, liv. IV, *Œuvres*, t. VIII, p. 119, 120.

La soirée était charmante,  
la rosée humectait l'herbe flétrie,  
point de vent; une nuit tranquille,  
l'air était frais sans être froid...

une promenade, près des Charmettes, avec Madame de Warens<sup>4</sup> :

Tout semblait conspirer au bonheur de cette journée.  
Il avait plu depuis peu  
point de poussière et des ruisseaux bien courants.  
Un petit vent frais agitait les feuilles,  
l'air était pur, l'horizon sans nuage,  
la sécurité régnait au ciel comme dans nos cœurs.

D'autres exemples que je ne fais qu'indiquer : les soirées passées avec Thérèse à la croisée<sup>5</sup>, la tendre évocation de la journée de Toune après la visite de Venture<sup>6</sup>. Parfois, comme dans ce dernier exemple, le souffle de l'éloquence vient enfler le rythme lyrique.

Dans les *Rêveries* le lyrisme se libère de l'éloquence et le souvenir se fixe sur les moments essentiels de la vie ; sans doute la nuit passée au bord du Rhône ou la délicieuse journée de Toune charment-elles toujours Jean-Jacques qui se plaît même à les conter à son compagnon de promenade<sup>7</sup>. Mais le souvenir privilégié, celui qui a l'enchantement du paradis perdu, c'est pour lui, vaguement, le sourire tendre et lointain d'un visage de femme et le mystérieux clapotis d'un lac.

(4) *Confessions*, liv. VI, *Œuvres*, t. VIII, p. 174-175.

(5) *Confessions*, liv. VIII, *Œuvres*, t. VIII, p. 251.

(6) *Confessions*, liv. VIII, *Œuvres*, t. VIII, p. 284.

(7) Cf. Bernardin de Saint-Pierre, p. 41, 94.

Les bords du lac de Genève, pleins de ses souvenirs d'enfance, et Vevey, le pays de Madame de Warens avaient été chantés dans la *Nouvelle Héloïse* : tout récemment encore, dans la période fébrile des *Dialogues*, il avait su trouver dans ce souvenir un instant de détente et de pur lyrisme : « O lac sur les bords duquel j'ai passé les douces heures de mon enfance »<sup>8</sup>. Mais un souvenir plus proche l'obsédait : pourquoi ne pas vivre dans une île, comme Robinson<sup>9</sup>, pourquoi ne pas lui avoir laissé finir ses jours dans l'île délicieuse de Saint Pierre, au milieu du lac de Biemme : et son imagination franchissant « dix années de ténèbres » vient se reposer avec joie dans ce dernier moment de bonheur : « de toutes les habitations où j'ai demeuré, aucune ne m'a rendu si véritablement heureux que l'île Saint Pierre ». Ainsi prend naissance, dans l'été de 1777 la *Cinquième Réverie*.

Le livre XII des *Confessions*, qu'il avait composé sur la fin de l'année 1769 à Monquin avait déjà relaté ce séjour à l'île Saint Pierre ; mais l'anxiété qui le tenait à Monquin ne lui avait pas permis de donner une place privilégiée à ce souvenir : ce moment de sa vie demeurait écrasé, dans la suite des faits entre la lapidation de Môtiers et l'arrêt d'expulsion qui avait mis fin si rapidement au bonheur. Huit ans plus tard le souvenir isolé, idéalisé, reparaît au cœur des *Réveries* comme le symbole de la béatitude.

Mais avant de comparer le passage des *Confessions*

(8) Lettre au prince de Beloselski, 27 mai 1775, *Œuvres*, t. XII, p. 250.

(9) Amiel, *Essais critiques*, remarque finement : « l'isolement et si l'on me permet ce néologisme, l'insularité, est sa meilleure protection. Rousseau, qui mettait le *Robinson* au-dessus de tous les autres livres, s'est toujours senti attiré par les îles ».



et la *Cinquième Promenade*, essayons, par la correspondance et par les renseignements extérieurs, de retrouver ce que fut réellement le séjour de Rousseau à l'île Saint-Pierre; demandons-nous quelles furent ses impressions immédiates pour mieux voir ensuite leur idéalisation.

Quittant Môtiers, où il avait été lapidé, Rousseau arrive à l'île Saint Pierre le 12 septembre 1765<sup>10</sup>, le voilà dans le territoire de Berne d'où il avait été chassé trois ans auparavant; quelles garanties a-t-il prises? Un de ses amis, Monsieur Sturler s'est adressé à « des chefs de l'état » et en a rapporté une réponse favorable; garantie assez mince en vérité et Rousseau s'en rend bien compte; seulement, comme toujours, il se persuade que son désir est une réalité et comme il aime cette île, il veut croire qu'on ne l'en chassera point. Le conflit de l'inquiétude et de la confiance se trahit dans la correspondance. Écrit-il à des amis qu'il veut rassurer sur son compte, il se plaît à opposer sa nouvelle situation à la tempête qu'il vient d'essuyer à Môtiers: « j'ai lieu de penser que leurs dispositions ne me sont pas contraires, dit-il à la Marquise de Verdelin, en parlant des Messieurs de Berne » — «... je commence à me regarder comme tout établi » — mais à côté de cela, dans cette même lettre, que de formules d'incertitude: « si j'obtiens enfin la tranquillité... si je reste ici... j'ignore encore si on me permettra d'habiter cette retraite »<sup>11</sup>. Le même jour, parlant encore des MM. de Berne, il écrit au libraire Guy: « Reste donc à voir si, après m'avoir chassé de leur pays, ils voudront bien me tolérer dans

(10) Lettre à Rey de cette date.

(11) Lettre du 1<sup>er</sup> octobre 1765, *Corr. gén.*, t. XIV, p. 169.

leur maison »<sup>12</sup>. Quinze jours après, il écrit à du Peyrou afin d'avoir de nouvelles assurances de la part de M. Sturler, « car enfin, dit-il, il serait désagréable d'avoir fait beaucoup de dépense pour m'accommoder ici et d'être obligé d'en partir au printemps ».

Ballotté entre l'incertitude et le besoin d'espérer, il s'était donc arrêté dans une demi confiance : il comptait passer au moins l'hiver dans l'île : le lendemain 16 octobre il recevait l'ordre d'expulsion. Sans commentaire, il annonce la nouvelle à du Peyrou : « on me chasse d'ici mon cher hôte », puis le 20 octobre il écrit au bailli de Nidau cette étonnante lettre dans laquelle il demande à être enfermé pour le reste de ses jours, pour satisfaire « l'ardent désir de repos » qui est en lui. Le 21 octobre, il reçoit l'ordre de quitter l'île dans les cinq jours. Le vendredi 25, il part, emportant en son cœur des regrets inassouvis<sup>13</sup>.

Avait-il pu, du moins, pendant son court séjour dans l'île, réaliser ce rêve de vie tranquille et calme qu'il portait en lui ? Sa correspondance semble attester un effort vers cet idéal plutôt qu'une réalisation. Elle nous montre Rousseau aux prises dans les débuts avec toutes les difficultés de l'aménagement ; il lui manque le nécessaire pour se raser ou pour écrire, et avec cela il reçoit des foules de lettres dont il est obligé de payer le port aux bateliers « dix fois plus cher que par la poste »<sup>14</sup> ; l'île n'est solitaire que le soir et toute la journée les visites importunes affluent<sup>15</sup>. « Je suis si

(12) *Ibidem*, t. XIV, p. 171.

(13) Cf. *Corr. gén.*, t. XIV, p. 204, 209 et P. Kohler, *Rousseau, les Bernois et l'île St-Pierre*.

(14) *Corr. gén.*, t. XIV, p. 155, 161.

(15) *Ibidem*, t. XIV, p. 177, cf. aussi les souvenirs recueillis par de Wagner, avec les dessins dont il les illustra ; l'un de ces dessins montre Rousseau échappant à des visiteurs par une trappe.

occupé de mon petit établissement, écrit-il à du Peyrou, que je ne puis songer à autre chose ni écrire à personne. Je dois cependant des multitudes de lettres »<sup>16</sup>. Thérèse et les bagages n'arrivent à l'île que le 29 septembre : il en avertit du Peyrou par un petit billet : « Mlle le Vasseur, vos envois et mon bagage me sont heureusement arrivés »<sup>17</sup>. Rousseau tente de s'évader, d'échapper à tous les tracassés<sup>18</sup> ; il fuit les visiteurs et il avertit ses amis qu'il n'enverra plus de lettres : « si je reste ici, je veux m'y livrer entièrement avec les bonnes gens à la vie champêtre et aux soins de la campagne ; j'écrirai donc peu, même à vous, Madame » : c'est à la Marquise de Verdelin qu'il parle ainsi<sup>19</sup> ? Pourtant il est obligé de rester en rapport avec du Peyrou pour l'impression des brochures qu'il a composées au sujet des affaires de Môtiers et de sa polémique avec le pasteur Montmollin : c'est d'abord la plaisante *Vision de Pierre de la Montagne* dont il corrige les épreuves<sup>20</sup> ; ce sont ensuite les *Seconde et troisième lettres* en réponse à la *Réfutation* de Montmollin ; du Peyrou n'ayant pas réussi à s'entendre à l'amiable avec Montmollin publie les lettres le 11 octobre<sup>21</sup>. Mais ici encore on sent fort bien que Rousseau fait effort pour se libérer de tous ces ennuis et qu'il en remet en quelque sorte la charge à du Peyrou. Ajoutons enfin qu'il travaille à son *Projet de*

(16) Lettre du 18 septembre. *Corr. gén.*, t. XIV, p. 162.

(17) *Ibidem*, t. XIV, p. 168.

(18) Cf. Lettre à du Peyrou, 15 sept. : « si je ne prends pas quelque résolution désespérée, je serai entièrement écrasé par les lettres et par les visites » (*Ibidem*, t. XIV, p. 154).

(19) Cf. lettre à du Peyrou, *Corr. gén.*, t. XIV, p. 170.

(20) *Ibidem*, t. XIV, p. 155.

(21) Cf. lettres de du Peyrou à Rousseau des 3 oct., 9 oct., 17 oct., *ibidem*, t. XIV, p. 173, 180, 200.

*Constitution pour la Corse*, et qu'il envisage la possibilité de répondre à l'invitation de M. Butta Foco et d'aller un jour dans cette île.

Résumons-nous : Rousseau est resté dans l'île du 12 septembre au 25 octobre, à peine un mois et demi. Si l'on tient compte de tous les tracas de l'installation et de l'angoisse des derniers jours, avec l'ultimatum final de cinq jours<sup>22</sup>, il ne reste qu'un court instant de bonheur ; encore est-il gâté par une foule d'ennuis que la correspondance étale à nos yeux. Les témoignages de satisfaction y sont rares<sup>23</sup>, on y sent plutôt l'espoir d'un bonheur tout proche mais qu'on attend : « je compte trouver cet hiver au milieu des vents et des glaces le calme et la paix dont j'ai si grand besoin »<sup>24</sup>.

Pourtant cet instant de bonheur, si court qu'il ait été, a existé : le grand homme laissa, en partant, aux habitants de l'île le souvenir d'un convive agréable, qui avait des gaîtés d'enfant, qui s'empressait comme un jeune écolier à montrer de chambre en chambre les dessins de plantes qu'il faisait, qui s'efforçait à table de redire les mots allemands qu'on prononçait autour de lui, qui aidait à cueillir les fruits, et le soir, prenant son luth, charmait la compagnie de quelques accords touchants<sup>25</sup>.

C'est ce bonheur qui s'idéalise dans les *Confessions* et plus encore dans la *Cinquième Réverie* : « Je

(22) Dans les *Confessions*, *Œuvres*, t. IX, p. 75, Rousseau réduit cet ultimatum à « vingt-quatre heures ».

(23) Relevons cependant celui-ci : « il ne manque que de la santé pour être parfaitement content dans cette île » (à du Peyrou, 6 oct. ; *Corr. gén.*, t. XIV, p. 179).

(24) *Ibidem*, t. XIV, p. 177.

(25) Cf. S. de Wagner, *l'île de Saint Pierre*.

compte ces deux mois pour le temps le plus heureux de ma vie »<sup>26</sup>. Comparons les deux récits.

Le récit des *Confessions* conserve encore beaucoup de détails, beaucoup de réflexions entourant le souvenir du bonheur. Il commence par une description géographique très poussée, qui va du détail à l'ensemble, s'intéresse à la variété des terrains, à la topographie de l'île, à tous les petits villages qui sont nichés sur le rivage occidental. Avant de nous conter sa journée, Rousseau explique d'abord les conditions de son bonheur : tranquillité matérielle ; et il indique, chiffres à l'appui, ses moyens de subsistance ; tranquillité morale : il laisse à ses écrits le soin de défendre sa mémoire et « il prend congé de son siècle ». Il s'attarde à expliquer comment il conçoit l'oisiveté, comment il conçoit la botanique ; et il mentionne l'arrivée de Thérèse. Alors seulement il nous conte les délices de sa journée, il le fait d'une manière plus charmante que forte, introduisant deux anecdotes, celle de la bonne femme qui pour toute prière disait ô, celle du premier médecin de Louis XIV qui ne connaissait que les plantes du jardin royal ; il se plaît à décrire de menus détails : sa façon de se coucher tout près des plantes pour les observer, le procédé qu'il emploie pour faire avancer le bateau avec une seule rame, l'inquiétude de son chien sur ce bateau ; il garde pour la fin les amusements champêtres, en disant sa joie d'avoir été surpris par un Bernois, Monsieur Kirchberger, tandis qu'il cueillait des pommes : « j'espérais, dit-il, que les Bernois, témoins de mes loisirs, ne songeraient plus à en troubler la tranquillité », et par cette insensible

(26) *Cinquième Promenade, Œuvres, t. IX, p. 360.*

transition, il s'apprête, après le récit du bonheur, à exprimer les craintes qui gâtaient ce bonheur.

Déjà, au cours du récit, on peut saisir comme un frisson d'inquiétude dans ce « tressaillement » de joie qu'il éprouve en s'éloignant vers le milieu du lac « hors de l'atteinte des méchants »— mais c'est surtout dans les lignes finales que la crainte est décrite : on y retrouve le désir d'être emprisonné, écho de la lettre au bailli de Nidau et l'on y trouve la formule qui caractérise le mieux l'état d'âme que la correspondance laissait entrevoir : « l'ardent désir de finir mes jours dans cette île était inséparable de la crainte d'être forcé d'en sortir... ce repos dont je jouissais avec passion n'était troublé que par l'inquiétude de le perdre ; mais cette inquiétude allait au point d'en altérer la douceur<sup>27</sup> ».

Dans la *Cinquième Promenade*, cette inquiétude disparaît presque complètement ; on retrouve seulement au début le désir d'emprisonnement, mais au lieu d'être présenté comme paradoxe, il s'exprime dans un élan lyrique : « j'y aurais passé deux ans, deux siècles et toute l'éternité sans m'y ennuyer un moment ». Et la description des jours heureux commence, préludée sur une note confiante : « l'espoir qu'on ne demanderait pas mieux que de me laisser dans ce séjour isolé... me donnait celui d'y finir mes jours plus tranquillement que je ne les avais passés, et l'idée que j'aurais le temps de m'y arranger tout à loisir fit que je commençai par n'y faire aucun arrangement ».

La description cette fois ne va plus du détail à l'ensemble ; elle cherche plutôt à dégager l'atmosphère, l'impression du paysage : sauvage, solitaire, « roman-

(27) *Confessions*, liv. XII, *Œuvres*, t. IX, p. 74.

tique »<sup>28</sup>, à cause des escarpements du Jura qui tombent brusquement à l'Ouest sur le lac — et en même temps agréable, « riant », à cause des conques moins boisées qui, çà et là sur les pentes plus douces, laissent voir leurs prairies, leurs vignes et leurs petits villages.

Pour décrire ce paysage, la phrase se fait pittoresque au possible : comme elle se fait riche en impressions auditives pour décrire les bruits qui traversent le silence, ce silence

que ne trouble aucun autre bruit	
u u —   u u —   u —	8
que le cri des aigles	
u u —   u —   u	5
le ramage entrecoupé de quelques oiseaux	
u u —   u u u —   u —   u u —	12
et le roulement des torrents	
u u —   u —   u u —	8
qui tombent de la montagne	
u —   u u u u —   u	7

La brièveté du cri de l'aigle, exprimé par le vers le plus court, la stridence de ce cri exprimé par les deux « i » de « bruit » et « cri », le fracas sourd des torrents, exprimé par les sonorités « ou », « on » et par le choc étouffé des « t », enfin la variété rythmique du dernier vers contrastant avec la régularité des autres, lesquels commencent tous par le même thème u u —, tout ceci est bien d'un homme qui connaît la valeur des sons et des rythmes<sup>29</sup>.

(28) Le mot « romantique » signifiait alors : tranquille et solitaire plutôt que farouche ou sauvage. Cf. article A. François, *Annales*, t. V, p. 221.

(29) Une première rédaction, sur le manuscrit, porte ceci :  
... que le cri des aigles, le chant des oiseaux...  
le rythme y était aussi pur, mais la nuance intermédiaire entre le cri discontinu et le roulement continu disparaissait.

Dans le récit de la journée, toutes les réflexions annexes qui avaient leur place dans les *Confessions* ont disparu ; certains détails se sont estompés. Qu'importe que M. Kirchberger, Bernois influent, l'ait vu cueillir des pommes, Jean-Jacques ne craint plus désormais d'être chassé de l'île ; il y est par l'imagination et l'imagination est au-dessus du pouvoir des hommes ; il n'accordera donc pas à cette visite, comme dans les *Confessions*, une attention spéciale : tout entier occupé à retrouver les joies successives de la journée, le moment venu de parler des travaux champêtres, il dira seulement : « souvent des Bernois qui me venaient voir m'ont trouvé juché sur de grands arbres ! »

Mais ce qu'il retrouve à l'état pur, c'est l'impression de l'eau, le charme de ses promenades sur le lac, la plénitude de la rêverie qu'il avait sans doute ressentie quelquefois là-bas à l'île Saint Pierre, mais qu'il sent bien mieux encore aujourd'hui en écrivant cette *Cinquième Promenade*<sup>30</sup>. Le tressaillement de joie, frère de l'inquiétude, qui venait troubler de ses éclats le récit des *Confessions*, disparaît ici dans la détente de l'être et dans la douce somnolence : il n'en reste plus qu'un timide reflet : « de temps à autre naissait quelque faible et courte réflexion sur l'instabilité des choses de ce monde... »

Ce que Rousseau retrouve d'une manière inoubliable, c'est le balancement des vagues envahissant peu à peu l'âme et se mêlant intimement au rythme vital du rêveur :

(30) L'idéalisation du souvenir se trahit dans une petite correction que porte le manuscrit : « tel est l'état où je me suis trouvé souvent à l'île St-Pierre », Rousseau avait d'abord écrit « quelquefois ».



1) là le bruit des vagues	
— v — v — v	5
2) et l'agitation de l'eau	
v v v v v— v —	8
3) fixant mes sens	
v — v —	4
4) et chassant de mon âme	
v v — v v — v	6
5) toute autre agitation	
v — v v v v—	7
6) la plongeaient dans une rêverie délicieuse	
v v — v v v — v— v v v— v	13
7) où la nuit me surprenait souvent	
v v — v v v — v —	9
8) sans que je m'en fusse aperçu	
v v v v — v v —	8

Un balancement binaire est donné<sup>31</sup> ; les mots se répondent deux par deux : le bruit et l'agitation — fixant et chassant ; fixant mes sens est ajouté dans le manuscrit, tout exprès pour obtenir ce balancement ; deux rythmes sont présentés successivement : v — | v — |, v v — | v v — | ; le cinquième vers est une reprise à l'envers, sur le mode impair, du second — le même mot « agitation » se retrouve dans les deux vers, et c'est à dessein puisque Rousseau avait d'abord écrit « mouvement » ; les thèmes rythmiques se mêlent ensuite, enrichis par un thème nouveau v v v — ; le balancement devient à la fois plus intime et plus large. Lisons la suite :

(31) Dans le paragraphe précédent, le sentiment naissant de ce balancement a fait introduire à Rousseau une forme de phrase avec « tantôt... tantôt... » qui n'était pas dans le premier jet du manuscrit.



étonnant « ir », « is », qui accompagne l'intuition du moi, et la retombée assoupie et monotone des sonorités nasales du dernier vers, dont la finale est sentie comme une muette. Les trois thèmes rythmiques du groupement précédent  $\upsilon - |$ ,  $\upsilon \upsilon - |$ ,  $\upsilon \upsilon \upsilon - |$  sont repris cette fois dès le début et combinés de manière à exprimer un renflement toujours croissant qui cette fois vient s'élargir et s'estomper dans la conscience somnolente du rêveur ; au balancement  $\upsilon \upsilon \upsilon - | \upsilon - |$  du quatrième vers succède la molle ondulation du cinquième.

Finissons cet admirable passage :

- |                                                    |                                                                                                           |    |
|----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1) De temps à autre                                |                                                                                                           |    |
|                                                    | $\upsilon -   \upsilon -   \upsilon  $                                                                    | 4  |
| 2) naissait quelque faible et courte réflexion     |                                                                                                           |    |
|                                                    | $\upsilon -   \upsilon \upsilon -   \upsilon -   \upsilon \upsilon \upsilon -  $                          | 12 |
| 3) sur l'instabilité des choses de ce monde        |                                                                                                           |    |
|                                                    | $\upsilon \upsilon \upsilon \upsilon \upsilon -   \upsilon -   \upsilon \upsilon \upsilon -   \upsilon  $ | 12 |
| 4) dont la surface des eaux m'offrait l'image      |                                                                                                           |    |
|                                                    | $\upsilon \upsilon \upsilon -   \upsilon \upsilon -   \upsilon -   \upsilon -   \upsilon  $               | 11 |
| 5) mais bientôt ces impressions légères            |                                                                                                           |    |
|                                                    | $\upsilon \upsilon -   \upsilon \upsilon \upsilon \upsilon -   \upsilon -   \upsilon  $                   | 10 |
| 6) s'effaçaient dans l'uniformité du mouvement     |                                                                                                           |    |
|                                                    | $\upsilon \upsilon -   \upsilon \upsilon \upsilon \upsilon \upsilon -   \upsilon \upsilon \upsilon -  $   |    |
|                                                    | [continu qui me berçait                                                                                   |    |
|                                                    | $\upsilon \upsilon -   \upsilon \upsilon \upsilon -  $                                                    | 20 |
| 7) et qui    sans aucun concours actif de mon âme  |                                                                                                           |    |
|                                                    | $\upsilon -   \upsilon \upsilon \upsilon \upsilon -   \upsilon -   \upsilon \upsilon -   \upsilon  $      | 12 |
| 8) ne laissait pas de m'attacher                   |                                                                                                           |    |
|                                                    | $\upsilon \upsilon \upsilon -   \upsilon \upsilon \upsilon -  $                                           | 8  |
| 9) au point qu'appelé par l'heure et par le signal |                                                                                                           |    |
|                                                    | $\upsilon -   \upsilon \upsilon -   \upsilon -   \upsilon \upsilon \upsilon \upsilon -  $                 |    |
|                                                    | [convenu                                                                                                  |    |
|                                                    | $\upsilon \upsilon -  $                                                                                   | 15 |
| 10) je ne pouvais m'arracher de là sans effort     |                                                                                                           |    |
|                                                    | $\upsilon \upsilon \upsilon -   \upsilon \upsilon -   \upsilon -   \upsilon \upsilon -  $                 | 12 |

Nous retrouvons ici ce même mouvement par vague qui caractérisait les deux systèmes précédents ; une première vague débutant comme toutes les précédentes par un rythme court  $\upsilon - | \upsilon -$  et s'épanouissant, comme plus haut, dans deux alexandrins ; puis la vague finale longuement épanouie, mais brisée aussitôt après : « et qui <sup>34</sup>, au point que », brisure admirable, car elle marque la fin de l'enchantement, le réveil pénible du dormeur.

Relisons maintenant tout le passage ; laissons-nous guider par le mouvement d'ensemble qui porte ces vagues successives dans une suite de rappels innombrables de rythmes et de sons. Dans l'âme de ce rêveur dont les pensées évanescentes ne sont plus qu'un reflet de conscience planant sur un lac agité, nous sentons que peu à peu le rythme des vagues s'est mêlé au rythme du cœur au point que dans sa claire somnolence il ne distingue plus le moi du non-moi. Jusque dans les incertitudes de la composition, nous retrouvons ce perpétuel va et vient de la perception poétique des choses, qui nous met en quelque sorte en elles ou les fait entrer en nous : « uniformité du sentiment qui me dominait », « uniformité du mouvement continu qui me berçait », telle est l'hésitation la plus typique que puisse présenter le manuscrit des *Rêveries*.

Cet état de somnolence est une sorte de nirvana ; Rousseau qui se sentait de l'affinité avec les orientaux les caractérise fort bien : « ils restent immobiles,

(34) A la page précédente, dans une première description du lac, une phrase, harmonieuse elle aussi, se termine par cette formule : et qui... ne laissait pas. Si l'on ajoute à cette remarque l'introduction du balancement : tantôt... tantôt, dont nous avons parlé plus haut, on peut saisir la préparation semi-consciente de l'éclosion lyrique de ce beau passage.

dit-il, et l'univers se promène devant eux »<sup>35</sup> — le véritable nirvana n'est pas une pure léthargie, il n'enferme point l'âme en elle-même, au contraire il dissout peu à peu toutes les cloisons qui l'emprisonnent, il fait évanouir toutes les fausses distinctions que l'intelligence et le besoin de l'action avaient établies, et, mêlant le rêve au réel, libère l'âme, lui rend sa béatitude première et l'identifie avec l'univers.

Comment se fait cette identification ? Elle apparaît chez Rousseau comme une dilatation du moi : « mon âme expansive cherche malgré que j'en aie, à étendre ses sentiments et son existence sur d'autres êtres »<sup>36</sup> — je ne puis haïr pense-t-il ailleurs, parce que la haine « resserre » l'existence, « et je voudrais plutôt l'étendre sur tout l'univers »<sup>37</sup>. Le symbole de cet « impérialisme vital », c'est l'effort de Pygmalion pour communiquer sa vie à la statue qu'il a créée, c'est encore ce cri étonnant lancé à la nature : « objets inanimés qui ne pouvez ni me parler ni m'entendre, quel charme secret me ramène sans cesse au milieu de vous ? Êtres insensibles et morts, ce charme n'est point en vous, il n'y saurait être ; il est dans mon propre cœur qui veut tout rapporter à lui »<sup>38</sup>.

Et cependant l'impérialisme du moi n'assurerait pas la conquête mystique de l'univers, si l'âme ne commençait par s'épurer elle-même, par se mettre en harmonie avec la nature<sup>39</sup> ; celui qui n'a pas dissipé

(35) *Pensées détachées*, manuscrit de Neuchâtel 7.842, fol. 139.

(36) *Septième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 377.

(37) *Sixième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 370.

(38) *Pensées détachées*, l'art de jouir. Steickeisen-Moultou. Inédits, p. 351.

(39) « Je ne médite, je ne rêve jamais plus délicieusement que quand je m'oublie moi-même. Je sens des extases, des ravissements inexprimables à me fondre pour ainsi dire dans le sys-

« les vapeurs de l'amour-propre » est comme un aveugle au milieu de la nature <sup>40</sup>; celui qui a perdu l'innocence ne comprend plus ses charmes <sup>41</sup>. Pour comprendre il faut sympathiser et c'est parce qu'il sympathise avec la campagne automnale que le promeneur solitaire la sent si profondément: « la campagne encore verte et riante, mais défeuillée en partie et déjà presque déserte, offrait partout l'image de la solitude et des approches de l'hiver. Il résultait de son aspect un mélange d'impression douce et triste, trop analogue à mon âge et à mon sort pour que je ne m'en fisse l'application. Je me voyais au déclin d'une vie innocente et infortunée, l'âme encore pleine de sentiments vivaces, et l'esprit encore orné de quelques fleurs, mais déjà flétries par la tristesse et desséchées par les ennuis » <sup>42</sup>: la sympathie réclame de la part de l'âme une certaine soumission, une sorte de perméabilité, en un mot un état de grâce, fort éloigné de l'impérialisme expansif.

Cette distinction ne fait que souligner le va et vient du réel au rêve, du moi au non-moi; elle finit par disparaître dans le sentiment mystique de la nature, tel qu'il existe chez Rousseau car le miracle de la sainteté s'y reproduit, dans une atmosphère moins éthérée: c'est au moment où l'on est le plus absorbé dans l'universel que l'on est le plus intensément soi-même.

A côté de cet état mystique, il y a dans la somnolence qu'aime Rousseau, le charme tout puissant de

tème des êtres, à m'identifier avec la nature entière ». (*Septième Promenade, Œuvres*, t. IX, p. 376). Une telle phrase peut servir de correctif à la théorie de M. Seillères.

(40) *Huitième Promenade, Œuvres*, t. IX, p. 389.

(41) *Confessions*, liv. I, *Œuvres*, t. VIII, p. 12.

(42) *Deuxième Promenade, Œuvres*, t. IX, p. 332.



puis, au cinquième vers la respiration amplifiée, stabilisée au sixième  $\text{v v v} - | \text{v v v} - |$ ; enfin, dans le rythme mineur et incertain du septième, toute la fragilité de ces délices internes <sup>45</sup>.

8) Je naissais dans cet instant à la vie	
$\text{v v} -   \text{v v v} -   \text{v v} -  $	10
9) et il me semblait que je remplissais	
$\text{v v v v} -   \text{v v v v} -  $	10
10) de ma légère existence	
$\text{v v v} -   \text{v v} -   \text{v}$	7
11) tous les objets que j'apercevais	
$\text{v v v} -   \text{v v v v} -  $	9

La respiration se maintient avec une certaine régularité, mais la présence des groupes impairs, « plus solubles dans l'air » comme dit Verlaine, traduit ici à merveille la fluidité de l'état d'âme. Cet état de somnolence est vraiment l'état poétique par excellence; c'est en lui que se saisissent les liens subtils, les correspondances secrètes de notre moi et de l'univers; c'est l'état d'âme privilégié des symbolistes. Comme le musicien dont parle Rousseau, le poète symboliste « ne représentera pas directement les choses, mais il excitera dans l'âme les mêmes sentiments qu'on éprouve en les voyant » <sup>46</sup>.

(45) Le manuscrit donne, comme premier jet : « il était presque déjà nuit » : c'était déjà le rythme du vers 6, et le crescendo était moins sensible.

(46) *Essai sur l'origine des langues*, ch. XVI, *Œuvres*, t. I, p. 403. Pour ne donner qu'un exemple des merveilles que les symbolistes ont pu tirer de l'état de somnolence, qu'on relise seulement l'après-midi d'un faune de Mallarmé ; on y retrouvera cette fusion du réel et du rêve, et cette naissance évanescence de la musique, que Debussy a si bien exprimée.



Etudions enfin, avec l'aide de Rousseau, la signification psychologique de cette recherche de la somnolence et de ce qu'il appelle « le sentiment de l'existence ».

Tout d'abord ce sentiment ne peut être perçu qu'en dehors de l'action et dans l'isolement; par une âme qui a oublié les passions, « l'amour-propre » et qui a retrouvé la paix et « l'amour de soi »<sup>47</sup>. L'action est comme un engrenage qui nous écrase entre le désir et le regret; la joie qu'elle peut procurer n'est qu'un « état fugitif » qui nous fait regretter quelque chose avant, ou désirer encore quelque chose après... « Tout est dans un flux continu sur la terre »<sup>48</sup>. Le temps impose à l'homme sa dure loi de l'irréversibilité qui rend l'action irréparable: « la fatalité des conséquences qu'entraîne chacun de nos actes, dira Amiel, m'arrête plus sûrement que le bras du Commandeur »<sup>49</sup>. En n'agissant pas, en ne désirant pas, en cultivant en un mot l'ataraxie, l'âme « sans avoir besoin de rappeler le passé ni d'enjamber sur l'avenir » trouve un état « où le temps ne soit rien pour elle »<sup>50</sup>.

Que reste-t-il à l'âme ? Il lui reste de « jouir du présent »<sup>51</sup>, de goûter, sans désir ni crainte, « le sen-

(47) *Cinquième Promenade, Deuxième Dialogue, Œuvres*, t. IX, p. 364, et *Œuvres*, t. IX, p. 208.

(48) *Cinquième Promenade* ; voir un ex. dans les *Confessions*, liv. V, « les désirs et les craintes me dévoreraient alternativement ». *Œuvres*, t. IX, p. 363 et *Œuvres*, t. VIII, p. 156.

(49) Amiel, *Journal intime*, éd. Bernard Bouvier, Paris, 1927, t. I, p. 23-24.

(50) L'état de calme décrit par Rousseau est exactement à l'opposé de l'état d'inquiétude que Pascal précise en s'inspirant de Montaigne : « Nous ne nous tenons jamais au temps présent ». (*Pensées*, éd. Brunschvicg, Section II, pensée 172).

(51) *Confessions*, liv. VI, *Œuvres*, t. VIII, p. 174.

timent de l'existence »<sup>52</sup>, oublier la « peine de penser », se laisser glisser doucement vers l'automatisme et la douce habitude, laisser les images « se tracer » d'elles-mêmes dans le cerveau, « comme dans le sommeil »<sup>53</sup>, écouter le rythme du cœur qui tinte légèrement aux oreilles: « la seule affection que j'éprouve alors, dit Rousseau, est la faible perception d'un bruit léger, égal et monotone. De quoi donc est-ce que je jouis: de moi »<sup>54</sup>; — sentir, par une sorte de cénesthésie<sup>55</sup> le flux de sa propre vie, et sentir par des sensations légères le mouvement uniforme de la vie environnante, puis par une sorte de nirvana que nous avons défini tout à l'heure, rendre à la durée intérieure l'homogénéité de ce temps impersonnel qui est celui de l'univers. La signification de cette tentative de retour à une vie momentanée, est une détente de la pensée.

Pourtant la rêverie de Rousseau n'est pas pure détente de la pensée; elle n'abandonne pas le privilège d'être consciente, d'unir dans la continuité de la vie intérieure l'instant qui succède à l'instant, de « rassembler » l'être, et de faire « que le présent dure toujours »; elle épure le sentiment de la vie en écartant « les impressions sensuelles et terrestres », elle tâche d'oublier le corporel, le réel, de s'élancer au-dessus de

(52) *Cinquième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 363.

(53) *Deuxième Dialogue*, *Œuvres*, t. IX, p. 224. Tous ces thèmes se retrouvent chez Proust, *Du côté de chez Swann*: « penser, sentir, choses si tristes » — recherche du « sentiment de l'existence comme il peut frémir au fond d'un animal » — recherche de « l'influence anesthésiante de l'habitude », pp. 11-15.

(54) Inédit. Transcrit des cartes à jouer de la Bibliothèque de Neuchâtel.

(55) Depuis le trouble nerveux qu'il avait eu aux Charmettes, Rousseau était prédisposé à la cénesthésie.

l'atmosphère terrestre pour « commercer d'avance avec les intelligences célestes »; elle a enfin, comme la musique le pouvoir de tenir l'âme disponible à elle-même, d'évoquer tous les souvenirs heureux <sup>56</sup>, d'en faire les symboles de la force de l'âme et du bonheur spirituel: sur les ailes de l'imagination, elle recrée un passé plus beau que le réel, elle « vivifie » d'images charmantes les objets des sensations passées: « je suis souvent plus au milieu d'eux et plus agréablement encore que quand j'y étais réellement » <sup>57</sup>. C'est dans le rêve, non dans l'action que Rousseau réalise pleinement son moi <sup>58</sup>. Comme Musset, il pourrait dire: « Un souvenir heureux est peut-être sur terre  
Plus vrai que le bonheur. »

Cette *Cinquième Promenade* est d'une étonnante richesse psychologique; elle nous a permis d'apprécier la mystique de Rousseau, mystique d'artiste, que gâte parfois l'orgueil de « se suffire à soi-même comme Dieu »; elle nous a permis de préciser sa notion de la durée intérieure: c'est une notion déjà très bergsonnienne, puisqu'elle met en relief la continuité

(56) Se souvenir de soi-même en oubliant tous ses maux. *Cinquième Promenade, Œuvres*, t. IX, p. 364.

(57) *Ibidem*, p. 365. Cf. aussi *Confessions*, liv. IV, *Œuvres*, t. VIII, p. 122 : « je ne sais parer que les objets imaginaires. Si je veux peindre le printemps, il faut que je sois en hiver ; si je veux décrire un beau paysage, il faut que je sois dans des murs ; et j'ai dit cent fois que si jamais j'étais mis à la Bastille, j'y ferais le tableau de la liberté ». « J'aurais pu y rêver agréablement », nous dit-il dans la *Cinquième Promenade*, et, comme on le voit, ce n'est pas une boutade.

(58) Cf. Proust, *Le temps retrouvé*, pp. 13-23 : « les vrais paradis sont les paradis qu'on a perdus... « à cause de l'impuissance que nous avons à nous réaliser dans la jouissance matérielle, dans l'action effective ».

des états de conscience <sup>59</sup> et pose le problème de l'homogénéité des instants: mais tandis que Bergson considère cette homogénéité comme la négation de la vie psychique, Rousseau la croit possible pour une âme qui a retrouvé le calme et se fond dans le rythme universel: tel est pour lui le bienfait de la rêverie.

(59) On saisira mieux l'affinité de pensée en comparant les expressions mêmes par lesquelles Rousseau et Bergson définissent cette continuité. Rousseau : « état où le présent dure toujours sans néanmoins marquer sa durée et sans aucune trace de succession » (*Cinquième Promenade, Œuvres*, t. IX, p. 363). Bergson : « la durée toute pure est la forme que prend la succession de nos états de conscience quand notre moi se laisse vivre, quand il s'abstient d'établir une séparation entre l'état présent et les états antérieurs ». — La définition est la même des deux côtés.



## CHAPITRE V

### LA VISION DERNIÈRE

Cherchant dans son passé les moments où son âme épanouie avait senti sa propre plénitude, le rêveur solitaire se laissait toujours ramener à deux instants auréolés de lumière : le court séjour à l'île Saint Pierre avant le tourbillon de ses malheurs, puis, dans un lointain plus reculé, avant le tourbillon de la gloire, le premier, le véritable paradis perdu, les Charmettes et la douce vie auprès de Madame de Warens.

Dans les dernières lignes qu'il a écrites avant sa mort, c'est cet instant lointain qui lui apparaît comme vision dernière. Sollicité par l'atmosphère du dimanche des Rameaux, par le son des cloches qui avait bercé, à Annecy, de son charme religieux ses premiers jours de tendresse <sup>1</sup>, il évoque, comme en rêve, avec les mots les plus simples, sa première rencontre avec celle qui allait devenir Maman : « Aujourd'hui, jour de Pâques fleuries, il y a précisément cinquante ans de ma première connaissance avec Madame de Warens » <sup>2</sup>. A l'effusion lyrique des *Confessions* <sup>3</sup> : « Que ne puis-je entourer d'un balustre d'or

(1) *Confessions*, liv. III, *Œuvres*, t. VIII, p. 75.

(2) Tout ce début est écrit dans le manuscrit d'une écriture légère et sans la moindre rature. Une seule correction dans les vingt lignes qui suivent : « m'inspirât des sentiments d'amour cachés » est remplacé par une formule plus analytique : « m'inspirât, avec la reconnaissance, des sentiments plus tendres que je ne distinguais pas ».

(3) *Confessions*, liv. II, *Œuvres*, t. VIII, p. 33.

cette heureuse place ! », au portrait enflammé d'amour, succède ici un lyrisme en demi-teinte, et la vision plus éthérée d'une femme « pleine d'esprit et de grâces ». A l'analyse minutieuse de cet amour « sans inquiétude » qui naît alors en lui, succède la simple notation de l'amour inconscient se glissant dans la reconnaissance. On peut par instant regretter la richesse du premier récit des *Confessions* et sentir dans cette dernière *Promenade* comme une fatigue de penser; pourtant on ne saurait être insensible au charme et à la douceur d'un souvenir aussi épuré.

L'évocation du souvenir, loin de se perdre dans le détail des faits, va tout de suite à l'essentiel et devient une véritable prise de conscience: « ce premier moment décida de moi pour toute ma vie »; elle traverse en hâte les mois d'absence, le séjour à Turin, car une seule chose compte: les instants de bonheur auprès de Maman: « Elle m'avait éloigné, tout me rappelait à elle; il y fallut revenir ». La pensée de Madame de Warens réalise ainsi l'unité intérieure de ces années de jeunesse.

Pourtant, comment oublier la déception finale de cette idylle, quand au retour de Montpellier, Jean-Jacques découvrit amèrement la présence bruyante du perruquier Wintzenried, quand il vit s'évanouir la douce intimité des Charmettes et chercha en vain à rattraper le bonheur !<sup>4</sup>. Plutôt se délivrer par un seul cri de cette pénible pensée: « Ah! si j'avais suffi à son cœur comme elle suffisait au mien! » puis, dans

(4) *Confessions*, liv. VI, *Œuvres*, t. VIII, p. 187. La correspondance indique d'ailleurs, par les lettres angoissées que Rousseau envoie de Montpellier, que la déception est antérieure à ce voyage (cf. introduction p. 8).

un recueillement pieux, recréer, dans sa plus grande idéalité, le bonheur passé.

Et Jean-Jacques de revivre ce bonheur sans marquer d'autre distinction dans le temps, d'autre précision dans les faits qu'un simple passage de la ville à la campagne, les Charmettes ne sont même pas nommées: « j'engageai Maman à vivre à la campagne. Une maison isolée, au penchant d'un vallon, fut notre asile ». On a pu opposer au récit des *Confessions* quelques tentatives de démentis: l'idylle des Charmettes n'existerait que dans l'imagination de Rousseau; les étés pendant lesquels Rousseau aurait goûté le bonheur, se seraient passés ailleurs, dans des maisons voisines; les Charmettes ne seraient que l'ermitage d'un solitaire studieux délaissé de son ancienne maîtresse et perdu dans d'innombrables lectures<sup>5</sup>? Quelle que soit la valeur de ces démentis, ils n'ont aucune prise sur cette page des *Rêveries*: dédaigneuse des faits, dédaigneuse de tout ce qui n'est pas essentiel pour l'âme, elle semble déjà écrite sous le signe de l'éternité.

Qu'importent les dates? N'avait-il pas deviné dans un rêve prophétique, au son des cloches d'Annecy, le bonheur des Charmettes?<sup>6</sup> Qu'importent les visites qui devenaient le « tourment de son habitation »?<sup>7</sup> Qu'importent les voyages mystérieux de Maman et

(5) Cf. la poésie *le verger des Charmettes*, *Œuvres*, t. VI, p. 1, et article de Masson, *Annales Rousseau*, t. IX, p. 41. Une des pièces sur lesquelles s'appuie cette argumentation est le bail de location des Charmettes qui est daté 1738 et non 1736. Mais la critique semble maintenant donner raison à Rousseau en admettant la possibilité d'une location sans bail (cf. A. Schinz, *Revue Hist. litt.*, 1928).

(6) *Confessions*, liv. III et VI, *Œuvres*, t. VIII, p. 75 et p. 175.

(7) *Ibidem*, liv. V, *Œuvres*, t. VIII, p. 153.



les voyages non moins étranges qu'elle faisait faire à Jean-Jacques ? De tout cela il ne reste rien dans le bonheur éthéré de cette dixième promenade. Pour une âme qui va comparaître devant Dieu, une seule chose compte, c'est de retrouver les instants où sentant elle-même son essence et sa nature, elle a pris « la forme qui lui convenait davantage et qu'elle a gardée toujours »<sup>8</sup>.

Si dans cette rêverie suprême, Jean-Jacques n'évoque point Mademoiselle de Graffenried ou Madame d'Houdetot c'est que ni « le frémissement de la jeunesse »<sup>9</sup> ni la « fièvre ardente » de la passion<sup>10</sup> ne lui avaient permis d'être lui-même pleinement. Près de Madame de Warens, au contraire, il avait goûté cette « possession mutuelle qui tenait à tout ce par quoi l'on est soi »<sup>11</sup>, le bonheur calme de se donner tout en restant soi-même. Malade, sentant la vie lui échapper, il avait dit un jour à celle qu'il appelait Maman : « vous êtes dépositaire de tout mon être », c'est dans cet instant de rémission qu'il avait vécu le plus près des réalités spirituelles : « il n'y a pas de jour où je ne me rappelle avec joie et attendrissement cet unique et court temps de ma vie où je fus moi pleinement, sans mélange et sans obstacle et où je puis véritablement dire avoir vécu »<sup>12</sup>.

(8) *Dixième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 400.

(9) *Confessions*, liv. IV : « l'effet de l'électricité... », *Œuvres*, t. VIII, p. 96.

(10) *Ibidem*, t. IX, *Œuvres*, t. VIII, p. 319.

(11) *Ibidem*, t. V, *Œuvres*, t. VIII, p. 158.

(12) *Dixième Promenade*, *Œuvres*, t. IX, p. 400 : le manuscrit montre l'effort de Rousseau pour exprimer pleinement sa pensée : « joie et attendrissement » y sont préférés à « contentement » et la formule « où je fus moi pleinement » a été ajoutée après coup pour préparer la formule finale. — Relevons un peu plus loin

Que restait-il à dire après cela : les déceptions, l'éloignement, l'oubli, la déchéance, la détresse de Maman et le remords de ne pas l'avoir secourue jusqu'à sa dernière minute. Fallait-il renouveler le cri des *Confessions*: « Ah! il fallait tout quitter pour la suivre, m'attacher à elle jusqu'à sa dernière heure et partager son sort quel qu'il fût »<sup>13</sup>. Jean-Jacques n'en a pas le courage, un instant il hésite, il écrit: « Je résolu d'employer mes loisirs à me mettre en état, s'il était possible, de rendre un jour à la meilleure des femmes, dans sa détresse, l'assistance que j'en avais reçue dans la mienne ». Puis, bannissant de son esprit l'image de cette détresse, il ne garde de cette phrase que ces simples mots: « rendre un jour à la meilleure des femmes l'assistance que j'en avais reçue ». Le remords se calme ainsi dans le refuge de la bonne intention: non, Jean-Jacques n'eut jamais le cœur d'un ingrat! Et la rêverie inachevée s'exhale comme un soupir, portant à Dieu les prémices de l'âme de ce rêveur avec le message de cette bonne pensée.

Depuis longtemps déjà, Jean-Jacques avait uni dans une seule pensée le souvenir de Maman et l'espérance de l'au-delà: « si je ne croyais pas la revoir dans l'autre vie, avait-il dit, ma faible imagination se refuserait à l'idée du bonheur parfait que je m'y promets »<sup>14</sup>.

un premier jet qui nous livre avec force la pensée de Rousseau : au lieu d'écrire : « un bonheur pur et plein qui couvre de son charme tout ce que mon sort présent a d'affreux », il avait écrit seulement : « un bonheur qui dure encore ». Le souvenir du bonheur est pour Rousseau aussi réel que le bonheur lui-même.

(13) *Confessions*, liv. VIII, *Œuvres*, t. VIII, p. 279.

(14) Lettre à Mme de Créqui, 21 juillet 1764, *Œuvres*, t. XI, p. 149-150.



## CONCLUSION

Sans jamais séparer le sentiment de son expression, l'idée de sa forme, nous avons tenté de retrouver à travers les thèmes, les rythmes et les hésitations du manuscrit, ce que nous avons appelé les tonalités de l'âme de Jean-Jacques.

L'exaltation inquiète des *Dialogues* n'est pas encore éteinte; la pensée du complot continue à exciter dans son âme ses vieilles images terribles à travers lesquelles il grossit la « barbarie » de ses persécuteurs; elle se crée une philosophie, la philosophie de l'amour-propre opposé à l'amour de soi; elle se crée le thème lyrique d'une solitude altière et dédaigneuse du genre humain; elle se traduit par une éloquence qui, tout naturellement, énumère et oppose; elle se traduit dans le manuscrit par des redites nerveuses de mêmes formules obsédantes, des amplifications, des reprises et des précisions, toutes les fois que le mal du doute reprend son acuité <sup>1</sup>.

Cependant le thème de la providence, le thème de

(1) Cf. le passage de la *Sixième Réverie* où Rousseau ne peut pas s'empêcher de citer des noms, *Œuvres*, t. IX, p. 369, manuscrit 7.882, p. 112. Cf. encore ce renforcement typique d'expression dans un passage de la *Huitième Réverie* : première rédaction : « et les déchirements qu'on me fit éprouver » ; deuxième rédaction : « et dans les ténèbres horribles où je me trouvai plongé » ; troisième rédaction : « et dans les ténèbres horribles où on n'a cessé de me tenir plongé », *Œuvres*, t. IX, p. 384, manuscrit 7.883, p. 7.

la solitude mystique qui prépare à l'autre vie, le thème de l'amour des hommes rendent à l'âme sa douceur; le lyrisme s'introduit dans l'éloquence; la pensée se détend et se laisse bercer dans les balancements binaires et ternaires de la prière.

Alors, si l'on met à part les instants où Jean-Jacques évoque ses remords avec une arrière-pensée d'apologie, si l'on met à part cette prise de conscience passionnée où Jean-Jacques réalise l'unité de sa vie en retraçant la naissance de ses croyances, si l'on met à part les analyses subtiles et les petites anecdotes finement contées, il reste ce qui fait le charme des *Rêveries*: une pensée alanguie, fatiguée, teintée d'une mélancolie douce et triste, un lyrisme en demi-teinte, qui ne resplendit pas d'images et ignore l'éloquence, mais qui traduit par le retour régulier des rythmes et la calme respiration de la phrase, la musique endormie dans l'inconscient. Et le souvenir des moments où l'âme fut heureuse reparait dépouillé de tout ce qui n'était pas essentiel pour elle et lui fait un nouveau bonheur auréolé d'éternité. Et la phrase exhalée comme un souffle s'écrit avec l'aisance des choses que l'on rêve, portant seulement quelques fines retouches, témoignant çà et là que l'artiste est conscient de son art <sup>2</sup>.

Et nous ne saurions mieux définir cet art qu'en citant les propres termes d'Albert Bazaillas: « au même titre que la musique dont il nous rappelle presque tou-

(2) Passage du manuscrit attestant la facilité de composition : *Huitième Réverie* : dès lors j'ai retrouvé la paix. — *Neuvième réverie* : l'histoire des oubliés — le début de la *Dixième Promenade*. *Œuvres*, t. IX, p. 387, 394, 399 et manuscrit 7.883. p. 12, 21, 25. Corrections de la copie autographe attestant un art conscient : la rêverie sur le lac de Bienne, *Œuvres*, t. IX, p. 362 et manuscrit 7.882, p. 100.

jours les procédés, il est un art de l'inconscient... Ce qu'un tel art nous révèle de capricieux et de fantasque, son exaltation, son délire, son ivresse, cette superposition continuelle de la rêverie au réel ne sont que les procédés de la vie inconsciente, quand, saisie au delà du tournant où elle s'infléchit vers la pensée, elle présente encore la forme d'une puissance élémentaire qui nous renouvelle et nous enchante »<sup>3</sup>.

Après avoir senti le caractère musical des *Réveries*, après en avoir noté les tonalités si variées, nous avons essayé, chemin faisant, d'en trouver les lois de composition. Sans doute la pensée n'est-elle pas ordonnée selon un plan volontairement préparé; Rousseau nous en avertit dans la *Première Promenade*; mais il existe une sorte d'alternance, mouvement propre de l'âme qui recherche son équilibre et sa plénitude, et c'est ce rythme de pensée que nous trouvons dans les *Réveries*.

La *Huitième Promenade* retrace l'évolution d'une âme qui passe de l'angoisse au calme; sa composition est claire, simple; au contraire, la *Sixième* est d'une étonnante complexité; elle commence par une subtile analyse psychologique, glisse dans l'inquiétude, se perd dans un rêve d'amour des hommes et retombe finalement dans le thème adverse de la solitude méprisante, soutien du renoncement au monde consenti par Jean-Jacques.

Le plus souvent apparaît l'alternance de la méditation et de la rêverie, de la pensée progressive et de la pause lyrique. L'effort de renoncement au monde éclate dans le mouvement lyrique qui ouvre la *Première Promenade*: « me voici donc seul sur la

(3) Bazaillas, *Inconscient et musique*, p. 257.

terre... », puis, quand la méditation a confirmé l'âme dans son attitude, un écho lyrique reprend ce premier mouvement sur un ton plus doux : « Tout est fini pour moi sur la terre. » C'est dans ces moments que l'âme apparaît transparente. La discussion très serrée sur le mensonge, est coupée çà et là dans la *Quatrième Promenade*, par des moments de détente; et le dur sophisme qui nie le remords au début de la *Neuvième* laisse place bien vite au cri spontané du cœur. Enfin la douce rêverie sur le lac de Biemme s'achève en méditation, tandis que les réflexions sur la botanique préparent un cri d'amour pour la fleur.

Mais l'alternance la plus caractéristique est celle de l'inquiétude au calme, de la tristesse à la joie : après la douce évocation de la campagne automnale et des délices internes d'une conscience évanouie et renaissante, la *Deuxième Promenade* s'assombrit à la pensée du complot, pour se reposer enfin dans le sentiment tout puissant de la Providence et la claire espérance de l'au-delà. Le drame lyrique qui se joue à la fin de la *Troisième Promenade* se déroule en trois actes; la confiance, la lutte contre le doute, puis de nouveau la confiance, affermie cette fois par sa victoire. Après la pénible réflexion sur le mensonge, l'afflux de souvenirs de jeunesse, lointains et flatteurs, vient redonner à la *Quatrième Promenade* ce rythme de la respiration qui est nécessaire à la vie; — dans la *Neuvième*, le thème de la tendresse humaine rend à l'âme l'harmonie et la joie qu'un remords inavoué venaient de lui arracher, et dans les derniers mots de la dernière promenade, la pensée hésitante de Jean-Jacques, attirée un instant par la tristesse du remords, trouve un refuge dans le souvenir consolant d'une bonne intention.

C'est là une sorte d'alternance du mode majeur et du mode mineur, guidée par un vague désir de finir en majeur; ainsi trouve-t-on parfois dans le recueil de romances un air mineur suivi d'un air majeur, que Rousseau recommande de chanter alternativement; ainsi la joie légère d'une romance est-elle teinte çà et là de touches mineures, discrètes et naïves, et qui disparaissent le plus souvent dans la plénitude du dernier accord; ainsi la phrase de Rousseau aime-t-elle à passer de la certitude des rythmes pairs à la fluide et « soluble » incertitude des rythmes impairs.

Et cette alternance n'est autre que le mouvement de la respiration, le mouvement d'effort et de détente, le rythme même de la vie. Doué d'un caractère qui ne fait qu'amplifier et accélérer ce rythme, Jean-Jacques lui obéit et cherche à l'orienter. Toutes ces alternances que nous avons essayé de définir, nous les retrouvons dans sa vie: sa promenade quotidienne symbolise le besoin d'évasion qui est en lui, le passage du réel au rêve; l'application avec laquelle il fait son herbier, copie sa musique ou note ses impressions symbolise le passage du rêve à la méditation, le besoin de maîtriser une imagination inassouvie. Et nous retrouvons cette alternance jusque dans sa vision mystique de la nature quand son moi absorbé un instant par les choses s'exalte ensuite et ne sent plus dans l'univers que sa propre existence. Et nous la retrouvons enfin dans sa double attitude religieuse: tantôt petit enfant qui s'en remet aux soins de la Providence, tantôt mortel orgueilleux qui « se suffit à lui-même comme Dieu ».

Faut-il dire comme on l'a fait qu'il y a en lui un tissu de contradictions? Mais ce mot a-t-il un sens dans le rythme de notre vie? N'avons-nous pas vu



comment l'intuition mystique exalte le moi en l'humiliant ? Et la contradiction explique-t-elle quelque chose ? Dans les passages successifs de la tristesse à la joie, du remords à l'intention pure, de la rêverie à la méditation, il faut voir le signe d'une âme inquiète, qui poursuit toujours l'état qu'elle n'a point, qui décrit le bonheur dans le malheur et recherche, en se créant dans une œuvre, la plénitude, l'unité, la réalisation mystique du moi. Il n'y a point d'œuvre d'art qui, à mesure qu'elle est créée, ne recrée l'âme et ne lui rende son harmonie première <sup>4</sup>.

Il faut toujours en revenir, comme le faisait Albert Bazaillas, aux comparaisons avec la musique. A travers les tonalités variées des *Réveries*, comme en une suite de symphonies, c'est l'âme entière de Rousseau qui apparaît, résumée à l'appel magique de la mort. Tout le mouvement des *Réveries* semble graviter autour des souvenirs lumineux de la *Cinquième* et de la *Dixième Promenade*, comme si l'âme, après avoir chassé l'inquiétude terrestre, après avoir pris conscience des moments où la vie mortelle ne l'avait point étouffée, ne voulait plus emporter dans la béatitude éternelle que le souvenir d'un beau jour.

(4) Cf. à titre d'exemples : le passage du doute à la foi, dans les « *Novissima Verba* » de Lamartine ; l'alternance régulière du majeur et du mineur berçant le thème de l'adoration du Vendredi Saint, dans *Parsifal*.

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
SUR QUELQUES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE  
DE NEUCHÂTEL

---

I. — LE TEXTE  
DES “*REVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE*”

Retraçant la vie de Jean-Jacques à Ermenonville, Stanislas de Girardin écrit dans ses *Mémoires*<sup>1</sup> : « Jean-Jacques pendant ses longues courses dans les bois écrivait sur des cartes détachées les pensées qui venaient à s'emparer de son imagination. Les cartes furent réunies après sa mort et mon père en a fait l'ouvrage intitulé : *Les Réveries du promeneur solitaire* ». Les *Réveries* ont paru pour la première fois à Genève en 1782 par les soins du Neuchâtelois du Peyrou. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les manuscrits qui ont servi de base à cette édition pour réduire à sa juste expression le rôle du marquis de Girardin.

Ces manuscrits sont de deux sortes :

1° N° 7882 : copie autographe des sept premières *Réveries*,

2° N° 7883 : brouillon des trois dernières *Réveries*.

(1) Stanislas de Girardin, *Mémoires*, t. I, p. 22.

Nous nous proposons ici de compléter les indications données par M. Monglond, à la fin de son étude sur *les deux dernières années de Rousseau*<sup>2</sup>.

En ce qui concerne la copie autographe des sept premières *Réveries*, nous relevons d'abord quelques renseignements sur les noms propres; le premier éditeur ayant négligé, par prudence, de les écrire, les éditeurs postérieurs ont fait des conjectures qui se révèlent fausses: dans la *Quatrième Promenade* il ne s'agit pas de l'abbé Royou, mais de l'abbé Rozier; c'est donc un ancien ami que Rousseau soupçonne<sup>3</sup>; dans la *Deuxième Promenade*, il ne s'agit pas du secrétaire de Monsieur de Saint-Fargeau, mais du secrétaire de Monsieur « Lenoir, lieutenant général de police » : les offres de services de ce haut personnage ne pouvaient qu'inquiéter Rousseau.

Mais le plus important à noter est la question de texte que soulève cette copie autographe au sujet de la *Sixième Promenade*. Nous ne reviendrons pas sur l'interprétation que nous avons essayé de donner aux diverses ratures de la page manuscrite<sup>4</sup>. Nous redonnerons simplement le texte que Rousseau avait écrit tout d'abord, qui semble ne pas être raturé de sa main, et qui, par conséquent, mérite d'être signalé à côté du texte traditionnel.

« Les mêmes gens que j'ai vus successivement dans ces deux générations si différentes se sont pour ainsi dire assimilés successivement à l'une et à l'autre. C'est

(2) Monglond, *Vies préromantiques*, Paris, 1925.

(3) Le manuscrit de cette *Promenade* nous donne aussi le nom des compagnons qui avaient réussi à entraîner Rousseau dans ce « pic-nic » qu'il évoque incidemment. Il s'agit de MM. Foulquier et Benoir.

(4) Cf. ci-dessus, p. 36 à 40.

ainsi que le Comte des Charmettes, pour qui j'eus une si tendre estime et qui m'aimait si sincèrement, a fait ses parents évêques en devenant l'un des ouvriers des manœuvres choiseuliennes; c'est ainsi que le bon abbé Palais, jadis mon obligé et mon ami, brave et honnête garçon dans sa jeunesse s'est... (mot illisible) en France, en devenant traître et faux à mon égard, comme tous les autres; et par cela seul que les temps sont changés les hommes ont changé comme eux »<sup>5</sup>.

La phrase: « et par cela seul que les temps sont changés » se raccorde moins bien, semble-t-il, avec ce texte qu'avec la fin du passage écrit en marge dans le manuscrit et raturé de la main de Rousseau; le texte traditionnel garde les derniers mots de ce passage : « de vrais et francs qu'ils étaient d'abord, devenus ce qu'ils sont, ils ont fait comme tous les autres ». Cependant ces quelques mots ne sont pas indispensables puisqu'ils ne font qu'exprimer ce qui est suffisamment suggéré par les exemples précédents. En tout cas, le texte que nous indiquons a bien été écrit dans un premier mouvement; en effet, l'addition marginale faite à partir des mots « à mon égard » empiète sur la place du paragraphe suivant, mais s'inscrit dans une marge normale à côté du texte que nous avons donné; ce texte présente donc une unité et livre la pensée sous sa première forme, la vraie forme peut-être, si notre interprétation des ratures est exacte.

Il nous reste à donner quelques indications sur le brouillon des trois dernières *Réveries*; il est écrit très fin, et très difficile à lire; le texte donné par le premier éditeur a été soigneusement établi; même dans

(5) Manuscrit 7.882, p. 112.

les passages délicats, il paraît impossible d'en proposer un autre; on peut seulement parfois avoir quelques doutes. Voici les passages où l'on relève des particularités ou des incertitudes:

Le deuxième paragraphe de la *Huitième Promenade* ayant été repris et amplifié, quatre phrases ou fragment de phrase restaient en suspens entre la première et la deuxième rédaction: 1° « Ce n'est qu'en rentrant au dedans de soi et en retrouvant son âme dans l'ordre qu'on peut puiser des jouissances vraiment sûres et goûter un bonheur continu » ; 2° « C'est à ce retour sur nous-mêmes que nous force » ; 3° « Mon âme offusquée, obstinée par mes organes... » jusqu'à « enveloppe » ; 4° (suite de 2°) « l'adversité »... jusqu'à « cœur ». La première phrase étant raturée, l'éditeur ne l'a pas imprimée; mais alors l'expression « ce retour » ne désignait plus rien de précis: l'éditeur a donc terminé le développement par la phrase: « mon âme offusquée »... et ensuite comme conclusion à tout le paragraphe, il a placé l'autre phrase: « C'est à ce retour sur nous-mêmes que nous force l'adversité... », et de cette manière l'expression « ce retour » n'est plus qu'un résumé de l'idée générale contenue dans le paragraphe<sup>6</sup>. Malgré cette légère nuance, l'ordre adopté pour le texte paraît tout à fait légitime.

Un peu plus loin, séparée de l'ensemble par un trait, se trouve la phrase obsédante qui termine l'*Histoire du précédent écrit*: « Quelque triste que soit le sort de mes derniers jours, et quoi que puissent faire les hommes, après avoir fait, moi, ce que j'ai dû, ils ne

(6) *Œuvres*, t. IX, p. 383 ; manuscrit 7.883, p. 6.

m'empêcheront pas de vivre et mourir en paix »<sup>7</sup>. Rousseau ne pouvait pas s'empêcher d'écrire cette phrase, mais il ne voulait pas l'utiliser sur-le-champ; l'éditeur, avec raison, ne l'a pas imprimée.

La *Neuvième Promenade* est écrite de façon plus serrée encore non plus seulement sur le recto, mais aussi sur le verso des feuillets. Rousseau s'étant laissé aller par mégarde à ne pas utiliser le verso dans les lignes finales, se reprend vite et recopie sur le verso, en la corrigeant, la phrase qu'il avait commencé à écrire sur le recto de la feuille suivante<sup>8</sup>.

Si l'éditeur a mis une petite séparation après le premier paragraphe, c'est parce que Rousseau à cet endroit passe à la page suivante au haut de laquelle il remet le chiffre 9. Sachons gré à l'éditeur de cette probité, mais regrettons toutefois qu'il ait omis dans cette même *Promenade*, trois membres de phrases qui pourtant n'étaient pas raturées: 1° après: « je le ferai encore avec bien moins de doute aussi... » ; 2° après : « Si je pouvais voir encore dans quelques yeux la joie et le contentement d'être avec moi », où l'on distingue ces mots « dont je serai cause » ; 3° après : « Un souvenir assez vif, mêlé toujours de douceur et tristesse, comme toutes les émotions qui pénètrent quelquefois jusqu'à mon cœur », où l'on distingue ces mots: « et qu'une (mot illisible) finit toujours en les repoussant » ; cette fin de phrase est nécessaire pour compléter le sens et balancer le rythme; j'ai en vain cherché à la lire intégralement<sup>9</sup>.

Enfin à la *Dixième Promenade*, une seule remar-

(7) *Manuscrit* 7.883, p. 9.

(8) *Ibidem*, p. 24.

(9) *Œuvres*, t. IX, p. 392 à 394 ; *Manuscrit* 7.883, pp. 18 à 20.

que: l'éditeur a écrit « facile et sans résistance »; on lit dans le manuscrit « faible »<sup>10</sup>.

Quoi qu'il en soit, ce ne sont là que des questions de détail et l'édition que nous devons au Marquis de Girardin et à du Peyrou est très correcte dans l'ensemble. Mais le Marquis de Girardin n'a été qu'un éditeur habile et consciencieux. Quand il écrit à Du Peyrou (10 juin 1780): « j'employais moi-même le travail le plus pénible à mettre en ordre les dernières promenades du rêveur solitaire, à quoi j'étais souvent obligé d'employer le microscope », nous le croyons sans peine; mais quand Stanislas de Girardin affirme que son père a fait les *Réveries* à l'aide de cartes détachées où Rousseau écrivait ses pensées, il est impossible de le croire; l'œuvre est tout entière constituée dans les manuscrits.

## II. — NOTES SUR LE MANUSCRIT DES TROIS DERNIÈRES PROMENADES ET SUR LES CARTES A JOUER

Le *Manuscrit 7883* de la bibliothèque de Neuchâtel ne contient pas seulement le brouillon des trois dernières *Promenades*; c'est un petit carnet qui a été commencé par les deux bouts; voici, rapidement, son contenu:

1° A partir du début: sur le verso de la couverture on trouve une adresse: « Madame la Duchesse d'Olonne, Rue des Lions St Paul »; puis des pages du premier dialogue écrites avec un crayon épointé:

(10) *Œuvres*, t. IX, p. 400 ; *Manuscrit 7.883*, p. 24.

depuis « l'état céleste auquel ils aspirent » jusqu'à « peut-être n'est-on pas dans ces contrées plus vertueux »<sup>11</sup>, — ensuite le passage sur les initiés, depuis « Ce qui donne un grand prix à ce signe » jusqu'à... « J'en reconnais un du moins dans l'auteur d'Emile et d'Héloïse »; enfin le passage sur la musique: « il ne sait pas la musique. Voilà encore une de ces découvertes auxquelles je ne me serai pas attendu »<sup>12</sup>, le tout représentant, avec quelques variantes et dans un ordre un peu différent les pages 3 à 7 du *Premier Dialogue*. Vient ensuite le brouillon d'une lettre publiée dans la *Correspondance générale*, tome XX, page 328, avec la date 1777, qui, à vrai dire, vu la place de la lettre dans ce carnet, ne s'impose pas plus que 1775 ou 1776. Après quoi l'on trouve le brouillon des trois dernières *Promenades* que nous avons déjà examiné.

2° A partir de la fin: à la première page et en haut des pages 4, 6, 8, on trouve des noms de graines numérotées. A partir de la page 2, le début du *Premier Dialogue*: « Faste ou force qu'importe »<sup>13</sup>... avec tout le passage sur les « premiers mouvements de la nature ». Ici encore, comme pour les autres passages du *Premier Dialogue* que nous avons cités, ce n'est pas le texte définitif que nous avons, mais seulement une ébauche. Voici, par exemple, comment y est expliquée la force de l'âme: « les habitants du monde idéal ont tous des âmes fortes, ou plutôt des âmes saines dont la force sans passer peut-être celle des âmes communes produit pourtant beaucoup plus d'effet parce

(11) *Œuvres*, t. IX, p. 108.

(12) *Œuvres*, t. IX, p. 110-111.

(13) Première page du *Premier Dialogue*, *Œuvres*, t. IX, p. 106.



qu'elle agit toute sur la même ligne, qu'il ne s'en perd rien dans des déviations obliques et qu'elle frappe toujours toute au même point ». Dans la rédaction définitive la pensée se précisera par l'image de la boule qui heurte un obstacle... l'âme faible « se détourne au choc d'un obstacle comme une boule prend l'angle de réflexion; au lieu que celle qui suit plus vigoureusement sa course ne se détourne point, mais comme un boulet de canon, force un obstacle ou s'amortit et tombe à sa rencontre »<sup>14</sup>. Enfin on trouve le brouillon très raturé de *l'Histoire du précédent écrit*, avec les hésitations nerveuses de la formule finale, que nous avons déjà étudiées.

Voici enfin quelques indications complémentaires sur les cartes à jouer que l'on trouve à la Bibliothèque de Neuchâtel au dossier 7872. Ces cartes, qui appartiennent à des jeux différents sont au nombre de 27, et contiennent des fragments divers. Certains sont déjà publiés depuis longtemps<sup>15</sup>; les autres ont été simplement recensés par Dufour, *Recherches bibliographiques*, t. II, p. 172, avec seulement les premiers mots de chaque passage. Voici ces passages au complet, du moins dans la mesure où il est permis de les lire:

Carte 3... « il est certain que la seule affection que j'éprouve alors est la faible perception d'un bruit léger, égal et monotone. De quoi donc est-ce que je jouis ? de moi. »

Carte 4... « Il est vrai que je ne fais rien sur la terre mais quand je n'aurai plus de corps je n'y ferai rien

(14) *Œuvres*, t. IX, p. 107.

(15) Cf. A. de Bougy, *J.-J. Rousseau, Fragments inédits*, p. 50, et Streckeisen-Moultou, *Œuvres inédites de J.-J. Rousseau*, p. 364.

non plus et néanmoins je serai un plus excellent être, plus plein de sentiment et de vie que le plus agissant des mortels ».

Carte 7... « Ces Messieurs font comme une troupe de flibustiers qui tirillant à leur aise un pauvre Espagnol le consolait bénignement en lui prouvant par des arguments bien stoïques que la douleur n'était pas un mal. »

Carte 8... « Mais je ne voulus ni lui donner mon adresse ni prendre la sienne, sûr que sitôt que j'aurai le dos tourné elle allait être interrogée, et que par des transformations familières à ces Messieurs ils sauraient tirer de mes intentions connues un mal beaucoup plus grand que le bien que j'aurais désiré faire ».

Carte 11... « Je me représente l'étonnement de cette génération si superbe, si orgueilleuse et si fière de son prétendu savoir, et qui compte avec une si cruelle suffisance sur l'infailibilité de ses lumières à mon égard ».

Carte 13... « Le souverain lui-même n'a droit de faire grâce qu'après que le coupable a été convaincu jugé et condamné dans toutes les formes. Autrement ce serait lui imprimer la tache du crime sans l'en avoir convaincu, ce qui serait la plus criante de toutes les iniquités ».

Carte 16... « qui consultent l'intérêt avant la justice et ne préfèrent pas celui qui a le mieux dit, mais celui qui a soutenu le parti qui leur convient le mieux ».

Carte 17... « Rêverie (en titre). D'où j'ai conclu que cet état m'était agréable plutôt comme une suspension des peines de la vie que comme une jouissance positive » — (ce qui suit est séparé par un trait horizontal et raturé d'une grande croix). « Mais ne

pouvant avec mon corps et mes sens me mettre à la place des purs esprits, je n'ai nul moyen de bien juger de leur véritable manière d'être.

Carte 20... « j'aurais bien dû prévoir que Franceuil devenu par leur soin un des suppôts de la ligue se garderait désormais de rendre ici hommage à la vérité. Cependant elle a été si connue de tout le monde, déclarée par lui-même, qu'il me paraît impossible qu'il n'en reste pas de suffisantes traces antérieures à son admission dans le complot ».

Carte 21... « Je ne puis douter que Franceuil et ses amis n'aient conté depuis la chose bien différemment; mais quelques gens de bonne foi n'auront pas oublié peut-être comment il le racontait d'abord jusqu'à ce que son admission dans le complot lui fit changer de langage ».

Carte 22... « Les uns pleurent de joie et d'attendrissement à ma vue, m'embrassent et me baisent avec transport, avec larmes, les autres s'animent à mon aspect d'une fureur que je vois étinceler dans leurs yeux, les autres crachent ou sur moi ou si près de moi avec tant d'affectation que l'intention en est claire. Des signes si différents sont tous inspirés par le même sentiment, cela ne m'est pas moins clair. »

Carte 24... « Mais quand ces Messieurs m'ont réduit à l'état où je suis, ils savaient bien que je n'avais pas l'âme haineuse ni vindicative, sans quoi ils ne se seraient jamais exposés à ce qui en pouvait arriver ».

Carte 26... « Qu'ils disent seulement comment ils ont su toutes ces choses-là et ce qu'ils ont fait pour les apprendre; je promets s'ils exécutent fidèlement cet article de ne faire aucune autre réponse à toutes leurs accusations ».

Le texte des cartes 20 et 21 se trouve sous une forme

plus condensée dans une note des *Confessions*: « Je ne doute pas que tout ceci ne soit maintenant conté bien différemment par Franceuil et ses consorts, mais je m'en rapporte à ce qu'il en dit alors et longtemps après à tout le monde, jusqu'à la formation du complot et dont les gens de bon sens et de bonne foi ont dû conserver le souvenir »<sup>16</sup>.

Les autres passages ne se trouvent point textuellement dans des ouvrages connus, mais ils expriment des pensées que l'on rencontre à chaque instant dans les *Dialogues* ou les *Rêveries*<sup>17</sup>.

Les cartes 3, 4, 17, expriment tour à tour l'appel à l'autre vie et la détente de l'esprit, c'est-à-dire la note vraiment originale des *Rêveries*, l'état d'âme de la *Cinquième Promenade*. Les autres passages trahissent cette frayeur de la rue, cette pensée obsédante du complot dont les *Dialogues* sont pleins. Nous continuons cependant à admettre, comme on l'a fait jusqu'à présent, que tous ces fragments ont été écrits dans la période des *Rêveries*; nous savons en tout cas que Rousseau, à Ermenonville, écrivait sur des cartes à jouer<sup>18</sup>, et ces pensées si noires, écrites sur ces cartes comme par mégarde, ne sont après tout que l'héritage des *Dialogues*, le sursaut anxieux de ce vieil homme que le Promeneur solitaire s'efforce chaque jour d'assou-

(16) *Confessions*, liv. VIII, *Œuvres*, t. VIII, p. 258.

(17) Nous trouvons dans la lettre à M. de Malesherbes du 26 janvier 1762 (*Œuvres*, t. X, p. 305) la phrase suivante : « Mais de quoi jouissais-je enfin quand j'étais seul ? De moi, de l'univers entier, de tout ce qui est, de tout ce qui peut être, de tout ce qu'a de beau le monde sensible, et d'imaginable le monde intellectuel... » Nous y reconnaissons sans doute la formule de la carte n° 3, mais le contexte révèle ici une rêverie intense et créatrice, tandis que les quelques lignes écrites sur la carte à jouer traduisent seulement l'assoupissement de l'être.

(18) Stanislas de Girardin, *Mémoires*, t. I, p. 22, *loc. cit.*

pir. Elles peuvent bien être contemporaines des *Rêveries*, puisque, avant de se calmer dans la pensée de la Providence, l'inquiétude ancienne se prolonge encore, entraînant avec elle ces formules obsédantes qui, jetées sur le manuscrit, seront parfois raturées, mais parfois aussi triompheront. Il nous reste justement à examiner les corrections que présente ce manuscrit.

### III. — LES CORRECTIONS ET LE TRAVAIL DU STYLE

Nous pouvons suivre dans le manuscrit des *Rêveries* ces démarches de la pensée que M. Mornet a déjà signalées à propos de la *Nouvelle Héloïse*: idées obsédantes que Jean-Jacques ne peut s'empêcher d'écrire, mais qu'il sépare du texte par des traits horizontaux marque d'un bannissement provisoire<sup>19</sup>; pensées qui fermentent dans l'inconscient, qui viennent au jour trop tôt et dont l'éclosion plusieurs fois retardée se fait enfin sous le signe de l'éloquence<sup>20</sup>. De nombreuses corrections trahissent un effort vers la concision, un acheminement vers la formule<sup>21</sup>; certaine même, d'un genre plus rare, marque un retournement complet de la pensée<sup>22</sup>.

(19) Ainsi la formule finale de l'*Histoire du précédent écrit* retrouvée dans le brouillon de la *Huitième Promenade* (manuscrit 7.883, p. 9, cf. ci-dessous, p. 32).

(20) Ainsi la belle période de la *Huitième Réverie* : « Mais quand après de si longues et vaines recherches » (manuscrit 7.883, p. 9, cf. ci-dessus, p. 60).

(21) Plusieurs exemples dans la *Huitième Promenade*, cf. ci-dessus, p. 49, note 22 et p. 53, note 31.

(22) Un exemple dans la *Quatrième Promenade* à propos de la distinction du mensonge et de la fiction (manuscrit 7.882, p. 81, cf. ci-dessous, p. 73).

Mais ce n'est pas seulement le travail de la pensée, c'est l'état même de l'âme que révèle le manuscrit. Quand le pauvre Jean-Jacques s'abandonne à l'idée du complot les images frénétiques s'accumulent et les formules obsédantes dont les *Dialogues* étaient pétris reparaissent au milieu de ratures sans nombre <sup>23</sup>.

Quand au contraire, Jean-Jacques parvient à écarter le tourment intérieur, on voit son style s'alléger, s'éclairer d'images riantes <sup>24</sup>; alors il écrit avec une aisance inaccoutumée <sup>25</sup>, détaille les images qui le charment <sup>26</sup>, repousse celles qui le blessent <sup>27</sup>.

Parfois enfin la première expression que Jean-Jacques avait donnée à sa pensée nous révèle quelque secret de sa vie intérieure; elle nous le montre prenant le rêve pour le réel <sup>28</sup> ou calmant ses remords par le souvenir d'une bonne intention <sup>29</sup>.

Mais ce qui apparaît le mieux dans les corrections, du reste assez rares, faites par Jean-Jacques lorsqu'il recopiait amoureusement les sept premières *Promenades*, c'est le sens du rythme et de l'harmonie; telle

(23) Cf. dans la *Huitième Promenade* : rédactions successives d'une même formule marquant la progression dans l'énervement (manuscrit 7.883, p. 71, cf. ci-dessous, p. 115, note 1 ; cf. aussi les dernières pages de l'*Histoire du précédent écrit* (manuscrit 7.883, p. 13, à partir de la fin), (cf. ci-dessous, p. 31 et 32).

(24) Cf. *Huitième Promenade* (manuscrit 7.883, p. 7), (cf. ci-dessus, p. 48).

(25) Cf. ci-dessous, p. 116, note 2 et p. 109, note 2.

(26) Cf. *Neuvième Promenade* ; l'enfant qu'il prend dans ses bras (manuscrit 7.883, p. 19), (cf. ci-dessus, p. 72, note 13).

(27) Cf. *Neuvième Promenade* ; les regards qui gênent sa bonne action (manuscrit 7.883, p. 23), (cf. ci-dessous, p. 74).

(28) Cf. *Dixième Promenade* à propos du souvenir des Charmettes (manuscrit 7.883, p. 25), (cf. ci-dessous, p. 112, note 12). Cf. *Cinquième Promenade* ; une correction montrant qu'il idéalise son bonheur (cf. ci-dessous, p. 95, note 30).

(29) Cf. fin de la *Dixième Promenade* (cf. ci-dessous, p. 113).

retouche légère, — il suffit de déplacer un mot, — organise tout le mouvement d'une phrase et lui donne le retour régulier de la respiration<sup>30</sup>; ici on voit l'écrivain respecter dans une correction la structure rythmique établie, là, on lui voit préférer à une pointe d'esprit une fin de phrase harmonieuse<sup>31</sup>. Enfin, la page manuscrite de la *Rêverie sur le lac de Bienne* est le document le plus étonnant sur la vie intime de l'artiste. Toutes les retouches destinées à transcrire dans la phrase le balancement des vagues, toutes les symétries volontairement introduites, nous prouvent la lucidité merveilleuse de l'écrivain; en même temps une hésitation révélatrice nous fait pénétrer dans la région semi-consciente où les impressions se colorent, se recréent en un mirage intérieur, et où la rêverie se déroule dans une claire somnolence, mêlant le moi au non-moi, le rythme des vagues au rythme du cœur<sup>32</sup>.

C'est à la lecture du manuscrit que l'on éprouve l'intuition la plus forte du génie poétique et musical du Promeneur Solitaire; l'étude du manuscrit se joint en effet à l'étude du rythme et des thèmes lyriques pour nous permettre de saisir directement les tonalités de l'âme de Jean-Jacques: soit qu'il écrive dans une éloquence nerveuse les formules obsédantes de son anxiété, soit qu'il berce sa douleur dans ces phrases qui ressemblent à des prières, soit qu'il exprime par des rythmes subtils les oscillations de sa rêverie,

(30) Cf. le couplet lyrique au milieu de la *Première Promenade* (manuscrit 7.882, p. 14), (cf. ci-dessus, p. 65, note 61).

(31) Cf. anecdote de la Robaïla dans la *Septième Promenade* (manuscrit 7.882, p. 134), (cf. ci-dessus, p. 82).

(32) *Cinquième Promenade*, manuscrit 7.882, p. 100 (cf. ci-dessus, p. 96 à 100, notes 31-33-34).

il retrouve, dans la conscience de son art, sa maîtrise entière, et, tenant nos âmes captives comme par la musique, il agite en elles ce mouvement alterné de force et de langueur qui était pour lui, plus que pour tout autre, la loi de la vie.

Robert OSMONT.





## GENÈVE ET LE CONTRAT SOCIAL

Au xviii<sup>e</sup> siècle la population de Genève se divisait en cinq classes: les citoyens, les bourgeois, les habitants, les natifs, les sujets.

Le *citoyen* devait être le fils d'un citoyen ou d'un bourgeois, et appartenir à la religion réformée. Le *bourgeois* était celui qui avait obtenu les lettres de bourgeoisie: son fils pouvait devenir citoyen, sous certaines conditions. La classe des *habitants* se composait d'étrangers, qui avaient été reçus habitants, c'est-à-dire qui avaient obtenu d'habiter la ville. Les *natifs* étaient les enfants des habitants, nés dans la ville. Les *sujets* étaient les habitants du territoire, qu'ils y fussent nés ou non.

Les citoyens et les bourgeois étaient les seules classes qui prenaient part au gouvernement, avec cette différence que les citoyens seuls pouvaient parvenir aux principales magistratures. Ensemble, citoyens et bourgeois, composaient le *Conseil général* ou *Conseil souverain*. Dans la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, le Conseil général avait le pouvoir législatif, le droit de guerre et paix, le droit d'approuver les impôts et d'élire les quatre syndics, dont nous allons voir les fonctions; le droit d'élire les six *auditeurs* qui formaient le tribunal civil en première instance, le procureur général, sur une présentation en nombre double faite par le Conseil des Deux-Cents. Le nombre

des citoyens et des bourgeois siégeant dans le Conseil général, ne semble jamais avoir excédé 1.600. Les votations que nous connaissons du XVIII<sup>e</sup> siècle donnent toujours un quorum qui oscille entre 1.000 et 1.500. Ce sont à peu près les chiffres du Grand Conseil de Venise.

A côté du Conseil général il y avait cinq autres conseils.

Le *Petit Conseil* ou *Conseil des Vingt-Cinq*, composé de membres à vie, avait la haute police et l'administration des affaires publiques; il était juge en dernière instance des procès civils, et juge souverain des causes criminelles; il donnait le droit de bourgeoisie. Seul les citoyens pouvaient en faire partie. Quand il y avait une vacance, le Conseil présentait deux candidats au Conseil des Deux-Cents dont nous allons parler: celui-ci choisissait. Le petit Conseil était dirigé par 4 syndics, élus annuellement par le Conseil général parmi les membres du petit Conseil sur présentation d'une liste double: les syndics, espèce de ministres, se partageaient toutes les branches de l'administration. Le premier syndic présidait tous les Conseils.

Le Conseil, qui avait conservé la dénomination des *Deux-Cents*, bien que depuis 1738 le nombre eût été porté à 250, était élu jusqu'en 1768 par le Petit Conseil, qui faisait une promotion chaque fois que la mort avait réduit le nombre des membres à 200. Après 1768, le Conseil général eut le droit d'en élire la moitié. Il paraît que les bourgeois ont pu en faire partie. En dehors du droit de remplir les vacances du Petit Conseil, dont nous avons déjà parlé, le Conseil des Deux-Cents avait le droit de faire grâce et de battre monnaie; il jugeait en seconde instance les procès ci-

vils, présentait au Conseil général les candidats pour les charges de la République et faisait au Petit Conseil toutes les propositions qu'il jugeait convenables au bien de l'Etat; mais il ne pouvait délibérer et prendre des décisions que pour les questions qui étaient portées devant lui par le Petit Conseil.

Il y avait encore le *Conseil des Soixante*: formé du Petit Conseil et de 35 membres des Deux-Cents, il était une espèce de Commission des affaires étrangères. Il ne s'assemblait que pour délibérer sur les affaires secrètes et de politique extérieure.

A côté de ces institutions purement politiques, le *Consistoire*. Composé des pasteurs de la ville et de douze laïques, parmi lesquels les 4 syndics, il surveillait l'orthodoxie et les mœurs. Il pouvait inviter tout citoyen à paraître devant lui pour se justifier et il pouvait infliger des châtimens spirituels ou des amendes. A côté du Consistoire, avec une tâche plus modeste, il y avait la *Chambre des Réformes*, composée d'un syndic et de quelques membres du Petit Conseil et des Deux-Cents: il surveillait l'exécution des lois somptuaires.

Genève était donc au XVIII<sup>e</sup> siècle une république aristocratique et calviniste. Dans la masse de la population il y avait environ 1.600 personnes — quelques centaines de familles — qui avaient le droit de gouverner l'Etat et qui par conséquent dominaient le reste de la population. Le principe qui légitimait leur pouvoir était l'hérédité. Ces 1.600 personnes — citoyens ou bourgeois, membres du Petit Conseil, du Conseil des Deux-Cents, ou du Conseil Général — formaient tous ensemble et au milieu du reste de la population, une aristocratie héréditaire.

Mais si Genève était comme Venise, une aristocratie

héréditaire, elle se différenciait de Venise doublement: par certains côtés elle était encore plus aristocratique que Venise, par d'autres moins. Nous avons vu que le Petit Conseil se renouvelait par lui-même, avec l'aide du Conseil des Deux-Cents, qui choisissait entre les deux noms proposés par le Petit Conseil; et que le Conseil des Deux-Cents était jusqu'en 1768 élu par le Petit Conseil. C'était l'opération qu'on appelait « l'emboîtement des Conseils ». Il est facile de comprendre comment les deux Conseils devinrent le monopole d'un petit nombre de familles riches et cultivées, qui formaient une aristocratie plus fermée dans l'aristocratie des citoyens et bourgeois — une aristocratie à la deuxième puissance, exactement comme la noblesse sénatoriale de Venise — tandis que la masse des citoyens et bourgeois du Conseil général correspondait à la noblesse barnabotte de la *Serenissima*. A chaque création de membres du Petit Conseil ou du Conseil des Deux-Cents, les conseillers en charge demandaient l'admission de leurs frères ou cousins ou fils ou gendres, non à titre de faveur mais comme une sorte de droit, à tel point qu'on prenait et on accueillait de plus en plus les aînés à l'exclusion des cadets, au lieu de tenir compte du mérite personnel. Grâce à ces dispositions on a vu, à certains moments, huit Buisson et trois Trembley dans les Conseils, sans compter les alliés de ces familles.

Un curieux incident survenu en 1734 démontre à quel point ces Conseils étaient dominés par de petits groupes de familles. On avait découvert en cette année une conspiration, faite par quelques membres du Petit Conseil, pour préparer une espèce de coup d'Etat: déféré au Petit Conseil, celui-ci ne put appliquer la loi, qui lui imposait d'écarter du tribunal les

parents et les alliés des accusés, parce que « sans eux il aurait été impossible de constituer un nombre suffisant de juges ». Inutile de dire que les accusés furent acquittés.

Cette aristocratie à la deuxième puissance était le véritable pouvoir dominant de Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il y avait — il est vrai — le Conseil général ou souverain, avec son pouvoir législatif, le droit de consentir l'impôt, etc. Mais le Petit Conseil, appuyé par le Conseil des Deux-Cents, se trouvait dans une position trop forte pour être gêné sérieusement par le Conseil général. Il était, pour aussi dire, installé sur l'acropole de la Cité; il disposait de tous les pouvoirs essentiels de l'Etat, soit comme corps, soit par l'entremise des syndics qui devaient être toujours choisis parmi les Vingt-Cinq; les familles qui le composaient possédaient la richesse, la culture, l'expérience du gouvernement, la possibilité de s'occuper des affaires publiques; il y avait entre elles un groupe de familles de banquiers qui avaient des relations dans tous les pays d'Europe et surtout à la cour de Versailles, et qui assuraient à l'oligarchie de Genève l'appui de la France; elles formaient un groupe restreint, et comme toutes les aristocraties présentaient au dehors un front uni, même si à l'intérieur elles étaient déchirées par les haines et les rivalités. La majorité du Conseil général se composait d'artisans, d'horlogers, de bijoutiers, etc., etc., de petits commerçants, de gens appartenant à la classe que nous appelons aujourd'hui la petite bourgeoisie. La famille de Rousseau en est un exemple. Peu riche, préoccupée surtout de sa profession, peu organisée, vivant en partie du travail que les classes riches lui donnaient, cette majorité se trouvait, même pour la défense de ses droits les plus in-

contestables, en position d'infériorité, en face de la petite coterie qui, solidement installée au Petit Conseil et au Conseil des Deux-Cents, dominait l'Etat. Celle-ci réussissait à faire approuver par le Conseil général tout ce qu'elle voulait ; elle empiétait continuellement sur les droits du Conseil ; et comme après 1712 la convocation du Conseil général pour l'action législative dépendait du Petit Conseil (pour l'élection des magistrats le Conseil se réunissait tous les ans de droit), il y a eu de longues périodes où les membres de l'Assemblée souveraine n'eurent pas à se déranger pour aller dans l'Eglise de Saint-Pierre faire des lois, c'est-à-dire exercer leur souveraineté. Les deux Conseils supérieurs faisaient tout.

A ce point de vue, la République de Genève était plus aristocratique que celle de Venise, car à Venise le Grand Conseil, qui correspond au Conseil général de Genève, n'avait pas été réduit à un rôle si subordonné par la noblesse sénatoriale. Il s'est réuni jusqu'aux derniers jours de la République, tous les dimanches ; et il a exercé régulièrement tous les pouvoirs que la Constitution lui attribuait. Mais dans cette aristocratie, par certains côtés plus fermée et exclusive que celle de Venise, il y avait ce qu'on chercherait en vain à Venise et peut-être aussi dans les autres Républiques de l'époque : un premier embryon du droit d'opposition. On peut dire que pour l'Europe continentale le droit d'opposition, que la révolution française devait généraliser en Europe, est né dans la ville de Calvin au sein du Conseil général. Si à Venise tout ce que le gouvernement faisait était par hypothèse parfait et indiscutable, il n'en était pas de même à Genève : les citoyens et bourgeois de modeste condition qui formaient la majorité du Conseil général, si d'ha-

bitude ils laissaient faire le Petit Conseil et le Conseil des Deux-Cents, de temps en temps se réveillaient, se rappelaient qu'ils étaient tous ensemble le pouvoir souverain, s'agitaient, se concertaient pour défendre leurs droits, exercer leurs autorité, protester contre les erreurs, les abus, les vices de la petite coterie dominante, qu'ils fussent vrais ou exagérés.

Pendant le xviii<sup>e</sup> siècle on leur avait reconnu le droit de se réunir armés en plus ou moins grand nombre, de formuler et d'adresser au Petit Conseil et au Conseil des Deux-Cents, des représentations, c'est-à-dire des plaintes ou *griefs* contre n'importe quelle transgression ou usurpation de l'autorité. Naturellement ce n'était encore qu'un embryon, parce que les limites du droit d'opposition étaient très vagues et élastiques; elles s'élargissaient et se rétrécissaient facilement. La valeur juridique des représentations était très incertaine et fut une des contestations les plus sérieuses entre les partis: chose plus grave, le Petit Conseil était en même temps le gouvernement contre lequel on faisait opposition et le tribunal criminel, qui pouvait juger quand l'opposition dégénérait en sédition, punissable de peines sévères, en certains cas de mort. Et, surtout dans les moments troublés, le Petit Conseil confondait facilement l'opposition légitime avec la sédition criminelle. Mais sous cette réserve, la ville de Calvin a été dans l'Europe continentale la première où l'opposition au gouvernement, dans le cercle fermé des citoyens et des bourgeois, à l'exclusion des habitants, des natifs et des sujets, a été reconnue comme un droit.

Cette situation particulière explique la vie agitée de Genève au xviii<sup>e</sup> siècle. C'est une succession d'accalmies et d'orages: de temps en temps le peuple —



c'est-à-dire la majorité modeste des citoyens et des bourgeois — se réveille, s'agite, demande au Petit Conseil et au Conseil des Deux-Cents des réformes ; dans toutes ces luttes on fait couler beaucoup d'encre et pas mal de sang ; parfois elles aboutissent à une intervention de la France, de Berne et de Zurich, et toujours à la fin on arrive à une transaction. Les esprits se calment ; la situation redevient normale pour vingt ou trente ans ; puis on recommence. Les crises les plus graves avant la Révolution française furent au nombre de trois : celle de 1707, terminée par la sanglante réaction dont Pierre Fatio fut victime ; celle de 1734-1738, terminée par l'arbitrage de la France, de Zurich et de Berne, qui donna raison au Conseil général et lui restitua les pouvoirs souverains, usurpés par les deux autres Conseils ; celle de 1762-1768, qui assura au Conseil général l'élection de la moitié des membres du Conseil des Deux-Cents, et le droit appelé *réélection*, c'est-à-dire le droit d'exclure du Petit Conseil, chaque année, quatre de ses membres : ceux qui seraient de cette manière exclus deux fois, ne pourraient plus y rentrer.

Genève était, au XVIII<sup>e</sup> siècle, une République minuscule. Voltaire disait, je crois, que quand il secouait sa perruque, il poudrait toute la République. Ces luttes se livraient entre une partie de la population qui vivait sur ce territoire restreint : 1.600 personnes au maximum. Les partis, les idées, les haines, les coups, les ripostes, les martyrs, les bourreaux de ces luttes, tout devait sortir de ces 1.600 citoyens. Tempêtes dans un verre d'eau !... Ces luttes auraient donc dû s'épuiser dans le petit monde qui les engendrait ; mourir, pour ainsi dire, dans le lac. Ces petites luttes entre la Ville-haute et la Ville-basse, concen-

trées sur cette motte de terre, sont au contraire un événement de portée universelle : pourquoi ? Parce que c'est de ces luttes qu'est sorti un petit livre, qui devait agiter profondément l'esprit occidental pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle : le *Contrat Social*.

Ce point a une importance si grande qu'il faut que je m'y arrête un peu. Le *Contrat Social* est une œuvre genevoise, inspirée par les institutions de Genève, ses crises, les luttes qu'elles avaient engendrées. Rousseau lui-même l'a dit, avec la plus grande clarté, dans la sixième de ses *Lettres écrites de la Montagne*, quand il proteste qu'il a écrit le *Contrat Social* pour proposer au monde comme un modèle les institutions de sa patrie.

Il est facile d'ailleurs de reconnaître la République de Genève, comme modèle sous-entendu, dans la théorie du *Contrat Social*. Quelle est cette théorie ? C'est la distinction du Souverain et du Prince, de l'Etat et du Gouvernement; et le rapport qui existe entre les deux. Le *Souverain* ou l'*Etat* est d'après Rousseau le peuple tout entier, qui en se réunissant fait les lois. La loi est un acte authentique de la volonté générale sur un sujet d'intérêt commun, c'est-à-dire de la volonté unique, indivisible de tout le corps social qui aspire à l'ordre, à la justice, à la sécurité. Elle perdrait sa force et cesserait d'être légitime, si l'objet n'importait pas à tous. Par conséquent le pouvoir législatif s'identifie en même temps avec la totalité des citoyens et avec l'essence de la souveraineté. Le véritable Souverain ou l'Etat est le pouvoir qui fait les lois, c'est-à-dire le peuple, qui seul peut exprimer la volonté générale. Mais il ne suffit pas de faire les lois, il faut aussi les appliquer; et les appliquer à des cas particuliers et individuels, bien que par nature

elles soient des prescriptions générales. Le Souverain ou l'Etat qui fait les lois ne peut les appliquer, car ce serait confondre le général avec le particulier. Rousseau formule cet argument philosophique, pour lui décisif, contre la démocratie directe, dans laquelle le peuple fait les lois et les applique. A qui faudrait-il alors confier l'application des lois ? A un organe spécial : le *Gouvernement*, le pouvoir exécutif ; le *Prince*, l'appelle parfois dans son langage poétique Rousseau. Mais ce pouvoir tout grand qu'il est n'est plus un pouvoir souverain, il doit être sous l'inspection et la surveillance du pouvoir législatif. Celui qui fait les lois a le droit de veiller à ce qu'elles soient bien appliquées. Sans cette subordination du pouvoir exécutif au pouvoir législatif, l'exécutif n'aurait plus aucun rapport nécessaire aux lois, la loi ne serait qu'un mot, et ce mot ne signifierait rien. « La puissance législative — dit Rousseau (III, 11) — est le cœur de l'Etat, la puissance exécutive en est le cerveau. Le cerveau peut tomber en paralysie et l'individu vivre encore... Mais aussitôt que le cœur a cessé ses fonctions, l'animal est mort ». Par conséquent (III, 13) : « il ne suffit pas que le peuple assemblé ait une fois fixé la constitution de l'Etat en donnant la sanction à un corps de loi ; il ne suffit pas qu'il ait établi un gouvernement perpétuel, ou qu'il ait pourvu une fois pour toutes à l'élection des magistrats. Outre les assemblées extraordinaires que des cas imprévus peuvent exiger, il faut qu'il y en ait de fixes et de périodiques que rien ne puisse abolir ni proroger, tellement qu'au jour marqué le peuple soit légitimement convoqué par la loi, sans qu'il soit besoin pour cela d'aucune autre convocation formelle.

Il n'est pas difficile de retrouver dans ce souverain,

investi du pouvoir législatif, le Conseil général de Genève; et de reconnaître dans l'auteur de ces pages un citoyen de modeste condition, membre de ce Conseil, peu satisfait de sa souveraineté illusoire, irrité par les usurpations du Petit Conseil et du Conseil des Deux-Cents et qui leur distribue des blâmes indirects et des conseils voilés: entre autre le conseil de reconnaître la souveraineté du peuple en convoquant régulièrement le Conseil général. Mais comment Rousseau a-t-il eu l'idée de proposer à tout le monde — même à la France, à l'Angleterre, à l'Empire — comme un modèle cette constitution, dont au fond il était lui aussi mécontent ?

J'ai dit ailleurs qu'une des tâches de la philosophie c'est de donner une valeur universelle et éternelle aux formules de légitimité qui toutes sont par nature partiales et transitoires. C'est pourquoi la plupart des philosophes ont aspiré à trouver le principe d'autorité unique et définitif qui vaudrait pour tous les hommes et toutes les époques. Et Rousseau était un philosophe, doublé d'un poète. L'originalité de son génie a consisté dans une extraordinaire combinaison de qualités qui d'habitude s'excluent. Croyant et critique, lyrique et dialecticien, enthousiaste et raisonneur, poète et juriste, réaliste et rêveur, timide et téméraire, impressionnable, et en état permanent de lutte avec le monde, ses institutions, ses traditions, ses préjugés, désireux de tranquillité, de calme, de paix, de protection et agité par un besoin invincible de contradiction qui le pousse continuellement à attaquer, il a résisté encore moins que les autres philosophes à la sublime tentation de trouver une formule de légitimité universelle et éternelle: ce qui serait la plus grande des découvertes, car elle nous permettrait de

créer le gouvernement parfait. Mais comment l'a-t-il cherché? En projetant sur le plan de l'éternel les institutions de la minuscule République de Genève. C'est la contradiction initiale — en même temps la force et la faiblesse — de ce livre unique, qui est un traité universel sortant d'un pamphlet local. Mais comment a-t-il réussi à faire cette projection? Toujours par la distinction du Souverain et du Prince, de l'Etat et du Gouvernement.

Voici comment Rousseau raisonne. Il se demande: Qu'est-ce qui fait que l'Etat est un? C'est l'union de ses membres. D'où naît l'union de ses membres? De l'obligation qui les lie. Quel est le fondement de cette obligation? La force? non, car elle ne peut créer ni un droit ni par conséquent un devoir, étant un état de fait transitoire. Qu'est-ce qu'un droit qui périt quand la force cesse? Puisqu'aucun homme n'a une autorité naturelle sur son semblable, et puisque la force ne produit aucun droit, restent donc les conventions pour base de toute autorité légitime parmi les hommes. Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant: tel est le problème fondamental qu'il faut résoudre avec le *Contrat Social*. Comment le *Contrat Social* peut-il le résoudre? Par un acte d'association des individus qui produit un corps moral et collectif composé d'autant de membres que l'assemblée a de voix, lequel reçoit de ce même acte son unité, son *moi* commun, sa vie, sa volonté. Chaque contractant s'engage en même temps qu'il reçoit l'engagement des autres, tout en se trouvant au moment du contrat sur un pied d'égalité com-

plète; et il s'engage à accepter pour règle cette volonté commune, générale, de tous, qui est l'ordre et la règle suprême — c'est-à-dire le Souverain ou l'Etat. Mais comment agit ce souverain abstrait ? Par des lois, c'est-à-dire par des déclarations publiques et solennelles de la volonté générale sur un objet d'intérêt commun. La souveraineté étant l'exercice de la volonté générale, elle est inaliénable parce qu'on peut transmettre à une autre le pouvoir mais non une volonté. Pour la même raison elle est indivisible. Rousseau cherche à démontrer aussi qu'elle est infaillible ou peu s'en faut: mais sur ce point la démonstration est un peu plus compliquée et passablement sophistique.

Tout cela en ligne logique se développe très bien: nous sommes loin des institutions de Genève, et des réformes qui pouvaient l'améliorer; nous nous trouvons en présence d'une théorie de la légitimité qui, si elle a pris comme point de départ les institutions de Genève, tend à acquérir une signification plus générale. De quelle étendue ? Il est évident que la portée de ces déductions dépend de la valeur du point de départ: ce contrat social, cette convention, faite à conditions égales entre tous les membres de l'Etat, d'obéir comme règle suprême à leur volonté générale, est-elle un fait réel et historique ou une condition théorique, découverte par la raison, de la légitimité des gouvernements ? Dans le premier cas il est évident que toutes les institutions qui ne sont pas d'accord avec cette convention sont des abus et doivent être détruites. Dans le second cas, les peuples se rapprocheront du véritable gouvernement à mesure qu'ils sauront réaliser cette condition, enfin découverte par le génie humain. Rousseau se pose la question, dans

le chapitre XII, du livre III, mais d'une manière confuse, qui lui permet d'escamoter la solution.

« Par ce qui est fait, ce qui peut se faire; je ne parlerai pas des anciennes républiques de la Grèce, mais la république romaine était, ce me semble, un grand Etat et la ville de Rome une grande ville... Quelle difficulté n'imaginerait-on pas d'assembler fréquemment le peuple immense de cette capitale et de ses environs ! Cependant il se passait peu de semaines que le peuple romain ne fût assemblé, et même plusieurs fois. Non seulement il exerçait les droits de la souveraineté, mais une partie de ceux du gouvernement ». « En remontant aux premiers temps des nations, on trouverait que la plupart des anciens gouvernements, même monarchiques, tels que ceux des Macédoniens et des Francs, avaient de semblables conseils. Quoi qu'il en soit, ce seul fait incontestable répond à toutes les difficultés: de l'existant au possible la conséquence me paraît bonne ».

De l'existant au possible: il y a encore une certaine confusion, qui disparaît au chapitre XVIII, quand la conclusion éclate comme un coup de foudre: « Quand il arrive que le peuple institue un gouvernement héréditaire, soit monarchique dans une famille, soit aristocratique dans un ordre de citoyens, ce n'est point un engagement qu'il prend: c'est une forme provisionnelle qu'il donne à l'administration, jusqu'à ce qu'il lui plaise d'en ordonner autrement ».

C'est un éclair très intense. Il déchire les ténèbres pour un instant et il s'éteint. Il est évident que sur ce point capital on ne retrouve pas dans les conclusions la hardiesse des prémisses. Sur un autre point aussi, de capitale importance, Rousseau est indécis et vague. Qu'est-ce qu'est le peuple pour lui? Il parle du

peuple, qui est le souverain, comme si tout le monde savait ce qu'il est; mais sans le définir jamais, laissant le mot très vague. Il est certain qu'un Genevois de l'époque pouvait entendre par peuple les citoyens et les bourgeois, c'est-à-dire cette division de la société qui conférait le pouvoir législatif de la petite République à 1.600 personnes. Un Français ou un Allemand aurait pu entendre par ce mot tout autre chose : en France on a fini sous la Révolution par identifier avec le peuple les bandes armées que les clubs des Jacobins ou des Cordeliers soldaient dans les quartiers populaires pour terroriser la Convention. En réalité, la théorie du souverain de Rousseau aurait dû être complétée par une doctrine du suffrage universel: le peuple souverain est formé de tous les hommes qui font partie d'un Etat. Mais sur ce point aussi Rousseau n'a pas osé aller jusqu'aux dernières conséquences. Nous le verrons plus tard : c'est la Révolution Française après plusieurs tâtonnements qui tirera de la théorie de Rousseau cette déduction logique, mais sans avoir la force de l'appliquer, de sorte qu'elle finira par nous présenter le peuple sous des incarnations différentes, parfois très artificielles.

Ces timidités et ces contradictions ont été un élément décisif de l'action du *Contrat Social*, parce qu'elles ont caché l'explosif qui se trouvait dans ces pages. Tout le monde y voyait immédiatement ce qui lui plaisait; et n'y voyait point ce qui le menaçait car il fallait l'aller chercher dans les coins obscurs de la doctrine. Seule l'oligarchie genevoise soupçonna le danger et tâcha de l'écarter en poursuivant le livre. Partout ailleurs il s'est répandu lentement et paisi-



blement, trouvant beaucoup d'admirateurs et peu d'oppositions résolues, jusqu'au moment, où après 1789, l'explosif à haute puissance qu'il contenait prit feu, et avec quels effets !

Guglielmo FERRERO.

## TROIS LETTRES DE DAVID ROUSSEAU A PIERRE MELLARÈDE

Les archives royales de Turin conservent<sup>1</sup> trois petites lettres autographes de David Rousseau adressées le 25 mars, le 13 mai et le 6 juin 1704 de Genève à Pierre Mellarède<sup>2</sup>, envoyé de Victor-Amédée II auprès du Corps helvétique au début de la guerre de succession d'Espagne. Cet habile diplomate avait été chargé par le duc, au lendemain de son adhésion à la Grande Alliance (25 octobre 1703), de pousser les Cantons à demander au roi de France de reconnaître la neutralité de la Savoie<sup>3</sup>.

Les lettres du grand-père de Jean-Jacques et ses relations avec le représentant d'un souverain étranger sont intéressantes à plusieurs points de vue. Elles révèlent tout d'abord un aspect nouveau de la physio-

(1) Archivio di Stato, *Lettere Ministri Svizzera*, Mazzo 33 (*Lettere varie al Signor Mellarede*).

(2) Pierre Mellarède, seigneur de la Maisonforte de Jordane, était issu d'une ancienne famille du Languedoc transplantée en Savoie au xvii<sup>e</sup> siècle. Mellarède fut intendant de Nice, conseiller d'Etat, puis envoyé auprès des Cantons, d'octobre 1703 à novembre 1705. Nommé résident de Savoie à Vienne en 1707 et plénipotentiaire au congrès d'Utrecht, il devint, au lendemain de la paix, président de la Chambre des comptes du Piémont et ministre chargé des affaires internes du royaume de Sardaigne.

(3) Lire sur la mission de Mellarède en Suisse : H. Fazy, *Les suisses et la neutralité de la Savoie*, Genève, 1895, et E. Bonjour, *Die Schweiz und Savoyen im spanischen Erbfolgekrieg*, Bern, 1927.

nomie du vieil horloger et fournissent quelques détails inconnus sur sa vie et ses sentiments intimes.

David Rousseau, en 1704, est un vieillard de 65 ans plein de verdeur, de bonté naturelle et de mouvements spontanés<sup>4</sup>. Il est maître-juré et ni le temps ni les préoccupations politiques n'ont amoindri son amour du métier. La première lettre à Mellarède exprime les sentiments sincères d'un artisan consciencieux et désireux de plaire au personnage distingué qui l'honore d'une commande. Trente ans plus tôt, il employait déjà des termes semblables en écrivant à un autre noble Savoyard<sup>5</sup>. David Rousseau se montra toujours empressé auprès des gens de marque, soit qu'il eût recherché naturellement leur compagnie, soit que de telles relations eussent flatté une certaine vanité qui ne semble pas lui avoir été étrangère. Aussi le voyons-nous accueillir avec un double plaisir les victimes de l'occupation française en Savoie réfugiées à Genève pendant la première partie de la guerre<sup>6</sup>. Le maître-horloger nourrissait des ambitions politiques et aurait désiré jouer un rôle plus élevé que celui qu'il remplissait. Par ses sentiments anti-bourboniens, Rousseau se rattachait au mouvement que l'on définit assez mal en le nommant libéralisme et qui était une sorte d'opposition frondeuse à la politique francophile du Conseil. Mais sa charge de *dizenier*<sup>7</sup> de la Cité l'obligeait

(4) Son portrait, peint par Gabelle, a été reproduit en frontispice au t. IV des *Annales* — Lire : E. Ritter, *La famille et la jeunesse de J. J. Rousseau* (*Annales*, t. XVI), p. 57-63.

(5) Lettre du 22 janvier 1674 au marquis de Saint-Michel à Chambéry, reproduite par Ritter, *op. cit.*, p. 58-59.

(6) Un sénateur de Chambéry demeurait chez lui au début de 1706.

(7) Sorte de magistrat inférieur ou juge de paix de quartier, chargé de tenir le rôle des habitants et de veiller à l'ordre public. Rousseau fut *dizenier* de 1687 à 1707.

à une certaine prudence qu'en dépit de quelques expériences fâcheuses, il ne semble jamais avoir sérieusement acquise. Par exemple, en 1690, il fut accusé de n'avoir pas agi avec la fermeté voulue pour empêcher le peuple d'allumer des feux de joie en l'honneur de la victoire de Guillaume III d'Orange sur les Irlandais. Les magistrats, par complaisance pour le résident de Louis XIV, étaient obligés de condamner de telles manifestations au moment où les armées françaises allaient pénétrer en Savoie.

Les sentiments d'indépendance de David Rousseau ne s'adoucirent pas plus avec l'âge que son attitude critique à l'égard du gouvernement. Il se déclarait ouvertement partisan des réformes et passait à juste titre pour un sujet récalcitrant. Ces traits qui constitueront comme le centre de la nature morale de Jean-Jacques, le philosophe genevois les aura hérités avant tout de son grand-père.

En 1704, au moment où il correspondait avec Mellarède, David Rousseau encourut un blâme sévère pour avoir tenu des propos désobligeants à l'égard de ses supérieurs<sup>8</sup>. Une fois de plus, sa langue trop vive lui avait joué un tour. Une fois encore — mais ce fut la dernière — le Conseil montra de l'indulgence en ne punissant pas l'incorrigible horloger, bien qu'il eût mérité la prison<sup>9</sup>. Lors des troubles de 1707, ayant montré sans doute quelque faiblesse pour les séditeux (il figurait sur les listes des suspects)<sup>10</sup>, Rousseau fut destitué de sa fonction officielle.

Nous ne savons pas comment il entra en relations avec Mellarède. Avant de se rendre à Berne au début

(8) *Registres du Conseil de Genève*, 1704, fol. 251, 253.

(9) *Id.*, 340.

(10) Ritter, *op. cit.*, p. 113.

d'octobre 1703, le diplomate savoyard s'arrêta quelques jours à Genève pour s'aboucher avec les agents officieux des Alliés qui se livraient alors à des recrutements clandestins et faisaient passer de l'argent aux révoltés des Cévennes <sup>11</sup>.

Un diplomate étranger, quelle que fût sa mission, ne pouvait passer à Genève sans se montrer sensible aux belles créations des horlogers. Noblesse obligeait. C'est sans doute ainsi que l'envoyé de Victor Amédée connut David Rousseau et lui commanda par la suite une montre que le maître-juré lui fit parvenir accompagnée de la lettre suivante :

A Monsieur/Monsieur de Mellarède/envoïé  
de S. A. R. à/Messieurs les Cantons/  
des Suisses,/à Berne./

De Genève le 25 Mars 1704.

Monsieur,

J'ay remis au bureau <sup>13</sup> la montre laquelle j'ay adressée à monsieur Fischer <sup>14</sup>. J'espère que monsieur an sera

(11) Mellarède au duc de Savoie, 8 décembre 1703 (lettre interceptée par les Français et envoyée à Leurs Excellences de Berne), Berne, Archives de l'Etat, *Frankreich Buch HH*, fol. 622.

(12) Nous avons respecté l'orthographe, nous bornant simplement. pour faciliter la lecture, à rajouter la ponctuation et l'accentuation qui font entièrement défaut dans l'original.

(13) De poste.

(14) Il s'agit de l'un des trois frères Fischer, maîtres des postes bernoises : *Béat-Rodolphe* (1669-1714), *Samuel* (1673-1720) ou *Frédéric-Henri* (1676-1725). Les Fischer avaient créé des bureaux de poste dans les principales villes des Cantons et étendu le réseau de leurs courriers à tous les pays voisins de la Suisse. C'étaient des personnages très importants du Conseil ; ils furent gagnés d'emblée à la cause des Alliés et de Victor-Amédée.

contant puis que c'est une montre qui e[s]t bonne et propre et bien ajustée. Je vous assure que l'estuy m'en couste deux garni de clous d'or comme celle que vous m'avés renvoïée et cela e[s]t de bon servisse. L'on peut la mettre dans une bource pour la conservé propre. Le relief e[s]t bien fait. Je souetterois, Monsieur, pouvoir faire quelque chose qui vous pût faire plaisir, ce me sera à moy une grande satisfaction quand les occasions s'en pourront présenté. Il n'i a pas grande nouvelles par deça. L'on e[s]t dans l'inpassiance pour savoir la résolution de messieurs les Suisses touchant la Savoye<sup>45</sup>.

Les François prenne une grande partie des hommes propre pour la guerre dans la Savoye, toutes les paroisse sont obligés de fournir un homme habillié et armé dans les villes à proportion. Mardy passé la publication s'en fit [à] Annessy<sup>16</sup> pour fournir 16 hommes. Les François choisice presque tous ceux qui ont quité le marquis de Salle<sup>17</sup> pour porter les armes. C'est des régimant nouveau que l'on veut faire où que l'on dit où il n'i aura que des officiers françois.

S'il y a quelques chose de nouveau, je ne manqueray à vous le faire savoir et en toutes choses je [me] feray gloire de vous prouver le désir que j'ay de vous estre toutes ma vie

Monsieur/Vostre très humble/et très  
obéisant serviteur

David Rousseau.

(15) La question fut débattue à la diète de Baden du 17 février 1704 (cf. Fazy, *op. cit.*, p. 129 sq. et *Eidg. Absch.*, VI, 2, p. 1129 sq.) Puyzieulx, l'ambassadeur du roi de France, offrit de reconnaître la neutralité du Chablais et du Faucigny, mais non de la Savoie tout entière. La négociation traîna pendant plusieurs diètes, aucun des deux partis n'ayant voulu céder. Elle perdit sa raison d'être après Höchstædt (13 août 1704), cette victoire des Alliés ayant détruit le prestige de la France et enlevé aux Suisses toute crainte de se voir encerclés.

(16) Le duc de la Feuillade avait pris le commandement de

La lettre suivante fut écrite sept semaines plus tard. Il y en eut sans doute d'autres qui ne nous ont pas été conservées.

De Genève le 13 May 1704.

Monsieur,

Quoy que je n'ayent point reçu de lettre de Chambéry, le courier n'étant encor arrivé, je ne laise de vous escrire ce mot pour vous assuré de mais obéissance. J'ay veu ce matin quatorze déserteur<sup>18</sup> de France qui sont entré dans Montmélian<sup>19</sup>. Ils leurs ont donné des guide pour se retirer. Il[s] m'on dit que l'on commençoit à serré Montmélian et que l'on croyoit que l'on ouvreroit bientost la tranchée<sup>20</sup>; il[s] m'on encor dit qu'il[s] vouloit aller servi en Piémont. J'ay appris que de puis que les troupes de S. A. R. se sont retirés de la Savoye,

la Savoie et du Dauphiné en automne 1703. Il s'empara d'Annecy en décembre sans coup férir et soumit le pays à certaines contributions.

(17) Victor Amédée avait chargé le marquis de Sales d'organiser la défense de la Savoie contre les Français. Dès le mois de novembre 1703, des soldats désertèrent les rangs de cette milice (cf. Fazy, *op. cit.*, p. 47).

(18) Les Cénévois qui étaient enrégimentés dans les troupes de la Feuillade désertaient en grand nombre et se réfugiaient dans le pays de Vaud où ils renseignaient les diplomates alliés sur la situation militaire en Savoie et sur l'état de la révolte des Camisards.

(19) Montmélian était la plus importante des forteresses de Savoie, car elle commandait la route d'Italie. Le marquis de Santena défendit vaillamment la place avec une garnison composée en majeure partie de troupes suisses. Montmélian capitula le 6 décembre 1705, étant à bout de vivres. La situation ne fut rétablie à l'avantage des Alliés en Savoie et en Piémont qu'à la prise de Turin par le prince Eugène le 7 septembre 1706, victoire qui aboutit à la retraite définitive des Français d'Italie.

(20) Pour commencer le siège.

les François sont rentré dans la Tarantaise<sup>21</sup> où il[s] ont esté deux jours à Moutiers à discrestion, surtout ché ceux des officier qui sont allés aux servisse de leurs prince ; il[s] ont bien fait du désordre dans ce pays là. Un officier françois m'a dit ce matin qu'il tenoit pour seur que l'on vouloit prendre Suze pour enpaicher que Montmélian ne put estre secouru. Nous souettonons avec passion que l'on acorde la nutralité de la Savoye pour le repos de ces pays. Je souettois bien Monsieur vous pouvoir estre utile pour vous témoigner le désir que j'ay d'estre toute ma vie

Monsieur/Vostre très humble/et très  
obéisant serviteur

David Rousseau.

(21) Après que la Feuillade, au milieu du mois d'avril 1704, eût brisé l'offensive du marquis de Saint-Rémy et l'eût rejeté jusqu'à la vallée d'Aoste.

(22) Le comte Charles Ernest de Waldstein, ambassadeur impérial auprès du roi de Portugal, avait été capturé par des vaisseaux français alors qu'il rentrait en Autriche. Louis XIV ne lui rendit la liberté qu'après que l'empereur eût laissé partir le maréchal de Villeroy dont le prince Eugène s'était emparé à Crémone. Waldstein arriva le 11 mai au soir à Genève (*Reg. du Cons.* 1704, fol. 256-60, 265-6).

(23) Sur les politesses que lui rendirent les magistrats et sur la cérémonie du départ qui eut lieu le 28 mai seulement. Cf. *Reg. du Cons.*, 1704, fol. 279-80, 282-3, 288, 296, 301, 308-313.



Trois semaines plus tard, Rousseau écrivit une dernière lettre, exactement quatre jours après le mariage de son fils Isaac avec Suzanne Bernard, la sœur de Gabriel Bernard dont il sera question plus bas. Une allusion à la prière adressée une semaine auparavant à l'envoyé savoyard laisse supposer que Mellarède n'a pas conservé toutes les lettres de Rousseau ou que les deux correspondants se sont rencontrés quelque part. Cette dernière hypothèse paraît d'autant moins improbable que le maître-juré quittait souvent Genève et les Registres du Conseil nous apprennent que précisément à cette date il s'était absenté de la ville :

De Genève le 6 Juin 1704.

Monsieur,

Je pren encor la liberté de vous escrire pour vous faire la mesme prière que je vous fit la sepmaine passée avec mon gandre le Sr de Bernard <sup>24</sup> pour vous supplié, monsieur, de vouloir luy procuré de l'emplois dans les nouvelles levée qui se font en Suisse pour le servisse de S. A. R. <sup>25</sup>. Il seroit fort propre à mettre des nouvelles

(24) Gabriel Bernard (1676 ou 77-1742), avait épousé le 5 octobre 1699 Théodora, la fille aînée de David Rousseau. La famille Bernard qui appartenait depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à la bourgeoisie genevoise, n'était pas noble. Le dizenier décore son gendre de la particule pour un motif qu'il est facile de saisir. En outre il se donnait ainsi l'illusion d'être élevé au-dessus de sa condition modeste.

(25) Le duc de Savoie, comptant sur un appui militaire de la Suisse pour défendre son duché, avait demandé une levée de 3.600 hommes aux cantons catholiques en vertu de leurs alliances avec sa couronne. De plus, il avait offert au canton de Berne d'engager deux régiments à sa solde. N'ayant point d'alliance avec Victor-Amédée et ne pouvant par conséquent lui accorder du monde, les Bernois tournèrent la difficulté en autorisant Mellarède à traiter directement avec les capitaines. Seize capitulations furent signées entre janvier et mars 1704 avec des fils ou des

troupes en estat ; il e[s]t vigilant et parle bien allemand<sup>26</sup> ; il n'est point débauché et a du cœur et de la conduite<sup>27</sup>. Si monsieur trouvoit à propos qu'il fit un voiage en Suisse, il se donneroit l'honneur d'aler recevoir vos ordres. Je suis surpris de ne resevoir point de nouvelles de Chambéry ; nous n'entendons rien dire de nouveau du costé de Savoye, les troupes qui y sont se tiennent renfermée dans les villes ; ils tiennent presque toujours les portes fermée surtout à Chambéry. Le Résident de France<sup>28</sup> a dit que l'on alloit assiégé Suse et Vercel<sup>29</sup>, en mesme temps les Camisars n'ont pas assepté l'offre que Mr de Montrevel leurs avoit fait craignant d'estre trompé<sup>30</sup>. Nous sommes bien fâché par deçà que la neutralité de la Savoye n'ayent pas put se faire. Je souhaiterois, monsieur, avec passion trouver des occasions pour vous prouver le désir que j'ay d'estre toute ma vie

Monsieur/Vostre très humble/et très  
obéissant serviteur/

David Rousseau.

neveux de conseillers, la politique ayant dicté avant tout le choix des officiers. Nous ignorons si Bernard obtint un emploi dans l'une de ces compagnies. Le gendre d'un horloger de Genève, aussi bon guerrier fût-il, intéressait moins Mellarède qu'un jeune patricien bernois.

(26) Gabriel Bernard avait servi dans les armées impériales (cf. Ritter, *op. cit.*, p. 101).

(27) David Rousseau nous donne ici une preuve de sa générosité naturelle et de ses bons sentiments envers son gendre auquel il avait pardonné d'avoir jadis compromis sa fille (cf. Ritter, *op. cit.*, p. 99).

(28) Pierre de la Closure, résident de France à Genève de 1698 à 1739.

(29) Vercel (Vercelli) se rendit aux Français le 23 juin 1704 et Suse fut prise par le duc de la Feuillade au début de juillet.

(30) Par erreur ou par ignorance, David Rousseau confond le maréchal de Montrevel, relevé en avril 1704, avec le maréchal de Villars qui vint le remplacer à la tête des troupes royales en-

Le lecteur nous permettra quelques remarques finales sur l'intérêt historique de ces trois lettres.

La Suisse neutre fut, pour les nations belligérantes, un poste d'observation de première importance et les diplomates étrangers accrédités auprès des Cantons consacraient la majeure partie de leur temps à remplir une tâche d'informateurs. Aussi les nouvelles occupent-elles souvent une place prépondérante dans leur correspondance, les lettres tenant ainsi lieu de gazettes. Le premier souci d'un diplomate étant de s'assurer le plus grand nombre de correspondants, aucune source de renseignements, surtout bénévole, n'était négligée. Mellarède avait plusieurs agents à Genève dont Rousseau fut certainement le moins important. Quelqu'insignifiants que nous paraissent les renseignements qu'il fournit à l'envoyé savoyard, ils avaient alors leur prix. Mellarède et ses amis suivaient avec angoisse les événements de Savoie. Quel était le dessein des Français en occupant cette province, respecteraient-ils le territoire genevois que les alliés de cette république se devaient de secourir en cas de danger ? Telles étaient les questions que l'on se posait à Berne au début de l'année 1704. La situation resta incertaine jusqu'en été. Mellarède savait que la réussite de sa négociation dépendait de la tournure que prendraient les choses en Savoie. Pour cette raison il accueillit volontiers les lettres de l'horloger genevois. Lorsque le péril se fut éloigné, Rousseau cessa en même temps d'écrire.

S. STELLING-MICHAUD.

voyées contre les rebelles. Rousseau fait allusion à des faits qu'il ne paraît pas avoir connu clairement. Le 16 mai, après une entrevue avec Villars, Jean Cavalier, le chef des Camisards, avait accepté de quitter le royaume avec une partie des siens ; les Cévenols, conduits par Roland et Ravanel, refusèrent de le suivre.

## LES BIGARURES D'UN CITOYEN DE GENÈVE (1776-1777)

Dans une communication intéressante mais quelque peu inexacte et incomplète intitulée : *Un Ouvrage faussement attribué à Jean-Jacques Rousseau*<sup>1</sup>, M. K. R. Gallas discute *Les Bigarures d'un Citoyen de Genève*, publiées en 1776 et en 1777. Si nous exceptons un libraire américain du dix-huitième siècle<sup>2</sup>, aucun critique d'importance, aucune bibliographie respectable<sup>3</sup>, ne paraissent avoir attribué cette œuvre à J. J. Rousseau, quoique les auteurs inconnus l'aient pillé et se soient emparés de ses initiales pour en imposer à leurs lecteurs ignorants. L'étude de M. Gallas laisse dans l'ombre ce qui pourrait aider à situer, si peu que ce soit, l'influence du vrai *citoyen de Genève* sur la

(1) *Annales Jean-Jacques Rousseau*, Vol., XIII (1920-1921), 225-227.

(2) Le *Freeman's Journal* de Philadelphie publie, le 19 novembre 1783, cette annonce d'un libraire concernant des livres venus de France : *Reçu dernièrement et mis en vente par Melchior Steiner, « Bigarures d'un Citoyen de Geneva », par Rosseau (sic!)*

(3) Bibliographies compulsées : B. Fay, *L'Esprit révolutionnaire en France et aux Etats-Unis à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, et *Bibliographie critique des ouvrages français aux Etats-Unis, 1770-1800* ; Th. Dufour, *Recherches bibliographiques sur les œuvres imprimées de J.-J. Rousseau* ; L.-J. Courtois, *Chronologie de la vie et des œuvres de Jean-Jacques Rousseau* ; J.-Ch. Brunet, *Manuel du libraire* ; A. Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes* ; J.-M. Quérard, *La France littéraire et Des Supercheries littéraires dévoilées*.

pensée anglo-américaine au dix-huitième siècle et une mise au point paraît nécessaire.

L'ouvrage a pour titre *Les Bigarures d'un Citoyen de Genève et ses Conseils Republicains dédiés Aux Américains Avec quantités d'Anecdotes amusantes, intéressantes et autres pour servir à terminer l'histoire des Jésuites.* Tome Premier à Philadelphie de l'Imprimerie du Congrès-General 1776. Le second tome porte le même titre avec cette différence que l'indication d'impression varie en ces termes : Aux Depens du Congrès-Général en Amérique 1777. (Format in-12 ; premier volume : iii-xii, 308 pages ; deuxième volume : iii-xii, 316 pages).

Se référant à un article de la *Revue d'histoire littéraire*, XXIV, 581, M. Gallas déclare très justement que le Congrès-général n'avait pas de presse officielle en 1776<sup>4</sup>, mais il est bien d'ajouter que deux endroits ont été mentionnés comme lieux de publication des « Bigarures ». Dans la *Bibliotheca Americana*, vol. II, Sabin dit que l'impression se fit à Londres et non pas à Philadelphie ; au contraire, dans *Falsche und Fingirte Druckorte*, Weller indique Winterthur ; ni l'une ni l'autre de ces bibliographies ne mentionnent Rousseau. Sans preuve aucune de notre part, mais nous basant sur l'apparence générale de l'ouvrage, la reliure, les fausses marbrures et les caractères d'imprimerie employés, tout paraît indiquer une publication française, suisse, ou peut-être hollandaise.

Six lettres sur vingt-huit donnent les initiales de J. J. Rousseau et deux portent le titre de *Citoyen de*

(4) Une imprimerie officielle ne fut votée qu'en 1860 par le Congrès américain.

*Genève* : (I, 1 et 14) ; (III, 48) ; (IV, 67) ; (IX, 220) ; (X, 231) ; (XIII, 1).

Des allusions à la vie et aux ouvrages de J. J. Rousseau sont présentes dans huit lettres : (I, 2, 3, 4) ; (II, 18) ; (III, 31) ; (V, 71-72) ; (IX, 192) ; (X, 220-221) ; (XX, 116) ; (XXIII, 161-162) <sup>5</sup>.

Des citations prises dans l'œuvre de J. J. Rousseau, — dont l'une légèrement transformée, — se trouvent dans les lettres suivantes : (I, 3) ; (IV, 48 à 54) ; (IX, 197, 217) ; (XIX, 96) ; (XXI, 133, 134, 139, 140) ; (XXVII, 299).

Une paraphrase de certains passages des ouvrages de J. J. Rousseau semble être faite dans les lettres : (XVII, 69) ; (XXI, 137-138 et 142-143).

L'auteur principal des *Bigarures* est un Genevois, nul n'en saurait douter, mais là s'arrêtent les précisions. Pour des raisons, du reste très faibles, le nom de François-Pierre Pictet nous vient à l'esprit. Les lettres témoignent d'une connaissance du droit : elles discutent des magistrats et de leurs fonctions, tant en France qu'à Genève, et elles expliquent, en défense du libéralisme, certaines causes plaidées devant les tribunaux ; l'auteur ressent une grande admiration pour Berne ; il a beaucoup voyagé, il dit avoir été « bien près des Climats Asiatiques », et il a passé quelques années de sa vie en Angleterre. François-Pierre Pictet (1728-1798) était docteur en droit ; son esprit faisait de lui un libéral ; il voyagea et devint secrétaire de l'impératrice Catherine II ; il fut nommé professeur

(5) L'étude de M. Gallas fait erreur en signalant des allusions à la vie de Rousseau aux pages 15, 16, 17, ainsi qu'une citation à la page 213 du tome second.

à Reading (Angleterre) en 1792, et le ministre Pitt le chargea, un an plus tard, d'une mission à Berne <sup>6</sup>.

Un Anglais a certainement collaboré à la composition des lettres et Sabin (*op. cit.*) suppose que ce fut John Wilkes. Cette supposition est plausible, étant donné que le but des *Bigarures* est d'encourager les Colonies anglaises d'Amérique dans leur révolte contre le gouvernement arbitraire de la Grande Bretagne, ce que John Wilkes avait lui-même fait avec succès <sup>7</sup>. Très au courant des affaires européennes, John Wilkes visita souvent la France, surtout entre 1764 et 1767, où il était reçu à bras ouverts par les Encyclopédistes et il prit, dans de nombreux discours, la défense des Américains révoltés.

Il serait futile de résumer les discussions sur les affaires du temps, les conseils offerts aux Américains dans leur lutte contre l'Angleterre, ou les anecdotes, que nous trouvons dans les pages des *Bigarures*. L'intérêt provient des allusions à la vie et aux ouvrages

(6) François-Pierre Pictet était ami de Voltaire, alors que l'auteur des « Bigarures » écrit en se référant aux troubles de Genève : « Nos meilleurs artisans se sont expatriés, pour aller fonder un empire despotique à Ferney. » (*Lettre I*, 10).

(7) John Wilkes (1727-1797), fameux démagogue anglais, membre de la Chambre des Communes qui, en avril 1763, attaqua le discours du trône dans un article du *North Briton* et dans un pamphlet. Arrêté et mis au secret à la Tour de Londres, malgré l'immunité parlementaire, il poursuivit le secrétaire d'Etat, Lord Halifax, devant les tribunaux qui lui accordèrent mille livres sterling d'indemnité. Il défendit constamment les intérêts du peuple contre l'emprise de la Couronne, devint l'idole de la populace et fut élu Lord Mayor de Londres en 1774. Rousseau écrivit un long passage sur John Wilkes dans les *Lettres écrites de la Montagne*. (*Part. II. Lettre IX*, 251-252).

de J. J. Rousseau aussi bien que des citations prises dans ses œuvres<sup>8</sup>.

*Allusions à la vie et aux ouvrages de J.-J. Rousseau :*

« Celui qui m'a écrit, est mon compatriote élevé dès sa plus tendre jeunesse en Angleterre, ou je n'ai vécu que quelques mois... L'on m'a assez injustement accusé d'avoir donné lieu à nos derniers troubles, et cela parce que je m'étois inscrit contre l'alteration, qui avoit été faite à nos loix fondamentales... Mes Lettres écrites de la montagne n'ont été faites que pour me justifier contre cette trop injuste accusation... On m'avoit condamné à Geneve sans m'entendre, et sans me faciliter le pouvoir de faire parvenir mes defenses. » (*Lettre I, 2, 3, 4*).

« N'ayez jamais à vous reprocher le vice de l'ingratitude envers votre Mère-patrie ; mais si ceux qui la gouvernent, vous obligent malgré vous à ne reconnoître, que vos loix pour souverain legitime, faites leur voir, que l'ingratitude, dont ils vous accuseront, ne sera que leur propre ouvrage. » (*Lettre II, 18*).

« Moi, je ne suis ni pensionné ni payé de personne. » (*Lettre III, 31*).

« Pendant le peu de tems, que j'ai vécu parmi eux [les Anglais], j'ai fait l'étude de leur génie, et j'ai remarqué, que leurs faux préjugés en ternissoient si souvent l'éclat qu'à peine pouvoit-on s'appercevoir qu'ils en eussent autant qu'eux mêmes se l'imaginent. » (*Lettre V, 71-72*).

« Me voici à la Porte de Cornavin. O ma chère Patrie ! que je vous aime ! mais, prenez-y bien garde au moins, je vous aime ; mais je ne vous idolatre pas. » (*Lettre XX, 116*).

(8) M. Gallas a signalé l'importance de la Franc-Maçonnerie et l'attaque contre la Société de Jésus (*op. cit.*, 226). On peut mentionner aussi une raillerie féroce, constante, et d'assez mauvais goût, contre le catholicisme et ses dogmes.



« Si j'eusse toujours été heureux, je ne saurois pas, qu'il y a de la douceur à s'attendrir sur ses propres maux, et même sur ceux des autres, malgré l'impuissance, où j'étois de les soulager ; ce qui redoubloit encore le sentiment douloureux, dont je m'étois volontairement affecté. Si j'eusse toujours été sans affections, j'ignore-rois que la sensibilité porte dans notre ame un certain contentement de soi-même, qui nous procure un plaisir qui ne dépend, ni de la fortune, ni des événemens. Je m'afflige à la vûe d'un homme, qui souffre, par le souvenir de mes propres douleurs. Je ne lui ai pas plutôt fait du bien, si je le puis, que je sens comme une espece de chaleur consolante, qui vient environner mon ame, et qui la réjouit de ce que j'ai pû le soulager. » (*Lettre XXIII*, 161-162).

« L'on vient de m'apprendre que vous faisiez beaucoup de cas de mon code des nations, souvenez-vous que ce n'est pas un ange, qui me l'a dicté. » (*Lettre IX*, 192).

« Je crois que je m'étois un peu trop pressé, mes chers Americains, lorsque j'ai dit, que l'isle de Corse étoit un peuple capable de legislation. Je le croyois alors, l'événement a prouvé, que ces insulaires n'auroient pas la gloire de se donner de nouvelles loix, et qu'ils étoient destinés pour en recevoir de la part du ministère François. » (*Lettre X*, 220-221).

*Citations prises dans les ouvrages de J.-J. Rousseau*<sup>9</sup>:

« Il est encore en Europe un pays capable de législation ; c'est l'île de Corse. » (*Lettre I*, 3. — Cf., *Contrat social*, III, 334 ; et V, 303-309 : *Lettres à M. Butta-Foco sur la législation de la Corse*). Les « Bigarures » discutent encore la Corse, d'après Rousseau, dans la *Lettre IV*, 48 à 54.

(9) Pour comparer le texte des citations reproduites dans les « Bigarures », nous nous servons des *Œuvres complètes de J.-J. Rousseau*, édition Hachette. Paris, 1909-1913.

« J'ai déjà dit dans mon Code des nations<sup>10</sup>, que  
« pour découvrir les meilleures règles de société, qui  
« leur conviennent, qu'il faudroit une intelligence supe-  
« rieure, qui vit toutes les passions des hommes, et qui  
« n'en éprouvât aucune, qui n'eût aucun rapport avec  
« notre nature, et qui la connût à fond, dont le bonheur  
« fut independant de nous, et qui pourtant voudroit  
« bien s'occuper du notre, enfin qui dans le progrès des  
« tems se menageant une gloire éloignée, pût travailler  
« dans un siecle et jouir dans un autre », et je conclus  
en disant « qu'il faudroit des Dieux pour donner des  
« loix aux hommes. » (*Lettre IX*, 197; Cf., *Contrat social*,  
III, 327).

« On m'objectera encore ce que j'ai deja dit dans le  
8. chap. de mon code des Nations, pour prouver que *les  
peuples, ainsi que les hommes, ne sont dociles, que dans  
leur jeunesse, et qu'ils deviennent incorrigibles en vicil-  
lissant.* » (*Lettre IX*, 217; Cf., *Contrat social*, III, 330).

« J'ai déjà dit dans mon contrat social, que vous avez  
eu la bonté d'applaudir, mes chers Americains, *que l'on  
vit en Crète de bonnes loix et de méchans hommes, parce  
que Minos n'avoit discipliné qu'un peuple chargé de  
vices.* » (*Lettre XIX*, 96; Cf., *Contrat social*, III, 330).

« J'ai déjà dit dans mon contrat social, *que ce n'est  
jamais, une multitude aveugle, qui souvent ne sçait ce  
qu'elle veut, parce qu'elle sçait rarement ce qui lui est  
bon, qui puisse former un plan de legislation, et bien  
moins encore, qui soit capable de l'executer par elle-  
même. Il est bien vrai, que la volonté générale est tou-  
jours droite ; mais le jugement qui la guide, n'est pas  
toujours éclairé. Tous ont donc également besoin de  
Guide pour apprendre aux uns à connoître ce qu'ils veu-*

(10) L'auteur emploie indifféremment *Code des nations* ou *Con-  
trat social*. Sans faire de citation directe, il exprime, sous les ini-  
tiales de Rousseau, l'essence du *Contrat social* comme suit :  
« Si vous convenez avec moi que le gouvernement démocratique est  
le meilleur, » (*Lettre*, X, 222).

*lent, et aux autres ce qu'il leur faut.* » (Lettre XXI, 133-134 ; Cf. *Contrat social*, — un peu arrangé —, III, 326) <sup>11</sup>.

« Je me repète et toujours à dessein parce que j'ai déjà dit dans un autre endroit, que dès qu'un homme est accablé sous le joug de l'indigence, *plus l'humanité lui doit, et plus la société lui refuse* : trop heureux encore si ces refus ne sont pas accompagnés d'opprobre et d'invectives. *Toutes les portes lui sont fermées, même celle du Temple de Thémis, malgré tout le bon droit, qu'il auroit de la faire ouvrir ; et si, ce qui est fort rare, il obtient justice, c'est avec beaucoup plus de peine qu'un riche criminel obtiendrait sa grace. Tombe-t-il par un excès de misère dans le cas de faire quelques fautes reprehensibles, la rigueur des loix se déploie contre lui : et souvent on aggrave son crime pour un en faire un exemple. Si c'étoit un riche, quelques Louis d'or dispersés çà et là auroient bientôt le secret de le faire absoudre. Dans mon discours oeconomique j'ai déjà dit que les pertes des pauvres telles petites soient-elles, sont beaucoup moins réparables, que celles du riche, parce que la difficulté d'acquiescer croît toujours en raison du besoin. On ne fait rien avec rien, cela est vrai dans les affaires comme en physique, l'argent est la semence de l'argent, et la première pistole est quelque fois plus difficile à gagner que le second million. Il y a plus encore, c'est que tout ce que le pauvre paye, est à jamais perdu pour lui ; tout reste ou revient entre les mains du riche.* » (Lettre XXI, 139-140 ; Cf., *De l'Economie politique*, III, 300-301, et *Contrat social*, III, note 1 de la page 318).

« Les Jesuites sçavoient très bien qu'Aristote avoit dit : *que les hommes ne sont point naturellement égaux : que les uns naissent pour l'esclavage et les autres pour la*

(11) Les lignes en italique dans les citations le sont aussi dans les *Lettres*.

*domination.* » (Lettre XXVII, 299 ; Cf., *Contrat social*, III, 308).

*Paraphrases probables de certains passages des ouvrages de J.-J. Rousseau :*

« Je vous ai dit, que dans un Gouvernement éclairé par d'habiles législateurs, on laisseroit toujours aux passions leur cours naturel. Que l'on ne doit s'appliquer qu'à prévenir par de sages ordonnances leurs débordemens. » (Lettre XVII, 69 ; Cf., *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, V, 248).

« Lorsque le pauvre réclame l'assistance du Riche, c'est positivement comme s'il lui disoit : *Rendez-moi, je vous prie, au nom de Dieu, qui l'avoit créé pour moi, une partie de mon bien, qui ne vous appartient, que parce que vous ou vos ancêtres vous en êtes injustement emparés.* » (Lettre XXI, 137-138 ; Cf., *Emile*, II, Livre IV, 235).

« Hélas ! je me croirois fort heureux si à force de bonnes exhortations j'avois trouvé le secret de faire rentrer dans les mains des nécessiteux la parcelle de leurs contributions qui pourroit les soulager efficacement. Mais, o juste Ciel ! c'est ici que je trouverai des sourds te peut-être encore de ces avarés inhumains qui s'écrieront : « De quoi s'est avisé cet Ecrivain enuyeux : le « vouloir nous moraliser ! Que ne nous donnoit-il un « traité sur l'oeconomie domestique, sur l'épargne, ou « sur l'art de grossir nos revenus aux dépens des mal-  
« heureux ! Mais nous exhorter à faire des restitutions « légitimes en donnant abondamment à cette canaille, « qui pour implorer nos secours, vient gémir sous nos « fenêtres ? N'est-ce pas vouloir plutôt nous revolter, « que nous attendrir ! Ah ! qu'il connoît mal notre gé-  
« nie. S'il avoit mieux appris à connoître les replis de « notre cœur, il n'y auroit sûrement pas trouvé la moi-  
« dre disposition, ni à l'écouter, ni à suivre le plus équi-  
« table de ses conseils. Mais, ô douce consolation ! S'il

est des hommes pervers capables de s'exprimer ainsi, il est encore des âmes nobles, des esprits justes et des cœurs sensibles et bienfaisants. C'est à eux que je m'adresse: ils m'écouteront: les vrais pauvres seront soulagés et ceux qui ne sont mendiants que par pure fénéantise et par lâcheté, seront punis comme usurpateurs des biens, destinés à secourir les vrais infortunés. » (*Lettre XXI*, 142-143; Cf. *La Nouvelle Héloïse*, IV, Part. V, *Lettre II*, 376, 377, 378, et note 1, page 377).

Sans vouloir tirer une conclusion générale d'un fait, peut-être particulier, présenté par les *Bigarures*<sup>12</sup>, il n'en est pas moins vrai qu'aux environs de 1776, nombre d'Anglo-Américains témoignaient un grand respect pour Rousseau le moraliste et pour Rousseau le législateur des temps nouveaux. Ils le lisaient, le commentaient et cherchaient à appliquer ses principes aux conditions troublées sous lesquelles ils vivaient alors. *L'Economie politique*, les *Lettres à M. Buttafoco sur la législation de la Corse*, les *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, le *Contrat social* surtout, paraissent avoir spécialement attiré leur attention. Faisant fi du romantisme, du déisme et de l'individualisme de Rousseau, ils ne prennent de *l'Emile* et de *La Nouvelle Héloïse* que ce qui touche à la morale publique en vue de l'utilité sociale: les devoirs des riches envers les pauvres.

Un autre point intéressant, c'est que tout en acceptant le régime démocratique préconisé par J.-J. Rous-

(12) Les bibliophiles et principalement les bibliophiles américains concèdent aux « Bigarures » un intérêt tout-à-fait spécial, en raison de la rubrique d'impression faussement attribuée au Congrès-général. Deux exemplaires, absolument similaires, se trouvent aux Etats-Unis: l'un à la *Bibliothèque du Congrès* et l'autre à la *Bibliothèque William L. Clements*, de l'Université du Michigan.

seau, les auteurs tempèrent, par le choix des citations <sup>13</sup>, ce que ce système pourra t avoir d'extrême par ailleurs. A les lire, on croirait vraiment que les auteurs compulsent Rousseau à travers le libéralisme de Voltaire <sup>14</sup>. Cela explique bien, du reste, le sentiment politique et social légèrement aristocratique des Anglo-Américains, ainsi que l'esprit de la bourgeoisie genevoise, tels qu'ils existaient au dix-huitième siècle.

Quoi qu'il en soit, en ce qui concerne la compréhension politique des principes de J.-J. Rousseau en son temps, les Anglais, les Américains et les Genevois, paraissent avoir été en avance des Français, si l'on se souvient des moqueries des Encyclopédistes raillant Rousseau législateur. En France, jusque vers la fin de l'ancien régime, le *Contrat social* fut considéré le moins important des ouvrages du grand écrivain ; il fut peu lu, parce qu'on le disait être inintelligible. Il fallut attendre l'année 1788, pour que Marat, dans les promenades publiques, puisse commenter le *Contrat social* aux applaudissements de ses auditeurs. Alors, nombre d'avocats sans cause appartenant à la petite bourgeoisie, hommes intelligents mais ambitieux et faméliques, apprirent par cœur le *Contrat social*, qui devint la Bible de la Révolution.

Eugène E. ROVILLAIN.

(13) Voir : *supra*, *Lettres IX, XXI, XXVII*.

(14) Voir : *supra*, p. 223 et note 6, l'explication sur François-Pierre Pictet.



## BIBLIOGRAPHIE

Complément pour la bibliographie des années 1923, 1932  
et 1933.

### ANGLETERRE

*Life and Letters*. Vol. VIII, n° 47, décembre 1932, p. 451-470 : Jane SOAMES, *The modern Rousseau*.

Parallèle établi entre Jean-Jacques et D. H. Lawrence. Chez les deux, profond sentiment religieux et préoccupation constante de la sexualité, conséquence du refoulement dû à l'éducation calviniste ; pitié pour toutes les souffrances, morales, sociales, physiques ; effroi des ravages causés par la civilisation ; croyance au caractère intime, personnel, de toute régénération ; sensibilité de poètes ; médiocre talent de romanciers ; grands stylistes ; philosophes romanesques, la pensée la plus haute et la plus profonde appartenant à Rousseau. [L. J. C.]

*English Historical Review*. Vol. XLVIII n° 191, July 1933, p. 414-430 : David WILLIAMS, *The Influence of Rousseau on Political Opinion, 1760-95*.

L'influence de Rousseau sur l'opinion politique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et l'époque révolutionnaire est un problème des plus vexant qui existe. En effet comment concilier l'absence d'intérêt pour le *Contrat social* et les ouvrages de politique pratique (*Pologne*) ou d'apologétique (*Lettres de la Montagne*) tel qu'il résulte des minutieuses enquêtes de M. Mornet (cf. son dernier ouvrage sur *Les Origines intellectuelles de la Révolution Française*) avec le fait non moins éclatant de l'universalité de l'intérêt ou en tous cas des références à Rousseau à l'époque révolutionnaire et surtout post-



révolutionnaire. L'auteur du présent article a consciencieusement dépouillé une trentaine de pamphlets politiques consacrés à Rousseau à l'époque révolutionnaire auxquels il a joint une vingtaine d'autres écrits de la même époque et traitant plus généralement de Rousseau. Rousseau a été invoqué par les courants de pensée les plus contradictoires et pour Robespierre qui se réclamait de lui, non sans raison, on trouve une dizaine de pamphlets tentant de démontrer qu'il avait tort puisque Rousseau condamnait par avance tous les excès révolutionnaires comme d'ailleurs toutes les mesures et les institutions de la Constituante aussi bien que de la Convention. Aussi faut-il bien le dire que cette nouvelle enquête qui est par ailleurs infiniment captivante et qui est menée d'une façon très vivante et dont les conclusions sont très judicieuses n'apporte pas de solution au problème posé ci-dessus et n'explique pas les causes de l'hostilité générale contre Rousseau malgré des affinités qui peuvent être établies et qui souvent sont avouées entre sa pensée et celle par exemple des traditionalistes.

L'exemple d'un Bonald ou d'un Burke sont particulièrement intéressants en ce sens. Ils attaquent Rousseau tous deux et ont peut-être le plus contribué à son « démolissage » post-révolutionnaire. Et cependant ils sont tous les deux tributaires de la pensée rousseauiste à plus d'un titre. Et la question se pose : Burke a-t-il même lu Rousseau ou ne le démolit-il que par ouï-dire ? Quant à Bonald, certes il l'a lu, mais dans la mesure qu'il l'a lu il modifie son jugement. Aussi me semble-t-il nécessaire de bien départager l'influence de Rousseau en deux parties, l'une générale, l'autre de ses ouvrages politiques. En ce qui concerne cette dernière il faut reconnaître que Rousseau à l'époque révolutionnaire et au début du XIX<sup>e</sup> siècle n'a été en règle générale connu que de seconde main. Entre les œuvres politiques de Rousseau et l'opinion publique se dressent non seulement Marat, Robespierre, et autres révolutionnaires, mais le nombre infini de pamphlétaires et simples écrivailleurs profiteurs de la révolution ou petits esprits cherchant dans Rousseau des arguments qu'ils ne trouvaient pas eux-mêmes. Ce sont ces interprètes qui ont fondé la réputation de Rousseau et qui ont conduit à le porter aux nues comme à le traîner dans

la fange. Il en est né ce que j'appellerai volontiers la légende politique de Rousseau qui continue à peser sur les études de sa pensée.

Mais en réalité Rousseau vaut mieux que cela. Il y a en lui un puissant effort de dégager le social de l'individuel et de les ramener à un fond unique. C'est de cet effort que procède tout le mouvement de rénovation religieuse du début du XIX<sup>e</sup> siècle. En politique cet effort s'est traduit par la fondation d'une doctrine démocratique, individualiste il est vrai, mais dont l'individualisme a été renforcé par les disciples. C'est encore à cet effort qu'il faut ramener les débuts de la pensée socialiste dont on trouve encore des traces dans les écrits politiques de Marx de l'époque qui précède le manifeste communiste. Nous avons donc affaire à une doctrine éminemment morale et en ce sens principalement humaine. Aussi faudrait-il faire attention à des propositions comme celle que fait l'auteur en déclarant que Rousseau était l'antithèse du petit bourgeois et en même temps l'ennemi né des salons aristocratiques du XVIII<sup>e</sup> siècle. D'une part l'influence de Rousseau a été comme une prophétie de l'avènement de la petite bourgeoisie au pouvoir durant le XIX<sup>e</sup> siècle, D'autre part c'est priver les salons aristocratiques du XVIII<sup>e</sup> siècle d'un sens de l'humain qui en faisait le charme. Les Montmorency, le prince de Conti, Madame d'Epinau elle-même à ses bons moments ont certainement mieux compris l'esprit de Rousseau qu'un Robespierre ou un Mercier. Une doctrine de l'envergure de celle de Rousseau est faite pour étancher bien des soifs et nous n'avons pas encore la preuve que la source en soit tarie. [P. L.].

#### ESPAGNE

Joaquín XIRAU PALAU. *Rousseau y las ideas políticas modernas*, Madrid, Ed. Reuss, 1923, in-8, 58 pp. (*Biblioteca de la Revista general de Legislación y Jurisprudencia*).

#### ETATS-UNIS D'AMERIQUE

*Modern Philology*. Vol. XXX, n° 3, February 1933, p. 275-296 : Arthur O. LOVEJOY, *Monbodo and Rousseau*.

Cet article se rattache aux études que M. Lovejoy et un groupe de savants américains consacrent à ce qu'ils appellent le Primitivisme, et dont nous avons parlé ici même.

L'auteur rappelle l'article qu'il avait publié en 1923 dans la même revue (Vol. XXI, pp. 165-186) et où, analysant le *Second Discours* de Rousseau, il avait reconnu en celui-ci un penseur qui loin de partager l'idée des primitivistes du temps, avait au contraire inauguré une manière de voir qui devait conduire loin du primitivisme. Monboddo représente la même manière de voir et il la défend avec vigueur de l'autre côté de la Manche. M. Lovejoy s'appuie pour établir sa thèse sur un gros ouvrage en trois volumes de Monboddo (*Origin and Progress of Language*, paru presque 20 ans après le *Second Discours*, en 1773) et sur des lettres publiées dans un livre du Professeur Knight *Lord Monboddo and some of his contemporaries* (1900).

Ce Lord Monboddo — né James Burnet, en 1714 — était un avocat écossais, élevé au rang de Juge dans son pays, avec le titre de Lord. Il avait fait une partie de ses études à l'université d'Aberdeen où le primitivisme était en honneur, représenté entre autres par Thomas Blackwell jr. Dans les heures de loisir que lui laissait sa charge de juge, Monboddo se livrait à la philosophie, et il arriva à un point de vue original sur la doctrine qu'il avait entendue prêcher autour de lui. Comme Rousseau — et peut-être d'une façon tout à fait indépendante — il doit être considéré « not as a spokesman of primitivism, but one of the initiators in his country of a way of thinking which tended to destroy primitivism » (p. 277). En deux mots la chose se résume en ceci : il ne pouvait s'agir pour lui de retour à l'humanité vers un état de nature ; il fallait au contraire en sortir — car il n'était pas bon — par une « sorte d'évolution sociologique », Monboddo, selon M. Lovejoy, pousse plus loin que Rousseau cette doctrine, mais en somme leurs idées sont parallèles.

Et voici les six thèses où ils se rencontrent, toutes, pense M. Lovejoy, « startling novelties » :

1. L'état de nature, ou la condition originale de l'humanité était une condition de pure animalité (ce qui est cer-

tainement l'interprétation exacte du *Second Discours*, comme nous avons essayé de le démontrer à notre tour dans la *Pensée de Rousseau*).

2. Donc l'état de nature n'est pas idéal. Cependant, ici, l'auteur accuse et Rousseau et Monboddo d'avoir été inconséquents en voyant tous les deux dans cette période de l'état de nature « le meilleur chapitre de l'histoire des hommes » ; il attribue cette inconséquence au fait que, tous les deux, ils ont pensé, en exprimant cette opinion, à l'état physique seul de l'homme et oublié le côté psychologique et moral.

[Nous ne connaissons pas l'œuvre de Monboddo ; mais en ce qui concerne Rousseau la chose ne se présente pas ainsi ; Rousseau a divisé l'état de nature lui-même en deux sous-périodes : l'une, en effet, de pure animalité ; mais la seconde de développement mental et qui correspond à l'âge d'or. Nous avons fort insisté sur ce point dans la *Pensée de Rousseau*.]

3. Ici la thèse la plus curieuse, qui serait commune selon l'auteur, aux deux hommes : l'orang-outang et l'homme appartiennent à la même espèce. Rousseau indique seulement l'idée dans une note (*note j*), mais Monboddo y consacre plus de cent pages ; et conclut : « Mes faits et arguments sont si convaincants qu'ils ne laissent aucun doute sur l'humanité de l'orang-outang » (cité p. 183). Tous les faits invoqués par Monboddo sont, du reste, empruntés à Daubenton et Buffon, comme le lecteur s'en convaincra en lisant M. Lovejoy ; Monboddo emprunte à l'*Histoire Naturelle* jusqu'à la distinction très nette entre les caractères physiologiques et les caractères instinctifs, et, comme Buffon, il donne à ces derniers l'importance la plus grande. Mais nous ne pouvons entrer ici dans les détails ; il suffit de dire que selon Monboddo il y a trois classes à distinguer et pas seulement deux — et Rousseau semble en demeurer d'accord d'ailleurs — : l'homme, l'orang-outang et le singe ; la question de savoir s'il faut en rester à trois, ou s'il faut ramener l'orang-outang à l'une ou l'autre des autres deux. Monboddo donc est très dogmatique dans son affirmation que l'orang-outang est humain ; et M. Lovejoy semble penser avec lui que Rousseau partageait la même manière de voir. Voici, cependant, le texte qui n'est pas du tout si affirmatif, et indique au con-

traire que Rousseau se défend de conclure : (*Second Discours*, Note j) « Quoiqu'il en soit, il est bien démontré que le singe n'est pas une variété de l'homme, non seulement parce qu'il est privé de la faculté de parler, mais surtout parce qu'il est sûr que son espèce n'a point celle de se perfectionner qui est le caractère spécifique de l'espèce humaine : les expériences ne paraissent pas avoir été faites sur le pongo [un sauvage] et l'orang-outang avec assez de soin pour en tirer la même conclusion ». Ainsi pour Rousseau, sans doute l'orang-outang n'est pas un singe, mais il n'en résulte nullement qu'il soit un homme.

4. L'homme primitif a la faculté de « perfectibilité » dès l'origine.

5. L'homme grâce à ce don de « perfectibilité » abandonnera donc l'état de pure animalité ; et ce ne sera point « une déchéance de l'état primitif » (*a decline from primitive perfection*), mais une « lente évolution depuis l'état d'animalité, à travers l'état sauvage, à la vie d'un être rationnel et social ».

6. Il faut donc une « historical science » pour diriger l'homme.

Monboddo se proposait (en 1766) d'écrire une *History of Han*, décrivant les différentes étapes de son développement ; mais il trouva que l'entreprise dépassait ses forces, et il se contenta de composer une petite partie de l'œuvre rêvée ; ce fut *Origin and Progress of Language*, dont les trois volumes comptent à peu près trois mille pages.

Monboddo doit-il quelque chose à Rousseau ? Il semble certain qu'il a lu le *Second Discours* ; c'est ce qui a dû lui inspirer ces mots : Rousseau « every great genius in my judgment ». [A. S.].

#### FRANCE

Etienne CAYET. *Le procès de l'individualisme juridique*. Paris, Recueil Sirey, 1932, in-8, 386 pp.

Ce débat politique et philosophique se confond avec l'histoire des doctrines sur l'Etat et son rôle depuis la Révolu-

tion française. Le courant anti-individualiste remonte au *Contrat social* ; il passe ensuite à Kant, Hégel, Jhering, Jellinek, Kelson, d'une part ; à Maistre, Bonald, Saint-Simon, Auguste Comte Durckheim et l'École sociologique, d'autre part.

Pierre GROSCLAUDE. *La vie intellectuelle à Lyon dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Contribution à l'Histoire littéraire de la Province*. Paris, Aug. Picard, 1933, in-8.

Ce très intéressant ouvrage fournit plus d'une glanure rousseauiste. Les œuvres de Rousseau suscitent à Lyon de véhémentes réfutations et parodies, et trouvent de chauds partisans : l'académicien Bordes, le peintre Donat Nounotte, les abbés de Castillon et Jacquet (p. 31-54 ; p. 124-126). En 1774, l'avocat Nicolas Bergasse prononce un discours nettement inspiré de celui sur *l'Inégalité* (p. 113, 114). Quelques détails éclairent l'histoire de la publication par Bruyset de *l'Emile* (p. 190), et par Delville du *Contrat social* (p. 213, 214). Une lettre de Choiseul à Bordes, datée Paris, 29 mai 1753, fait remonter les relations du Citoyen avec le futur ministre plus haut qu'on ne le savait jusqu'ici (p. 419) : « J'ay vu M. Rousseau, je lui ay parlé de votre ouvrage [le deuxième discours de Bordes] ; il en est fort aise et vous aime toujours. » Un discours prononcé en 1781 à la fête d'installation de la loge du *Parfait Silence* par le vénérable de la loge, l'abbé Rand, déplore le sort de Jean-Jacques ; ce sage « crut connaître les hommes lorsqu'il ne connut pas les maçons. Son erreur fut donc l'effet de son manque d'expérience à cet égard plutôt que celui de sa raison, et son cœur, qui fut celui d'un vrai maçon, ne fut malheureux que parce que, n'en ayant pas le titre, il ne put vivre dans la société de ceux pour qui il était né. » (p. 408). [L. J. C.]

Georges GURVITCH. *L'idée du droit social. Notion et système du droit social*. Histoire doctrinale depuis le XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Préface de Louis LE FUR. Paris, Recueil Sirey, 1932.

Dans cet ouvrage monumental dans lequel se trouvent exposées à la suite des idées personnelles de l'auteur les doctrines les plus significatives des trois derniers siècles il

devait y avoir une place pour Rousseau. En effet dans des remarques intermédiaires sur l'idéologie de la Révolution française nous trouvons un résumé lumineux des principaux fondements des doctrines de Rousseau, Kant et Condorcet. L'auteur montre en quelques pages substantielles les raisons qui forçaient Rousseau de s'engager dans la voie d'un individualisme intransigeant qui le rendait ennemi du droit social et qui aboutissait à un absolutisme juridique fondé sur l'atomisme social. J'aurais voulu cependant y voir mentionnée cette raison historique qu'avant la ruine de la société médiévale même dans sa forme abâtardie de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle le droit social démocratique tel que l'auteur le conçoit ne pouvait se faire jour. Or, cette ruine consommée par la Révolution de 1789 a été pressentie et prédite par Rousseau. Ainsi s'explique et l'antimédiévalisme rousseauiste et son essai de synthèse personnelle. [P. L.].

G. LANSON et R. NAVES. *Extraits des philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Hachette, 1933, in-16, 600 p. Illustr.

P. 431-542 : *Rousseau*. Ces passages copieux et variés, utilement annotés, donnent une idée d'ensemble de l'œuvre du philosophe.

Bernard LAVERGNE. *Le Gouvernement des Démocraties modernes*. Paris, Alcan, 1933, 2 vol. in-8, XV, 624 pp.

Jean-Jacques Rousseau n'était pas juriste et il n'est pas difficile à un Docteur en droit — voire à un étudiant de troisième année qui a suivi un cours de droit public général — de trouver des points faibles au *Contrat social*. Mais le *Contrat social* eût-il joué le rôle historique que personne ne songe à lui contester si, comme semble le croire M. Lavergne, il s'était imposé seulement par son « verbe magique » ? Il est permis de supposer qu'il dut aussi et surtout son retentissement universel à la générosité des idées qui y sont exprimées, au grand principe de la respectabilité de la personne humaine qui y est consacré.

Par ailleurs, M. Lavergne reproche à Rousseau d'avoir construit une utopie. « ... Pas une fois dans son œuvre », écrit-il (p. 203) « le célèbre écrivain ne prend appui sur

les faits, ne recourt à la méthode d'observation directe et vraie... ». Ici l'auteur semble oublier que les démocraties, à l'époque où Rousseau écrivait, n'étaient pas si nombreuses. Celles qui existaient étaient les cantons suisses et Genève notamment. Le citoyen de Genève, s'il n'en connaissait pas aussi bien les constitutions qu'on ne l'a parfois prétendu, les admirait et en prônait néanmoins les qualités. En outre M. Lavergne ne tient, croyons-nous, pas suffisamment compte du fait que Rousseau, dans le *Contrat social*, a volontairement ramené le débat, bien que cela ne fût pas nécessaire à sa théorie, dans les cadres du rationalisme, afin de rencontrer les philosophes sur leur propre terrain.

M. Lavergne, en combattant les idées de Rousseau, a surtout pour but de s'attaquer au principe du suffrage universel auquel il prétend substituer une conception dualiste du suffrage. [P. E. Sch.].

*Bulletin de la Société française et de la Société lyonnaise d'histoire de la médecine*, t. XXVII, n<sup>os</sup> 9-10, sept.-oct. 1933, p. 297-303: Docteur Pierre BAIL, *La maladie de J.-J. Rousseau était une hypertrophie congénitale du col vésical*.

Etude clinique et tableau des hypothèses présentées par les médecins sur cette maladie urinaire entre les années 1859 et 1931.

*Archives de Philosophie du Droit et de Sociologie juridique*, II<sup>e</sup> année, 1932, n<sup>os</sup> 3-4, p. 407-427 : R. HUBERT, *Rousseau et l'Ecole positiviste*.

M. Hubert, auteur d'une remarquable étude sur *Rousseau et l'Encyclopédie*, nous offre dans ce nouvel article une confrontation des thèses du positivisme sociologique avec les principales idées de Rousseau. Il caractérise d'abord l'attitude nettement hostile envers Rousseau d'Auguste Comte, de Durkheim et de Duguit et en vient à se demander comment cette attitude est justifiable alors que Rousseau a combattu les thèses fondamentales du positivisme telles qu'elles étaient exposées au XVIII<sup>e</sup> siècle pour justifier avec plus de vigueur que quiconque le caractère particulier du *social* et qu'en ceci il devait être accepté par les positivistes. Il est vrai que



Rousseau pour retrouver le social à l'origine de toute la vie morale de l'homme débutait par une dissociation des éléments de la vie juridique, mais cette dissociation nous la retrouvons chez Comte qui veut mettre fin à « l'insurrection de l'intelligence contre le cœur ». Nous la retrouvons encore chez les sociologues les plus modernes (Lévy-Bruhl, Fauconnet) comme chez leurs critiques les plus profonds (L. Brunschvicg). De même que chez ceux-là, chez Rousseau cette dissociation ne fait que précéder un travail fécond de reconstruction. Ni pour eux, ni pour lui il ne s'agit de savoir si les hommes ont cru en l'objectivité de certaines valeurs sociales (Dieu, famille, patrie, humanité, Etat) la réponse n'en serait que trop évidente, mais il s'agit pour lui autant que pour eux de savoir s'ils ont eu raison d'y croire ou si ces croyances n'étaient autres que des illusions sans objet. C'est en cette question que s'établit la divergence entre Rousseau et les positivistes. Ceux-ci se bornent à poser la question, ils font découler tout le moral du social et y voient une justification par le seul fait de ce caractère social. En conséquence la meilleure définition du positivisme serait de dire qu'il *identifie les problèmes de la réalité avec ceux de la valeur*. Or, c'est justement en ce point que Rousseau s'avère plus radical, plus *criticiste* que la morale, la pédagogie, la politique positivistes, qui est conservatrice dans son essence. Et le positivisme ne peut pardonner à Rousseau la négation de la réalité non comme réalité mais comme valeur.

Mais c'est justement dans ce que Rousseau descend dans une couche plus profonde de la pensée humaine, dans ce qu'il a mis sa pensée au service d'un *sublime mécontentement*, dans le caractère messianique de sa philosophie que gît la raison profonde de sa vitalité que la critique positiviste, malgré qu'elle s'en flatte, n'a pas réussi à réduire en poussière.

De ce bref exposé le lecteur pourra juger de l'intérêt que présente cette nouvelle étude de M. Hubert. J'en accepte les lignes générales et les formules judicieuses quant à l'opposition fondamentale qui sépare Rousseau du positivisme. Cette opposition qui détermine l'hostilité d'Auguste Comte et de Duguit est je crois très bien située, toutefois en ce qui con-

cerne ce dernier surtout elle est, je crois, causée également par une connaissance tout extérieure des textes rousseauistes. Quant à l'opposition qui séparerait doctrinalement et politiquement Rousseau et Durkheim je crois qu'il y aurait lieu d'introduire dans l'analyse de M. Hubert des nuances et même des retouches considérables.

En effet Durkheim a connu et étudié Rousseau de premières mains et il faut regretter que M. Hubert n'ait pas utilisé les fruits de ce travail. Les cours que M. Durkheim a fait sur le *Contrat Social* et l'*Emile* même dans la forme fragmentaire qui nous est connue par leur publication posthume dans la *Revue de Métaphysique et de Morale* (janvier-février et mars-avril 1918 ; et mars-avril 1919) sont peut-être ce qui a été écrit de plus suggestif sur la doctrine politique de Rousseau en langue française depuis le début du siècle.

Or, Durkheim a admirablement relevé la valeur que Rousseau attache au social et à son effort constant de l'unir au *naturel*. La doctrine démocratique de Rousseau n'est en réalité qu'une application de cette valeur et le résultat de cet effort. Certes Durkheim pense qu'une fois le point de départ de l'hétérogénéité du social et de l'individuel admis il n'est plus possible de parvenir à la stabilité. Il lui semble que l'édifice construit par Rousseau est toujours chancelant et son équilibre « délicat à l'excès ne peut en tous cas se maintenir que grâce à un concours presque miraculeux de circonstances ». Aussi joint-il à l'étude de la politique de Rousseau une étude de sa pédagogie destinée à montrer comment cette éducation négative et *amoral*e amène naturellement le problème social et moral dont la solution doit emprunter aux lois physiques l'impersonnalisme et la stabilité. Il semble donc bien que si M. Hubert a raison de relever l'antinomie initiale dans la conception du social chez Durkheim et Rousseau le point d'aboutissement de celui-là n'est pas le même que celui de la critique de Duguit. Quant au reproche que Durkheim fait à Rousseau de ne point parvenir à la stabilité de l'équilibre politique et social, nous ne pouvons guère à la lumière de la crise actuelle le considérer comme bien justifié et la vitalité de la doctrine rousseauiste, me paraît, à côté des raisons invoquées par M. Hubert, se fonder également sinon plus profondément sur ses virtualités qui ne sont guère épuisées. [P. L.].

## HONGRIE

Erzsébet-Magda LANGFELDER. *Les séjours en Suisse, en France et en Belgique du comte de Zinzendorf d'après son Journal (1764-1770)*. Szeged, 1933, in-8, 120 pp. (Études françaises publiées par l'Institut français de l'Université de Szeged. N° 9).

On n'attend pas toujours des vues et des appréciations nouvelles d'une thèse de doctorat. Mais une chose que l'on doit toujours exiger, c'est que l'auteur connaisse à fond les recherches scientifiques concernant son sujet et la littérature y relative. Dans le cas particulier Mlle Langfelder connaît en général assez bien la vie et les idées de Rousseau ayant trait aux passages du *Journal du comte de Zinzendorf* où celui-ci raconte sa visite à Jean-Jacques en 1764, mais dans les détails cette thèse montre maintes erreurs et inexactitudes.

Que l'auteur n'emploie pas toujours les termes appropriés, qu'il appelle Jean-Jacques un « exilé » (au lieu de réfugié), que la communion ou Sainte-Cène des calvinistes devienne l'« eucharistie », terme dont la langue des calvinistes n'use jamais, qu'il semble oublier qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle Genève ne faisait pas partie de la Suisse (« Après son départ de Suisse... il écrit... de Genève », p. 24), qu'il confère au libraire Laliaud, sans en avoir le droit, le titre d'« éditeur parisien de Rousseau » ces petites inexactitudes, nous les lui pardonnons. C'est une peccadille encore qu'il ignore la date de la visite et de la lettre adressée par le prince de Ligne à Rousseau, ce qui montre qu'il ne connaît pas les *Annales* ou n'en fait pas usage, autrement il aurait pu voir que ces deux événements se sont passés en juillet 1770 (cf. *Annales*, t. XV, p. 212).

Par contre, plus graves sont les erreurs qui nous tombent sous les yeux aux pages 22 et 23. A la page 22, l'auteur dit, en parlant de Th. Levasseur « qu'elle fut la femme la plus longtemps aimée par Rousseau » ; puisque Jean-Jacques n'avait de relations intimes qu'avec Mme de Warens et Th. Levasseur, cette phrase de l'auteur n'a aucun sens. Et à la page 23, on lit que « Rousseau perdit entièrement la trace

de Sauttersheim et c'est pour cela qu'il profite de l'occasion pour s'enquérir de son ami auprès de Zinzendorf ». L'auteur a pu voir dans mon travail : *Rousseau és Sauttersheim* (Budapest, 1913) dont il s'est abondamment servi, que, si de juillet 1763 à mai 1764, Rousseau a perdu la trace de Sauttersheim, il a toutefois, dès le 11 mai 1764, reçu 5 lettres de lui, et lui a écrit 2 lettres ; par conséquent, le 8 septembre 1764, jour de la visite de Zinzendorf, il avait déjà de ses nouvelles. S'il s'est enquis de son ami hongrois auprès du comte de Zinzendorf, il l'a fait en vue d'avoir des renseignements certains sur lui provenant directement de son pays natal, afin de pouvoir contrôler la véracité des confessions de son ami exposées dans sa lettre du 11 mai.

Mais les erreurs les plus inexcusables, nous les trouvons aux pages 28 et 29. Nous lisons (p. 29) : « Rousseau dit que les gens étant tous égaux à la naissance, la distribution des biens devrait se conformer à cet état de choses. Rousseau, en professant les *idées communistes...* » L'auteur ne cite pas ici les passages du *Journal* mot à mot, mais il les interprète par ses propres paroles. Mais même en admettant que Rousseau, le fanatique de l'égalité, eût vraiment dit cela, il n'a pas voulu par ces mots proclamer le vol et la distribution de la propriété des riches, mais sans doute a-t-il pensé seulement à une politique économique des gouvernements qui tendrait à faire disparaître les énormes inégalités qui existaient au XVIII<sup>e</sup> siècle entre les grands propriétaires et les ouvriers n'ayant aucune propriété privée, et rendre ainsi plus proportionnelle la répartition des biens, — tendance qui pénètre actuellement tous les gouvernements de l'Europe sans qu'ils méritent pour cela d'être appelés communistes. Non, Rousseau qui a dit dans son *II<sup>e</sup> Discours* que la nature humaine ne peut pas rétrograder, que nous ne retournerons jamais aux temps de l'innocence et de l'égalité, qu'à l'état actuel des choses il s'agit seulement d'atténuer les injustices et les inégalités qui subsistent parmi les conditions des hommes, Rousseau n'est pas un communiste. Et nous n'avons aucun indice qui laisse supposer qu'il aurait voulu supprimer la propriété privée et la rendre le bien commun de tous, comme le font les communistes. Mlle Langfedler dénote ici une grande incompréhension des idées de Jean-Jacques lorsqu'elle lui applique ce qualificatif.

Enfin Mlle Langfelder accuse Rousseau d'avoir démenti certaines de ses idées morales connues, lorsqu'elle écrit : « Dans sa *Profession de foi du vicaire savoyard*, il a attaqué l'ouvrage d'Helvétius (1758) et a protesté contre cette déclaration de celui-ci que les gens deviennent sociables dans le seul but de satisfaire leurs besoins matériels, toutefois déjà en 1764, Rousseau se déclare prêt à accepter le principe d'Helvétius suivant lequel chacun contribue au bien public seulement dans la mesure de ses propres intérêts » (p. 28). C'est dommage qu'elle ne cite pas les passages du *Journal* où Zinzendorf a noté ces paroles de Rousseau ; cette citation aurait conféré à ce passage un peu de vraisemblance et de l'autorité. Mais, même si ce passage se trouve dans le *Journal*, vu la culture superficielle du comte et son manque de sens critique et philosophique à l'aide duquel il aurait pu pénétrer dans les idées philosophiques de Jean-Jacques : je me permets de contester une telle déclaration si contraire aux idées morales de Rousseau, exposées plusieurs fois là-dessus et quant à cet article je me réfère à ses propres paroles en sa *Profession de foi* et tous ses autres ouvrages.

Goethe dit dans *Iphigénie* : « Du sprichst ein grosses Wort gelassen aus ! » Mlle Lanfelder a aussi prononcé tranquillement et à la légère sur Rousseau des assertions qui ne peuvent absolument pas se justifier et qui se trouvent en contradiction avec toute la pensée de Jean-Jacques. [L. R.].

#### ITALIE

*Passi scelti dell'Emilio*. Nino VALERI e Luigi GRILLI. Torino, Paravia, 1932, in-16, XLIII-221 pp. (*Piccola Biblioteca di Filosofia e Pedagogia*).

#### BIBLIOGRAPHIE DE L'ANNEE 1934

##### ALLEMAGNE

*Historische Studien*. Berlin, E. Ebering, 1934, in-8°. Heft 240, 108 S. Edith RUFF. *Jean-Louis de Lolme und sein Werk über die Verfassung Englands*.

Parmi les nombreux écrits politiques de Jean de Lolme, de Genève, la *Constitution de l'Angleterre* seule a survécu à son auteur et mérite encore aujourd'hui notre intérêt. Plus que *l'Esprit des lois*, cet ouvrage attira l'attention du XVIII<sup>e</sup> siècle sur les institutions politiques anglaises. Et plus grande a été l'influence directe de ce livre politique et juridique que celle de l'œuvre philosophique et théorique de Montesquieu. Publié en 1771 à Amsterdam, réimprimé entre autres à Genève et à Paris en 1790 (bien que défendu en France), il eut un succès si grand qu'il fut traduit plusieurs fois en anglais et en allemand.

De Lolme était, surtout au commencement de sa carrière, disciple fervent de Rousseau. Sous l'impulsion de celui-ci et à son côté, le jeune avocat, en Genevois authentique, s'était lancé dans les querelles publiques de sa ville natale. Il appuya naturellement la politique des « Représentants », notamment dans son pamphlet *Les Princes manqués* (1765), apothéose de Rousseau et protestation violente contre la destruction publique du *Contrat* et de *l'Emile*.

Pour s'être attaché à Rousseau, de Lolme dut s'exiler de la République et s'établir à Londres. Le fruit de ce séjour fut principalement la *Constitution*. Dans celle-ci, il ne partage plus toutes les idées de son maître. Il se déclare adversaire de ses théories d'Etat, comme étant trop utopistes ; en particulier, il combat la conception trop radicale que Rousseau eut de ce qu'il appelait la souveraineté populaire. C'est le Royaume libéral et éclairé d'Angleterre et non pas la Démocratie directe de Rousseau, que de Lolme oppose à l'absolutisme arbitraire et souvent injuste de son époque. [W. M.].

*Archiv für Rechts- und Sozialphilosophie*. Bd. XXVII, Oktober 1933, Januar und April 1934.

S. 72-98, 188-213, 319-343 : Johann SAUTER, *Die Entwicklung der abendländischen Staatsidee*. III. *Versuche einer Synthesis im 17. und 18. Jahrhundert*.

P. 319-343. *Conclusion*. Les nations occidentales ont toujours vu deux grandes théories s'opposer dans le domaine de la notion de l'Etat : la souveraineté du peuple d'une part, la théocratie et l'absolutisme d'autre part. Les divers essais

de synthèse entre ces théories opposées avaient échoué lorsque au XVIII<sup>e</sup> siècle, le dogme de la souveraineté toujours plus absolue provoqua un mouvement particulièrement fort en faveur des droits populaires. Rousseau concrétisa ce courant et, abandonnant complètement la théorie du contrat de souveraineté, il la remplaça par celle du contrat social. L'exposé objectif et très solidement documenté du prof. J. Sauter montre bien à quel point toute la notion de l'Etat a été changée dans le monde occidental du fait de l'apparition du *Contrat social*. On aurait toutefois tort de croire que l'adoption, depuis la Déclaration des droits de l'homme, des principes émis par Rousseau, ait supprimé l'évolution de l'idée de l'Etat. D'après M. Sauter, au contraire, la théorie de Rousseau a été le point de départ d'une nouvelle évolution. En outre, le peuple n'est plus ce qu'il était au temps d'un Saint Thomas d'Aquin. Il s'oppose aujourd'hui à la classe dirigeante : D'où le « démocratisme » d'une part, — ce qu'Aristote aurait appelé la démocratie opposée à la politie — et le légitimisme ou la théocratie d'autre part du XIX<sup>e</sup> siècle. [P. E. Sch.].

#### ANGLETERRE

Alfred COBBAN. *Rousseau and the Modern State*. London, G. Allen and Unwin, 1934, in-8°, 238 pp.

L'intérêt pour la pensée de Rousseau paraît continuer de grandir dans les pays anglo-saxons et la littérature rousseauiste s'y enrichit considérablement depuis plusieurs années. Ne faudrait-il pas voir dans ce renouveau d'intérêt qui succède à une période prolongée où ce fut la critique de Lord Morley qui régna sans partage un signe des temps ? Je veux dire que la doctrine et plus largement la pensée de Rousseau bénéficie des temps de crise et plus celle-ci est profonde, plus l'intérêt pour Rousseau augmente. L'ouvrage de M. Cobban est une des meilleures preuves de cette corrélation et une illustration de la pensée de Sainte-Beuve dont il termine son volume : « quand le courant des idées publiques sera aux choses saines et généreuses, la renommée de Jean-Jacques revivra ».

La valeur de l'ouvrage que nous avons sous les yeux est indiscutable et consiste principalement dans la manière dont son auteur fait revivre les problèmes et les solutions qui préoccupaient Rousseau. Tout en les rattachant au cadre historique auquel elles appartiennent, M. Cobban réussit à moderniser ces idées en les plaçant en regard de nos propres préoccupations ; de cette façon la doctrine de Rousseau acquiert une valeur particulièrement actuelle. D'autre part, il faut relever le chemin qui a amené l'auteur à l'étude de Rousseau. Auteur lui-même d'un ouvrage fort remarqué sur Burke et la révolte contre le XVIII<sup>e</sup> siècle, il a recherché les prédécesseurs de Burke, et contre toute la tradition et même contre les attaques explicites de Burke, il a été obligé de conclure à une parenté indiscutable entre le grand orateur anglais et le citoyen de Genève. C'est là une route originale entre toutes qu'il a suivie et dont ses conclusions et même toutes ses constructions ont bénéficié.

L'auteur débute par une analyse du rôle que joue chez Rousseau l'idée de la règle de droit. Il montre avec justesse tout ce qu'il y a d'erroné dans l'opinion encore assez courante qui consiste à interpréter Rousseau comme ayant simplement transféré le despotisme du monarque au peuple. Rousseau, bien au contraire, s'insurge contre tout despotisme, le *despotisme légal* des physiocrates aussi bien que le despotisme éclairé des philosophes. D'autre part la prédiction de l'avènement d'une période révolutionnaire (*Emile*, L. III) ne lui fait pas ignorer le danger des mouvements populaires qui entraînent le despotisme de la populace. Aussi, ne se lasse-t-il jamais de prémunir ses lecteurs contre la menace révolutionnaire et de préconiser la paix. Mais s'il est ainsi partisan de la règle de droit, il est absolument contraire à la représentation et au régime parlementaire du type anglais. L'auteur explique pertinemment les raisons qui amènent Rousseau à cet antagonisme. L'idée de la représentation est à l'époque encore toute imbue de la tradition médiévale suivant laquelle c'est le grand propriétaire qui est le représentant de la communauté territoriale. D'autre part ce qui suivant cette conception avait droit à la représentation, ce n'étaient pas les membres de la communauté, mais son intérêt, son idéal, nullement sa volonté. Or, Rousseau, le plus résolu



des anti-médiévalistes de l'époque et le fondateur d'une théorie que, jusqu'à preuve du contraire, il faut considérer comme théorie volontariste du droit, ne pouvait que rejeter cette idée de représentation. Ainsi s'explique la contradiction qui sépare Rousseau de Montesquieu dans leur attitude respective envers la constitution anglaise.

Je ne sais pas si je n'ai pas forcé ici un peu la pensée de l'auteur, mais j'aurais voulu y trouver une analyse un peu plus approfondie de cette contradiction. L'engouement pour la constitution anglaise de Montesquieu s'explique en fin de compte par un malentendu qui prend sa source dans Bodin ou même au delà dans la théorie médiévale du gouvernement mixte. Rousseau, s'il ne le dit pas en tant de mots, a été le premier à entrevoir la vérité. La théorie du gouvernement mixte chez les auteurs médiévaux et encore chez Bodin présente deux idées séparées qui fusionnent chez Montesquieu et les admirateurs de la constitution anglaise en la théorie de la séparation des pouvoirs. D'une part c'est une idée sociale rassemblant dans l'idée du pouvoir les représentants de toutes les classes de la société hiérarchisées dans le goût médiéval et exprimé dans la réunion des trois principes, monarchique, aristocratique et démocratique, sans toutefois imposer d'autres limites à ce pouvoir lui-même. D'autre part c'est l'idée de la limitation du pouvoir exécutif par le pouvoir législatif, idée qui remonte à Marsile de Padoue et qui, dans la doctrine de Bodin, prend la forme d'une limitation du pouvoir par sa propre organisation dans la théorie de la magistrature. Le rôle du Roi, chef du pouvoir exécutif, mais en même temps élément indispensable du pouvoir législatif tel qu'il résulterait de la révolution de 1688, rendait la fusion des deux idées non seulement possible, mais encore logique. Montesquieu, qui est encore bien proche des traditions médiévales telles du moins qu'elles sont incorporées dans le droit positif de son époque, les réunit lui aussi pour constituer sa doctrine de la balance des pouvoirs. Cette conception est doublement inacceptable pour Rousseau, car d'une part elle conduit au tour des prestidigitateurs japonais qui suppose un dépècement de la volonté. D'autre part elle ne rend pas non plus compte de la constitution légale de l'Angleterre. Non seulement la corruption du corps électoral

et des députés à l'époque s'y oppose, mais aussi et surtout le pouvoir législatif, qui n'est qu'une représentation, mais ne connaît pas de limites. Si on rapproche cette idée de Rousseau de l'aphorisme que Dicey attribue à Delolme selon lequel : « le Parlement d'Angleterre peut tout faire, sauf changer une femme en homme », l'opposition de Rousseau à l'anglomanie reçoit une explication très frappante. Le même Delolme ne voyait une garantie de la liberté en Angleterre que dans le fait des intérêts supposés contraires des différentes institutions dont la combinaison formait le pouvoir législatif ; de garantie proprement juridique, il n'en connaissait pas.

Une réaction contre les persistances d'un médiévalisme historiquement dépassé et une tentative de fonder une doctrine volontariste du droit sont les deux sources d'où jaillit la doctrine du *Contrat Social*. L'auteur en commence l'analyse par une tentative de préciser le sens véritable de l'opposition de Rousseau à l'idée d'association et de sa doctrine de la religion civile. En ces problèmes, Rousseau, selon l'auteur, ne fait que suivre le courant général de l'époque qui est déterminé par la crainte de l'influence que peuvent exercer les associations et surtout l'Eglise sur la vie même de l'Etat. Si l'on tient compte de cette réminiscence des luttes du Moyen Age, la position de Rousseau ne paraît pas dépasser les limites de l'ancien adage : *quod omnes tangit ab omnibus approbetur*. Plus intéressante et plus originale paraît chez Rousseau sa reconnaissance de l'importance de la vie émotionnelle de l'individu qui l'amène au désir de capter toutes les émotions individuelles au profit de l'Etat. Cette idée nouvelle confère au *Contrat Social* un caractère de réalisme qui le lave de toutes les accusations d'abstraction. Certes il est un livre théorique, mais il n'est pas un livre abstrait. Il l'est même peut-être moins que l'*Esprit des Lois* et certainement que le *Léviathan*. Pour Hobbes, il ne s'agit que de trouver une formule qui justifie la réalité, mais si la formule de Rousseau, au lieu de justifier, bouleverse, cela ne veut pas dire que sa doctrine soit plus abstraite. Mais ici la démarche de la pensée de Rousseau prend peut-être un caractère plus pesant, car la réalisation de la fusion de toutes les émotions ne lui paraît possible que dans les limites d'une

petite cité dont le corps des citoyens puisse facilement exercer la souveraineté et par un simple changement de psychologie de souverain devenir serviteur et de pouvoir législatif se muer en pouvoir exécutif.

Cette analyse de l'idée du contrat social ne paraît pas dépasser le cadre d'une interprétation assez traditionnelle et je crois que la raison en est dans ce que l'auteur part de deux idées à mon sens très discutables. L'une est que Rousseau abandonne complètement l'idée du droit naturel, l'autre est l'incapacité supposée de Rousseau de trancher le problème du contrat comme fait historique ou comme idée philosophique. Cette seconde idée dépend d'une interprétation terminologique qui demande une analyse plus approfondie. Tous les auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle ont abandonné la terminologie « *utopique* », ils ne parlent plus de ce qui *devrait être*, mais de ce qui *est*. De même Rousseau ne dit pas : « tout gouvernement légitime *devrait être* républicain », mais il dit tout simplement : *tout gouvernement légitime est républicain*. Ceci dans le cadre du contrat social ne veut pas dire autre chose que dans tout Etat il y a un élément rationnel, conventionnel, contractuel. Il ne s'agit donc plus ni d'un élément historique, ni même d'une idée génétique, mais bien d'un *élément actuel de la réalité sociale et juridique*. Reste à savoir si cet élément épuise chez Rousseau toute l'idée de communauté et nous venons ainsi au droit naturel. Certes, Rousseau abandonne l'idée d'un droit naturel purement rationnel en dehors de la communauté, soit comme principe de morale abstraite comme chez Hobbes, soit comme limite imposée extérieurement à l'Etat comme chez Locke. Il conserve toutefois l'idée du droit naturel comme fondement juridique de la communauté résultant de la coexistence d'un principe naturel et d'un principe rationnel : *droit naturel instinctif* et *droit naturel raisonné*, dira Rousseau.

Il ne faut pas se méprendre sur le sens de ces termes qui confèrent à la doctrine tout entière son caractère de réalisme radical. Au delà de son anti-médiévalisme qui comporte l'idée de la subordination à l'Etat des associations et de l'Eglise, il y a chez Rousseau une tentative personnelle de fonder une synthèse entre la vie émotionnelle et la vie rationnelle. Cette synthèse s'inspire d'ailleurs de la conception volontariste

du droit. La communauté chez lui est conçue à l'image de l'individu et est dotée de virtualités infinies. Ces virtualités sont ensuite transportées à l'organisation qui se superpose à la communauté, c'est-à-dire à l'Etat. La communauté étatique est la seule suprafonctionnelle et c'est par cette qualité qu'elle absorbe et asservit toutes les autres associations, de même que l'Eglise. Peu importe alors que les associations conservent la vie sauve et même l'autonomie de leur organisation, comme le suppose M. Cobban, elles ne sont conçues que comme supports de la communauté étatique, que comme moyen de sa réalisation. Peu importe alors que l'Eglise, en qualité de communauté appelée à étancher la soif spirituelle des croyants, peu importe même que son organisation subsiste si tout son suc vital est absorbé par la communauté étatique, et toutes les émotions qui sont à sa base sont captées au profit de la communauté territoriale et de son organisation : l'Etat. C'est dans le principe même de la communauté qu'on peut seulement trouver les éléments de la vie juridique et non en opposant en tout l'individu à la communauté. Sinon on ne fait que transporter les définitions d'une individualité type au groupement qui en absorbe les traits génériques et abolit tous ceux qui en font un individu. C'est là certainement des conclusions qui dépassent Rousseau (elles ont été tirées aussi bien par les révolutionnaires que par Hegel), mais elles le dépassent seulement dans la mesure où sa conception volontariste du droit est plus complexe qu'on ne le suppose généralement. Ceci nous amène à la pièce maîtresse de tout le système : à l'idée de la *Volonté Générale*.

M. Cobban part de l'idée très juste que la volonté générale fournit chez Rousseau la synthèse entre l'individu et la société, entre la liberté et l'obligation aboutissant à l'idée d'autonomie. Il se range à l'opinion de Green pour dire que Rousseau transforme un droit de l'individu contre la société en un droit de l'individu d'être traité comme membre de la société. Dans ces limites la volonté générale est conçue comme illimitée, sauf que le souverain auquel on en appelle n'est plus extérieur à la communauté, mais cette communauté elle-même. La volonté de cette communauté est supposée être *toujours droite, inaltérable et pure* du fait que chaque citoyen se l'applique à lui-même. L'idéal de Rousseau est donc la

concordance complète de l'individu et de la société, mais en pratique il reconnaît bien lui-même que l'idée d'un organisme politique n'est qu'une métaphore et qu'une tension entre les deux termes du problème subsiste et subsistera toujours. C'est dans ces réserves que l'auteur découvre l'élément individualiste de la pensée de Rousseau. Toute solution ne peut être qu'une approximation. C'est pour rendre cette approximation aussi parfaite que possible que la vie émotionnelle doit être captée au profit de l'Etat, que l'Etat n'est conçu que comme une petite cité de manière que les citoyens n'aient qu'une seule volonté et que cette volonté soit celle de l'Etat. Alors les émotions captées, les passions mêmes seront soumises à une idée rationnelle, celle du contrat social et liées aussi bien par leurs intérêts que par leurs sympathies, les citoyens donneront naissance au règne de la volonté générale, qui n'est que la loi juste. Comme le dit Lord Acton dans ses notes de cours : le sentiment constant et spontané des masses sur des questions qui les intéressent tout entières est toujours juste, car il fait dominer l'intérêt général sur les intérêts particuliers. Bien que souvent impondérables, c'est à ces sentiments et à ces intérêts qu'appartient la souveraineté.

De cette conception de la volonté générale, je ne voudrais m'arrêter que sur deux aspects. Je crois que dans cette conception l'idée que Rousseau a définitivement abandonné le droit naturel est cause d'un malentendu. L'incapacité où se trouve l'auteur de trancher la question, de la vie émotionnelle ou de la vie rationnelle quelle est celle sur laquelle s'arrête Rousseau, est une preuve de l'insuffisance du point de départ. Que Rousseau ait abandonné le droit naturel de Locke, nul n'en disconvient, répétons-le ; mais la pensée de Locke n'épuise pas cette idée. Il y a chez Rousseau un problème psychologique d'une importance capitale et qu'il est difficile de résoudre parce qu'il s'en tient à la terminologie courante, bien qu'il en dépasse les notions. Pour la psychologie du XVIII<sup>e</sup> siècle, la volonté n'apparaît que comme un principe neutre qui peut être soumis soit aux passions, soit à la raison. C'est une psychologie qui s'inspire encore directement de Platon dont l'idéal est la balance de trois principes. Rousseau, au contraire, pense que c'est la raison elle-même

qui se soumet aux passions ou du moins s'en inspire, aussi est-il enclin à soupçonner la raison. La volonté générale est appelée chez lui non seulement à fournir la synthèse entre l'individu et la société, mais aussi entre la vie émotionnelle et la vie rationnelle. A la volonté neutre, il substitue une volonté agissante qui découle de la *conscience, instinct de l'âme, sentiment intérieur*, nous dirions aujourd'hui intuition. (Sauf erreur, Rousseau emploie déjà ce terme plusieurs fois). Synthèse entre l'émotion et la raison, la volonté générale est aussi la synthèse entre le droit naturel instinctif et le droit naturel raisonné, c'est elle qui transforme l'hétéronomie du monde physique en autonomie du monde moral. Toutefois cette transformation n'implique pas abolition de la première, la volonté générale est bien le principe « *qui dérive de la nature des choses et est fondé sur la raison* » (*Contrat Social*, I. IV). Sans l'existence de cette conception du droit naturel, on ne pourrait concevoir l'appel admis par l'auteur à la conscience et aux intérêts des masses, la foi en la bonté naturelle, le caractère juridique de toute la vie sociale. C'est ce même principe qui détermine chez Rousseau la préférence de la volonté la plus générale, l'abolition des petites associations, car pour les abolir, il faut un principe de sélection. C'est le droit naturel qui en fournit le fondement, comme il fait rejoindre le règne de la Loi préconisé en 1755 (*Economie Politique*) avec la recherche du principe qui mette *la Loi au-dessus de l'homme*, qui préoccupait Rousseau en 1767 (*Lettre à Mirabeau*). Personne mieux que M. Durkheim n'a saisi le véritable sens de l'absolutisme juridique de Rousseau lorsqu'il précise le sens de l'idéal rousseauiste en un désir de doter le monde moral et juridique de la stabilité du monde physique. Le premier résultat est *la dépersonnalisation* de la loi juridique et le transfert de l'accent de la sanction à la réalisation autonome. Pour ma part, je préférerais substituer au terme d'absolutisme celui de monisme juridique et individualiste car il explique mieux l'évolution de la pensée de Rousseau. L'intuition de la vérité par la volonté générale, voilà la base de la pensée de Rousseau qui lui fait doter l'Etat des virtualités de l'individu. Mais cette intuition doit être rationalisée, il s'ensuit pour Rousseau que bien que donnée *ab initio*, la volonté générale participe à un devenir historique

qui la dote à chaque époque et pour chaque peuple d'un contenu déterminé.

Nous arrivons ainsi au chapitre le plus original, le plus personnel et en même temps le plus nouveau de tout l'ouvrage, celui où l'auteur développe l'idée de la formation du nationalisme chez Rousseau. Rousseau, à l'encontre du cosmopolitisme philosophique, possède une véritable intuition de la valeur de la nation. Liée à l'idée de volonté générale, qui n'est ni aussi volontariste ni aussi rationnelle qu'on le pense généralement, c'est la communauté nationale qui transporte l'accent de la vie juridique de la sanction à la réalisation. Pour ceux qui possèdent cette intuition, point n'est besoin de sanction, cette valeur s'impose à eux avec l'inéluçabilité des lois physiques tout en fondant rationnellement leur autonomie. C'est selon moi la découverte de cette valeur qui a déterminé chez Rousseau le monisme juridique que nous avons relevé tout à l'heure. Il reconnaît une intuition analogue et aussi spontanée à la base de toutes les associations, qu'elles soient organisées ou non (*Economie Politique*), mais c'est l'ampleur de la communauté nationale, son caractère supra-fonctionnel qui la lui fait préférer, qui la lui fait concevoir comme découlant directement du droit naturel.

L'idée de nationalité fait découvrir à l'auteur la parenté qui existe entre Burke et Rousseau dans un point de convergence commun qui constitue la révolte contre le rationalisme du XVIII<sup>e</sup> siècle. Et ici je tombe parfaitement d'accord avec l'auteur pour voir dans cette révolte moins une influence de l'antiquité que la survivance de la tradition médiévale. C'est de cette tradition que les deux auteurs s'inspirent encore pour établir la liaison entre les générations qui se succèdent et qui par ce *contrat* (Burke) forment la nation. Que l'idée de nation ait pris par la suite la forme d'un nouveau despotisme, despotisme nationaliste, la faute certes ne peut en être attribuée à Rousseau, mais son monisme juridique le contient en germe.

La place me manque pour analyser même brièvement le chapitre que l'auteur consacre aux idées économiques de Rousseau. Je n'en veux retenir que la conclusion, qui voit en Rousseau, malgré ses affinités plébéiennes, le fondateur de la petite bourgeoisie du XIX<sup>e</sup> siècle. Il y aurait peut-être

quelques nuances à introduire, mais cette conclusion me paraît exacte dans ses lignes générales. L'auteur termine par une appréciation de la valeur de l'idée d'un retour à la nature pour la science politique, d'un nouveau rapprochement très heureux de Burke et de Rousseau comme fondateurs du romantisme politique auquel ont participé les traditionalistes et enfin par une tentative d'assigner à Rousseau la place qui lui revient dans l'histoire des doctrines. Il le définit comme celui qui tente de construire avec les forces absorbantes de la communauté un rempart pour défendre les individus. S'il n'y arrive pas toujours, ajouterai-je, la raison en doit être recherchée dans son monisme juridique. Ne reconnaître qu'une seule communauté supra-fonctionnelle ne peut vouloir dire que l'asservissement de toutes les autres et si l'on y ajoute le transfert de la souveraineté à l'organisation de cette communauté, le sacrifice est accompli. Le nationalisme se transforme en impérialisme, l'égalitarisme en un nivellement, l'intuition, au lieu de s'enrichir et de devenir une expérience immédiate des valeurs, en un raisonnement. Certes il ne faut pas imputer toutes ces transformations à Rousseau. Le *c'est la faute à Rousseau* a vécu, il est plus important de le comprendre et l'ouvrage de M. Cobban est un bel exemple de reconstruction d'une pensée politique. Mais Rousseau lui-même n'est qu'un moment dans l'évolution historique qui, sans ériger l'histoire en tribunal suprême à la manière hégélienne, n'en constitue pas moins le dynamisme indispensable à la liberté, à la pensée, à la vie même de l'individu.

Il nous faut encore relever la publication importante de fragments inédits du comte d'Antraigues, que l'auteur a joint à son volume dans un appendice. [P. L.].

Otto GIERKE. *Natural Law and the Theory of Society, 1500-1800. With a Lecture on the Ideas of Natural Law and Humanity* by Arnst TROELTSCH. Translated with an Introduction by Ernest BARKER. Cambridge, University Press, 1934, 2 vol. in-8°.

M. Barker, professeur à l'Université de Cambridge, a eu l'heureuse idée de mettre à la portée du public anglais la traduction des paragraphes 14, 15, 16, 17 et 18 du quatrième volume du grand ouvrage de Gierke, *Das Deutsche Genossen-*



*schaftsrecht*, où se trouve consigné le dernier état de la pensée de Gierke sur les penseurs de cette période, car l'*Johannes Althusius* du même auteur n'a jamais été corrigé à fond depuis sa première édition (1880). Le traducteur y a joint une conférence lumineuse de Troeltsch sur les idées du droit naturel et une introduction personnelle qui est elle-même une étude de grande valeur scientifique. [P. L.].

*The Adelphi*. October and November 1934.

P. 35-47, 98-107 : John Middleton MURRY, *Rousseau and Marx*.

On peut concevoir une étude parallèle des idées sociales de deux penseurs de l'envergure de Marx et Rousseau de deux manières. On peut procéder par une analyse parallèle des deux doctrines en mettant en relief ce que celui-là doit à son prédécesseur. En ce sens, il y aurait d'intéressantes comparaisons à établir (notamment les ouvrages d'avant 1847 et spécialement dans l'article *Zur Judenfrage* où les citations du *Contrat Social* abondent). On peut cependant procéder pour ainsi dire par opposition, c'est-à-dire en relevant les points de divergence entre les deux pensées. C'est ainsi que M. Murry a compris sa tâche et il aboutit à un résultat que je serais tenté d'intituler Rousseau contre Marx. Soyons lui en reconnaissants, car sa conclusion aboutit à un vibrant appel pour la restauration de Rousseau à la place qui lui appartient dans l'histoire des doctrines politiques. Cette place est une des premières.

Il n'était pas possible à l'auteur, au cours d'une brève conférence, de donner une analyse approfondie de la pensée de Rousseau. Notons cependant que l'étude du *Discours sur l'Inégalité* et de *l'Economie Politique* lui a permis de relever que Rousseau, bien avant Marx, a pressenti la menace de la mécanisation de la société par l'évolution de la technique de la production et a prédit la ruine de la société capitaliste avant même son instauration, dans le sens de la formation d'une classe sociale en marge de la société. C'est donc que les éléments de ruine ne sont pas particuliers à la société capitaliste mais sont inhérents à toute société. Marx, au contraire, a voulu utiliser cette classe — le prolétariat — pour fonder sa société nouvelle.

A la lumière de cette analyse l'auteur réussit à montrer une nouvelle fois combien l'égalitarisme politique, qui commande l'idée de l'intégration de tous les individus dans la société, est une condition indispensable à toute évolution et en particulier à toute tentative vers un égalitarisme économique. Fonder celui-ci, comme le fait Marx, sur une classe dont la naissance et l'évolution se font en dehors de la société, confier au prolétariat une mission historique alors qu'il doit tomber dans la société bourgeoise, selon Marx lui-même, au-dessous du niveau de l'histoire, c'est courir au désastre que Rousseau avait prévu et contre lequel il s'insurgeait. Les conflits sociaux actuels, les expériences russe, allemande et même italienne en sont une preuve palpable. [P. L.].

#### ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Charles William HENDEL. *Jean-Jacques Rousseau Moraliste*.  
London and New-York, Oxford University Press, 1934,  
2 vol. in-8°, IX-316, 348 pp.

Celui qui signe ces pages n'a entrepris ce compte rendu qu'à la prière de la Rédaction des *Annales*. Mais en vérité ce n'était pas à lui qu'aurait dû revenir cette tâche. M. Hendel écrit lui-même dans sa « Préface » que son but était tout à fait similaire à celui de *La Pensée de Rousseau* publiée en 1929 ; cela devait, en cas de divergences de vues, faire de nous un critique prévenu, même avec les plus grands efforts de demeurer objectif et impartial. En outre M. Hendel nous a écrit personnellement pour confirmer cette parenté d'intention, mais il ajoutait qu'il s'était défendu de lire des ouvrages relatifs à la pensée philosophique de Rousseau de peur d'être amené à dévier du plan qu'il s'était tracé. C'était là une précaution qui peut se comprendre ; seulement comme M. Hendel écrit encore qu'il a découvert après coup que sur les grands points controversés il s'était toujours rangé d'un autre côté que du nôtre, on conviendra que nous ayons le droit d'estimer que notre ouvrage ayant été de propos délibéré ignoré, la controverse demeure ouverte sur notre interprétation. Quand nous écrivions notre livre,

nous connaissions les arguments de M. Hendel en ce qui concerne les questions en litige, tandis que selon son propre aveu il ne connaissait pas les nôtres. Dès lors, puisqu'il veut bien caractériser (p. 9) la *Pensée de Rousseau* comme un « notable work », nous rappelons qu'il y avait tout de même cinq ans entre 1929 et 1934 — amplement le temps pour faire valoir quelques arguments pour nous réfuter<sup>1</sup>.

Qu'on nous pardonne ces considérations personnelles ; si les observations que nous avons à présenter en devaient souffrir — et nous espérons sincèrement que tel ne sera pas le cas — nous en aurons au moins honnêtement indiqué les causes.

\*\*

La méthode adoptée par l'auteur est celle-ci : Suivre consciencieusement et minutieusement dans tous ses méandres la pensée de Rousseau à mesure qu'elle naissait, évoluait, se modifiait ; on ne peut dire certes que M. Hendel ait manqué à sa tâche dans ses deux volumes d'une impression serrée. Mais c'est ici plutôt d'une question de méthode qu'il s'agissait. La pensée de Rousseau, comme il l'avoue lui-même, est très enchevêtrée ; et M. Hendel le rappelle : Rousseau n'a pas le don, ni ne veut prendre le loisir de développer *systematiquement* ses vues ; or, dans ces conditions, une méthode plus sûre ne serait-elle pas de chercher à pénétrer aux principes et aux doctrines qui ont émergé de ces pénibles tours et retours de la pensée que de les suivre pas à pas, et ainsi de récapituler simplement ces tâtonnements ? Là où Rousseau est clair M. Hendel ne l'est pas moins ; là où Rousseau est embarrassé M. Hendel enregistre ces hésitations. Ce sera au lecteur de juger s'il est plus aisé de se retrouver dans le dédale de M. Hendel que dans celui de Rousseau. M. Hendel dit dans sa Préface qu'il se trouve en très étroit accord (*closest agreement*) avec les articles de M. Cassirer dans *Archiv für Geschichte der Philosophie*

(1) D'ailleurs, M. Hendel a bien su tenir compte des opinions de MM. Lanson, Mornet, Masson, Vaughan, voire de M. Hubert qu'il considère comme une grande autorité.

(1932) ; on ne peut s'en étonner ; ce sont là des pages qui, selon le titre même, *posent* « Das Problem Jean-Jacques Rousseau. »<sup>2</sup>.

La thèse originale de M. Hendel, sa « découverte » comme il l'appelle, c'est le platonisme de Rousseau. En cela certainement on ne peut refuser à l'auteur d'avoir étudié le philosophe de Genève sous un jour nouveau et d'avoir découvert avec la pensée du Philosophe d'Athènes un grand nombre de points de contact qui sont indiscutables. On savait vaguement (par Rousseau lui-même) qu'il avait cultivé *Les Lois* et *La République*, et que, tant dans ses idées politiques que dans celles de la pédagogie, se retrouvaient bien des idées chères à Platon. Mais M. Hendel cherche à préciser, reconnaissant d'ailleurs que tout cela peut ne venir pas *directement* de Platon, mais par l'intermédiaire d'écrivains comme Malebranche, ou ce Père Lamy que Rousseau déclare avoir, dans sa jeunesse, lu « cent fois ».

Cette thèse n'est pas contredite, elle est même jusqu'à un certain point confirmée par le travail récent de Mlle Richebourg dont certaines pages ont paru ici-même. Rappelons que le nombre de références dans *Essai sur les lectures de Rousseau* (pour ne citer que certains noms assez importants ici) est le suivant : Platon, 58 ; Buffon (venant immédiatement après Platon), 50 ; Montaigne, 33 ; Aristote, 26 ; Montesquieu, 25 ; Locke, 19 ; Fénelon, 18 ; Hobbes (toujours pour l'attaque), 10 ; Lamy, 7 ; Malebranche, 3 ; la Bible (86) et Plutarque (70) seuls sont mieux représentés que Platon ; la Bible, car il s'agit de tous les auteurs des Ecritures, Plutarque pour d'autres raisons bien connues aux lecteurs des *Annales Rousseau*. Nous avons pris la peine de rechercher ces passages ; voici quelques-unes de nos observations. Une douzaine des 58 passages se rapportent à la musique et non aux idées proprement philosophiques de Rousseau ; et il se trouve que le long passage (Ed. Hachette, I, 358-70), qui est

(2) On nous a parfois reproché d'avoir trop *schématisé*, dans notre livre, le problème Rousseau, — selon le mot de M. Trahard dans *Les Maîtres de la Sensibilité au XVIII<sup>e</sup> siècle*, — c'est peut-être juste ; mais ce n'est pas la méthode qui est fautive, c'est la manière de l'appliquer.

une traduction par Rousseau *De l'imitation théâtrale*, n'est plus attribué de nos jours à Platon (Cf. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, avril 1902) ; trois fois il s'agit du bannissement des poètes de la République de Platon — et il n'y a pas besoin de cultiver beaucoup Platon pour être familier avec cette célèbre idée ; beaucoup de ces passages sont trop vagues pour qu'on y appuie beaucoup : I, 84, Rousseau parle de ses « maîtres », Platon et Xénocrate ; I, 140, on énumère : Platon, Thalès, Pythagore ; II, 317 : le *Banquet* est beau comme *l'Enéide* ; ailleurs, c'est Socrate et le divin Platon ; ou Clarke et Platon. Et que penser de ces deux mentions (I, 222) : « Où est le plus petit écolier de droit qui ne dressera un code d'une morale aussi pure que celle des *Lois* de Platon — est-ce là le langage d'un disciple ? et cet autre (III, 146) : « Les préceptes de Platon sont très sublimes ; mais combien n'erre-t-il pas quelquefois, et jusqu'où ne vont pas ses erreurs ? ».

Il faut enfin tenir compte du fait que Rousseau n'a jamais été un de ces écrivains qui évitent de mentionner ceux auxquels ils font des emprunts, comme Chateaubriand par exemple.

Venant maintenant au texte de M. Hendel lui-même, nous avons naturellement prêté grande attention aux passages où la grande ombre de Platon est évoquée. Ils ne sont pas toujours convaincants, ou disons ils pèchent par l'imprécision de l'emprunt ; nous devons au lecteur quelques preuves. Citons par exemple, au vol. I, p. 118 (il s'agit de l'article *Economie politique*), le long alinéa qui commence : « Rousseau was moving in the train of his enthusiasm over Platonic ideals. His lawful prince has the lineaments of Plato's philosopher-kings... (et qui se termine par :) *The Discourse* (sic !) *on Political Economy* is a tracery of Plato's ideal republic upon the confused scene of modern life ».

Ici la seule mention de Platon est de cette phrase de Rousseau : « Platon regarde comme une précaution très importante de mettre à la tête des édits un préambule qui en montre la justice et l'utilité », I, 184. On voit qu'il ne s'agit même pas d'une doctrine politique, mais d'un simple conseil pour le mode de rédaction des lois. Sans doute Rousseau parle beaucoup de « Lois » comme Platon ; mais

n'en pas parler serait comme de proposer de faire une omelette sans œufs<sup>3</sup>.

Au vol. II, p. 164, on lit que les amis de Rousseau : « could not realise how a man enthusiastic about Geneva and reading his Bible daily, *as well as his Plato...* » La preuve est-elle vraiment faite que Rousseau lisait *journallement* Platon ?

Citons encore ce passage de la *Conclusion* qui nous paraît affaiblir assez sensiblement le Platonisme de Rousseau — tout en cherchant précisément à l'affirmer (II, 321) : « Such was the figure of Plato, handed down by a long tradition, and that tradition reached Rousseau through Plutarch and various modern Christian writers such as Father Lamy, Father Malebranche, Bossuet, Fénelon. And thus Rousseau's own career became an inevitable « imitation » of the supreme moralist of ancient days ».

Nous laissons du reste au lecteur le soin de décider pour lui-même si le Platonisme de Rousseau existe ou non. Voici les pages que nous avons notées et que nous recommandons à l'examen : Vol. I, 118, 139 ; vol. II, 5, 28, 31, 43, 49, 52, 63, 85, 124-5, 126, 129, 131, 142, 164, 229, 308, 313, 320-1. Pour nous, nous ne voulons nier aucun des rapprochements suggérés par M. Hendel ; nous demandons seulement : impliquent-ils une dette de Rousseau vis-à-vis de Platon ? Et sinon pourquoi faire de Rousseau un Platonicien plutôt que de Platon un Rousseauiste ? N'y a-t-il pas chez M. Hendel un de ces cas fréquents chez les contemporains d'*influence*. Même en accordant que peut-être Rousseau, jeune homme, ait subi une influence directe ou indirecte de Platon, est-ce que le Rousseau de la maturité, le Rousseau de l'*Emile* et du *Contrat Social* n'était pas un gaillard tout de même à penser par lui-même ? M. Hendel ne nous en voudra pas, puisque nous sommes « maître d'école » comme lui si

(3) Il y a une autre allusion à Platon, — que Mlle Richebourg a bien fait de ne pas même relever. — p. 301 : répartir les impôts est une « opération très difficile dont les Platons et les Montesquieux n'eussent osé se charger qu'en tremblant ». Par contre on trouve beaucoup d'autres noms que Platon : Aristote, Machiavel, Bodin, Pufendorff, Montesquieu... surtout il est beaucoup question des Romains.

nous avouons que bien souvent en le lisant les vers de Musset chantaient à notre oreille :

Rien n'appartient à rien, tout appartient à tous.  
 Il faut être ignorant comme un maître d'école  
 Pour se flatter de dire une seule parole  
 Que personne ici-bas n'ait pu dire avant vous.  
 C'est imiter quelqu'un que de planter des choux !

Ceci nous amène à un dernier point qu'il nous paraît nécessaire de mentionner à propos de l'ouvrage de M. Hendel. En cherchant l'origine de la philosophie d'un écrivain, n'y a-t-il pas quelque chose de plus important à considérer que les lectures qu'il peut avoir faites — surtout lorsqu'il s'agit d'un « moraliste » ? Or M. Hendel fait à peine allusion à l'époque où Rousseau a vécu, et ne se demande guère si celle-ci n'aurait pas pu suggérer quelques-unes de ces idées qu'il veut, lui, rattacher à Platon. Il expose dans de longues pages les querelles avec Diderot, Grimm, d'Epinay, les circonstances de publication d'*Emile* et du *Contrat Social*, voire même les affaires Palissot... n'est-ce pas rapetisser grandement Rousseau que de donner telle importance à des épisodes de sa vie personnelle dans des œuvres de telle envergure, plutôt que d'y voir la réaction d'un homme intelligent aux circonstances du siècle qui prépare la Révolution ? Et si l'on veut chercher de ces côtés ne penserait-on pas que les conditions dans lesquelles Rousseau vécut à Genève jusqu'à l'âge de seize ans aient pu contribuer à la formation de ses idées davantage encore que ses tiraillements avec des camarades des lettres ou des imprimeurs ? M. Hendel prend comme point de départ la période de lectures aux Charmettes, mais nous dit d'ailleurs que Rousseau voyait à Genève la réalisation de l'Etat idéal de Platon. Alors, pourquoi pas admettre aussi bien — si on tient tant à des *influences* — que Rousseau a pu trouver dans ses souvenirs de Genève une inspiration de ses doctrines politiques et morales ? On l'a fait du reste bien des fois.

Cet ouvrage en langue anglaise sur *Rousseau moraliste* remplacera-t-il celui de John Morley, jusqu'ici, outre-Manche et outre-mer, le classique sur le Philosophe de Genève ? L'avenir le dira. [A. S.].

M. C.-W. Hendel communique aux *Annales* les corrections suivantes : « Tome I, p. 9, et tome II, p. 102, note 2 ; le mémoire *Si le monde que nous habitons est une sphère* n'a pas été publié dans le *Mercur*.

Tome I, p. 135 et 183 : on ne saurait attribuer avec certitude à Damilaville les opinions que réfute Rousseau dans sa lettre à ce correspondant ».

*Hispanic Review*. April 1934. Vol. II, n° 2, p. 134-152 :  
J. R. SPELL, *A Tentative Bibliography of Spanish Translations of the Works of Rousseau*.

Les catalogues de 21 bibliothèques ont été mis à contribution pour le premier article, et comme le titre l'indique, M. Spell ne prétend pas avoir épuisé la liste. Parmi les principales bibliothèques consultées sont : British Museum, Bibliothèque Nationale, Bibliothèque du Congrès à Washington, deux grandes bibliothèques de Madrid, trois du Mexique et 35 éditions (la première en 1799) ; l'*Emile*, 7 traductions et 15 éditions ; *Pygmalion*, 5 versions ; la *Nouvelle Héloïse*, 4 versions et 20 éditions ; le *Premier Discours* a eu 3 traductions, et le *Deuxième* 7 versions et 15 éditions, etc... Dans ce premier article, l'auteur ne suggère aucun commentaire.

*Hispanic Review*. October 1934. Vol. II, n° 4, p. 334-344 :  
J.-R. SPELL, *Rousseau's 1750 Discourse in Spain*.

Ce second article est tout à fait joyeux quoique présenté avec une gravité toute professorale par M. Spell. Il paraît que le *Premier Discours* a été par deux fois réfuté « vigoureuusement », par un Bénédictin d'abord, puis par un Dominicain, qui, ni l'un ni l'autre, ne l'avaient jamais lu ; qu'ensuite on sentit le besoin de connaître tout de même l'écrit de Rousseau et qu'on traduisit à cet effet... un autre *Discours* sur le même sujet, un *Discours* où il est bien question d'Érasme, de Trajan, de Charles II, voire des courtisanes Aspasia et Laïs, mais où il n'est pas dit un mot d'un certain Fabricius et de sa prosopopée. M. Spell, après de graves et profondes recherches, finit par découvrir que ce qu'on avait offert aux Espagnols curieux de la pensée de Rous-



seau, c'était la prose d'un certain Grosley, lequel, sous le pseudonyme de M. Chasselas, avait obtenu au concours de Dijon en 1749 le second accessit. Quant à Jean-Jacques, il dut attendre jusqu'en 1822 pour la traduction de « fragments » de son *Discours*, et jusqu'en 1909 pour une traduction intégrale.

M. Spell se propose d'examiner avec autant de conscience les destinées des autres écrits de Rousseau en Espagne et dans ses colonies. Espérons que ce sera aussi amusant... et aussi instructif : car n'y a-t-il que les Espagnols qui se forment de cette manière une idée des écrits de Rousseau ? [A. S.]

*Romanic Review*. October-December 1934, p. 395-401 : J. R. SPELL, *Pygmalion in Spain*.

La discussion de l'authenticité de la musique de *Pygmalion* n'est pas traitée. A part cela, article documenté qui commence par faire un véritable résumé très concis, de presque tout ce que nous savons concernant *Pygmalion*, les imitations et les adaptations qu'on en a faites dans divers pays. Ainsi, selon l'auteur (p. 396), les compositeurs allemands du XVIII<sup>e</sup> siècle « employed the very device which Wagner later utilized in accomplishing the unification of the arts to which Rousseau, in *Pygmalion*, had pointed the way ».

Après mention de ses imitations et adaptations en Italie, Allemagne, Angleterre, M. Spell en arrive à l'Espagne. Là, malgré le fait qu'en 1790 la nouvelle édition du catalogue de l'Index mentionne les œuvres de Rousseau en bloc, *Pygmalion* pénètre en sous-main, et surtout par voie de Jésuites italiens établis en Espagne. Dès l'année précédente, Tomas de Iriarte, musicien de mérite, avait composé des partitions pour le *Pygmalion* de Rousseau. Même pendant les guerres napoléoniennes en Espagne, le genre « mélologos » qui pivotait autour de la « scène lyrique » de Rousseau ne perdit rien de son intérêt aux yeux des Espagnols. [A. S.]

*Philological Quarterly*. Vol. XIII, n° 3, july 1934, p. 225-247 : James H. WARNER, *A Bibliography of Eighteenth Century English. Editions of J.-J. Rousseau, with Notes on the Early Diffusion of his Writings*.

Décidément la diffusion des écrits de Rousseau, en pays étrangers — sauf en Allemagne, car là nous étions renseignés suffisamment depuis longtemps — est un sujet qui tente bien des érudits. Il s'agit ici surtout d'une bibliographie, accompagnée de quelques commentaires, — qui compléteront les observations que l'auteur avait données dans les *Publications of Modern Language Association of America*, en 1933.

M. Warner relève 119 titres, et il demande qu'on lui en communique d'autres. Notons que, parmi ces 119 titres, il n'y a que deux collections des œuvres ; tous les autres numéros se rapportent à des éditions d'écrits séparés.

Quelques constatations : Rousseau pénètre en Angleterre par la traduction de la *Nouvelle Héloïse*, en 1761. Avant cela on avait traduit seulement le *Premier Discours*. Mais le succès du roman aiguïsa la curiosité et le plus sensationnel des écrits de Rousseau fut tôt traduit : le *Discours sur l'Origine de l'Inégalité*, 1762. [Et c'est, du reste, Rousseau qui demeurera en Angleterre le représentant de la théorie de la supériorité morale du sauvage sur le civilisé].

M. Warner rappelle ensuite les rapports de la presse anglaise sur Rousseau (dont d'autres déjà nous avaient entretenus) qui furent nombreux au moment où Rousseau arriva en Angleterre, et plus encore au moment de la brouille avec Hume. La mort de Rousseau amena une nouvelle vague d'intérêt. Enfin, la Révolution tourna l'attention sur l'auteur du *Contrat Social* particulièrement qui avait été attaqué par les célèbres *Reflections on the French Revolution*, de Burke, en 1790.

Ajoutons que l'auteur a fait un examen de 218 bibliothèques privées de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en Angleterre, avec le résultat suivant : La *Nouvelle Héloïse*, en français ou en anglais, se trouve 24 fois ; *Emile*, 16 fois ; le *Second Discours*, 10 ; le *Contrat Social*, 10 ; *Lettres sur la Botanique*, 5 ; les *Confessions*, 4 ; *Dictionnaire de musique*, 4 ; *Lettre à d'Alembert*, 3 ; *Lettre sur la musique française*, 2 ; *Lettre à Beaumont*, 2 ; *Premier Discours*, 1 ; *Gouvernement de Pologne*, 1 ; *Lettres de la Montagne*, 1. [A. S.].

*The Etude*. Music Magazine (Philadelphia), January 1934, p. 22, col. 1-4: C. G. HAMILTON : *Rousseau's Influence on Music*.

Un résumé au galop de la carrière de Rousseau musicien, qui a été pas mal révolutionnaire au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais les idées d' « individual expression at any price and rebellion against established order » du XX<sup>e</sup> siècle ont « outstripped Rousseau's wildest dreams ».

L'auteur reproduit paroles et musique du *Rosier*, pour donner une idée de la « simple and graceful melody » cultivée par Rousseau. [A. S.].

*Encyclopedia of Social Sciences*. New-York. E. R. A. SELIGMAN, Editor in Chief; Alvin JOHNSON, Associate Editor. Vol. XIII, p. 445, col. I ; p. 447, col. II : Albert SCHINZ, *Jean-Jacques Rousseau*.

Pour cet important article, les éditeurs de l'*Encyclopédie* ne pouvaient s'adresser à un érudit mieux renseigné, à un chercheur plus original, que M. A. Schinz, le véritable animateur des études rousseauistes en Amérique. [L. J. C.].

*Nineteenth Century and After*. September 1934, p. 297-307 : *Some Bygone Foreigners in London*.

L'auteur passe en revue les étrangers illustres qui ont vécu à Londres au cours des derniers siècles. Après Voltaire, Rousseau (p. 299-301). Connaissance assez vague de la vie de Rousseau ; on insiste un peu sur le séjour à Leicester Square comme invité de Hume. [A. S.].

## FRANCE

*Correspondance générale de J.-J. Rousseau*, collationnée sur les originaux, annotée et commentée par Théophile DUFOUR (et P. P. PLAN). Tome XX<sup>e</sup> : Rousseau est rentré à Paris. Il botanise au Jardin du Roi. Il meurt à Ermenonville (20 septembre 1770 - 3 juillet 1778). Paris, Armand Colin, 1934, in-8<sup>o</sup> carré, VI, 386 pp. ; 6 pl. h.-t.

Comme les précédents (cf. *Annales*, t. XIX, p. 247-249 ; t. XX, p. 256-259 ; t. XXI, p. 283-285 ; t. XXII, p. 270-271), ce volume appelle quelques remarques critiques.

Les numéros suivants sont à tort qualifiés d'inédits : n° 4001, Rousseau à B. de Saint-Pierre, ce vendredi matin, très à la hâte [2 août 1777] cf. *Annales*, t. V, p. 341, note de Th. Dufour qui signale ce billet dans les *Œuvres* de Bernardin, éd. Aimé Martin, t. XX, p. 41, note) ; n° 4010 : Rousseau à M\*\*\*, 29 septembre 1771 (cf. A. François, *Matériaux*, p. 126, à [Rozières]) ; n° 4019 : Rousseau à Burney [1771], (cf. *idem*, o. c., p. 71) ; n° 4079 : Rousseau à Mme de Créqui [1771-73], (cf. *idem*, o. c., p. 145 [février 1772]) ; n° 4080 : Rousseau à Mme de Créqui, ce mardi [1771-73], (*idem*, o. c., p. 145) ; n° 4083, Rousseau à Mme de Créqui, ce lundi 12 juillet [1773] (cf. Alexis François, dans le *Journal de Genève*, 3 septembre 1923, repris dans A. François, *Matériaux*, p. 75) ; n° 4084 : Mme de Créqui à X\*\*\*, 7 août 1783 (cf. Servan, *Œuvres choisies*, éd. par X. de Portets. Paris, 1882-1825, t. I, p. CXLVII de la *Notice sur la Vie et les Ouvrages de Michel Servan* ; adressée au fameux avocat-général de Grenoble, cette lettre a été réimprimée par Musset-Pathay, *Œuvres complètes de J.-J. Rousseau*, t. XXIII, p. 473) ; n° 4134 : Duprat à Rousseau, 20 décembre 1777 (cf. E. Foster, *Dernier Séjour*, p. 110) ; n° 4142 : Paul Moultoù à Mme Paul Moultoù, Paris, mai 1778 (cf. F. De Crue, *L'Ami de Rousseau et des Necker*, p. 88).

Certaines dates pourraient être complétées ou rectifiées ; n° 4031 : Rousseau à Malesherbes [printemps 1772] ; l'original, qui renferme deux alinéas inédits, date : 17 avril 1772 (*Annales*, t. XVII, p. 205) ; n° 4117 : Rousseau à Corancez, ce mercredi 29 [1774] ; le lendemain voyait la reprise du *Devin* ; il s'agit évidemment de celle du jeudi 30 janvier 1777 (cf. *Annales*, t. XV, p. 234) ; n° 4131 : Rousseau à Thouin, ce mardi 16 [1776] ; je propose : ce mardi 16 juillet 1771 (cf. *Annales*, t. XV, p. 218) ; n° 4143 : le Prince de Ligne à Rousseau [vers mai 1778] ; Streckeisen-Moultoù, *Amis et Ennemis*, t. II, p. 436, a omis l'adresse de l'original : à l'Hôtel du Saint-Esprit ; le prince avait vu Rousseau dans ce logis, ce qui ramène la lettre à 1770 nécessairement. D'ailleurs elle parut le 15 juillet 1770 dans la *Correspondance littéraire*, t. IX, p. 92 (cf. *Annales*, t. XV, p. 212).

On regrettera l'omission de plusieurs lettres déjà connues, par exemple celles de W. G. Orloff et de J. Teleki, plusieurs de Mme Delessert et du duc d'Albe.

Pour mémoire, relevons encore quelques bagatelles qui se rapportent aux tomes antérieurs. — Tome II, p. 25, n° 146 : Rousseau à Mme de Créqui, Ce mercredi 23, [1752]. L'original conservé au Musée J.-J. Rousseau donne : Ce mercredi. P. 299, n° 297 : Rousseau à Mme [d'Epina]. L'Hermitage, été 1756] ; publié ici d'après les *Mémoires de Mme d'Epina*, ce billet est redonné, d'après l'original, au Tome III, p. 12, n° 339, et daté [1757]. — Tome VII, p. 183, n° 1335 : Rousseau à Lenieps, [18 avril 1772] ; loin d'être inédite, cette lettre a paru dès 1851 dans Morin, *Essai sur la vie et le caractère de Rousseau*, p. 603. [L. J. C.].

Avec ce vingtième tome — que suivra un index analytique indispensable — la féconde et monumentale entreprise de la *Correspondance générale* est menée à chef en un petit nombre d'années. Que les études rousseauistes en dussent recevoir une impulsion renouvelée et un regain d'actualité, déjà cet espoir se réalise ; dans cet énorme recueil, les *Confessions* trouvent une contre-épreuve qui, disons-le avec une tranquille certitude, fait éclater leur véracité foncière.

Sans doute avons-nous dû formuler des réserves au cours de ces dix années ; elles conservent toute leur valeur ; mais ayant à cœur par dessus tout le progrès des recherches sur la vie et l'œuvre de Rousseau, nous ne nous arrêterons pas à des regrets ou des récriminations stériles : nous préférons nous associer à la gratitude envers la mémoire de Théophile Dufour et envers Pierre-Paul Plan, exprimée ailleurs par de nombreux érudits et hommes de lettres. [B. B. et L. J. C.].

Louis AURENCHÉ. *Jean-Jacques Rousseau chez Monsieur de Mably*. Paris, Société d'éditions littéraires et techniques (1934), in-16, 147 pp., 12 hors-textes. (*Bibliothèque du Hérisson*).

Dans cet excellent ouvrage d'une sûre érudition, M. Aurenché nous fait connaître le résultat de ses recherches sur la Famille de Mably, sur le préceptorat de Jean-Jacques auprès des enfants du Grand Prévôt, sur ses relations lyonnaises.

Jean-Jacques fut proposé comme précepteur à M. de Mably par une amie de Madame de Warens, Madame d'Eybens. Jean-Jacques arrive à Lyon fin avril 1740. C'était la troisième fois que Rousseau séjournait à Lyon ; lors de son second séjour, qui eut lieu pendant l'été de 1731, il fit la connaissance de Suzanne Serre, charmante jeune fille qui fit une forte impression sur lui. Se fondant sur ses recherches personnelles et des données provenant de Th. Dufour, M. Aurenche donne quelques précisions nouvelles sur la vie et la famille de la jolie Suzanne (pp. 23-37, 81-98). Mably, grand prévôt du Lyonnais, était fils de Gabriel Bonnot, personnage qui fit une belle carrière dans l'administration et amassa une coquette fortune. Gabriel Bonnot avait fait enregistrer ses armes en 1701 et il acheta en 1719 à Madame de Digoine la terre seigneuriale de Mably en Forez, pour la somme de 300.000 livres. Le vicomte de Mably voulut-il voler plus haut que la force de ses ailes ne le lui permettait, toujours est-il qu'il dut rétrocéder à Madame de Digoine, en 1721, les terres qu'elle lui avait vendues, opération qui lui fit perdre passablement d'argent. Bien qu'ils n'aient plus eu aucun droit au titre, ses enfants restèrent « de Mably » : Jean, le grand prévôt, et Gabriel, connu dans l'histoire littéraire sous le nom d'Abbé de Mably. Le grand prévôt de Lyon exerçait des fonctions qui sont assez semblables à celles d'un commandant de gendarmerie : c'était un chef militaire, il devait surveiller le passage des troupes, les déserteurs, réprimer les délits et les crimes commis par des soldats ou des retraités. D'Antoinette Chol il eut douze enfants. Jean-Jacques devint le précepteur de l'aîné : François-Paul-Marie, appelé M. de Sainte-Marie, et du cadet : Jean-Antoine, appelé M. de Condillac. Du préceptorat de Jean-Jacques, nous ne savons guère que ce qu'il nous en a dit lui-même dans les *Confessions*. Jean-Jacques dut quitter les Mably en mai ou juin 1742. Pendant son préceptorat, Rousseau signa comme témoin sur le registre des baptêmes de l'église d'Ainay, le 7 avril 1741, quand M. de Mably porta sur les fonts baptismaux sa fille Jeanne-Elisabeth. M. Aurenche étudie ensuite la vie des personnages qui furent en relations avec Rousseau à Lyon : « le cénacle mi-littéraire, mi-philosophique de Lyonnais, amis ou relations du grand prévôt, qui fit bon accueil à Jean-Jacques... et dont

l'influence se fit profondément sentir sur l'esprit du jeune philosophe durant toute sa vie » (p. 98) : Charles Bordes, l'écrivain, Gabriel Parizot, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, Camille Périchon, maire de Lyon, le musicien Jacques David, tous lettrés spirituels et quelque peu incrédules. M. Périchon fut d'ailleurs en relations d' « affaires » avec Madame de Warens et eut souvent l'occasion de lui octroyer des secours. M. de Mably mourut en 1761. Les deux élèves de Rousseau n'ont guère laissé de traces dans l'histoire : M. de Sainte-Marie vécut célibataire et mourut vers 1785, le second entra chez les Célestins de Lyon où il fit profession en 1754, à 36 ans. La famille de Mably s'est éteinte au début du XIX<sup>e</sup> siècle. [F. R.].

Roger AYRAULT. *Heinrich von Kleist*. Paris, Nizet et Bastard, 1934, in-8°, 588 pp. (Thèse de Sorbonne).  
P. 286-304 : *Kleist et Rousseau*.

Ce chapitre justifie amplement le verdict de l'auteur : « Pas un homme n'a été aussi près que lui de Rousseau, pas un n'a été à ce point son disciple » (p. 293). Chez tous deux l'on trouve la suprématie du sentiment, source principale du bonheur ; la douloureuse timidité consécutive à l'orgueil refoulé, et qu'accompagne la susceptibilité morbide ; la pratique du travail manuel ; l'amour de la nature et le dégoût des salons ; l'enthousiasme pour Paris créateur de vocations et le mépris pour la capitale artificielle ; le goût de la vie rustique et la recherche de la solitude ; le séjour dans une île inhabitée de l'Aar près de Thoun ; bref, les ressemblances s'accumulent, à considérer les détails ou les traits généraux ; jusque dans la nécessité inéluctable de se confesser sans nulle retenue apparaît l'identité essentielle du caractère. [L. J. C.].

Claude FERVAL. *Jean-Jacques Rousseau et les Femmes*. Paris, A. Fayard, 1934, in-16, 411 p.

Ce livre, s'il n'apporte rien de nouveau pour les érudits, présente cependant bien des mérites. Il offre tout d'abord un minimum d'erreurs matérielles, ce qui est remarquable chez une romancière qui s'attaque au genre historique. Car nous ne nous trouvons pas en présence d'une vie romancée, avec

ses fantaisies. Mme Claude Ferval connaît son sujet, elle est au courant des derniers travaux sur la matière.

Elle décrit les divers cadres où évolua l'existence du philosophe, puis, en écrivain pour qui le monde intérieur existe, elle retrace la vie des nombreuses femmes éprises de Jean-Jacques. Ces femmes l'aimaient pour son talent, pour sa pensée ou pour sa personne. Ainsi repassent devant nous, évoquées avec sympathie et clairvoyance, les nobles dames que Rousseau rabroua si souvent, sans parvenir à les lasser toutes.

Que de jolies et touchantes figures dans cette galerie de choix ! Il est à remarquer que Rousseau s'éprend surtout des femmes qui se moquent un peu de lui ; en outre il se montre bien injuste envers celles dont le dévouement et la tendresse lui demeurent fidèles. L'auteur sait nous émouvoir en nous rendant si proches Mmes de Verdelin et de La Tour-Franqueville, ces héroïnes de l'amour mal récompensé. Les pages sur Mme de Warens sont d'une lucidité qui cherche le fond des choses. Mme Claude Ferval s'acharne avec raison sur l'odieuse Thérèse Le Vasseur, dont Jean-Jacques n'a peut-être jamais soupçonné les perfidies.

Mmes de Boufflers, de Créqui, d'Houdetot, d'Epinay, de Luxembourg et l'experte Mme de Larnage, qui seule sut donner du plaisir à Jean-Jacques, toutes ces dames font l'impossible pour s'attacher un ours inapprivoisable. L'auteur explique ces fuites répétées en insistant sur la méfiance du malheureux Rousseau et sur les sourdes menées de Thérèse contre les admiratrices de son maître. J'incline à croire aussi que, dans sa nature de plébéien, Jean-Jacques ne pouvait éprouver une sympathie confiante et durable, de plain-pied, si l'on peut dire, pour des femmes nobles si différentes de lui, à tous égards.

Ce livre verveux et cordial se lit avec une vive émotion, comme il semble écrit. [J. V.].

Hubert GILLOT. *La Pensée de Jean-Jacques Rousseau*. Paris, Librairie Courville, 1934, in-8°, 89 pp. (Extrait du *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, 1932, 1933, 1934).

Le titre de cet opuscule prête à équivoque. L'auteur, professeur à l'Université de Strasbourg, ne nous a pas donné, en



effet, un exposé complet et systématique de la pensée de Rousseau, de sa doctrine, mais une étude ne présentant que quelques aspects de ses idées et fondée sur les *Discours* et surtout sur la *Nouvelle Héloïse* (elle occupe les pages 16 à 74). En définitive le titre est mal choisi et promet plus que l'on nous donne. Cette étude, malgré la réserve que nous venons de faire, est écrite dans un esprit fort sympathique à Rousseau et avec beaucoup de compréhension. C'est un excellent exposé écrit avec chaleur et clarté, par un auteur qui, comme disait Péguy, est bien au fait de « l'état de la question ». Pour M. Gillot, Rousseau, au début de sa carrière, a tenté un effort sincère d'adaptation au siècle. Il a échoué, de cet échec naissent deux réquisitoires : les *Discours*. A propos de la *Nouvelle Héloïse*, l'auteur nous indique les circonstances dans lesquelles Rousseau l'a composée « rêve de printemps (à l'Ermitage) revenu réalité » et a fort bien dégagé la partie positive de ce roman qui n'est pas uniquement un roman d'amour. Après les foudres de la passion, il s'agit de vivre — de vivre moralement : « Saint-Preux a recouvré la raison... Julie trouve un bonheur sans mélange dans l'accomplissement de ses nobles devoirs et communique à tous ceux qui l'entourent son amour de la vertu... Un problème de forces, tel est donc en fin de compte le problème que pose la *Nouvelle Héloïse* et qu'elle résout par une solution d'harmonie » (p. 23-24). Il y a d'excellentes pages sur les sentiments religieux de Julie et de Saint-Preux : « Ainsi, également éloignée du Rationalisme sans chaleur et sans bonté des « raisonneurs » et des « sophistes », et de l'exaltation malsaine des Mystiques, ou de l'abandon à l'« instinct divin » des Quiétistes, la dévotion de Julie donne satisfaction tout ensemble à la raison raisonnante dont elle accepte les vérités les plus évidentes, les plus accessibles au bon sens de l'homme, et à la raison pratique qui lui enseigne la nécessité de l'accomplissement du devoir, de tous les devoirs... après avoir réalisé l'harmonie avec elle-même, puis avec la société, elle s'est élevée jusqu'à l'harmonie totale de son être terrestre avec le Divin » (p. 61 et 62). [F. R.]

Gabriel PÉROUSE. *Causeries sur l'histoire littéraire de la Savoie*. Chambéry, Librairie Dardel, 1934, 2 vol. in-16.

L'éditeur Dardel a réuni dans ces deux volumes le texte de

conférences prononcées à Chambéry par le regretté Gabriel Pérouse, archiviste de la Savoie.

La 26<sup>e</sup> leçon du second volume est composée de deux conférences.

I. — P. 189-205 : *Jean-Jacques Rousseau à Chambéry*. Sur Rousseau lui-même, M. Pérouse n'apporte rien de neuf, mais il nous fait bien connaître l'ambiance chambérienne dans laquelle vécut Jean-Jacques, il nous fait faire, comme il le dit « une promenade dans le vieux Chambéry, dans le Chambéry de J.-J. Rousseau, pour y reconnaître les lieux et les gens dont l'aspect et les conversations formaient une atmosphère... où il faut croire qu'il y avait beaucoup d'esprit, d'intelligence et d'instruction, puisque ce génie d'écrivain y a mûri ». M. Pérouse situe la maison qu'habita Madame de Warens « dans une cour » et nous montre ensuite Rousseau au service du Cadastre (le bureau des calculateurs était au Château, dans la grande salle gothique — aujourd'hui détruite). Il refait l'itinéraire que devait suivre Jean-Jacques pour aller de chez lui au Château et nous fait pénétrer ensuite dans les maisons nobles ou bourgeoises où Rousseau allait donner des leçons de musique : l'hôtel de Challes (dont la façade principale regarde sur la rue Saint-Réal) où habitaient les Millet, son élève s'appelait Gasparde-Balthazarde (née le 3 février 1702) ; l'Hôtel Costa (maison dont la cour ouvre d'un côté sur la place Métropole et de l'autre côté sur la rue Croix-d'Or) dont le propriétaire, M. Costa, portait le titre de comte de Charlier ; Jean-Jacques donna des leçons à la fille de la maison, Françoise-Catherine, alors âgée d'une dizaine d'années. Le comte de Charlier avait beaucoup voyagé et beaucoup vécu et Rousseau put apprendre bien des choses en l'entendant parler.

II. — P. 205-225 : *Le Chambéry de Jean-Jacques Rousseau*. C'est le Chambéry d'entre 1730 et 1740. Rousseau y vécut huit ans, il pensa même un instant qu'il y resterait toujours. A Chambéry, Rousseau fréquenta beaucoup M. de Conzié, grand lettré, esprit fin, possesseur d'une magnifique bibliothèque, tant dans sa maison de la rue Croix-d'Or que dans celle des Charmettes où, dit M. Pérouse : « Je ne doute pas qu'on... reconnaisse encore la grande salle au milieu de laquelle il y avait un sofa de maroquin jaune sur lequel Jean-

Jacques Rousseau passa bien des heures avec l'hôte du logis, entre les quatre murs que cachaient les rayons pleins de livres ». C'est là, a-t-il dit, qu'il ressentit pour la première fois « le désir d'apprendre à écrire avec élégance ». M. Pérouse évoque ensuite la maison de l'épicier Jean-François Lard ; Jean-Jacques donna des leçons à sa fille Péronne, « la plus belle fille que j'aie jamais vue ». Péronne épousa en 1749 le docteur Fleury, qui avait remplacé dans ses fonctions de proto-médecin de Savoie le Dr Grossy dont a parlé Rousseau. Rousseau fréquenta encore l'Hôtel des Marches, où habitait Jean-François de Bellegarde, marquis de Marches, puis la maison de Jean-Baptiste Salomon, docteur en médecine, qui lui ouvrait sa bibliothèque dont les livres savants donnèrent un aliment substantiel à sa curiosité. [F. R.].

Gonzague de REYNOLD. *L'Europe tragique*. Paris, Spes, 1934, in-16, 510 pp.

M. Gonzague de Reynold, en face du désarroi de notre époque, a voulu étudier le « mal du siècle » actuel, l'exposer en détail, découvrir ses sources. Son *Europe tragique* est un ouvrage touffu, abondant, somme historique et politique qui témoigne à la fois d'un esprit chercheur et inquiet et du goût qu'il a toujours montré pour la synthèse, le tableau aux plans ordonnés. Encore que l'essaim serré des questions, des problèmes évoqués paraisse avoir obscurci la vue claire de l'ensemble, il reste que certaines idées maîtresses — parfois discutables — offrent une trame assez nette. Telles les pages consacrées à Rousseau et notamment à son *Contrat social* (p. 53-65). Reynold y résume les théories politiques de Jean-Jacques du point de vue catholique. Il voit dans le *Contrat* l'origine du jacobinisme, du système majoritaire, de l'étatisme tout en concédant que Rousseau n'est pas un démocrate absolu. Et c'est son ouvrage encore qui est responsable de l'idée d'une religion civile, et par extension, du laïcisme, de l'anticléricisme. Enfin, Rousseau est nationaliste, « croit beaucoup plus à la patrie qu'à l'humanité ». Comme il est socialiste aussi, Reynold pense que le *Contrat social* est « avant le temps, un ouvrage national-socialiste au premier chef », et voit là une preuve de plus de l'influence universelle de Rousseau, même sur ceux qui prétendent répudier

l'œuvre de la Révolution ! Notons encore un passage sur Rousseau suisse et son goût de la milice, où l'on retrouve avec plaisir l'historien si averti de la littérature en Suisse au XVIII<sup>e</sup> siècle. [Aug. B.].

John Stephenson SPINK. *Jean-Jacques Rousseau et Genève*. Paris, Boivin, 1934, in-8°, 324 pp.

Si, jusqu'à notre époque, les théories politiques de Rousseau trouvent de fervents partisans et des détracteurs irréductibles, au temps où elles menaçaient l'ordre existant et allaient transformer les Etats européens, elles furent, comme on sait, l'objet de discussions passionnées et même de sanctions pour leur auteur. C'est cet aspect, et cet aspect seulement des relations de Jean-Jacques avec sa ville natale, que J. S. Spink, dans son livre intitulé *Jean-Jacques Rousseau et Genève*, nous a montré. Nous aurions donc préféré lire un autre titre à cet ouvrage qui omet toute l'enfance genevoise de Rousseau et le séjour de 1754 pour ne parler que de sa déception de 1762 lorsque, fuyant Montmorency et s'écriant : « Ciel protecteur de la vertu, je te loue, je touche une terre de liberté », il trouva une République aristocratique jalouse de ses prérogatives. Ceci dit, il faut constater que le livre de M. Spink met à la portée du public lettré, dans un beau volume de plus de 300 pages, une riche documentation sur la Genève où le procureur-général Jean-Robert Tronchin publiait les *Lettres de la campagne*.

Plus encore que pour la compréhension de Rousseau à l'époque des *Lettres de la montagne*, le livre de M. Spink nous paraît très important pour l'intelligence de Genève à l'époque des interminables luttes entre Négatifs et Représentants. Cet ouvrage sera désormais indispensable à l'étude des grands mouvements d'idées à Genève à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la façon dont pasteurs et législateurs réagissaient lorsque l'*Encyclopédie* et son article *Genève*, les écrits de Voltaire, la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, le *Contrat social* attaquaient à coups répétés les idées de la vieille cité calviniste.

Disons encore que si les Genevois, à de certains moments révolus, se sont montrés sévères pour leur illustre concitoyen, ils se sont bien revanchés dans la suite, en lui accordant les

honneurs et en lui consacrant les travaux qu'il méritait. L'énorme publication dirigée à Genève avec tant de compétence et tant de désintéressement par M. L. J. Courtois en est la meilleure preuve. [P. E. Sch.].

Robert VAUQUELIN. *Les origines de la psychologie pédagogique de Rousseau à Kant*. Paris, Alcan, 1934, in-8°, 195 pp.

Vauquelin prend pour fil conducteur l'étude que Claparède avait faite en 1912 et publiée dans le numéro spécial de la *Revue de métaphysique et de morale* sous le titre *Rousseau et la conception fonctionnelle*. Il adopte l'énoncé des lois que Claparède a dégagées de l'*Emile*, en les intitulant : loi de succession génétique, loi d'exercices génético-fonctionnel, loi d'adaptation fonctionnelle, loi d'autonomie fonctionnelle. La cinquième loi de Claparède, la loi d'individualité, paraît à Vauquelin d'une autre espèce que les précédentes ; il renonce à la ramener à la conception fonctionnelle de l'enfance et en traite séparément.

Soucieux de mettre en lumière la logique interne du système dressé par Rousseau, Vauquelin intervertit l'ordre dans lequel Claparède a exposé les lois qu'il a formulées. C'est la loi d'autonomie fonctionnelle qui lui paraît être la base de tout l'édifice. « L'enfant n'est pas, considéré en soi, un être imparfait, il est un être adapté aux circonstances qui lui sont propres ; son activité mentale est appropriée à ses besoins, et sa vie constitue une unité ».

Sous ces deux mêmes aspects, la conception fonctionnelle de l'enfance, l'observation des facultés et des aptitudes, Vauquelin passe ensuite rapidement en revue, sans pousser très avant le dépouillement des sources, quelques-uns des « continuateurs » les plus connus de Rousseau, Basedow, Pestalozzi, Campe, Tiedemann, pour constater en somme combien peu ils ont continué l'*Emile*. Il a fallu cent cinquante ans pour que Claparède nous en fit comprendre la véritable portée. [P. B.].

*Mélanges de philologie, d'histoire et de littérature offerts à Henri Fauvette.* Paris, Les Presses françaises, 1934, in-8°, XXXIX-844 p. P. 519-524 : Robert VIVIER, *André Chénier, Rousseau et Foscolo.*

L'auteur, page 523, signale « un texte où il semble que pour une des premières fois est apparue l'idée que le souvenir affectueux des survivants compte pour quelque chose dans l'existence posthume de l'âme. C'est un passage de la *Nouvelle Héloïse* de Rousseau, et il est extrêmement curieux d'y saisir l'instant où l'idée, qui deviendra chez Foscolo et Chénier tout à fait indépendante de la croyance à la survie spirituelle, est encore attachée et comme obscurément mêlée à cette croyance. Julie est sur son lit de mort, entourée de ses amis. Elle dit : « J'avoue que je ne vois point... par une communication directe ». Et, se mettant au point de vue du survivant dont le mort connaît et approuve ainsi les pensées, Julie ajoute : « Il y a quelque chose de si consolant... à moitié pour nous » (cf. *Nouvelle Héloïse*, VI<sup>e</sup> partie, lettre XI, éd. Hachette, t. V, p. 65, 66). « Pour Rousseau, cette survivance sentimentale est en même temps une survivance réelle, puisque Julie croit à l'immortalité de l'âme. Pour Chénier et Foscolo qui n'ont plus cette foi, ce n'est qu'un espoir, une illusion ».

*Revue thérapeutique des alcaloïdes*, 4<sup>e</sup> série, 43<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 4, 5, 6, 7, avril-juillet 1934. P. 103-111, 135-144, 167-175, 199-208 : Dr BENASSIS, *Essais de clinique romantique : Jean-Jacques Rousseau.*

Notes biographiques avec quelques erreurs de faits. Rousseau serait un sympathico-surrénalien (p. 138) atteint d'une hypertrophie congénitale du col de la vessie (p. 144) : une opération l'eût délivré de ses obsessions et modifié sa carrière littéraire. Paranoïaque, avec délire de persécution classique (p. 175), il y a deux êtres en lui : le Rousseau-politique, c'est le malade ; le Rousseau-poète, c'est seul l'homme de génie (p. 203) comme l'a vu Barrès. Sa mort demeure un mystère. [L. J. C.].

*Archives de philosophie du droit et de sociologie juridique*, 1934. P. 197-237 : Paul LÉON, *Etudes critiques: Rousseau et les fondements de l'Etat moderne*. (Et tirage à part : Paris, Recueil Sirey, 1934, in-8°, paginé 197-238).

Dans le numéro des *Archives* consacré à la Crise de l'Etat moderne, M. Paul Léon publie une étude sur *Rousseau et l'idée du droit naturel*, qui est la première partie d'un ouvrage à paraître, consacré à Rousseau et les fondements de l'Etat moderne.

A l'occasion de la publication des travaux de C. W. Hendel et de A. Cobban, entr'autres, M. Paul Léon tente de dégager le sens de la pensée de Rousseau « par rapport aux problèmes fondamentaux de la politique et de la sociologie ».

On a peut-être encore insuffisamment marqué l'importance que Rousseau a attachée au problème du langage. Dans le *Discours sur l'inégalité*, puis dans *l'Essai sur l'origine des langues*, la question est longuement traitée. La parole est la première institution sociale ; mais de la parole ou de la pensée, quel est l'élément originaire ? Ni le concept de Condillac de la révélation divine, ni celui de l'invention mécanique imposée par les conditions extérieures ne satisfont pas Rousseau, car ni l'un ni l'autre ne peuvent expliquer la diversité des langues. Le phénomène provient donc « de quelque raison qui tienne du local et qui soit antérieure aux mœurs même : la parole étant la première des institutions sociales, ne doit sa forme qu'à des causes naturelles ». La naissance du langage est par conséquent naturelle et non divine et son développement, quoique formé en partie d'éléments conventionnels, n'est pas arbitraire, mais obéit à des lois qui dépassent l'individu isolé. Rousseau tente ici de fixer la correspondance de la nature et de la raison, le langage n'étant ni le résultat d'une révélation divine, ni d'une invention réfléchie de l'homme, mais d'un développement spontané, instinctif.

La question ainsi posée, l'examen de l'évolution des autres institutions humaines peut être abordé : le problème politique correspond au problème linguistique. La nature et la raison se rejoignent dans le Législateur en une évolution naturelle et rationnelle à la fois. C'est dans le chapitre « Du législateur » qu'est présentée la démonstration.

Mais avant d'aborder le problème du *Contrat social* auquel M. Paul Léon consacrerait la seconde partie, non encore publiée, de son étude, l'auteur rappelle que le problème politique est apparu à Rousseau « sous l'aspect de celui du droit naturel ». Dans des pages d'une belle érudition, il trace le développement de l'idée du droit naturel chez Ulpian, Azo, Gilles de Rome, jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle où, avec Hobbes, le droit naturel se fixe en un système de règles morales extérieures à la solution politique et, avec Domat, en un ordre humain, par essence ordre juridique, la vie humaine fondée sur l'amour divin et mutuel trouvant son expression dans la « Loi du travail essentielle à la nature de l'homme ». Enfin, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'opposition entre le rationalisme de Diderot et la pensée de Rousseau est pleinement mise en valeur. Remarquons en passant que l'auteur attribue à Vaughan le fait d'avoir établi le premier que le chap. II du livre I du Ms. de Genève du *Contrat social* est une réponse à l'article du *Droit naturel* de Diderot. M. Beaulavon, cependant, dans son article *La question du Contrat social, une fausse solution* (*Rev. d'hist. litt.*, XX, 1913, p. 585, sq.), avait déjà exprimé cette opinion. D'autre part, M. Paul Léon n'a pas cru devoir rappeler l'influence de Burlamaqui, soulignée par Gaspard Vallette et Del Vecchio, il y a longtemps déjà, de cet enseignement que Vallette a appelé « la théorie protestante du droit naturel ».

Suivant le développement de la pensée de Rousseau jusqu'à la publication du *Contrat social*, M. Paul Léon la montre se précisant autour du droit naturel. Pour Jean-Jacques, deux principes sont antérieurs à la raison : « l'un nous intéresse ardemment à notre bien-être et à la conservation de nous-même et l'autre nous inspire une répugnance naturelle à voir périr ou souffrir tout être sensible et principalement nos semblables. C'est du concours et de la combinaison que notre esprit est en état de faire de ces deux principes sans qu'il soit nécessaire d'y faire entrer celui de la sociabilité, que me paraissent découler toutes les règles du droit naturel, règles que la raison est ensuite forcée de rétablir sur d'autres fondements, quand par ses développements successifs elle est venue à bout d'étouffer la nature ». Dès lors apparaît l'antinomie qui préoccupe Rousseau : « Si, dans le droit, il



y a une part de naturel, le devenir historique en altère profondément le caractère par la création du conventionnel dont le but ne peut plus être que de rejoindre la nature ». Cette opposition entre « l'harmonie prérationnelle et l'harmonie morale » occupera sa pensée.

Après avoir marqué dans une analyse pénétrante de l'article de *l'Economie politique* de *l'Encyclopédie* que dans ce texte sont jetées « les bases d'une véritable étude sociologique de la société », qu'y est notée « la découverte d'une véritable communauté spontanée et naturelle à la base de toute société », M. Paul Léon insiste sur les deux conceptions du droit naturel chez Rousseau, l'une *secundum motus sensualitatis*, l'autre *secundum motus rationis*. Il oppose le droit naturel proprement dit, prérationnel, au droit naturel raisonné qui développe ses normes au sein d'une société où l'individu, protégé par elle, est porté « à la fois par la nature, par l'habitude, par la raison, à en user avec les autres hommes à peu près comme avec nos concitoyens ». A ces deux droits naturels correspond la coexistence de deux volontés, l'une née de l'intuition collective, l'autre ayant le caractère d'une volonté rationnelle libre, présidant à l'organisation de la Société. De cette seconde volonté découle la souveraineté, qui n'est que l'exercice de la volonté générale, libre comme elle, affranchie de tout engagement. Rousseau s'efforcera d'unir par la suite ces deux conceptions en un seul principe. Dans *l'Emile*, il en donnera en quelque sorte la solution : « la conscience ne trompe jamais, elle est le vrai guide de l'homme ; elle est à l'âme ce que l'instinct est au corps ».

« Le droit naturel, conception essentiellement complexe, s'avère donc chez Rousseau comme un principe qui part de l'intuition collective de la communauté, valeur qui se manifeste comme un instinct de l'âme. Puis il passe par le conventionnel, rationnel humain qui l'enrichit de toute la liberté humaine dont la seule limite est cette même intuition de la communauté. Enfin les deux droits naturels se réunissent et rejoignent le point de départ dans la conscience individuelle qui embrasse l'instinct et la raison ». [M.-A. B.]

*La Revue de France*, 15 novembre 1934, 14<sup>e</sup> année, n° 22.  
P. 239-262 : Albert SCHINZ, *l'Idylle des Charmettes*.

Dans ce très important article, M. A. Schinz aborde, avec sa précision et sa clarté coutumières, une des questions les plus controversées que présente la vie de Rousseau : l'Idylle des Charmettes. Il apporte une solution originale et réfute avec brio les thèses des anti-rousseauistes qui, se fondant sur le fameux bail Noéray de 1738, croyaient pouvoir saisir Rousseau en flagrant délit d'invention et de mensonge. Vu son importance et par le fait qu'il présente une solution à laquelle il nous paraît bien difficile que ne se rallient pas tous les esprits non prévenus ou non atteints de rousseau-phobie, nous estimons devoir présenter aux lecteurs des *Annales* un compte rendu très complet de l'article de M. Schinz.

« La « fiction » des Charmettes, dit M. Schinz, est aujourd'hui le dernier boulevard de ceux qui étaient déterminés à ruiner à tout jamais toute créance aux *Confessions* ». « ...L'idylle des Charmettes, dit-il encore, dernier atout ! dernière munition ! » Le document sur lequel repose la thèse des contradicteurs de Rousseau est connu dès 1856 (publié par Guillermin, *Mémoires de la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie*, vol. I) et a été mis en valeur en 1891 par M. Mugnier (*Madame de Warens et J.-J. Rousseau*). C'est le bail passé, le 6 juillet 1738, entre Madame de Warens et M. Noéray, propriétaire du domaine des Charmettes. Jean-Jacques Rousseau place l'idylle des Charmettes en 1736 et au printemps de 1737. Sa vie de 1738 à 1742 est bien connue, soit par les *Confessions*, soit par d'autres documents. Pour M. Schinz, la découverte du « Journal des Charmettes » (qui commence le 1<sup>er</sup> octobre 1737) par M. Monglond prouve que l'idylle a fort bien pu se dérouler comme Rousseau la raconte. Trois théories sont en présence : 1) rejeter toute l'idylle comme pure invention ; 2) s'en tenir à la date de 1736, mais placer l'idylle dans une autre maison des Charmettes (la ferme Révil) ; 3) accepter la date du bail de 1738 pour l'idylle, placer celle-ci dans les Charmettes de M. Noéray et remanier tant bien que mal la chronologie des événements.

La première est insoutenable. Il faudrait récuser la déclaration très nette de Rousseau : « Rien de tout ce qui m'est arrivé durant cette époque chérie, rien de ce que j'ai fait, dit et pensé tout le temps qu'elle a duré, n'est échappé de

ma mémoire ». La deuxième théorie « n'a jamais été énoncée par certains qu'à leur corps défendant... parce que tout en voyant l'impossibilité de supprimer d'un coup de plume les pages de Rousseau, ils croyaient cependant devoir tenir compte du fameux bail ». La troisième théorie se heurte à des difficultés insurmontables. Le bonhomme Hémet qui venait souvent aux Charmettes et dont nous parle Jean-Jacques est mort en mai 1738, deux mois avant la signature du bail Noéray. De plus, dans une lettre datée des Charmettes, Rousseau parle de la mort de son oncle Bernard (mort en juillet 1737) ! Tout ce que nous savons s'accorde avec Jean-Jacques lui-même, à savoir qu'en 1738, à son retour de Montpellier où il avait passé l'hiver, il était évincé dans les bonnes grâces de Madame de Warens par l'aventurier Wintzenried ». Pour M. Schinz, le bail de 1738 n'est pas incompatible avec l'Idylle des Charmettes telle que Rousseau nous la raconte. Voici pourquoi : Jean-Jacques, dont la santé déclinait en 1736, tomba malade, Madame de Warens le soigna « comme jamais mère ne soigna son enfant ». Rousseau, convalescent, a besoin de quitter l'insalubre logis de Chambéry. On cherche dans le vallon des Charmettes une maison de campagne : « après avoir essayé deux ou trois maisons, nous choisîmes enfin la plus jolie, appartenant à un gentilhomme qui était au service, M. Noéray (M. Noéray était capitaine-grenadier au Régiment de Tarentaise). On s'installa dans la maison Noéray pour la fin de l'été, en payant sans doute un loyer, mais sans signer de bail formel, il s'agissait là d'une simple villégiature et non, comme ce sera le cas plus tard en 1738, d'une exploitation agricole du domaine des Charmettes. »

Le « Journal des Charmettes » découvert par M. Monglond fait allusion à tout un outillage de ferme en pleine exploitation, il n'est nullement question de cela dans les pages des *Confessions*. M. Schinz conclut en déclarant qu'« il est parfaitement raisonnable de distinguer entre le domaine des Charmettes, exploité par des fermiers ayant un bail, et la maison d'habitation de M. Noéray louée, si l'on peut ainsi parler, de main à main », ainsi tombe l'argument nié du bail de 1738. M. Noéray avait loué son domaine à un M. Renaud, par un bail du 8 mai 1737. Après avoir passé deux

mois aux Charmettes, Rousseau et Madame de Warens rentrent à Chambéry. En juin 1737 Rousseau eut dans cette ville un accident qui faillit le rendre aveugle (il fit son testament le 27 juin 1737) et, rétabli à la mi-juillet, il part pour Genève. Le 18 juillet, il est dans sa ville natale, ou plutôt à ses portes, car l'entrée en était interdite aux citoyens apostats, il attend jusqu'à fin août la liquidation de son héritage. C'est pendant ces six semaines d'absence que Wintzenried le supplanta auprès de Madame de Warens. Il ne fait qu'un bref séjour à Chambéry, puis part pour Montpellier. Le 15 septembre 1737 le bail pour l'exploitation de la ferme Révil est signé avec Wintzenried comme témoin. Madame de Warens lui bat froid à son retour de Montpellier, et le 6 juillet 1738, elle signe le bail des Charmettes — Noéray — s'enferrant, selon sa maladresse et son audace habituelles, dans une exploitation qui allait lui rapporter plus de soucis que de gains. Elle abandonne la ferme Révil dans le courant de 1739. Pendant la location des Charmettes, elle traîna jusqu'en 1749. Pendant ce laps de temps Madame de Warens et Wintzenried rentraient passer l'hiver à Chambéry; Jean-Jacques passait, tout seul, la mauvaise saison aux Charmettes jusqu'à son départ pour Paris en 1742. [F. R.].

*Evangile et Liberté.* Paris, 16 mai et 14 novembre 1934 :  
Henry DARTIGUE, *Le vrai Rousseau.*

Depuis trente ans des travaux considérables ont purifié la réputation de Rousseau des mensonges intéressés dont l'avaient souillée les Encyclopédistes, Mme d'Épinay, Grimm, Diderot, et l'on peut répéter le mot de M. S. Rocheblave : « *Les Confessions* si suspectées, si contestées dans leurs arguments de défense... sont un livre de vérité » (n° du 16 mai). — L'auteur a entendu Edouard Herriot développer dans l'intimité « ce thème que Rousseau, le cosmopolite, résumait en lui ce que le protestantisme, en sortant de France, a pu ajouter de personnalité et de profondeur à l'esprit français ». [L. J. C.].

*Les Œuvres libres.* Juin 1934 : Claude FERVAL, *Jean-Jacques Rousseau et les femmes.*

Trois chapitres détachés du volume signalé ci-dessus. De nombreux périodiques ont publié des extraits plus ou moins copieux de cet ouvrage.

*Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> décembre 1934, p. 672-686 : Victor GIRAUD, *Une amie de Rousseau, Madame de Verdelin*. Portrait de la marquise établi d'après la *Correspondance générale*, les *Confessions*, les *Mémoires de Mme d'Epinaï*, les *Nouveaux-Lundis*, E. Faguet et C. Ferval.

*La Revue musicale*. 15<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 148, 149, 150, juillet-août, septembre-octobre, novembre 1934, p. 111-119, 161-171, 252-262 : Henriette WEISS von TROSTPRUGG, *Mémoires sur la musique à Paris à la fin du règne de Louis XV*.

Il s'agit d'extraits du manuscrit original en français contenant l'*Histoire de ma vie*, par le peintre-architecte Johann-Christophe von Mannlich (1740-1822). Après des *Scènes de la vie musicale à Paris, 1762-1773*, vient le récit du séjour de *Gluck à Paris en 1774*. Après la dernière répétition d'*Iphigénie*, Gluck et Mannlich dînaient à l'Hôtel de Deux-Ponts ; au dessert arriva un billet de Rousseau pour le compositeur ; l'auteur l'a transcrit de mémoire (p. 167) :

« Monsieur le Chevalier,

Je sors de la répétition de votre opéra d'Iphigénie ; j'en suis enchanté ! Vous avez réalisé ce que j'ai cru impossible jusqu'à ce jour.

Recevez-en mes sincères compliments et mes très humbles salutations.

Paris, ce 17 avril 1774.

J.-J. Rousseau. »

Voir un texte un peu différent dans la *Correspondance générale*, t. XX, p. 291. [L. J. C.].

#### HOLLANDE

MARITAIN. *Jean-Jacques. De heilige der natur*. Voorhout, Uitgeverij Foreholte, 1934, in-16, 111 p.

On se demande à qui cette traduction de l'étude de M. Jacques Maritain est destinée. Quand il publia son fameux livre *Trois Réformateurs* (1925), le savant et bouillant défenseur du thomisme voulait frapper les trois pères de la conscience moderne « Luther, Descartes et Jean-Jacques Rousseau, trois réformateurs dominant le monde actuel ». Peut-on détacher le réformateur de la moralité, qui est Rousseau, des deux autres ? N'y a-t-il pas une unité dans le livre de M. Maritain qui demande à être respectée ? L'éditeur, ou le traducteur, en a jugé autrement et l'on n'a qu'à accepter l'œuvre telle qu'elle est devant nous.

Mais, encore une fois, à qui s'adresse-t-elle ? En Hollande, ceux qui s'intéressent à un livre pareil savent généralement assez le français pour le lire dans le texte : le temps est passé où il fallait traduire des fragments du *Génie du Christianisme* ou de la *Philosophie de l'Art*. La traduction est-elle destinée aux futurs instituteurs, obligés de lire des fragments de l'*Emile*, et doit-elle servir de contrepoison à ceux qui seraient disposés à vouloir mieux connaître l'homme « à qui nous devons ce cadavre d'idées chrétiennes dont l'immense putréfaction empoisonne aujourd'hui l'univers » ? Je n'en sais rien (1).

Mais la traduction est là, une traduction anonyme, faite par quelqu'un qui ne possède pas assez les deux langues pour traduire une œuvre de cette importance, artistique aussi bien que philosophique ou morale, et pour qui certaines allusions se perdent<sup>2</sup>. Une traduction destinée à

(1) Pourquoi le traducteur affaiblit-il la pensée en négligeant le mot « retour au sentiment religieux » (p. 83) ?

(2) Le traducteur confond, dès la deuxième phrase, un *mémoire* (*an verslag*) et une *mémoire* (*een herinnering aan het verleden*); la *science politique* devient de *politieke wetenschap*, au lieu de *staatswetenschap* (p. 5); *arbitrairement* (p. 7) n'est pas *willens en wetens*; *quindé* n'est pas *keurig intzedost* (p. 9); la plus rationnelle *éthique* n'est pas de *verstandigste ethika* (p. 10); *duplicité* n'est pas *twees lachtigheid* mais *valscheid* ou *dubbelhartigheid* (p. 14); *abandonner ses cinq enfants* se traduit par *te vondeling leggen* (p. 15); *veulerie* n'est pas *machtclorsheid*, mais c'est le vulgaire *lamlendigheid* (p. 15); p. 99 il y a une confusion entre *rappeler* (*doers denken*) et *rappeler à* (*doen temgkeeren tot*). Et

un public peu au courant de la littérature française aurait eu besoin de notes explicatives autres que les renvois aux textes cités par M. Maritain.

Reste son livre et sa thèse, un livre clair, fortement composé, où l'on sent sourdre pour Rousseau des sympathies à cause de son étonnant mouvement lyrique<sup>3</sup> et « je ne sais quelle maudite tendresse », quitte à les réprouver comme allant aux « parties les plus basses de notre âme ». Partant du point de vue que Rousseau est un irresponsable, un hypocrite naïf aussi dangereux que le pharisien, dont la vie est caractérisée par le mimétisme de la sensibilité, un mimétisme spontané, « une duplicité sincère » et dont le fond est « gâté et croupissant, tout pourri d'amour-propre sensuel et de complaisance en soi-même », l'auteur s'efforce de prouver que Rousseau tend « à livrer notre détresse, non à l'action de la grâce, mais à celle de notre nature inférieure » ; « Rousseau nous vise non à la tête, mais un peu au-dessous du cœur ». Il est inutile de dire que M. Maritain ne tient nul compte de l'effort vers un redressement moral chez Jean-Jacques — je ne dis pas un effort pour arriver à la perfection — que nous constatons et que nous pouvons aimer en lui. Du moment que l'on considère Rousseau comme « un rêveur et [qui] dit son rêve », un auteur dont l'idéologie n'est qu'une machine romanesque, un songe pour passer le temps, le lecteur est fixé.

C'est là l'idée centrale du livre. En trois chapitres, M. Maritain nous expose sa conception du moi de Rousseau, du « saint », dont la réforme ne serait pas morale, mais artistique et égocentrique. Dans le second, qui me paraît le plus important, il analyse, attaque et condamne surtout le *Contrat*

quelle valeur le traducteur apporte-t-il (p. 90) à la traduction : *later Anacharsis* ? on se demande s'il a su que Cloutz a pris plus tard ce prénom. Je me borne à relever ces erreurs ; le reste de la traduction offre les mêmes défauts. Si le traducteur n'a pas conservé l'image des « roseaux pensants » qu'il remplace par des « roses » sans mentionner la valeur de leur « pensée », pourquoi supprime-t-il la phrase où M. Maritain reconnaît, après Massin, que Rousseau a « conservé quelques parties de la vérité », en la corrompant, il est vrai.

(3) La traduction est munie de l'imprimatur ecclésiastique.

*social* ; le troisième montre le « christianisme corrompu » de Rousseau, qui a aperçu de grandes vérités oubliées de son siècle... qu'il a dénaturées, « comme tous les rousseauistes » dépravateurs de vérités consacrées. Mais « le vaste retour au sentiment religieux provoqué par Rousseau est là » ; P.-M. Masson l'a montré et M. Maritain le reconnaît, pour le blâmer ensuite d'avoir uniquement maintenu la sensibilité catholique dans l'élite intellectuelle française, oubliant que c'est de là que tout un renouveau a pu partir et dont le catholicisme actuel — qui n'est pas celui de M. Maritain — profite. « Donc Rousseau est un écrivain catholique » ; c'est à cela qu'aboutit M. Giraud dans son étude sur *Jean-Jacques Rousseau et son école*. Où trouver la vérité ? [K.-R. G.].

## HONGRIE

*Gazette de Hongrie*, 16 juin 1934 : Louis Racz, *La Correspondance générale de Rousseau au point de vue hongrois*.

L'auteur renouvelle ses doléances sur la manière erronée et fragmentaire dont la *Correspondance* a présenté Sauttersheim.

*Budapest Hirlap*, LIV<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 5, 6 janvier 1934. *Rousseu-tól az orszárendezésig* (De Rousseau jusqu'au Règlement du pays).

A l'époque de Rousseau, le mot d'ordre : *Retour à la nature*, impliquait une entreprise réalisable, tandis qu'aujourd'hui nous sommes trop éloignés de la nature pour espérer la retrouver. L'harmonie des choses a été bouleversée par la technique, laquelle doit se fixer la tâche de nous restituer cet état de bonheur. L'appel de Rousseau prend donc la forme de *Retour à l'harmonie*. [L. R.].

## ITALIE

Maestro RUGGERI, Dott. Ezio. *Il pensiero educativo di J.-J. Rousseau*. Livorno, Benvenuti e Cavaciocchi, 1934-Xii, in-16, VIII, 144 pp.



Un maître d'école primaire, frappé de ce que les jugements portés sur la pédagogie de Rousseau ont de contradictoire, remonte aux sources. Il lit les principales œuvres de Jean-Jacques et en extrait les passages relatifs à l'éducation en les reliant par quelques mots seulement de commentaire. Ouvrage sans prétention, comme on voit, mais utile. *L'Emile* n'occupant que la moitié du volume, le lecteur est heureux de trouver groupées les principales pages pédagogiques des *Discours*, de la *Nouvelle Héloïse* et du *Contrat Social*. [P. B.].

## SUISSE

*Le Musée neuchâtelois*. Septembre-octobre 1934, p. 156-161 : Olivier CLÉMENT, *La pensée de Jean-Jacques Rousseau en vue cavalière*.

La pensée de Rousseau découle du caractère anormal, vicieux même, de l'homme : elle exprime un conflit renaissant toujours dans cette âme trouble entre le bien et le mal, la santé et la maladie. D'ailleurs les retours perpétuels, les contradictions, constituent la richesse éminemment suggestive de cette pensée antinomique. [L. J. C.].

*Bulletin de l'Institut National Genevois*. Tome L. Genève, Villard et Rabot, 1934, in-8°, p. 194-229 : Louis-J. COURTOIS, *Du Greffe au Glacis : Trois épisodes de la jeunesse de Jean-Jacques Rousseau*. (Tiré à part à 25 exemplaires).

L'auteur poursuit ici le dessein entrepris déjà dans une récente étude : prouver la véracité des *Confessions*, du moins en ce qui concerne l'enfance et la jeunesse du philosophe. Grâce à de minutieuses recherches d'archives, M. Louis-J. Courtois précise avec bonheur plusieurs épisodes intéressants. Tout d'abord le passage de Jean-Jacques chez Masseron, greffier du tribunal de l'Etat, à l'Hôtel de Ville. On sait que le métier de *grapignan* ne plaisait guère au Citoyen de Genève, alors âgé de treize ans, et qu'il fut heureux quand Masseron le congédia. Puis l'auteur suit Jean-Jacques chez

Ducommun, où le futur écrivain fait son apprentissage de graveur. A l'âge de quinze ans, celui-ci chaparde des asperges. au seul profit du compagnon Verrat, qui l'avait incité au vol. M. Courtois entoure le fait de détails circonstanciés.

Enfin la troisième étude est consacrée à la fuite de Jean-Jacques, le lundi 15 mars 1728, après qu'il eût, la veille au soir, trouvé la porte de la ville fermée, par les soins du facétieux Minutoli. Jean-Jacques quitta Genève pour ne pas subir les mauvais traitements de son patron. Jusqu'alors, on a toujours cru que Rousseau s'en était allé par la porte de Neuve ; grâce à M. Courtois, nous savons maintenant qu'il s'agit de la Porte de Rive, les preuves qu'il en donne sont péremptoires. Tous ces menus points ont leur importance, puisque leur examen attentif prouve la véracité de Rousseau. En outre, ces brèves et substantielles études présentent le mérite de reconstituer autour de Jean-Jacques la Genève de son enfance et de sa jeunesse, et d'évoquer avec précision les figures qui, à ce moment-là, furent mêlées à sa vie. Ainsi peu à peu, par petites touches, grâce à M. Courtois, revit dans son cadre le jeune Jean-Jacques Rousseau. [J. V.]

*Genava* [tome] XII, 1934, p. 284-285 : Louis-J. COURTOIS, *Statuette inédite de J.-J. Rousseau par Wedgwood.*

En 1933, le Musée d'Art et d'Histoire de Genève a acquis une statuette en terre noire et mate, signée Wedgwood, qui représente en pied le Promeneur solitaire au retour d'une excursion de botanique (voir pl. XVIII, 5).

*La lutte syndicale.* La Chaux-de-Fonds, 21 avril; 5, 19 mai ; 2, 16 juin 1934 : Louis DARMONT, *Jean-Jacques Rousseau. L'homme, le philosophe, l'écrivain.*

Ce feuilleton esquisse une Biographie fragmentaire présentant des lacunes considérables et d'étranges raccourcis. [L. J. C.]

*Le Rhône.* Martigny, 21 août 1934. Al. DORZIVAL, *J.-J. Rousseau chez les Anniviards ?*

L'auteur ne croit guère que Rousseau ait pénétré dans le Val d'Anniviers, visite que semble admettre Jean Bruhnes, *Géographie humaine*, t. II, p. 682 [L. J. C.]

*Le Musée neuchâtelois*. Janvier-février 1934, p. 22-35 : Charles Guyot, *Le voyage du général Miranda dans la principauté de Neuchâtel en 1788*.

P. 26 : Le 7 octobre 1788, le général mexicain, libérateur du Vénézuéla, visite Du Peyrou et le questionne sur Rousseau. « Il me dit que c'était l'homme le plus aimable du monde, mais qu'il craignait tellement d'être trompé, qu'il était devenu méfiant... M. Diderot, à qui il avait raconté le passage du *ruban* et de la *servante* de Savoie, disait publiquement que l'objet du vol avait été un diamant et que la jeune fille avait été pendue sous les yeux de Rousseau. Ce sont ces choses probablement qui l'obligèrent à écrire ses *Confessions*, pour parer à la calomnie et à la mauvaise foi de ceux qu'il avait crus ses amis » (trad. de l'espagnol : t. IV de l'*Archivo del General Miranda*, Caracas).

*Revue historique vaudoise*. Novembre-décembre 1934, p. 367-374 : H. NICOLE, *Voyage en Suisse de deux médecins, en 1791*.

Extrait du *Journal* de Joseph Frank qui accompagnait son père Jean-Pierre Frank, professeur à Pavie. Sur le bateau, entre Lausanne et Genève, il lit la *Nouvelle Héloïse*, tout ému par « ce livre, si dangereux pour un jeune homme d'un tempérament bouillant » (p. 371). Ce voyage eut une influence mêlée, mauvaise d'une part, « parce que si la lecture du *Contrat social* devant le monument de Guillaume Tell fit naître dans ma tête des idées démocratiques, celle de la *Nouvelle Héloïse* devant les rochers de Meillerie ne fit pas moins germer dans mon cœur des sentiments romanesques. Destiné à vivre sous un gouvernement monarchique et à exercer la médecine, le développement de ces idées et de ces sentiments ne pouvait que m'être funeste » (p. 373).

Marguerite RICHEBOURG. *Essai sur les lectures de Rousseau*. Genève, Jullien, 1934, in-8°, 209 pp.

Dans un louable effort de fournir pour les études rousseuistes un instrument de travail qui facilitât l'étude des sources livresques de Rousseau, l'auteur a tracé une brève bibliographie de ses lectures. Sans entrer dans le détails des

questions aussi multiples que complexes qui surgissent à l'étude de ce problème, Mlle Richebourg a consciencieusement dépouillé les *Confessions*, la *Correspondance* sans négliger les *Œuvres* telles qu'elles sont connues dans l'édition Hachette. Elle y a joint un dépouillement de certaines éditions de fragments ou d'œuvres inédites dont s'est enrichie la littérature du sujet depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans une première partie divisée en courts chapitres l'auteur passe en revue les différentes étapes qui ont contribué à constituer le patrimoine intellectuel de Rousseau : les lectures d'enfance et de jeunesse, le *magasin d'idées* de l'auto-didacte et enfin les différentes bibliothèques que se constituait son génie synthétique et chercheur et qu'il abandonna l'une après l'autre au cours de ses tribulations. C'est là la partie la plus réussie de l'ouvrage.

Une deuxième partie dresse un catalogue des *livres possédés, lus ou mentionnés* par Rousseau et c'est au sujet de cette partie que je voudrais dire quelques mots. Tout en écartant le problème des sources, ce qui était son droit, l'auteur ne peut complètement l'éviter et y revient dans sa conclusion. En effet, un répertoire des lectures de Rousseau s'adresse en premier lieu à ceux qui veulent étudier les sources de la pensée rousseauiste et je n'ai pas à insister sur l'importance que pourrait avoir pour eux un pareil travail.

Toutefois — l'importance d'un dépouillement complet de l'œuvre de Rousseau de ce point de vue m'a toujours semblé devoir dépasser les forces d'un seul chercheur quelque érudit qu'il puisse être par ailleurs. En effet, comment supposer dans les conditions modernes qu'un seul esprit puisse posséder les connaissances nécessaires dans tous les domaines qu'a dominés ou même simplement effleurés le génie de Rousseau ? Musique, histoire, botanique, philosophie, littérature, sciences morales et politiques et je n'épuise pas la liste des connaissances nécessaires pour mener à bien avec esprit critique l'enquête qui devrait fournir des résultats définitifs. Je crois qu'on sera d'accord pour dire que la valeur de l'enquête doit se mesurer à la plénitude de l'information et à l'esprit critique dont l'auteur doit faire preuve. Un résultat complet sinon définitif ne pouvait être que le résultat d'une collaboration. La lecture de l'ouvrage de Mlle Richebourg me con-

firme dans cette opinion, mais le fait que les *Annales* en ont publié une partie me paraît être justement appelé à provoquer une pareille collaboration dont elles fournissent comme d'ailleurs dans toutes les questions rousseauistes le cadre indispensable. Le problème est d'importance et je voudrais simplement consigner ici quelques réflexions qui me sont venues à l'esprit à la lecture de l'étude de Mlle Richebourg.

L'auteur s'est borné à dépouiller principalement les *Œuvres* de Rousseau dans l'édition Hachette et les *Annales*, ainsi que la *Correspondance générale* (plus exactement les 15 premiers volumes publiés à la date de la parution de son ouvrage) et les *Recherches bibliographiques* de MM. Dufour et Plan. Quant aux *Œuvres* de Rousseau publiées ailleurs, ainsi que la littérature sur Rousseau, elles me semblent n'avoir attiré son attention qu'un peu au hasard. Il s'en suit toute une série de questions que je tente d'énumérer ici.

1) Dans la liste des œuvres de Rousseau les *Annales* figurent sous le N° 52, mais l'auteur donne également la liste de quelques-unes des publications d'inédits faites dans les *Annales* sous des numéros différents. Dans ses références cependant, elle renvoie toujours au N° 52 ; je crois qu'il serait plus naturel de renvoyer au numéro particulier sous lequel figure l'œuvre même.

Exemple : N° 454 — NOLLET — mentionné dans les *Institutions Chimiques*. Le renvoi devrait être au N° 47.

2) Les renvois ne devraient-ils pas être toujours aux œuvres mêmes de Rousseau et non à celles des commentateurs ?

Exemple : N° 2 — ABBADIE. — L'auteur renvoie au grand ouvrage de M. P.-M. Masson où paraît une citation d'une note de Rousseau. Mais la note elle-même se trouve dans la publication de la *Profession de foi* et c'est à elle qu'il aurait fallu renvoyer, c'est-à-dire à [45] 2. L'auteur d'ailleurs y joint une référence à l'ouvrage de critique de E. Wright *The Meaning of Rousseau* qui ne fait que nommer Abbadie. A ce compte-là on pourrait multiplier les références indéfiniment; elle est à supprimer.

3) Un ouvrage contenant des inédits de Rousseau, ne serait-ce qu'une seule ligne, devrait toujours figurer parmi les *Œuvres* de Rousseau et non parmi la liste des ouvrages cri-

tiques. C'est la méthode adoptée par M. L.-J. Courtois dans sa *Chronologie critique* et qui est la bonne.

Exemple : JANSEN, Albert. *Fragments inédits* indiqué sous le N° 109 doit être ramené à la section des œuvres de Rousseau.

4) Si pour des raisons d'unité et en l'absence d'une édition critique, le renvoi à l'édition la plus accessible en l'espèce, à l'édition Hachette est défendable et même recommandable, ne faudrait-il pas doubler les références par le renvoi aux éditions critiques des œuvres séparées qui existent, en l'espèce à l'édition de la *Nouvelle Héloïse* de M. Mornet, de la *Profession de foi* de M. Masson, aux *Œuvres Politiques* de M. Vaughan, etc. ? L'auteur l'a d'ailleurs fait en partie pour la *Correspondance*. Ceci me paraît d'autant plus nécessaire que toutes ces éditions contiennent des inédits.

5) Les ouvrages employés doivent l'être complètement. Il serait bon de dépouiller les *Annales* mêmes plus complètement du point de vue des textes inédits qui y ont été publiés. Le texte des quatre premiers livres des *Confessions* p.p. Dufour, les diverses correspondances avec Coindet d'Angleterre, etc. Enfin les *Recherches* de M. Dufour fournissent des indications au sujet des lectures de Rousseau dont l'auteur n'a pas tenu compte. Ce sont les cahiers de brouillons dans lesquels Rousseau avait relevé des citations de divers auteurs qu'il comptait utiliser. Il y aurait aussi à indiquer les ouvrages que Rousseau a connu en manuscrit, par exemple, d'Argenson.

6) La bibliographie. L'intérêt et l'importance du travail entrepris se concentrent et s'épuisent dans le problème des sources, c'est ce problème qui doit en conséquence guider dans le choix de la bibliographie. Jugée de ce point de vue la liste donnée par l'auteur présente bien des lacunes.

7) Enfin la dernière question : quelle est la graphie à lieu de s'en tenir à celle qu'a adoptée Rousseau, et il faudrait adopter pour les noms d'auteurs ? Je pense qu'il n'y a pas à corriger *Puffendorf* en *Pufendorf*, comme la plus répandue à l'époque et celle qui a été retenue par la suite.

Mais ce ne sont là en somme que des questions subsidiaires malgré leur importance. Elles sont faciles à corriger. Il y en a cependant une autre et capitale celle-là que l'auteur ne semble pas avoir soupçonnée.

Quels auteurs faut-il citer ? Faut-il s'en tenir à ceux que Rousseau désigne nommément ou bien tâcher de découvrir l'auteur que Rousseau a en vue ? La même question se pose pour les ouvrages. Encore faut-il d'abord s'entendre sur ce qu'il faut considérer comme auteur.

L'auteur cite sans se poser aucune question : SOLON, LYCURGUE, SOCRATE. Il est cependant évident que Rousseau ne les a connus que par l'intermédiaire de Plutarque et Platon ou Xénophon. Faut-il donc donner le renvoi au texte de Rousseau sous ces noms ou n'est-il pas plus exact de renvoyer à la source véritable de la connaissance de Rousseau ?

D'autre part, l'auteur prétend avoir fait des recherches pour retrouver l'œuvre exacte que Rousseau a visée. Je crois qu'il s'est singulièrement abusé sur ses propres forces. En voici un exemple. L'auteur cite SOPHOCLE et donne quatre renvois de Rousseau. Il ajoute que la tragédie visée est *Œdipe à Colone*. Or, deux de ces renvois sont tout à fait généraux et permettent toutes les conjectures. Les deux autres mentionnent expressément *Œdipe*, l'un est dans la *Lettre à d'Alembert* [1] 188 (et non 189 comme l'indique l'auteur) et l'autre dans sa lettre au P. Le Sage [10] 85 ou [14] 83. Pris à seuls ces renvois peuvent très bien être à *Œdipe à Colone*. Toutefois si l'auteur avait pris la peine de tourner la page il aurait vu qu'à la page 189 le thème de la tragédie visée par Rousseau est *Œdipe Roi*. Mais on pourrait bien poser la question : quelle utilité y avait-il à identifier la tragédie, je ne sache pas qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle il y eût des éditions séparées des tragédies de Sophocle, et on peut affirmer que Rousseau a très certainement dû lire sinon toutes les tragédies de Sophocle, au moins toute la trilogie d'*Œdipe*.

Je pense que cela suffit pour démontrer que l'étude ne peut ni ne doit se borner à une liste où se trouveront un peu pêle-mêle tous les noms cités par Rousseau. Il faut d'abord s'entendre sur ce qu'il faut considérer comme auteur et ensuite tant pour eux que pour les œuvres citées, admettre que le système nominal ne suffit pas et qu'il est nécessaire de le faire précéder par une étude minutieuse du texte.

Celle-ci est encore nécessaire pour déterminer quels auteurs parmi ceux qu'il cite, Rousseau a vraiment lus. Pour

montrer les difficultés qui confrontent pareille étude je donne les deux exemples suivants :

I. ABBADIE. Ce nom ne revient qu'une seule fois dans une note d'un premier brouillon de la *Profession de foi* qui, d'ailleurs, est restée inemployée. Cependant il suffit de jeter un coup d'œil sur les rapprochements faits par M. Masson dans son édition de la *Profession de foi* pour s'assurer qu'il s'agit là d'un auteur que Rousseau a dû lire. La note elle-même d'ailleurs qui le nomme en compagnie de Clarke et Addison parmi les auteurs que *quoique catholique et prêtre* lisait l'ecclésiastique qui recueillit *le jeune homme expatrié* témoigne que Rousseau a dû le lire soit en Italie, soit plus tard. On peut donc, je pense, en toute confiance indiquer Abbadie parmi les auteurs lus par Rousseau. (Il y aurait d'ailleurs lieu de reproduire cette même référence pour Clarke et Addison, ce que l'auteur a omis de faire).

II. ALTHUSIUS. Ce deuxième exemple est plus compliqué et plus important, il est en sens contraire. L'auteur mentionne cette référence sans hésitation et cite même le titre du principal ouvrage d'Althusius, comme s'il était sûr que Rousseau l'ait lu. Cependant rien n'est moins sûr. Le problème des affinités de la pensée d'Althusius avec celle de Rousseau a été soulevé, comme il est bien connu, par M. de Gierke en 1880. Dans son ouvrage *Johannes Althusius*, M. de Gierke a tenté d'établir la parenté entre les deux pensées, sans même connaître la mention que Rousseau fait de cet auteur dans ses *Lettres écrites de la Montagne*. Depuis, la découverte de cette référence est venue, semble-t-il, corroborer sa thèse. Toutefois cette thèse est loin d'avoir convaincu tout le monde et le savant éditeur de Rousseau, M. Vaughan, entre tant d'autres, fait d'expresses réserves quant à cette filiation [43] II, 6-8, tout en admettant que Rousseau a dû lire la *Politica methodice Digesta*, car, dit-il, Althusius à l'époque de Rousseau n'était connu que par son ouvrage. On conviendra que l'argument n'est guère probant.

En effet, si l'on se reporte à la référence de Rousseau, on voit qu'elle est très brève. *Althusius*, déclare Rousseau, *en Allemagne s'attira des ennemis ; mais on ne s'avisa pas de le poursuivre criminellement*. (Vaughan, II, 206 - la leçon du



brouillon dit *juridiquement*, cf. l'édition de la première rédaction des *Lettres écrites de la Montagne* p. p. John S. Spink [52] vol. XX et XXI - Lettre VI, [52] XXI, 67). Cette référence prouve tout au plus que Rousseau connaissait le nom d'Althusius et quelques faits concernant sa vie. On ne pourrait conclure à la lecture de la *Politica* par Rousseau que s'il était démontré qu'il n'existait sur lui aucune autre source d'information comme le pensait Vaughan. Or, il n'en est pas ainsi. Althusius a un article dans le *Dictionnaire* de Bayle et justement la formule que Bayle donne de sa doctrine était apte à conduire Rousseau à l'identification de sa propre pensée avec celle d'Althusius. Bayle d'ailleurs donne également l'opinion de contemporains de cet auteur qui justifierait à elle seule le deuxième membre de la phrase de Rousseau. Voici la citation exacte : *Quelques jurisconsultes de son pays s'emportent étrangement contre lui, parce qu'il a soutenu que la Souveraineté des Etats appartient aux peuples*. Et Bayle ajoute en note une citation du commentaire de Bœcler à un texte de Grotius dans lequel Althusius est taxé de soutenir un principe qui *n'est propre qu'à rompre tous les liens de la société civile*. Cet article du *Dictionnaire* me semble avoir pu parfaitement suffire pour justifier et expliquer la mention que Rousseau fait d'Althusius. Bayle ne mentionne pas la *Politica* parmi les ouvrages d'Althusius. Je dois ajouter que M. Laski, le savant professeur de l'Université de Londres, que je remercie de m'avoir mis sur la trace de cette démonstration, possède une preuve encore plus décisive de cette thèse, mais il ne m'appartient pas de la fournir ici, je puis simplement dire qu'elle est tirée des manuscrits de Rousseau.

Je m'excuse de cette longue digression, elle m'a paru cependant nécessaire pour prouver la complexité des problèmes soulevés par l'adoption du système de références nominales. Il serait faux toutefois de croire que ce même problème soit plus facilement résolu si l'on adopte le système des références littérales ou doctrinales. En voici deux exemples.

Dès le premier *Discours*, Rousseau passe en revue certains systèmes philosophiques qu'il a dû certainement connaître et qu'il est plus ou moins aisé d'identifier. Cela suffit-il pour

inclure le passage dans les renvois ? Rousseau met dans la bouche des philosophes qu'il critique les paroles suivantes : « Venez à moi, c'est moi seul qui ne trompe point ? (sic !). L'un prétend qu'il n'y a point de corps, et que tout est en représentation, l'autre qu'il n'y a d'autre substance que la matière, ni d'autre Dieu que le monde. Celui-ci avance qu'il n'y a ni vertus, ni vices et que le bien et le mal moral sont des chimères ; celui-là que les hommes sont des loups et peuvent se dévorer en sûreté de conscience » [I] 17-18. Qui prendra sur lui de joindre sans réserves à ces définitions des noms, bien que ceux de Berkeley, Spinoza, Locke, Hobbes viennent immédiatement à l'esprit ?

D'autre part ce même *Discours* contient trois paragraphes cités entre guillemets et reproduisant des paroles de Socrate. Il n'est pas difficile de les identifier. Il s'agit d'une traduction plus ou moins exacte de l'*Apologie* de Platon 22 C in fine D et E. Rousseau suit ici évidemment un autre traducteur du XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle soit français, soit français, soit latin et fait immédiatement un contresens en traduisant *χειροτέχνος* par *artistes*. Il semble que dans un cas aussi précis il faudrait indiquer la référence non à Socrate, qui d'ailleurs soulève les mêmes difficultés que Solon ou Lycurgue indiquées tout à l'heure, mais à Platon. L'auteur ne l'a pas vu et ne cite pas l'*Apologie* parmi les *Dialogues* lus par Rousseau.

Je crois que ces exemples suffisent pour démontrer que ni l'un ni l'autre système ne doivent être appliqués aussi rigoureusement et aussi mécaniquement que l'a fait l'auteur. D'une part il ne s'agit pas de donner une solution des problèmes des sources de Rousseau ni même de les indiquer tous, mais d'autre part une étude des lectures de Rousseau ne doit pas se borner à être un simple index de tous les noms d'auteurs ou d'ouvrages cités par Rousseau. Pratiquement il faudrait, semble-t-il, indiquer à côté de la référence de Rousseau le caractère de cette référence (doctrinale, nominale, citation ou allusion), la place qu'elle occupe dans l'œuvre de Rousseau (œuvres, correspondance, brouillon) et son origine (directe ou de seconde main). Enfin il serait bon de donner une référence bibliographique à l'ouvrage qui traite de la question. Pareil répertoire serait sans nul doute un instrument de travail d'une inappréciable valeur.

Il est clair cependant que la base d'un tel travail est tellement large qu'il ne peut être, comme nous l'avons dit, que le résultat d'une collaboration. Il faudrait procéder tout d'abord au dépouillement des papiers de Rousseau qui se trouvent à Genève, Neuchâtel et Paris. Si ce travail a déjà été fait pour une grande part grâce à M. Dufour et aux éditions critiques que nous possédons de la *Nouvelle Héloïse*, la *Profession de Foi*, les *Œuvres Politiques* et jusqu'à un certain point la *Correspondance*, il reste encore bien du travail à faire pour le reste des brouillons et pour les autres œuvres de Rousseau. L'accomplissement de cette tâche fournirait alors les éléments extérieurs nécessaires pour une édition critique définitive des œuvres de Rousseau.

Pour ne pas me limiter au domaine de la critique, je donne ci-dessous quelques noms d'auteurs et d'ouvrages qui pourraient servir d'exemples pour le travail à venir. Je ne le fais pour ma part que du point de vue des doctrines politiques auquel je joins quelques incursions dans les domaines limitrophes où cependant je n'ai aucune compétence. Je profite également pour corriger quelques erreurs et omissions qui m'ont sauté aux yeux, et ajouter des références aux publications récentes.

ADDITIONS ET CORRECTIONS  
AU REPERTOIRE DES LECTURES DE J.-J. ROUSSEAU 1

ABRÉVIATIONS. — Nom. = référence nominale ; crit. = référence critique ; doct. = référence doctrinale ; cit. = citation ; all. = allusion ; ind. = de seconde main.

I. — *Bibliographie : Œuvres de Rousseau*

13-27 e. — Rousseau J.-J. *Correspondance générale*, etc. Vol. 1-20, Paris (Colin), 1924-1934.

27 a. — Tome 16 : Lettres 3093-3313 (Suite du séjour en Angleterre. Août 1766-mars 1767).

27 b. — Tome 17 : Lettres 3314-3534 (Fin du séjour en Angleterre et retour en France, Fleury-sous-Meudon et Tryelle-Château, 25 mars-26 novembre 1767).

27 c. — Tome 18 : Lettres 3535-3749. (Fin du séjour à Tryelle-Château, Lyon, Grenoble et Bourgoin, 26 novembre 1767-7 novembre 1768).

27 d. — Tome 19 : Lettres 3750-3953. (Les Confessions terminées, Rousseau quitte Bourgoin pour Paris. Arrêt à Lyon. Novembre 1768-septembre 1770).

27 e. — Tome 20 : Lettres 3954-4148. (Rousseau est rentré à Paris. Il botanise au Jardin du Roi. Il meurt à Ermenonville. 20 septembre 1770-3 juillet 1778).

\*\*

(1) Pour faciliter les recherches, la Rédaction des *Annales* s'est permis d'insérer dans le répertoire dressé par M. Paul Léon quelques numéros fournis par M. Louis J. Courtois (102 a. 51 c. 51 d. 51 e. 87 a. 94 a. 208 a. 216 a. 255 a. 297. 381 a. 390 a. 455 a. 471 a. 546 a) et par M. G. L. van Roosbroeck (3. 17. 70. 147. 148. 160 a. 340 b. 379. 383 a. 430. 564. 599 a. 601. 601 a. 644 a. 663, empruntés à la *Romanic Review*, New York, January-March 1935, p. 62).

38 a. — *Pensées d'un esprit droit et sentiments d'un cœur vertueux*, par Jean-Jacques Rousseau, publié par Villenave, Paris, 1826.

38 b. — *Discours sur les Richesses* par J.-J. Rousseau, publié pour la première fois par Félix Bovet. Paris, Rheinwald, 1853. Tirage à part de la *Revue Suisse*, XVI (1853), p. 182-198. On le retrouve dans Alfred de Bougy, *Fragments inédits suivis des Résidences de Jean-Jacques Rousseau*. Paris, 1853, et dans *Voyage dans la Suisse française et le Chablais*. Paris, Poulet-Malassis, 1860.

38 c. — *Histoire de Genève, Fragments inédits de Rousseau*, publié par Jules Sandoz, Neuchâtel, 1861 ; tirage à part de la *Revue Suisse*, XXIV (1861).

38 d. — A. S. Alexeieff. *Etiudy o Rousso* (Etudes sur Rousseau), tome II : *Sviaz' polititcheskoï doktriny J. J. Rousso s gossoudarstvennym bytom Genève* (Rapports de la doctrine politique de Rousseau avec la vie politique de Genève). Moscou, Wassilieff, 1887.

38 f. — Villeneuve-Guibert, G. de. *Le Portefeuille de Madame Dupin, dame de Chenonceaux*. Paris, Calmann-Lévy, 1884.



51 a. — Spink, John S. *La première rédaction des Lettres écrites de la Montagne* [52], XX, 7-125 et XXI, 7-156.

51 b. — Dufour, Théophile. *La première rédaction des « Confessions », Livres I-IV...* [52] IV, 7-276.

51 c. — Windenberger, J. L. *Essai sur le système de politique étrangère de J. J. Rousseau. La république confédérative des petits Etats*. Paris, 1899.

51 d. — Chichester-Constable, C. H. et Courtois, L. J. *J.-J. Rousseau et William Constable. Correspondance inédite* [52], XXI, 157-180.

51 e. — Courtois, Louis-J. *Deux Fragments inédits de J.-J. Rousseau* [52], XXIII.

#### *Biographie, bibliographie et critique*

52 a. — Ballaguy, Paul. *Fénelon et Rousseau*. (187), 15 mai 1926, p. 493-514.

- 74 a. — Cordier, Léopold. *Jean-Jacques Rousseau und der Calvinismus*. Langensalze, 1915.
- 74 b. — Cornelissen, A. *Calviin en Rousseau. Een vergelijkende Studie van beider Staatsleer*. Utrecht, 1931.
- 80 b. — Delaruelle, L. *Encore les sources de Rousseau* [185] XX (1913), 424.
- 98 a. — François, A. *Jean-Jacques Rousseau et la science genevoise au XVIII<sup>e</sup> siècle : Ses rapports avec les naturalistes Deluc*. [185] XXXI (1914), p. 206-224.
- 102 a. — Grosclaude, Pierre. *Jean-Jacques Rousseau à Lyon*. Paris et Lyon, 1933.
- 106 a. — Hendel, C. W. *Jean-Jacques Rousseau, moraliste*. Oxford University Press, 1934, 2 vol.
- 106 b. — Herrmann, L. *Rousseau traducteur de Senèque*. [52], XIII, p. 214-224.
- 113 a. — Krüger. *Fremde Gedanken in Rousseaus Discours über Kunst und Wissenschaften*.
- 117 a. — Lion, H. *Rousseau et d'Argens*. [185], XXXIII (1926), p. 415-418.
- 122 a. — Masson, Pierre-Maurice. *Rousseau et Morelly* [185] XIX (1912), 414-415.
- 122 b. — Masson, Pierre-Maurice. *Sur les sources de Rousseau* [185], XIX (1912), 640-646.
- 135 a. — Morel, Jean-Emile. *Jean-Jacques Rousseau lit Plutarque* [186], 1926, p. 81-102.
- 171 a. — Spink, John Stephenson. *Jean-Jacques Rousseau et Genève*. Paris, Boivin, 1934.
- 174 b. — Thomas, P. *Senèque et J.-J. Rousseau* [184], mai 1900, p. 391-420.
183. — *Archiv für Studium der neueren Sprachen und Literaturen*.
184. — *Bulletin de l'Académie de Belgique, Classe des Lettres, etc.*
185. — *Revue d'histoire littéraire de la France*.
186. — *Revue d'histoire moderne*.
187. — *Revue universelle*.

II. — *Table des ouvrages possédés, lus ou mentionnés  
par Rousseau*

3. — *Adam et Eve*. Voir Tavenot, n° 599 a.

7 a. — Agrippa, Cornelius. *De incertitudine et vanitate scientiarum*, cit. [85], II, 135. Cf. [113 a].

17. — *Angela*. Voir La Morlière, n° 340 b.

22 a. — Argens, Marquis d'. *Lettres juives* (1738). *La philosophie du bon sens* (1746-1755). *Timée de Locres* (Berlin, 1763), cit. [85] II. 138. cf. [117 a]. [45].

48 a. — Baudeau, abbé Nicolas. *Exposition de la Loi naturelle*, 1767, t. à p. des *Ephémérides* 1767, où le titre était : *Vrais principes du Droit Naturel*, nom. et doc. [27 b], 180, 181, 219.

61 a. — Berkeley, Evêque de Cloyne. *Alciphron ou le petit philosophe*, trad. franç. La Haye, 1734. *Dialogue entre Kylas et Philonoüs...* trad. franç. Amsterdam, 1750, nom. et doc. [5] 34 ou [40], IV, 248 ; [27 d] 54 ou [45], 519, 520.

64 a. — Berthier, le Père. nom. [8] 231, 362 [22] 329 cf. [45] 571, 574 sous n° [253].

70. — Blainville, Ch.-H. *Essai sur un troisième mode*. Paris, 1751 [7], 167 ; [10], 66, 67, 68 ; [14], 10.

79 a. — Bonivard. *Advis et devis de l'ancienne et nouvelle police de Genève*, en Ms., publié en 1865. cit. [85] II, 152. cf. [171 a] 280.

85 a. — Bouhours, le Père. *La manière de bien penser*, nom. [38 f], 408.

85 b. — B[oulanger]. *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, 1761, nom. [45] 571, 574.

87 a. — Bouvart, Michel-Philippe. *Observations sur les propriétés du Sénéka ou Polygala de Virginie* [297], année 1744, p. 37-57. All. [51 e].

94 a. — Brueys, D.-A. de. *Œuvres de théâtre*. Paris, 1735, 3 vol.

111 a. — Calmet. *Dissertations qui peuvent servir de prolégomènes de l'Écriture Sainte*. Paris, 1720, 3 vol. (Rousseau donne le titre : *Dissertations sur les vrais et les faux miracles*), nom. et doc. [45] 332.

111 b. — Calvin. *Opuscules*, vol. VIII [43] II, nom. 52. cit. ind. 211 ou [3] nom. 137, 145 cit. ind. 210 nom. 328. cf. [74 a], [74 b], [171 a], 288.

115 a. — Cardan (Cardanus). *Opera Omnia...* 10 vol. nom. et crit. [51 a], XX, 92 [51 b] 4.

121 a. — Castel, le Père H. *L'homme moral opposé à l'homme physique de Mr. R.* Toulouse, 1756. nom. [8] 213, 231.

131 a. — Charrier. *Manuscrit sur le Christianisme.* Neuchâtel Ms. 7933. cf. [85] II, 291-292 et [45] 540. cf. [171 a] 285-286.

147. — *Considérations sur les corps organisés.* Voir Bonnet, n° 80.

148. — *Considérations sur l'établissement de la religion réformée.* Voir Luchet, n° 383 a.

160 a. — Crébillon, Claude-Prosper-Jolyot de. *Tanzaï et Néadarné.* Paris, 1734, 2 vol.

206 a. — Dufresni. *Parallèle d'Homère et de Rabelais.* (Mercur de France) cit. [85] II, 139.

208 a. — Duhamel-Dumonceau, Henri-Louis. *Essai sur l'usage de la plante nommée par C. Bauhin « Polygala vulgaris », pour la guérison des maladies inflammatoires de la poitrine* [297], année 1739, p. 135-139. All. [51 e].

211 a. — Dutens, Louis. *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes.* nom. [27 a] 211, 265 ou [52] VI, 40.

212 a. — Duval, Valentin, Jamerai. *Vie de M. Duval, bibliothécaire de l'Empereur.* cit. [85] II, 201, 202.

216 a. — Ellis, John. *Directions for bringing over reeds and plants from the East-Indies and other distant countries in a state of vegetation : together with a catalogue of... foreign plants... worthy of being encouraged in our American Colonies... To which is added the figure and description of a new sensitive Plant, called Dionaea Muscipula, etc.* London, 1770, in-4°. All. [51 d], 162, 163.

236 a. — Fletcher de Salton, Andrew. *Œuvres.* Londres, 1732. nom. [25] 295. cit. [85] II, 290.

240 a. — Formey. *Mélanges Philosophiques*, Leyde 1754. *Anti-Emile* Berlin 1763. *Emile Chrétien* 1763. doc. et nom. [8] 387, 388 [17] 191, 192. cf. [45] 568.



240 b. — Freret. *Lettres de Thrasybule à Leucippe*. Londres, (1768 ?) cit. [45] 565 (omis par Dufour dans [85] II). L'ouvrage circulait en manuscrit depuis 1748-49. cf. [45] 565.

255 a. — Geoffroy, Etienne-François. *Traité de la matière médicale, ou de l'histoire des vertus, du choix et de l'usage des remèdes simples*, traduit en français par M\*\*\* [Antoine Bergier], Paris, 1741-1743, in-12, 7 vol. Crit. et cit. [51 e]...

256 a. — Gerdil, le Père. *Discours prononcé à Turin en 1750. L'immortalité de l'âme... 1747. Réflexions sur la théorie et la pratique de l'éducation contre les principes de M. Rousseau*. Turin, 1763-4 nom. et crit. [II] 103. cit. [85] II, 136. cf. [45] 563-564.

266 a. — (Goudaz, chevalier Ange). *Intérêts de la France mal entendus...* par un citoyen. Amsterdam, 1756. cit. [85], II, 136.

281 a. — Guyon, Mme. nom. [109] 20.

283. — A ajouter : Haller. *Poésies* (trad. Tschärner) cit. [85] II, 135.

297. — A compléter : année 1707, p. 7-8, observation anonyme.

337 a. — La Hontan. *Nouveaux Voyages de Mr le Baron de La Hontan...* La Haye, 1703. *Dialogues de Mr le Baron de La Hontan* (Gueudeville ?) nom. [50] 259, 260. cf. [45].

340 a. — La Mettrie. *L'homme-machine, Histoire naturelle de l'âme*. [9] 97 nom.

340 b. — La Morlière, le chevalier de. *Angola, histoire indienne*. Paris, 1746.

349 a. — Law (Las) nom. [38 b] 12.

349 b. — Le Beau, *Aventures du Sr Le Beau...* Amsterdam, 1738, 2 vol. (Rousseau cite *Voyage du Canada*) nom. [2] 29 cit. [85] II, 137.

351 a. — Le Clerc. *Ars critica*. Amsterdam 1712, 3 vol., cit. [85] II, 137. cf. [45].

367 a. — Leti. *Historia Genevrina*, 1686, 4 vol. nom. [38-c] 23. cf. [171 a].

379. — Loveira ou Lobeira, Vasco. *Amadis de Gaule*. Trad. par Nicolas d'Herberay des Essarts, Gilles Boileau, A. Colet, Jacques Gohorry, G. Aubert de Poitiers. 1540-1566, 6 vol. in-fol. Réimprimé à Lyon, 1575, 22 vol. in-16.

381 a. — (Luc, J.-Fr. de). *Remarques sur le paragraphe de*

*l'article GENEVE, dans l'ENCYCLOPEDIE, qui traite de la comédie et des comédiens.* Genève, le 26 avril 1758, in-4°, 2 pp. [52], VII, 71-73. Cit. [52], VII, 53.

383 a. — Luchet, le marquis de. *Considérations politiques et historiques sur l'établissement de la religion prétendue réformée en Angleterre.* Londres (Paris, Panckoucke), 1765. [24], 30, 31, 78.

390 a. — Mably, l'abbé Gabriel Bonnot de. *Parallèle des Romains et des Français par rapport au gouvernement.* La Haye, 1741, 2 vol. All. [3], 43 ; cit. [102 a], 48-50.

429. — *Misapouf.* Voir Voisenon, n° 644 a.

430. — Mirabeau Victor Riquetti, marquis de. (*L'Ami des Hommes*). *Théorie de l'Impôt*, 1760, cit. [85] II, 138. [27 b.] 101, 102, 106 nom. et doc. cit. [85] II, 137 cf. [45].

432 a. — Monconys. *Voyages...* nouv. éd. Paris, 1693.

439. — *Extrait des Procédures...* 1763. cf. [171 a] 288.

439 a. — Morelly. *Naufrage des Iles flottantes...* Messine, 1753. *Code de la Nature* 1755. nom. [15] 309, 310. cit. [3] 90-91. cf. [122 b.]

455 a. — *L'Observateur hollandais.* Nom. [42], 266, n. 1, et [51 c], 265. Hatin, *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*, p. 61, mentionne deux recueils sous ce même titre : *L'Observateur hollandais* par une Société de Gens de Lettres. Leuwarden, 1745, 100 numéros in-8°, et *L'Observateur hollandais ou Lettres de M. Van \*\*\* à M. H\*\*\* de la Haye, etc.*, par Moreau, auteur des *Leçons de Morale, de Droit public et de Politique, etc.*, La Haye (Paris), 1755-1759, 5 vol.

471 a. — *Pathelin, l'Avocat.* [94 a], III, 111 ; all. [2], 174, cit. [52], XXII, 243.

478 a. — Perrin. *Essai sur l'origine et l'antiquité des langues*, nom. [27 a], 328-329.

512 a. — Puffendorf, Samuel. *Les devoirs de l'homme et du citoyen...*, trad. Barbeyrac, 2 vol., 1718. nom. [51 b.] 159, cf. [45] [106 a.] [108], etc.

529 a. — *Relation des Troubles...* 1734. Rouen (Genève), 1736. nom. [3], 257. cf. [171 a.], 283.

529 b. — Restant. *Principes généraux et raisonnés de la grammaire française...* 1730. *Abrégé de la grammaire française*, 1732. nom. [38 f.] 407.

543 a. — Roustan et Vernes. *Histoire de Genève par Jacques-Antoine Roustan et Jacob Vernes jusqu'en 1760*. cit. [85] II, 152. [171 a.] 280. cf. [154], [171 a.] [177].

543 b. — Roset, Michel. *Chroniques de Genève jusqu'en 1562*. (en Ms. publié en 1894) cit. [85] II, 152 [171 a.] 280. cf. [154], [171 a.], [177].

546 a. — *Roman de la Rose*, éd. de Lenglet du Fresnoy, avec préface, notes et glossaire. Amsterdam, F. Bernard, 1735, 4 vol. Cit. [4], 325, ou [40], III, 218, qui indique le vers 5191.

564. — *Secchia rapita*. Voir Tassoni, n° 601 a.

599 a. — Tanevot, Alexandre. *Adam et Eve ou la Chute de l'Homme*. Tragédie imitée du *Paradis perdu* de Milton. Amsterdam, Mortier, 1739, et Amsterdam (Paris, Prévault), 1742.

601. — *Tarzaï*. Voir Crébillon, n° 160 a.

601 a. — Tassoni, Alexandre. *La Secchia rapita*. Poema eroico-comico d'Androvinci Melisone. Paris, 1622.

634 a. — Vaugelas. [38 f] 408.

644 a. — Voisenon, l'abbé de. *Le Sultan Misapouf et la Princesse Grisemine*. Londres (Paris), 1746, 2 vol.

646. — Voltaire. Ajouter : *Zulime*, tragédie.

663. — *Zulime*. Voir Voltaire, n° 646.

[P. L.]

*Le Musée neuchâtelois*, septembre-octobre, novembre-décembre 1934, p. 146-155, 193-204 : Claire ROSSELET, *L'Affaire Rousseau-Montmollin*.

Travail trop succinct pour prétendre réviser le jugement traditionnel qui charge Montmollin. Il serait nécessaire de reprendre en détail les pièces du procès et sans doute ne verrait-on en cette affaire qu'un épisode assez dramatique de la lutte éternelle entre l'esprit d'autorité et l'esprit de liberté, les hommes étant les instruments plus ou moins dociles — en cette obéissance gît leur responsabilité — de forces qui les dépassent. [L. J. C.]

*Volkshochschule*. Zürich, 1934, n° 10. S. 301-304 : H. WEILENMANN. *Volksherrschaft und Nationalstaat*.

Comme Rousseau l'a bien vu, seul l'Etat de faible étendue garantit au citoyen tous les droits et, par la souveraineté populaire effective, réalise la nation organisée sans oppression pour quiconque. [L. J. C.]

*Die Friedens-Insel. L'île de la Paix*. Festspiel in zwei Teilen. Festival en deux parties. Deutscher Text : Hans ZULLIGER. Texte français : Richard WALTER. Komponisten-Compositeurs : Emile et Joseph LAUBER. Textbuch. Livret. Biel, Buchdruckerei der Schreibbücherfabrik, 1934, in-16, 23 doubles pages. (Couverture avec un bois, non signé, représentant l'île de Saint-Pierre).

Ce festival bilingue fut joué à Bienne avec un grand succès lors de la Fête cantonale bernoise de Chant. En effet, il est écrit dans les meilleures intentions du monde et dans des sentiments patriotiques indiscutables. Son bilinguisme peut se justifier par son milieu et par le genre lui-même. Cependant, à le lire, ce mélange de français, d'allemand, de bernois et de latin cause quelque surprise. On l'accepte bien pour une fois, mais c'est à notre avis un essai qu'il ne faudra pas recommencer. Au premier abord, pareille innovation peut étonner. Mais je crains qu'une seconde fois, elle nous lassât par sa bizarrerie.

Les titres des deux parties sont évocateurs : « 1. L'île de Saint-Pierre : Dans un esprit de concorde et de paix, les riverains érigent un autel à Saint-Pierre. 2. L'île de Rousseau : L'esprit de Rousseau continue à se manifester sur l'île en unissant les races. »

Rousseau, l'ermite de l'île de la Paix, fait ici figure de prophète des temps meilleurs.

Cette œuvre ajoute un numéro aux nombreuses pièces qui, du vivant même de Jean-Jacques, s'inspirèrent de la vie ou de la pensée du philosophe. [W. M.]

## REVUES DES BIBLIOGRAPHIES

*Annales Jean-Jacques Rousseau, 1929-30 (suite) : Revue d'histoire littéraire de la France, janv.-mars 1934, p. 141 (E. Carcassonne).*

*Annales Jean-Jacques Rousseau, 1931 (suite) : Revue d'histoire littéraire de la France, janv.-mars 1934, p. 142 (E. Carcassonne).*

*Annales Jean-Jacques Rousseau, 1932 : Journal de Genève, 8 janv. (P. C., Jean-Jacques et ses amis). — Neue Zürcher Zeitung, 8 janvier (B. Fn.). — Revue d'histoire littéraire de la France, octobre-décembre, p. 613. (E. Carcassonne).*

L. Aurenche, *J.-J. Rousseau chez Mably : Lyon républicain, 19 déc.* (Jean Vermorel).

Alf. Cobban, *Rousseau and the modern State : La Paix par le Droit, N° 9.* — *Glasgow Herald, 17 July.* — *Saturday Review, London, 28 July.* — *Manchester Guardian, 31 July.* — *Time and Tide, London, 18 Aug.* (Wyndham Lewis) ; 1<sup>er</sup> Sept. (Alf. Cobban, rectifications). — *Sunday Times, 9 Sept.*

L. J. Courtois, *Enfance faubourienne (suite) : Le Genevois, 25 juillet* (F. R.).

Cl. Ferval, *J.-J. Rousseau et les femmes : Le Temps, 3 juillet* (Emile Henriot). — *Le Figaro, 29 juillet* (Henri de Régnier). — *Adeverul, Bucarest, 3 août* (Mircea Richard Negru). — *Action française, 9 août* (Robert Le Diable). — *Nouvelles littéraires, 18 août* (Anne Fernier). — *Excelsior, 29 septembre* (Edmond Jaloux). — *Candide, 4 octobre* (Auguste Bailly). — *Moniteur, Clermont-Ferrand, 8 octobre* (Albéric Cahuet). — *Je suis partout, 27 octobre* (André Bellessort).

P. Grosclaude, *J.-J. Rousseau à Lyon : Lyon républicain, 17 janv.* (Jean Vermorel). — *Mercure de France, 15 septembre, p. 574* (Emile Magne).

G. R. Havens, *Voltaire's Marginalia : Revue d'histoire littéraire de la France*, janvier-mars, p. 135 (Daniel Mornet). — *Nouvelles littéraires*, 17 mars (Georges Mongredien).

Ch. W. Hendel, *J.-J. Rousseau moralist : The Nation, New-York*, 19 septembre, p. 334 (Eliseo Vivas, *J.-J. Rousseau's Doctrines*).

J. Maritain, *Jean-Jacques, de heilige der natuur : Nieuwe Rotterdamsche Courant*, 20 septembre.

L. J. A. Mercier, *The Challenge of Humanism : Revue de philosophie*, mars-avril, p. 298. (Emile Duprat).

A. Monglond, *Jeunesse (suite) : Echo de Paris*, 12 avril (Lucien Descaves).

Noëlle Roger, *Jean-Jacques, le promeneur solitaire (suite) : Revue*, Lausanne, 10 janvier (J. Cy). — *Action française*, 8 février (Robert Brasillach). — *Illustration*, 10 février (Albéric Cahuet). — *Nieuwe Rotterdamsche Courant*, 18 février (U. Huber Noodt). — *Le Populaire*, Nantes, 18 février (Charles Laval). — *Figaro*, 1<sup>er</sup> mars (Henri de Régner). — *Réforme*, Alexandrie, 5 mars. — *Coopérateur genevois*, 8 mars (Joad : *Pauvre Rousseau !*). — *Courrier de Genève*, 19 mars (Henri Schubiger). — *Essor maritime et colonial*, Anvers, 25 mars. — *Illustré*, Lausanne, 5 avril, p. 369 (Edouard Martinet). — *Liberté*, Fribourg, 9 avril (E. Dt). — *Echo de Paris*, 12 avril (Lucien Descaves). — *Démocrate*, Délémont, 7 mai (H.-D. G.). — *Evangile et Liberté*, 16 mai (Henry Dartigue, *le vrai Rousseau*). — *Bund*, 25 mai. — *Basler Nachrichten*, 1<sup>er</sup> juillet. — *Mercure de France*, 15 septembre, p. 573 (Emile Magne).

Rousseau, *Correspondance générale*, éd. Dufour (suite) : Tome 19<sup>e</sup> : *Journal de Genève*, 8 janvier (P. C.). — Tome 20<sup>e</sup> : *Mercure de France*, 15 septembre, p. 568 (Emile Magne). — Tomes 1 à 20 : *Journal de Genève*, 19 mars (P. C.). — *Journal des Débats*, 13 avril (S. Rocheblave). — *Revue bleue*, 2 juin (Marcel Rouff, *Le visage réel de Jean-Jacques*). — *Gazette de Hongrie*, Budapest, 16 juin (Louis Racz, *La Correspondance générale de Rousseau au point de vue hongrois*). — *Larrousse mensuel*, septembre, p. 807 (S. Rocheblave). — *Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> novembre, p. 936 (Victor Giraud). — *Echo d'Alger*, 2 novembre.

P. E. Schazmann, *la comtesse de Boufflers : Illustré*, Lausanne, 25 janvier (Edouard Martinet). — *Illustration*, 10 mars (Albéric Cahuet). — *Revue d'histoire littéraire de la France*, octobre-décembre, p. 615 (D. Mornet).

A. Schinz, *Documents nouveaux sur Rousseau et Voltaire (suite) : Suisse libérale*, Neuchâtel, 9 juillet (Alfred Lombard).

J. S. Spink, *J.-J. Rousseau et Genève : Revue des Cours et Conférences*, 30 juillet, p. 765 (J. S. Wood). — *Journal de Genève*, 6 août (P. C.).

---

## LOUIS-J. COURTOIS

(1879-1935)

L'assemblée générale d'une association savante dont les membres sont dispersés en pays divers, réalise idéalement, et pendant un moment, non seulement leur unité d'intérêt pour une activité de l'esprit, mais aussi une communauté de sentiment et d'émotions. Nous vous invitons à partager aujourd'hui le deuil du Comité de la Société Jean-Jacques Rousseau, qui déplore la mort du plus dévoué, du plus précieux de ses collaborateurs, son secrétaire, M. Louis-J. Courtois. Il y a quelques semaines encore, il surveillait l'impression du tome XXIII de nos *Annales*, avec le même zèle qu'il y mettait depuis onze années. Un mal sournois l'a soudain interrompu, puis, en peu de jours, l'a emporté. Il mourait, à l'âge de cinquante-six ans, le 21 août dernier.

Pour les siens, pour ses élèves et ses collègues, pour le Collège de Genève, c'est une perte douloureuse. Pour la Société Jean-Jacques Rousseau, c'est une diminution de forces et de sécurité qu'il est difficile de mesurer. Pendant ses trente-six ans d'existence prospère, elle a compté deux secrétaires seulement, devenus, l'un après l'autre, deux organisateurs habiles de son musée et de ses archives, deux rédacteurs admirables de ses *Annales*. M. Alexis François nous quittait en 1924; Louis-J. Courtois lui succédait immédiate-



ment. Il n'a cessé depuis lors de seconder nos entreprises avec une régularité, une prévoyance et une clairvoyance exemplaires. Etablir la bibliographie et la chronique d'une année rousseauiste, suppose une vigilance de chaque jour, de fréquentes correspondances, un fichier incessamment fourni, une bonne humeur jamais défaillante. Dans aucun des rapports que sa fonction l'appelle à présenter annuellement, votre président n'a manqué à relever de si constants et féconds services. Et ce n'est pas sans un profond chagrin qu'il le fait pour la dernière fois.

Mais il y a plus, il y a beaucoup plus à dire, des rapports entre Louis Courtois et notre Société. Sortant de cette vie intérieure, qui fut en partie son œuvre, notre confrère, toujours plus attaché aux recherches qu'elle poursuit et aux travaux qu'elle suscite et soutient, prit rang peu à peu parmi les premiers des rousseuistes contemporains. Le tome VI des *Annales*, paru en 1910, contient son œuvre de début, qui lui valut le doctorat ès lettres de l'Université de Genève : *Le séjour de J. J. Rousseau en Angleterre (1766-1767). Lettres et documents inédits*. L'intérêt et la valeur de ce livre dépassent bien son titre. Ce fut comme une révélation. Le récit du voyage dramatique, d'abord de Jean-Jacques, puis de Thérèse, de Motiers-Travers à Wootton, retraite que Richard Davenport offrait généreusement au proscrit, les lettres inédites collationnées au British Museum, leur commentaire critique, tout cet ensemble de renseignements nouveaux, répartis entre les trois parties de l'ouvrage, attestent non seulement l'exacte connaissance des faits et des lieux, mais aussi les multiples ressources d'une critique ferme, ingénieuse et féconde. Le *Séjour en Angleterre* éclairait d'une pleine lumière un des plus importants

épisodes de la vie de Rousseau. Il enrichissait de nombreuses lettres sa correspondance, en particulier avec Davenport et Hume. Après M. Alexis François, Louis Courtois fournissait des matériaux, mis à jour et contrôlés, à de futures publications, qui l'ont mal reconnu. Il faisait pénétrer plus avant, non seulement dans le cercle des relations de Rousseau, mais dans la connaissance de son vrai caractère. Il établissait enfin, dans cet ordre de recherches d'histoire littéraire et de psychologie individuelle ou nationale, l'autorité du jeune docteur ès lettres. L'apprenti était passé maître.

On le vit bien, lorsque Louis Courtois publia, treize ans plus tard, dans le tome XV de nos *Annales*, sa *Chronologie critique de la vie et des œuvres de Jean-Jacques Rousseau*. Il faut manier ce calendrier d'une existence de soixante-six ans, ce recueil étonnant de faits et de dates, pour en mesurer et l'originalité et la solidité et l'utilité. Dix années n'avaient pas été de trop pour composer un pareil répertoire, qui relève, par ordre chronologique, tous les faits, gros et menus, de la vie de Jean-Jacques, et tous les événements qui offrent quelque intérêt pour sa biographie. On y voit se succéder deux à trois mille dates, suivies chacune de l'énoncé d'un fait et d'un renvoi à l'un des 900 ouvrages que son auteur a consultés. Et c'est encore un millier environ de notes sur sa correspondance. Personne de ceux qui s'appliquent à résoudre les problèmes que soulève la biographie de l'homme des *Confessions*, ne saurait se passer de ce guide. Et depuis qu'il l'a publié, dans ces dix années écoulées, Louis Courtois a poursuivi son enquête. Son exemplaire particulier de la *Chronologie critique*, interfolié et annoté de sa main, contient plus de 400 numéros nouveaux. Un pareil labeur, une pareille constance, des

résultats si considérables font à notre Société un devoir de publier, aussitôt que les circonstances le permettront, une nouvelle édition de ce magistral instrument de travail.

Ainsi, le nom de Louis Courtois demeurera. Dans la masse de ceux qu'entraîne le flot incessamment renouvelé de la bibliographie ou, comme on dit, de la littérature rousseauiste, il surnagera, avec quelques autres. De ceux-ci, on en compte trois ou quatre chez nous. C'est assez pour l'honneur de Genève. Parmi eux, sa manière d'érudition le rapproche, par quelques traits sympathiques, de celle d'Eugène Ritter, notre bon maître à tous. Servir Genève a été l'un des mobiles profonds de la science et de la conscience de Louis Courtois. C'est ce dont témoigne en même temps son dévouement à l'École et à l'Église. Etre un ouvrier irréprochable, et un ouvrier chez qui l'application n'entrave ni le jugement libre ni l'humeur malicieuse, voilà bien l'idéal qu'ont cultivé des générations successives de fils de ce terroir. Notre confrère fut, en ce sens, et sans s'engager dans des luttes de partis, un authentique citoyen de Genève. Mais il ne s'y confinait pas. Les horizons du monde ne dépaysaient point sa curiosité. La vie des livres ne comprimait point son sens du réel, ses intuitions de moraliste, sa sensibilité artiste. Il voyait clair, il pensait juste, il disait vrai ; il aimait et servait l'amitié. Tels sont les bons exemples qu'il nous laisse. N'est-ce pas en nous efforçant de les mettre à profit que nous honorerons le mieux sa mémoire ?

Bernard BOUVIER.

*Allocution prononcée par M. le Professeur André  
OLTRAMARE, Doyen de la Faculté des Lettres  
de l'Université de Genève, aux obsèques de Louis-  
J. Courtois, le 23 août 1935.*

Au nom de la Faculté des Lettres que j'ai l'honneur de représenter ici, j'exprime à Mme Louis Courtois et à M. et Mme Sorin-Louis Courtois la profonde sympathie qu'éprouvent les collaborateurs universitaires de celui qui vient d'être inopinément enlevé à Genève, à ses élèves, à sa famille, à ses amis.

J'ai personnellement connu ce Maître aussi modeste qu'éminent par toutes les qualités de l'esprit et du cœur, lorsqu'il portait encore la casquette blanche de l'étudiant. Il était mon aîné de quelques années et en imposait à ses camarades par l'étendue de ses connaissances, le sérieux de son caractère et l'énergie tranquille avec laquelle il vainquait une à une toutes les difficultés de l'existence. S'il a pu devenir l'érudit que l'on consulte avec confiance, le lettré dont on admire les travaux, c'est en dominant de très grands obstacles matériels, en révélant discrètement sa haute valeur personnelle et en persévérant, sans

jamais se décourager, dans la voie où ses goûts et ses talents le poussaient.

Il a été au gymnase un maître qui savait se faire aimer de ses élèves et de ses collègues, donnant l'exemple du travail continu, plein de bienveillance affectueuse mais aussi plein d'humour malicieux. A l'Université il donnait un cours général de littérature française que suivaient de très nombreux auditeurs toujours intéressés par les vues synthétiques qu'il exposait avec clarté et simplicité autant que par les exemples heureusement choisis qu'il commentait avec une sympathie chaleureuse, montrant comment le moindre document peut être révélateur à qui le lit avec la divination du véritable exégète.

La conscience qu'il mettait dans son enseignement et qui a fait de lui un excellent pédagogue, il l'a surtout révélée dans ses recherches scientifiques et dans ses travaux littéraires. « Science et Conscience », telle semblait être sa devise. C'est parce qu'il avait une vie de chercheur à la curiosité inlassable qu'il fut un maître toujours jeune, toujours utile. Et c'est parce qu'il savait si clairement instruire ses élèves grands et petits, qu'il apprit à évoquer avec tant de charme et de pittoresque la grande personnalité de Rousseau comme le caractère de tous ceux qui ont approché l'ombrageux écrivain.

Tout ce qui touchait au Citoyen de Genève était pour lui d'un intérêt passionnant. Du moindre indice, du cachet d'une lettre, du filigrane d'un papier il dégageait une vérité nouvelle sur son héros. Il savait, dans des articles légèrement brossés, ressusciter

l'ambiance où s'écoula la jeunesse de Jean-Jacques; il pouvait le comprendre mieux qu'un autre, parce qu'il se sentait Genevois comme lui, fils d'artisan comme lui, et préoccupé des mêmes valeurs idéales: religion, moralité, civisme.


Avec sa patience à toute épreuve, Courtois devint l'érudit qui s'adonne aux besognes ingrates du collectionneur de faits, préparant tous les matériaux d'une biographie critique de Rousseau, datant les moindres événements, rectifiant de nombreuses erreurs traditionnelles, accumulant les éléments nécessaires à la publication de la correspondance, épluchant les bibliographies, dressant des tables, bref se dévouant avec abnégation pour les travailleurs de l'avenir.

Mais ce n'est pas seulement comme l'indispensable archiviste de Rousseau que Courtois laissera un nom respecté dans l'histoire des Lettres. Il a, dans ses ouvrages, révélé sa propre nature, généreuse, perspicace et pleine de cette sereine équité qui naît de la compréhension complète. Il aimait à découvrir l'homme sous l'écrivain, Jean-Jacques sous Rousseau; il voyait et faisait voir ce qu'avait vu le philosophe, les paysages anglais du Stratfordshire, le grouillement de la populace à Coutance; il fit la synthèse de toute la documentation qu'il accumulait, et, entre les détracteurs et les admirateurs passionnés, fit entendre la voix du bon sens et de la sympathie éclairée: « Ni ange ni démon, Rousseau fut un être de douleur que soutint une éternelle espérance ». Louis Courtois a beaucoup souffert aussi et beaucoup espéré; il se penchait sur les grimoires et s'y fatiguait la vue, mais il était soutenu comme Rousseau par l'amour qu'il avait pour la vé-

rité; il était poète, lui aussi, et dans son enseignement comme dans ses travaux, il savait faire jaillir les sources éternelles de l'émotion. C'est à cause de cela qu'il a pu bien comprendre Rousseau. Ne sont-elles pas d'un poète, ces lignes où il parle de tout ce que suggère, sans l'indiquer, la simple carte des voyages du promeneur solitaire : « Ce qu'elle ignore c'est l'aurore radieuse, le firmament éternel, le murmure des eaux, le bruissement des feuillages, le parfum des fleurs et de la terre mouillée, l'or des genêts et la pourpre des bruyères, la brise des vallées et l'accablante atmosphère des cités. Et de tout cela pourtant se fit l'âme de Jean-Jacques. » De tout cela et de cet esprit genevois que Courtois s'attacha avec tant de bonheur à montrer toujours vivant dans le rêveur et l'exilé.

Courtois a pu rendre Rousseau plus cher encore aux Genevois, simplement en scrutant plus attentivement que personne la réalité d'une nature si étrange et si complexe ; il a fait aimer à des collégiens et à des étudiants la littérature française ; ce fut un bonheur pour notre Faculté des Lettres que de le compter au nombre de ses collaborateurs ; elle a contracté envers lui une grande dette de reconnaissance et s'associe unanimement au deuil de ceux qui le pleurent aujourd'hui.

Louis Courtois a travaillé jusqu'à la limite de ses forces dans le champ qu'il défrichait avec amour ; ceux qui s'efforceront de continuer sa tâche auront un bel exemple à suivre ; le sillon qu'il a laissé est droit et profond. Il ne s'effacera pas.



## CHRONIQUE

### *Extraits des Procès-verbaux des Séances du Comité Assemblée générale du 14 juin 1934*

Le 30<sup>e</sup> rapport présidentiel cite maints témoignages de l'incessante activité qu'inspire l'œuvre de Rousseau dans le monde entier. Toujours se renoue cette chaîne ininterrompue de condamnations et de réhabilitations de l'homme et du penseur, qui s'étend depuis un siècle et demi. C'est à croire que cette gloire ne saurait laisser à l'humanité plus de repos qu'elle n'en laissa au pauvre Jean-Jacques. Une phrase du philosophe clôtura le rapport, tableau de littérature contemporaine plutôt que document administratif : « La peine et le plaisir passent comme une ombre. La vie s'écoule en un instant. Elle n'est rien par elle-même. Son prix dépend de son emploi. Le bien seul qu'on a fait demeure, et c'est par lui qu'elle est quelque chose ».

M. Alexandre Mottu, professeur au Conservatoire de musique de Genève, montre que *Le rôle de J.-J. Rousseau, musicien*, fut d'apporter à l'artiste la liberté de dire ce qu'il sent et comme il le sent. « Le chant de l'homme est une confiance », assurait Jean-Jacques.

*Séance du 28 juin 1934.* — Notre Société a retrouvé son équilibre financier ; il sera possible de continuer à publier annuellement un tome des *Annales*, à condition toutefois de réduire de cent exemplaires le tirage. Il en est ainsi décidé comme aussi d'admettre les Bibliothèques et Instituts, membres de la Société, qui le demanderont, à bénéficier du rabais de 50 % sur les tomes antérieurs consenti à nos membres.

Une mise au point du rôle de nos sociétaires s'impose.



Le principe est admis de créer un fonds de réserve dont les revenus seront consacrés à des achats offrant un intérêt particulier.

Nous avons à déplorer le décès des membres suivants de notre Association :

M. Gustave Lanson, à Paris (voir ci-dessous).

M. Louis Rácz, à Sarospatak (voir ci-dessous).

#### GUSTAVE LANSON

(1857-1934)

La carrière de Gustave Lanson a été celle d'un « grand universitaire ». Il fit de très brillantes études; il fut élève de l'École Normale supérieure; il a été successivement professeur en province, au lycée Charlemagne à Paris, maître de conférences à l'École Normale et à la Sorbonne puis professeur titulaire. Il a enseigné à la Maison de la Légion d'honneur et à l'École Normale supérieure des jeunes filles de Sèvres. Il fut appelé aux Universités de Strasbourg, de Columbia à New-York, de Rio de Janeiro. A la fin de sa carrière il a été, pendant cinq ans, directeur de l'École Normale supérieure. Il était grand officier de la Légion d'honneur.

Son œuvre est considérable. On en trouvera la longue énumération en tête des *Mélanges* qui lui ont été offerts par ses élèves et amis. Une thèse sur *Nivelle de la Chaussée*, une étude sur *Bossuet*, trois ouvrages sur *Corneille*, *Boileau*, *Voltaire* dans la collection des *Grands Ecrivains de la France*, des études sur *Montaigne*, *Vauvenargues*, des éditions historiques et critiques des *Lettres philosophiques* de Voltaire, des *Méditations* de Lamartine, des centaines d'articles, soit réunis en volume soit encore dispersés. Son *Histoire de la littérature française* a été et est encore entre les mains de centaines de milliers d'élèves, d'étudiants, de lecteurs. Au total un labeur immense qui embrasse à peu près toute l'étendue de notre littérature.

Cette œuvre est capitale, à la fois par sa doctrine et par les résultats qui attestent la valeur de la doctrine. G. Lanson s'est toujours défendu d'avoir inventé cette doctrine. Il est certain, en effet, que le goût de l'histoire littéraire précise, érudite ne date pas de lui. Sainte-Beuve, Taine se donnaient pour

des savants; et ils l'étaient à certains égards. Mais Sainte-Beuve n'avait pas toutes les curiosités; il était souvent plus passionné qu'objectif. Taine était aveuglé par un système, égaré par de trop vastes ambitions. D'autre part, si l'on excepte les historiens du moyen-âge, G. Paris et son école, les prédécesseurs immédiats et les contemporains de G. Lanson étaient généralement beaucoup plus soucieux de critique élégante et pittoresque que de précision historique. Rien de plus faible, historiquement, que les thèses de Jules Lemaitre ou de Faguet. Lemaitre et Anatole France proclamaient la faillite et de la critique historique et de la critique dogmatique et prétendaient s'en tenir à des « impressions ». Contre eux Brunetière dressait une méthode critique éloquente, vigoureuse mais où l'information historique était souvent superficielle et qui était en réalité moins dirigée par les faits que par un dogmatisme impérieux. C'est G. Lanson qui a écrit vraiment la Défense et illustration de l'histoire littéraire. Son principe est qu'il y a, à la base de cette histoire, un nombre considérable de vérités de fait, de certitudes objectives qu'il faut d'abord connaître, établir avant de s'occuper des vérités de goût, de sentiment. Faute de cette première enquête toutes sortes de jugements de goût, si ingénieux et si séduisants qu'ils fussent, se sont trouvés faux ou même absurdes. Il faut donc d'abord établir des éditions critiques, préciser les biographies, déterminer les sources, reconstituer exactement les milieux, etc... C'est ensuite seulement qu'on pourra poursuivre les vérités qui dépendent de l'« esprit de finesse ».

D'innombrables critiques souvent violentes se sont élevées et s'élèvent encore contre cette méthode. C'est la marque des pensées puissantes que de soulever ces animosités. Tous les adversaires de Gustave Lanson tirent leur force d'un malentendu conscient ou inconscient. Ils supposent que G. Lanson *exige* l'histoire littéraire érudite, la poussière des archives, l'entassement des fiches et *défend* ou du moins *dédaigne* non seulement cette critique qui ne peut rien demander aux faits mais encore cet esprit de synthèse qui élimine les faits inutiles et tire des autres les conclusions qui leur donnent un intérêt. On lui prête une absurdité pour démontrer que sa méthode est absurde. Assurément Lanson a publié une édition des *Lettres philosophiques* (d'ailleurs modèle ad-

mirable) où il n'a voulu mettre que des faits. Mais prétendait-il par là qu'il ne fallait qu'entasser des faits? Autant dire qu'un grand médecin est incapable de penser parce qu'il aura proclamé la nécessité d'une anatomie rigoureuse et fait paraître un jour un ouvrage d'anatomie purement descriptive; qu'un grand économiste n'est qu'un compilateur parce qu'il aura publié, à l'occasion, des tableaux statistiques. Lanson a dit seulement que, dans beaucoup de cas, pour beaucoup d'œuvres il fallait *d'abord* que la recherche historique méticuleuse établît avec rigueur toutes les vérités incontestables dont la critique de finesse et de goût, la critique d'art, devra tenir compte avant de les dépasser.

Toute son œuvre proteste d'ailleurs contre la sottise qu'on lui prête pour se débarrasser d'une doctrine que l'on trouve gênante. Son édition des *Lettres philosophiques* s'en tient à la recherche érudite; mais c'est parce qu'elle veut seulement apporter aux autres les moyens d'interpréter ces Lettres sans risquer d'être démenti par l'histoire; et lui-même a donné, à part, une partie de cette interprétation dans la *Revue de Paris*. Son *Manuel bibliographique de la littérature française* est en apparence une succession de titres. En fait, pour qui sait le feuilleter, c'est à chaque instant une révélation, une *pensée* nouvelle sur les grandes orientations de la pensée française, les chapitres encore inconnus qu'il faudrait écrire pour la connaître. Et comment prétendre que son *Nivelle de la Chaussée*, son *Corneille*, son *Boileau*, son *Voltaire*, son *Montaigne* ne sont que des compilations de fait. Assurément par une connaissance plus exacte des faits il a pu, souvent même sans dépasser ces faits, renouveler et résoudre toutes sortes de problèmes. Mais comment ne pas y trouver en même temps la compréhension générale la plus sûre du génie de Boileau, de celui de Voltaire? Comment n'y pas reconnaître appuyés sur les faits, dépassant les faits, négligeant les faits quand ils n'importent pas, les jugements les plus pénétrants, les plus délicats sur la vie intérieure, l'art, les secrets du génie. Et comment ne pas reconnaître que, dès qu'il sortait de la pure érudition qui doit s'en tenir à la précision et à la clarté, Lanson écrit avec une vigueur, une souplesse, une sûreté qui sont les qualités d'un véritable écrivain. Rappelons aux lecteurs des *Annales J. J. Rousseau* un exemple qui suffira. Lanson a donné à ces *Annales* deux articles : des re-

cherches de pure érudition d'archives sur les poursuites judiciaires contre l'*Emile*; des faits, rien que des faits mais importants, décisifs pour montrer que Rousseau a été poursuivi avec sévérité, non pour la forme comme un Marmon- tel, un Morellet; et c'est ainsi faire mieux comprendre et l'audace de la *Profession de foi* et le sentiment où était Rousseau qu'il était persécuté. L'autre article qui étudie l'*Unité de la pensée de J. J. Rousseau* se débarrasse de tout appareil d'érudition. Ce n'est plus, soutenu sans doute par la connaissance érudite dissimulée, qu'un effort de pensée synthétique, de compréhension totale où comprendre ne signifie pas s'enfermer dans les faits, s'empêtrer dans leur filet, mais s'appuyer sur eux pour s'élever des réalités concrètes jusqu'à la vie intérieure, jusqu'au monde de l'esprit.

Au reste, la revanche de Lanson, c'est que son œuvre « tient ». Sans doute la *Vie littéraire* d'Anatole France, les *Impressions de théâtre* de Lemaître, certains ouvrages de Faguet tiennent ; ce qui prouve que la critique telle qu'ils l'ont comprise est parfaitement légitime elle aussi, à condition qu'on ait beaucoup de talent. Mais que reste-t-il de milliers d'articles ou d'œuvres, publiés il y a trente, ou dix ou cinq ans, où l'on ne se souciait pas d'« histoire littéraire », mais seulement d'avoir du goût et du talent. Absolument rien, même quand les auteurs n'étaient pas sans talent. Au contraire, il y a cent questions dans l'histoire de la littérature française, qu'il s'agisse de la tragédie classique et de ses origines, de Corneille, de Boileau, des origines de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle, de cette philosophie même, etc., etc., dont on ne saurait parler exactement sans lire d'abord ce qu'en a dit Lanson. Dans toutes sortes de domaines il est au point de départ il a ouvert la voie. Les autres ont fait leur petit chemin, oubliés que personne ne se soucie plus de connaître et de continuer.

On ne saurait parler convenablement de l'œuvre de Gustave Lanson sans évoquer son caractère. Même si les principes de cette œuvre étaient une erreur elle resterait par son idéal, qui fut l'amour de la vérité, la recherche désintéressée de cette vérité. La grandeur de cet idéal c'est d'abord qu'il est difficile, qu'il impose un labeur continu; c'est ainsi qu'il est sans récompense, sans récompense éclatante; la vanité et l'orgueil n'y trouvent guère leur compte. Il y a plus de profit

à vouer sa vie à l'art de plaire. L'influence si profonde de Lanson s'explique en partie parce qu'il est resté constamment fidèle à cet idéal. Il arrive trop souvent qu'on étale un idéal généreux et qu'on se laisse aller, dans sa vie réelle, à toutes sortes de compromissions. Il n'y en a pas dans celle de G. Lanson. Il a laissé s'agiter autour de lui les polémiques les plus injustes et les plus brutales, sans s'abaisser à des disputes coléreuses et vaines; il s'est contenté de continuer sa tâche en sachant que c'était elle qui parlerait pour lui. Ses mérites éclatants l'ont élevé à de grands hommes; il ne les a jamais recherchés. Il a non pas dédaigné, car il ne connaissait pas le dédain, mais négligé d'autres honneurs qui ne s'obtiennent guère sans quelques démarches et sans quelque adresse. Il a ainsi mérité d'être, par son œuvre et par sa vie, ce qu'on peut si rarement dire d'un homme : un exemple.

Daniel MORNET.

#### LOUIS RACZ

(1864-1934)

Louis Rácz, ancien professeur à l'Académie de Théologie réformée de Sárospatak (Hongrie), décédé le 1<sup>er</sup> août 1934 dans cette ville, compte parmi les plus érudits connaisseurs de Rousseau et fut des plus zélés dans ses recherches sur la vie et l'œuvre du philosophe.

Né le 15 avril 1864 dans le Comitat de Zemplén (Hongrie), à Mád, où son père exerçait les fonctions de pasteur, c'est à l'antique Ecole supérieure de Sárospatak qu'il fit des études secondaires et théologiques, complétées par de solides études philosophiques aux Universités de Budapest, Leipzig et Paris. L'Ecole supérieure de Sárospatak, — qui n'avait pas perdu de vue son éminent élève, ou jeune pasteur, docteur en philosophie et pédagogie, et professeur diplômé pour l'enseignement du français et de l'allemand, lui offrit un poste dans la Section des études moyennes ou Gymnase, dont il eut ensuite la direction et, qu'il ne quitta que pour occuper la chaire de philosophie et pédagogie dans la Section académique, en 1907. C'est de ce moment que date une activité multiple et riche en résultats heureux, vouée entièrement à la science et au progrès de l'enseignement. Chargé d'un poste

important, de l'une des écoles supérieures les plus anciennes et les plus fameuses de son pays et de sa confession, l'éducation des générations nouvelles, l'entraînement de la jeunesse aux recherches historiques et littéraires, le développement de la culture nationale et le souci des relations intellectuelles et religieuses avec l'étranger, lui parurent, plus qu'un devoir professionnel pur et simple, l'accomplissement d'une mission. Il rendit dès lors d'insignes services à l'École, à la Faculté et à l'Eglise et fut l'un des représentants les plus autorisés de la culture hongroise et de l'esprit européen. Investi à plusieurs reprises des dignités du décanat et du rectorat, il prit une part active à l'administration autonome de son Ecole et de l'Egliaw<sup>1</sup> ; fut membre ordinaire, honoraire ou délégué de diverses sociétés savantes ou littéraires ; entretint des relations étroites et suivies avec le monde scientifique et ecclésiastique en Suisse, en France, en Allemagne et en Hollande ; et fit, jusqu'à un âge très avancé, de fréquents voyages.

La bibliographie des travaux qu'il publia pendant les cinquante années de son activité littéraire, dépasse cent numéros, et embrasse de vastes domaines : philosophie, pédagogie, psychologie, histoire politique et religieuse. Plusieurs de ses articles ou études, parus en Hongrie, furent publiés également par les revues françaises ou allemandes. Collaborateur des *Annales de la Société J.-J. Rousseau* et de la *Deutsche Literatur-Zeitung*, il était aussi correspondant permanent de la *Semaine Religieuse de Genève* et de la *Reformierte Kirchenzeitung*, qu'il tenait au courant des événements de la vie religieuse et littéraire en Hongrie. Ses traductions d'ouvrages de Leibniz, Pascal, Rousseau, Wundt et Harnack, ainsi que ses études et résumés analytiques des grands penseurs (Descartes, Spinoza, Leibniz, Bayle, Comte, Kant, Fichte, Wundt), contrôlés toujours à la lumière des recherches les plus récentes, clairs et bien ordonnés, contribuèrent largement à la généralisation de la culture philosophique en Hongrie. RácZ exécuta encore un travail précieux par ses investigations relatives aux relations hongroises des grands penseurs ou écrivains

(1) La revue *Sárospataki Reformatus Lapok* a consacré à la mémoire de Louis RácZ son numéro du 5 août 1934.

étrangers (Montesquieu, Spinoza, Kant, Leibniz, Rousseau) et consacra sa volumineuse biographie de Comenius plus spécialement au séjour et à l'activité du grand pédagogue à Sárospatak.

Les études sur Rousseau et la grande biographie du philosophe dépassent pourtant en importance toutes ses publications antérieures et forment le couronnement de son activité littéraire.

Durant les vingt-cinq années (1909-1934) qu'il a consacrées aux études rousseauistes, il écrivit beaucoup et suscita l'intérêt des cercles les plus étendus du public pour la pensée et les écrits de Rousseau. Ayant, par de minutieuses recherches documentaires, définitivement tiré au clair les relations hongroises de la vie de Rousseau, il établit l'identité et esquissa la biographie de Sauttersheim, l'ami de Rousseau en Hongrie, publia leur correspondance, inédite dans sa majeure partie ; élucida les rapports du comte Joseph Teleki avec Rousseau, publia les lettres de Teleki adressées à Rousseau ou concernant sa personne ; fit de même pour Duvoisin ; présenta au public hongrois un résumé de la comédie hongroise de Rousseau, enfin, disposant d'une érudition toujours tenue au courant, composa sa volumineuse biographie de Rousseau, qui parut, comme le reste de ses études sur le grand Genevois, sous les auspices de l'Académie hongroise des Sciences.

A partir de 1911, il s'est employé à renseigner l'étranger sur les recherches hongroises relatives à Rousseau, cela dans une collaboration suivie aux *Annales*, et renseigna méthodiquement le public hongrois sur les recherches parues en français.

Sa mort frappe douloureusement non seulement l'Institution à laquelle il appartenait, son Eglise et le monde scientifique de son pays, mais encore le monde des lettres et des amis de Rousseau.

Joseph J. SZABÓ.

Nous tenons aussi à signaler le décès de M. Irving Babbitt (1865-1933), professeur de littérature comparée à Harvard.

Sans avoir jamais appartenu à notre Société, il consacra plusieurs études à Rousseau dont il était l'adversaire irré-

ductible, représentant avec éclat aux Etats-Unis le néo-humanisme ou anti-romantisme. Plus d'une fois il croisa le fer avec notre collaborateur, M. Albert Schinz qui, en hommage à sa mémoire, lui consacra quelques pages spirituelles que l'on trouvera dans la Chronique du présent tome.

Etat des *Archives J.-J. Rousseau* au 30 juin 1935 : 2.530 numéros ; augmentation depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1934 : 49 numéros. Cet accroissement est dû principalement aux dons faits par MM. Louis Aurenche, Pierre Cahorn, Louis-J. Courtois, Ch.-W. Hendel, Gérard Martin, Lajos Racz junior, Albert-E. Roussy, S. Stelling-Michaud, et les administrateurs, éditeurs, chefs de rédactions : Alcan, Allen a. Unwin, Courville, Hachette, Montandon et Cie, Ch. Sognorelli ; The Adelphi, Uitgeverij Foreholte, University of Chicago Press, University of Pennsylvania ; Bibliothèque publique et universitaire de Genève, Laboratoires Houdé, Fête cantonale de chant bernoise.

Les *Archives* ont été consultées de la façon suivante du 1<sup>er</sup> juillet 1934 au 30 juin 1935 : 37 présences, 99 consultations de volumes ou documents (statistique de M. F. Aubert, bibliothécaire à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève).

Autographes ; documents ; manuscrits :

*Catalogue d'autographes V. A. Heck*, Vienne, mars 1934. N° 102 : 1 feuillet du manuscrit du *Discours sur l'Inégalité* écrit par un copiste, avec 8 corrections et 2 passages intercalés de 5 lignes de la main de Rousseau, soit 2 p. in-fol. chiffrées 59 et 60, à 34 lignes par page. Frs. s. 250.

*Catalogue d'autographes Sotheby et Cie*, vente des 23-25 avril 1934. N° 431 : Lettre autographe de Rousseau, Môtiers, 22 avril 1764, 2 p. 1/2 in-4°. (Le *Dictionnaire de Musique* sera prêt pour l'hiver). Cette lettre paraît inédite.

*Vente Cornuau*, 9 mai 1934. N° 181 (a) : Rousseau, lettre aut. sig. à (Duchesne). Môtiers, 5 juin 1763. 2 pp. 1/4 in-4°. (*Corr. gén.*, N° 1832). — N° 181 (b) : Fragment de l'*Histoire de Lacédémone*, 1/4 p. in-4°. Provient du Château de Chenonceaux ; offert en 1833 par le Cte de Villeneuve à une personne dont le nom est barré.



*Vente Cornuau*, 25 et 26 mai 1935. N° 257 (a) : Rousseau, lettre aut. à Guy. Môtiers, 18 août 1765. 3/4 p. in-4°. (Inédite; accompagnait la lettre à Coindet, *Corr. gén.*, N° 2727 ; envoi des épreuves des planches L et M du *Dictionnaire de Musique* avec corrections). — N° 257 (b) : Rousseau, lettre aut. à Gagnière, médecin, 13 février 1770, 1/2 p. in-8°, avec la réponse de ce dernier (*Corr. gén.*, N°s 3891, 3892, et *Annales Rousseau*, t. IX, p. 196). — N° 257 (c) : Pièce signée par R. Girardin, Moultoy et Du Peyrou, Genève, 24 avril 1779, 1 p. in-4°. Cachet de cire rouge. Echantillon du papier devant servir à l'impression des *Œuvres de Rousseau*, édition in-4°, approuvé et signé des trois. Plus un Prospectus manuscrit sur la dite publication. — N° 258 : Rousseau, lettre aut. sig. à Le Roy, Montmorency, 4 novembre 1758, 2 pp. 3/4 in-4°. (*Corr. gén.*, N° 567). — N° 259 : Rousseau, lettre aut. sig. à Vernes, Paris, 23 novembre 1755, 2 pp. 1/2 in-4°. (*Corr. gén.*, N° 263). — N° 324 : Mme de Warens, lettre aut. sig. (au Gouverneur de Savoie), Chambéry, 3 avril 1756, 3 pp. in-4°. Lettre d'affaires. — N° 320 (b) : Voltaire, lettre sig. V. à Gagnière, Ferney, 15 décembre 1773, 2 pp. in-4° : « Je ne ferai pas à Ferney, Monsieur, comme Jean-Jacques à Bourgoïn. S'il ne voulut pas lire votre ouvrage c'est qu'aparamment il travaillait à faire un faux germe à sa Nouvelle Héloïse ou qu'il se faisait traiter d'une de ces petites maladies qu'il avait gagnée quelque (*sic*) troisième étage à Paris, ou qu'il signait quelque contrat de mariage avec la fille du boureau, ou qu'il instruisait un jeune gentilhomme dans le noble métier de menuisier. Pour moi, qui n'ai aucune de ces occupations, j'ai lu votre ouvrage. Je ne vous dirois pas qu'il fera fortune chez les dames de la cour et de la ville et qu'il sera aussi couru qu'un opéra-comique... »

En juin 1934 la librairie Rau, à Paris, offrait à frs. s. 100, un manuscrit sur papier de 236 p. in-4°, reliure anglaise demi-veau du XVIII<sup>e</sup> siècle : *A Discourse on the Origin and the Foundations of the Inequality among Men. By John James Rousseau, Citizen of Geneva. Translated from the French. By John Farrington of Clapham, 1756.* Cette traduction semble inédite.

*Catalogue Georges Privat*, N° 209, Paris, fin décembre 1934.  
N° 4461 : *La Gnomonique, ou méthode universelle pour tracer des horloges solaires ou cadrans sur toutes sortes de surfaces*. Par M. de La Hire, à Paris, chez Thomas Moette, 1698, in-12, veau brun, reliure du temps. Frs. f. 750. Orné de 9 planches hors texte gravées se dépliant. Porte sur la feuille de garde, face au titre, l'ex-libris à l'encre, autographe de J.-J. Rousseau : « *Ce livre app<sup>t</sup> à M. Rousseau.* » Cette attribution paraît douteuse : ni le fac-similé du catalogue, ni le libellé de l'ex-libris ne sont convaincants.

*Catalogue V. A. Heck*, N° 122, Vienne, octobre 1934. N° 29 : 41 lettres de Du Peyrou à Marc-Michel Rey, du 18 octobre 1766 au 13 avril 1780. Frs. s. 165. Bosscha a donné l'essentiel de cette correspondance dans son édition des *Lettres de J.-J. Rousseau à M. M. Rey*. — N° 30 : liasse de quelque 300 lettres de M. M. Rey à divers correspondants, parmi lesquels Conzié, Conti, Coindet, Dandiran (relevés de comptes), Fagel, Tavel (15 lettres), Elisabeth Rey, femme de Marc-Michel (12 lettres), Weissenbrouck. Frs. s. 650.

M. Agénor Krafft, avocat à Lausanne, a acquis l'original de la lettre de Rousseau au pasteur Vernes, du 23 novembre 1755 ; la *Gazette de Lausanne*, 5 août 1934, en a donné le texte (*Corr. gén.*, N° 263).

*Catalogue C.-A. Mincieux*, N° 123, Genève (mai 1934).  
N° 182 : Manuscrit autographe d'Elie Fleury, *Etude sur J.-J. Rousseau et ses portraits par La Tour*. 21 ff. in-4°, écrits au recto. Timbre sec de l'artiste, 1901. Frs. s. 36.

— Editions :

*Catalogue Librairie Thomas*, N° 33, Paris (juin 1934).  
N° 106 : *Œuvres inédites de J.-J. Rousseau, suivies d'un Supplément à l'Histoire de sa Vie et de ses Ouvrages*, par V.-D. Musset-Pathay. Paris, Dupont, 1825, 2 vol. in-8°, veau fauve, reliure de l'époque. Frs. f. 500. (Exemplaire ayant appartenu à Boissy d'Anglas. On a relié en tête du premier volume trois lettres autographes de Musset-Pathay adressées à M. le Comte Boissy d'Anglas, Pair de France, etc., la première (11 juin 1822, 1 p. in-8°) pour le remercier d'avoir « donné

quelques éloges à l'Histoire de J.-J. Rousseau, la seconde (21 juin 1825, 1 p. in-8) pour lui annoncer l'envoi des deux volumes, la troisième (11 janvier 1825, 1 p. in-8) pour le remercier de l'envoi des *Etudes littéraires*).

*Catalogue C.-A. Mincieux* (Genève). — *Cat. 122* (mars 1934). N° 243 : *Collection complète des Œuvres de J.-J. Rousseau*. Genève et Paris, Volland, 1790-1791, 16 vol. gr. in-4, portrait de Rousseau par La Tour et 37 fig. de Moreau le jeune, rel. demi-bas, anc. Frs. s. 180.

*Cat. 123* (mai 1934). N° 177 : *Emile ou de l'Éducation* par J.-J. Rousseau, citoyen de Genève. Londres [Paris, Cazin], 1781, 4 vol. in-8, figures, cartonnage mod. rose genre Bradel, non rogné. Frs. s. 135. Superbe et rare exemplaire en grand papier. Premier tirage des 8 charmantes figures d'après Moreau le jeune. — N° 181 : *La Nouvelle Héloïse*. Paris, Boscange, 1808, 4 vol. in-8, demi-bas. Frs. s. 70. Premier tirage des célèbres et charmantes figures de Prudhon. Rare.

*Cat. 124* (septembre 1934). N° 16 : *Pygmalion*. Scène lyrique de Mr. J.-J. Rousseau, mise en vers par M. Berquin. Le texte gravé par Droüet. Paris, 1775, grand in-8, ff. prélim., 18 pp. ch. et 1 ff. prélim., 8 pp. ch., fig., rel. maroquin, non rogné. (Rel. de Bumpus, Oxford). Frs. s. 200. Premier tirage. Titre gravé d'après Marillier. 6 vignettes exquises de Moreau le jeune. — Exemplaire sur grand papier de Hollande, bien complet des 8 ff. supplémentaires contenant l'*Idylle de Berquin*, illustrée d'une vignette en-tête et d'un cul-de-lampe d'après Marillier. Exemplaire provenant de la bibliothèque de Sir David Salomons avec son ex-libris.

— Expositions :

L'Association pour le développement économique du Val-de-Travers a organisé à Môtiers une exposition consacrée en partie au séjour de Rousseau dans ce village. Ouverte du 1<sup>er</sup> au 9 septembre 1934 au Prieuré Saint-Pierre, elle a groupé des estampes, portraits, aquarelles, tableaux, lettres autographes de Jean-Jacques, documents et bibelots, imprimés, prêtés par diverses institutions publiques et collections pri-

vées (cf. p. 2 du *Catalogue de l'Exposition historique : J.-J. Rousseau ; Ch. Ed. Calame ; Souvenirs historiques du Val-de-Travers*. 1<sup>er</sup> septembre 1934, Montandon et Cie, Fleurier. 4 p. in-8°). — *La Patrie Suisse* (Lausanne), 20 octobre 1934, a consacré une page illustrée à cette manifestation.

— Iconographie :

En avril 1934, M. Cailleux, expert à Paris, offrait un tableau du XVIII<sup>e</sup> siècle (hauteur m. 1,57, largeur m. 1,06) représentant Rousseau et Thérèse en train de goûter à leur fenêtre, composition inspirée du passage connu des *Confessions*, liv. VIII (éd. Hachette, t. VIII, p. 251) ; mise à prix : ff. 15.000. M. Cailleux a bien voulu faire don aux *Archives J.-J. Rousseau* d'une épreuve photographique de ce tableau.

Statuette en pied de Rousseau ; voir ci-dessus *Genava*.

*Catalogues C.-A. Mincioux* (Genève). *Cat. 122* (mars 1934), N° 247 : *La Jeunesse de J.-J. Rousseau*, suivi de *Jocelyn*. Suite complète de 12 lithographies de Gavarni. Lith. Roger et Cie, Paris, in-fol. en haut. (19×15 cm.). Frs. s. 48. — N° 446 : *Jeune femme allégorique* épandant des fleurs sur la tombe de J.-J. Rousseau. [Ang. Kaufmann pinxit]. Gravé par Morange. In-fol. en haut. (26×33 cm.), grav. au point, mince filet de marges. Frs. s. 8. — N° 439 : *Cascade près de Motiertravers dans le Comté de Neufchatel*. Dessin original. Lavis de sépia et d'encre de Chine. Signé (au bas, vers la droite) : S. A. Grimm ad Nât. fec. En haut. (20×24 cm.), plus une petite marge. Frs. s. 60. — Dessin original du XVIII<sup>e</sup> siècle. Au premier plan à gauche, deux personnages, dont l'un assis, coiffé d'un bonnet de fourrure, évoque singulièrement la silhouette de J.-J. Rousseau.

*Cat. 123* (mai 1934). N° 391 : *Jean-Jacques Rousseau ou l'homme de la Nature. Il rendit les Mères à leurs devoirs et les Enfants au bonheur*. Gravé par Aug. le Grand. A Paris, chez Bance... Grand in-fol. en haut. (32×38 cm.), grav. au burin, toutes marges. Frs. s. 45. — N° 393 : *Portrait en buste de J.-J. Rousseau, profil à gauche, en médaillon rond, avec la devise : « Vitam Impendere Vero »*. — *Vue du tombeau*

*de J.-J. Rousseau dans l'Isle des Peupliers, à Ermenonville.* Médaillon rond. — Ensemble deux estampes rondes (diamètre de chacune : 75 mm.) sur une seule feuille, grav. à l'aquarelle et imprimées en couleurs, marges. Frs. s. 48. Rarissimes. Petites estampes très fines, du genre dit « dessus de boîte ». Belles épreuves avant la séparation de la planche. Girardin (336) les décrit très inexactement, d'après les seules épreuves, séparées, de la Collection Soulavia.

Vente à Berne, le 20 octobre 1934, de la Collection F.-E. Ulli : Gravures suisses, aquarelles, dessins. Catalogue N° 20 d'Auguste Klipstein, W. S. Kundig, Aug. Laube. N°s 152 et 153, Giles King : 1<sup>re</sup> *View...* et 2<sup>nd</sup> *View of the Island of St Peter, on the Lake of Bienna in Switzerland, the Residence of J. J. Rousseau, Anno 1765.* Gravures au trait d'eau-forte avec coloris original. Très rares. Grandes marges grises. (386×565 mm.). — N° 245, Gabriel-Ludwig Lory père : *Vue sur le lac de Bienna prise de l'Isle de St Pierre dans le Canton de Berne, 1795.* Dessiné et gravé par G. Lory. Se vend à Berne chez Lory et Zehender, peintres, et chez Schimper, marchand de tableaux, avec Privilège de LL. EE. Grand in-folio en largeur (343×491 mm.). Gravure au trait d'eau-forte avec coloris original. Grandes marges. — N° 265, Mathias-Gabriel Lory fils : (*Vue de l'Isle de St Pierre prise de l'Eglise de Gleresse*). In-folio en largeur (193×280 mm.). Gravure à l'aquarelle avec coloris original. Epreuve avant toute lettre. Très grandes marges. — N° 341, Niklaus Sprünglin : *Vue de l'Isle de Saint Pierre sur le Lac de Bienna du Côté de Cerlier et de Neuville dans le Canton de Berne.* Dessiné d'après Nature par N. Sprünglin, Architecte de LL. EE. de Berne. Grand in-folio en larg. (290×475 mm.). Gravure au trait d'eau-forte avec coloris original. Grandes marges. — N° 189, *Ile de Rousseau dans le Lac de Bienna.* S. l. n. d. ; petit in-4°, cart. orig. de l'édit. Texte, vignette en couleurs sur le titre et 8 planches gravées au trait avec coloris original, soit par Daniel Lafond, soit par Franz-Niklaus König. Exemplaire de la première édition avec le titre gravé avant l'adresse de l'éditeur. — N°s 147 et 148, Johann-Joseph Hartmann : (*Première vue...*) et (*Seconde vue de l'Isle St Pierre*). Gouaches originales, signées et datées : « Peint par Hartmann à Bienna, 1805 ». Montage de

l'artiste avec encadrement au lavis d'aquarelle et d'encre de Chine. — N<sup>os</sup> 10, 15, 20, 22, 23, 34, 35, Johann-Ludwig Aberli : *Vue de la Tour*. En larg. (131×234). Aquarelle originale sur trait de plume. — *Vue de Nidau, près du Lac de Biemme*. Dessiné et gravé. Petit in-fol. en larg. (196×289). — *Vue de Vevey*. In-fol. en larg. (206×339). Ces deux numéros en épreuves du premier état, grandes marges. — *Vue de Cerlier et du Lac de Biemme*. Grand in-folio en larg. (327×493). — *Vue d'Yverdon, prise depuis Clindi*. Grand in-fol. en larg. (321×492). — *L'Isle St Jean, près du Lac de Biemme*. Petit in-4° en larg. (86×171). — *Pont de Thièle, près du Lac de Neuchâtel*. Petit in-fol. en larg. (84×168). Ces cinq numéros en gravures au trait d'eau-forte avec coloris original. — N<sup>o</sup> 49, H. Baumann : *Ile de St Pierre sur le Lac de Biemme*. H. Baumann pinx. J. Sporli sc. In-4° en larg. (112×166). Gravure à l'aquarelle avec coloris original. Grandes marges. — N<sup>o</sup> 384, Caspar-Leontius Wyss : *Vue d'Yverdon*. Grand in-fol. en larg. (460×640). Gravure au trait d'eau-forte avec coloris original. Montage avec bordures de lavis d'aquarelle. De toute rareté.

*Cat. 124* (septembre 1934). N<sup>o</sup> 506 : *Les Charmettes*, par Mme And. Bacle. Lith. de Charton [Genève, vers 1820]. In-fol. en larg. (21×31 cm.), marges. Rare. Frs. s. 7.

*Bieler Jahrbuch*, Biel, 1934 : *Die Peterinsel*, nach Johann Joseph Hartmann (hors-texte en noir).

Le *Journal français* (Genève), 6 octobre 1934, relève qu'un récent numéro de *Gringoire* décrivait Genève. Pour illustrer cet article, Pedro a entendu dessiner l'île Rousseau : son Rousseau est un monsieur grave, barbu, vêtu à la moderne, représenté debout sur un îlot minuscule. Pedro n'aurait-il jamais vu l'œuvre de Pradier ?

En décembre 1934 a été déposé au Musée J.-J.-Rousseau un tableau à l'huile du peintre genevois Jacques-Laurent Agasse (1767-1859) ; exécuté avant 1789 et demeuré jusqu'ici dans la famille de l'artiste, il représente l'église de la cure de Bossey, constituant ainsi un document de premier ordre pour l'illustration des demeures de Jean-Jacques.

Un bois non-signé, représentant l'île Saint-Pierre, orne le livret du festspiel *l'île de la Paix* (Bienne, 1934).

— Littérature, politique, éducation, morale :

« La Suisse est un Etat rural ; son histoire décrit la destinée d'une collectivité paysanne » : lutte de l'homme contre la nature, laquelle, par action directe et réaction agira sur lui d'une manière formative, d'où, chez les Suisses d'élite une relation intime entre eux et le milieu naturel : Albert de Haller, Bodmer, Breitinger, Rousseau ; leurs œuvres exerceront une immense influence sur le développement artistique et intellectuel de l'Europe. (*Neues Wiener Abendblatt*, 18 Okt. 1934 : S. B., *Gestaltende Natur*). Les contemporains de ces grands hommes ne pratiquaient pas envers eux l'ostracisme dont les milieux académiques de Paris frappent les écrivains de langue française nationaux d'autres pays : aujourd'hui Jean-Jacques, étranger, ne serait point couronné ; et pourtant « n'est-il pas vrai que Rousseau, lu avec passion dans le monde entier et dont l'immense influence dure encore en partie, a contribué plus que beaucoup de ses confrères au prestige de la langue française ? » (*Journal de Genève*, 14 déc. 1934 : Tz (Robert de Traz), *Lendemain de prix*.)

M. Joseph Barthélemy se demande si l'Etat a, comme tel, une doctrine morale et politique ; qui la définira ; comment elle s'imposera aux citoyens. Ce problème délicat lui rappelle deux dogmes de Rousseau : un négatif, la tolérance ; un positif, la profession de foi civile ; au total des dogmes de sociabilité. L'auteur se prononce pour un enseignement qui inspire le dévouement à la patrie (*Le Temps*, 11 déc. 1934).

Leurré par l'exemple de la minuscule Genève, Rousseau a cru que la démocratie valait même pour un vaste pays ; cette illusion, les républicains français l'ont aggravée en déchristianisant la France ; d'où la crise du régime (*La Victoire*, 23 janvier 1934 : Gustave Hervé, *S'ils veulent sauver Marianne*).

En luttant pour la dictature révolutionnaire de la bourgeoisie, Machiavel indiquait à Rousseau — qui fut un ingrat de le dédaigner — la voie qui conduisait à la démocratie. Ces deux écrivains, et spécialement le premier,

annonçaient la dictature soviétique, au dire de Karl Radek. (*Dialogue entre Nicolas Machiavel et Jean-Jacques Rousseau sur la démocratie et la dictature*, dans le *Journal de Moscou*, 12 novembre 1934).

Rousseau, par son principe du retour à la nature, engageait une lutte acharnée contre l'artificiel, laquelle est présentement d'un intérêt primordial, assure Charles Conrardy (*L'Horizon*, Bruxelles, 18 août 1934 : *De l'éducation*) et, tout comme *Le Populaire* (Paris, 25 juin 1934) qui cite copieusement les *Considérations sur le Gouvernement de Pologne*, il proclame la valeur considérable de l'éducation physique, ce que pense aussi *La Voz* (Madrid, 30 mai 1934) dans ses *Temas para la muyer : Nuestros hijos y el desnudismo* ; l'*Emile* réclamait la liberté corporelle du bébé. Mais pourquoi l'accabler d'une responsabilité étrangère à son système ? En effet, *La Bourse égyptienne* (Le Caire, 8 décembre 1934) s'écrie triomphalement : *Jean-Jacques n'avait donc pas raison !* à propos de l'essai aboutissant à une catastrophe que tentèrent aux îles Galapagos cinq Allemands et Allemandes : vivre loin de la société. La baronne est revenue en Europe laissant des cadavres derrière elle. Et dans le domaine scolaire les critiques acerbes vont leur train, preuve en soit l'attaque dirigée dans *Il Secolo Fascista* (mai 1934) contre la méthode Montessori, libérale, démocratique, anarchique, bref, *fille de Rousseau*. (*Giustizia e Libertà*, Paris, 27 juillet 1934). Preuve encore l'article du journal catholique, *Das neue Volk* (Rorschach, 12 avril 1934) qui oppose *Pompilio Pirotti, der christliche Erzieher*, au fantasque Rousseau. Les néo-calvinistes ne manifestent pas une sévérité moindre.

M. Alfred Wild termine ses brèves et judicieuses *Notes sur Rousseau* (*La Revue*, Lausanne, 26 août 1934) par les réflexions suivantes : « Les idées de Rousseau nous paraissent assez raisonnables et assez normales pour cela, que nous les subissons depuis plus d'un siècle. J'ai besoin d'un considérable effort de l'imagination pour comprendre la peur qu'elles firent aux contemporains de l'auteur et à l'auteur lui-même. »



— Varia :

L'âme de la Suisse romande gravite pour une part autour de Paris ; « pour une autre, qui n'est pas la moindre, elle ne cesse de s'en écarter, sinon de s'y opposer. Le drame est ancien. Il commence au moins avec J.-J. Rousseau » (*Les Cahiers protestants*, Lausanne, janvier-février 1934, p. 18 : Alexis François, *Différences entre l'âme suisse romande et l'âme française*). Ce drame transparait par exemple dans la position que Rousseau prend à l'égard du traditionnel « divorce entre la religion et la littérature. Même les classiques français des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles n'ont guère fait de place dans leurs œuvres aux mystères de la vie intérieure de l'homme. Seul, Rousseau a essayé de mettre ses préoccupations religieuses personnelles dans ses écrits d'imagination » (*La Vigie*, Genève, mars 1934, p. 25, compte rendu par E. Marion d'une conférence de Charly Clerc).

Echo du *Journal de Genève*, 24 mai 1934. « Quel auteur, le premier, ou quel metteur en pages ou quel prote ou quel correcteur s'est servi du mot *papier* pour désigner un article de journal ou de revue, c'est ce que se demande M. Tristan Derème après M. Robert Kemp, dans un feuilleton critique de la *Liberté*. On l'ignore. Mais si nous ne savons point l'origine de cet usage, on nous permettra du moins de noter que le 20 mars 1758, à Montmorency, dans une préface, Jean-Jacques Rousseau écrivait : « Si dans les essais sortis de ma plume ce papier est encore au-dessous des autres, c'est moins la faute des circonstances que la mienne : c'est que je suis au-dessous de moi-même ».

*Ce papier, c'était la Lettre à d'Alembert sur les spectacles.  
Qu'un chercheur chausse ses bésicles  
Pour trouver l'usage au berceau !  
Que les papiers soient des articles.  
Est-ce encor la faute à Rousseau ?*

Au cours d'un entretien amical sur Rousseau, quelque part en province, André Billy apprend par la radio suisse les désordres de février à Paris : « Quand on parle de Rousseau, la Révolution n'est jamais loin ». Et encore : « Depuis

1830, 1848 et 1871, il y a tout de même quelque chose de changé. Aujourd'hui les fusils, les baïonnettes et les sabres sont du côté de Jean-Jacques... Pauvre Jean-Jacques ! » (*Le Magazine d'aujourd'hui*, Paris, 21 février 1934).

Dans la *Tribune de Genève* (30 décembre 1933, 12, 15 et 18 janvier 1934) s'est poursuivie une polémique entre un anonyme qui attaque les idées de Jean-Jacques et Marcel Rouff qui célèbre *Ce que doit l'esprit humain au plus illustre des citoyens de Genève*.

Pasquin moderne, la statue du philosophe par Pradier dans l'Île Rousseau à Genève, a été affublée nuitamment le 30 avril 1934 d'un drapeau bernois en signe de protestation de fédéralistes convaincus contre une ingérence du gouvernement fédéral (illustrations dans le *Journal de Genève*, 3 mai).

Un admirateur italien, M. Ezio Ruggeri, a dédié « alla Città di Ginevra » son recueil pédagogique : *Pensiero educativo di J.-J. Rousseau*. Une semblable sollicitude pour ce qui concerne le souvenir de l'écrivain incite le *Journal français* (Genève, 31 mars 1934) à suggérer que soient transportées dans un bâtiment du Parc Mon Repos, riverain du Léman, à Genève, les collections du Musée Rousseau. Cadre charmant, à coup sûr. Mais on oublie un point important : il est essentiel pour l'érudit de trouver sous un même toit les autographes, estampes et éditions qui constituent le Musée et les Archives J.-J. Rousseau, propriété de notre Société, et les manuscrits, documents iconographiques, littérature rousseauiste qui appartiennent à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève. Ces deux dépôts forment un centre d'études auquel un éditeur allemand a rendu un hommage aussi éloquent qu'involontaire, comme en témoigne ce fragment de lettre : (Adresse :) « An die Bibliothek der Universität. Herrn Rousseau. Genf. Schweiz. » (Lettre :) An die Bibliothek der Universität. Genf. Schweiz. — Bergverlag Rudolf Rother. München, 20.6.1934. Sehr geehrter Herr Rousseau ! Betrifft : Simler, *Die Alpen...* Möchten Sie bitte prüfen, ob Sie das Werk in Ihrer Bücherei haben... »

— Rousseau et le théâtre :

M. Frikart constate que le génie dramatique existe en Suisse mais ne parvient pas à s'extérioriser sur le sol national, preuve en soit Abel Seyler, J.-J. Rousseau, Adolphe

Appia (deux Genevois) et Albert Talhoff, aux activités si variées et si réputées dans ce domaine (*Bund*, Berne, 18 März 1934 : *Sind die Schweizer theaterbegabt ?*) M. Léopold Sachse-Krenger consacre un feuilleton à la carrière dramatique de Jean-Jacques (*Neue Zürcher Zeitung*, 14 August 1934 : *Rousseau und die Oper*), et M. Michele Lessona relève « la gallophobia musicale di Rousseau » qui polémisait contre l'Opéra (*Gazetta del Popolo*, Torino, 2 novembre 1934 : *Disavventure di un teatro famoso*). M. R. P. van Calcar rappelle la crainte qu'éprouvait Rousseau de voir une scène s'établir à Genève (*De Telegraaf*, 25 septembre 1934, *Waarde der Persoonlijkheid*).

— Spectacles :

Au programme de la Fête cantonale bernoise de chant de 1934 fut donné le festspiel de l'*Ile de la Paix* (voir ci-dessus) ; 1500 participants jouèrent devant quelque trente mille spectateurs accourus à Bienne les 25, 26, 27, 28 et 30 mai, et les 2, 3 et 5 juin (*Journal de Genève*, 18 juin 1934).

— Littérature des pèlerinages et du souvenir :

Le livre de Claude Ferval et ses articles sur Rousseau et les femmes (*Revue de France*, 15 mai 1934 ; *Le Jour*, Paris, 1<sup>er</sup> au 13 juin 1934) ont suscité une floraison de comptes rendus qui manifeste l'intérêt toujours éveillé du public à l'endroit du philosophe. Le souvenir de cette vie agitée n'est pas près de s'éteindre en effet. Citons au hasard : Hans Hagenbach, *Jean-Jacques ! Palmsonntags Erlebnis* (Pâques fleuries ; *St Galler Tagblatt*, 24 März 1934) ; le *Journal de Charleroi* (25 janvier 1934) et la *Republica* (Lisbonne, 28 juin 1934) tracent une esquisse biographique ; le *Mondain* (Genève, 19 mai 1934) publie la correspondance échangée entre Rousseau et le D<sup>r</sup> Gagnière, de Saint-Vallier.

M. Paul Morand ne peut relire dans les *Confessions* le récit de la nuit passée en plein air, « sans être pris d'un violent besoin de solitude et de vie naturelle » (*Figaro*, 11 septembre 1934 : *Souvenirs de plein air*). Cette nostalgie conduit plus d'un rêveur sur les chemins de Jean-Jacques : Mme Madeleine Le Chevrel au bord du lac d'Annecy (*Figaro*, 29 août

1934), Mme Elisabeth Henri-Hayem *aux Charmettes (Lectures du Foyer, Zurich, 27 octobre 1934 ; illustrations)*. En septembre 1934, la Société d'Histoire et d'Archéologie du Canton de Neuchâtel s'est réunie à Môtiers, occasion pour le *Courrier du Val-de-Travers* (Fleurier, 31 août 1934) de rappeler *Comment Jean-Jacques Rousseau fut amené à venir habiter le Val-de-Travers*. Les historiens neuchâtelois visitèrent la maison du Citoyen, actuellement propriété de M. Gaston Boy de la Tour.

Il n'est pas jusqu'à l'apparition sur le marché d'un cueilleur de fruits électrique qui ne soit prétexte au fidèle de Jean-Jacques : « Heureusement qu'au Temps de Rousseau et de sa promenade à Thônes, le cueilleur électrique n'était pas inventé. Une charmante page d'anthologie entre bien d'autres, et de bien jolies images ne nous fussent pas parvenues. » (*Journal de Genève, 16 février 1934*).

M. Paul-Emile Schazmann, *Quand J.-J. Rousseau habitait le Jura neuchâtelois (Tribune de Genève, 29 novembre 1934)* a relaté la visite du pasteur Lavater, le 31 octobre 1764.

M. Jacques Petitpierre (*Feuille d'Avis de Neuchâtel, 30 août et 6 septembre 1934*) refait le récit de l'amitié qui unissait *J.-J. Rousseau et Isabelle d'Ivernois* ; celle-ci possède encore plus de soixante-dix descendants.

Dans sa monumentale *Histoire de l'Université de Genève*, tome III<sup>e</sup>, Genève, 1934, M. Charles Borgeaud note qu'en 1818 Auguste-Pyramus de Candolle inaugura, au Jardin botanique des Bastions, le buste en marbre de Carrare de Rousseau, par Pradier (allocution, p. 65-66). La première occasion que l'Académie de Genève muée en Université eut de paraître dans une solennité genevoise lui fut fournie par le centenaire de Jean-Jacques célébré en 1878, où une séance académique fut au centre du programme des journées de la fête nationale (p. 491).

— Conférences et cours universitaires :

La Fondation « Pour la Science » réunie en l'Hôtel de Nevers, à Paris, entendit le 21 décembre 1933 une communication de Mme Metzger sur la *Littérature scientifique française au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Dans la discussion qui suivit, l'auteur

— et le lyrisme qu'elle engendre, le tout étant propre à souligner le caractère factice de l'ordre social (cf. *Archeion*, Roma, vol. XVI, n° 1, Gennaio-marzo 1934).

13 janvier 1934 ; M. Fernand Aubert a commenté sur place les collections du Musée J.-J. Rousseau, à Genève.

29 janvier 1934 ; Devant le Lyceum-Club de Bâle, M. Victor Demole, médecin, a traité ce sujet : *Pourquoi j'aime Jean-Jacques Rousseau*. (*National Zeitung*, Bâle, 31 janvier).

4 mars 1934 ; Radio-Suisse-romande a diffusé la causerie de Mme Noëlle Roger sur *Jean-Jacques Rousseau, le promeneur solitaire*.

12 mars 1934 ; Musée de Bâle : au cours de sa conférence sur *Les enfants et les faibles*, M. Franc-Nohain a combattu les critiques adressées à la Fontaine par Rousseau (*Basler Nachrichten*, 13 mars).

5 mai 1934 ; Société évangélique d'éducation, de Lausanne : exposé de M. Lavanchy sur *Rousseau et l'âme moderne* (*Feuille d'Avis de Lausanne*, 11 mai).

1<sup>er</sup> septembre 1934 ; Môtiers-Travers, 62<sup>e</sup> réunion annuelle de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Canton de Neuchâtel ; communications de Mlle Claire Rosselet, *l'Affaire Rousseau-Montmollin* et de M. Olivier Clément, *Vue cavalière sur la pensée de J.-J. Rousseau* (voir ci-dessus les comptes rendus).

Septembre 1934 ; le XVI<sup>e</sup> Congrès international de l'Ecole moyenne, tenu à Rome, a entendu à maintes reprises le nom de Rousseau, particulièrement dans la communication présentée par M. Nazareno Padellaro (*II Secolo*, 28 septembre).

16 octobre 1934 ; Section de littérature de l'Institut national genevois : communication de M. Louis-J. Courtois intitulée : *Du Greffe au Glacis. Trois épisodes de la jeunesse de J.-J. Rousseau* (voir ci-dessus le compte rendu, Jean Violette, *Journal de Genève*, 18 octobre, et Charles Fournet, *La Suisse*, 20 octobre).

15 novembre 1934 ; à Boudry (Neuchâtel), Union chrétienne de Jeunes gens : conférence par M. Charly Guyot sur *les Pèlerins de Môtiers*.

5 décembre 1934 ; Armstrong College, à Newcastle : conférence avec projections par M. Arthur Lytton Sells : *Sur les traces de J.-J. Rousseau, un pèlerinage littéraire* (en Suisse et en Savoie).

et MM. Henri Berr, V. Feldmann, R. Bouvier ont rappelé les connaissances scientifiques de Rousseau et constaté les relations qui unissent l'amour de la nature — et donc son étude

3 février 1934 ; Académie des Sciences morales et politiques : M. E. Seillière présente le livre de Noëlle Roger, *Jean-Jacques le promeneur solitaire*.

20 décembre 1934 ; Académie française. Dans son rapport, M. René Doumic, secrétaire perpétuel, a souligné l'importance de la *Correspondance générale de J.-J. Rousseau* ; préparée par Théophile Dufour, cette publication a valu le prix Jean Reynaud à son réalisateur, M. Pierre-Paul Plan.

22 décembre 1934 ; Académie des sciences morales et politiques. M. André Sayous a lu un mémoire sur *Genève au temps de Rousseau et de Voltaire*.

27 décembre 1934 ; Section « Anglo-French Relations du Congrès de la Modern Language Association of America réuni à Philadelphie sous les auspices de Swarthmore College ; communications de M. C. A. Rochedieu (Vanderbilt University, Nashville, Tennessee) : *the Idea of virtue in Rousseau and Milton*, et de M. Albert Schinz (Université de Pennsylvanie) : *le Dr Samuel Johnson, le Rousseau de l'Angleterre, ou Rousseau, le Dr Samuel Johnson de la France*.

Avril 1934 ; Locarno, *Corso di alta coltura* ; M. Théo Wyler a parlé de *Rousseau éducateur*.

Semestre d'été 1934 ; Université de Fribourg ; M. Edouard Cros : cours sur *J.-J. Rousseau et la Pologne*.

Été 1934 ; Université flamande de Gand, cours de vacances ; M. J.-J. von Schmid, de Leyde, a parlé de la *Sociologie de Rousseau*.

Semestre d'hiver 1934-35 ; Université de Neuchâtel ; M. Alfred Lombard interprète la *Lettre à d'Alembert*.

Année scolaire 1934-35 ; Université de Paris (Centre d'études de la Révolution française) ; M. Daniel Mornet : *L'Emile de J.-J. Rousseau et l'éducation au XVIII<sup>e</sup> siècle*.

Nous reproduisons ci-dessous une fantaisie rousseauiste qui a paru dans l'Organe de l'American Association of French Teachers, *The French Review*, vol. VII, n° 6, May 1934, p. 458-460 :

DIALOGUE DES MORTS  
JEAN-JACQUES ROUSSEAU ET IRVING BABBITT

(Aux Champs-Élysées, Automne 1933)

ROUSSEAU (*venant au devant de Babbitt les mains tendues*). — Ah ! mon cher Monsieur Babbitt, quelle joie de vous saluer ! J'étais vraiment impatient de vous voir enfin ici !

BABBITT (*digne, mais souriant*). — « How do you do », Monsieur Rousseau ? Moi aussi, je suis bien content de vous voir enfin tel que vous êtes... (*un peu vain*). Quant à vous, oui, je comprends, que vous ne soyez pas fâché de me voir enfin parmi les morts. Votre renommée va connaître un peu de repos.

ROUSSEAU. — Ah ! Pas du tout, mon cher Babbitt ; pas du tout ! N'allez pas vous imaginer que je vous en veuille le moins du monde. Malgré tout ce que vous avez pu dire, je suis un bon type ; pas querelleur du tout. Et même, vous savez, je ne suis certes pas sans me rendre compte que je vous ai une vraie dette de reconnaissance. Car enfin, sans vous l'Amérique n'aurait guère entendu parler de moi ; mais tous ces étudiants qui se bouscuaient pour vous entendre vous échauffer à mes dépens — vous auriez dû vous en douter — ils finissaient par se dire : Ce sacripant de Rousseau, il doit être intéressant ; au moins ce n'est pas un de ces solennels prêcheurs de lieux communs et de vertu puritaine. Ils ne s'en vantaient pas auprès de vous, bien entendu, mais ils allaient prendre mes livres dans la bibliothèque... et, par ma foi, il y en avait qui commençaient à me trouver presque sympathique. Et d'eux l'intérêt a passé à d'autres. Ainsi, tenez, ce Josephson... Ah, mon Dieu ! que vous avez été généreux de ne pas aller lui casser la figure !

BABBITT (*gagné par la bonne humeur de Rousseau et clignant de l'œil*). — Tiens ! Ça c'est amusant. Mais, vous savez, ne croyez pas m'avoir roulé, mon vieux Jean-Jacques ; car enfin, moi aussi, puisque vous le prenez ainsi, je vous dois quelque chose ; je ne suis pas aussi obtus que vous pourriez le penser d'après mes éreintements systématiques ; et, entre vous et moi, je dois bien reconnaître que si je n'avais pas eu Rousseau à démolir devant des classes, où serait le pauvre Babbitt ? — pas même membre correspondant de l'Institut !

ROUSSEAU. — Oui, je m'en doutais bien un peu. Et d'ailleurs, sur un point au moins, vous avez été chic ; vous ne vous êtes pas servi de cette fichue affaire des enfants... Ah, celle-là, elle m'a embêté parfois. Pas du tout à cause des enfants (personne ne sait même si j'en ai eu, et moi-même moins que personne ; il faudrait le demander à Thérèse) ; mais parce que cela a tellement passionné les gens que cela les empêchait d'étudier mes écrits.

BABBITT. — Eh bien, cela me fait plaisir de vous entendre dire cela. Oui, j'ai été chic ; mais vous avez été chic de le reconnaître. Nous allons donc avoir quelques bonnes discussions sur vos idées que je connais si mal. Et nous y convierons, si vous voulez bien, ce cher Mercier qui vous doit aussi quelque chose ; sans son gros bouquin, où il vous abîme comme moi, il n'aurait pas été couronné par l'Académie. C'est quelque chose, vous savez... Allons, serrons-nous la main.

ROUSSEAU. — Ah, quand même : minute ! Une petite explication avant. Il y a une chose que j'ai de la peine à vous pardonner. Si vous avez laissé de côté les enfants, vous vous êtes fâcheusement rattrapé sur Turc, mon chien Turc... Quel mal vous avait-il fait, Turc ? Ah ! clamez l'immoralité de *Julie*, abîmez *Emile*, réduisez en miettes *Le Contrat Social*, mais Turc ? Appeler « anormale » ma tendresse pour Turc. Non ! non !

BABBITT. — Mais, que voulez-vous ? On prend ses arguments où on les trouve. Vous comprenez que c'était plus fa-



cile de vous incriminer à cause de Turc que pour vos idées. Et quelquefois on se laisse entraîner. Je savais qu'on m'engageait pour m'entendre houspiller Rousseau ; alors, un jour... c'était si facile, ça m'est sorti... Eh bien, pardon, Êtes-vous content ?

ROUSSEAU (*lui tendant la main*). — Voilà ! Je vous répète que je ne suis pas rancunier. Si vous lisez ma *Correspondance* dont le vingtième et dernier volume vient de paraître, vous en serez convaincu, je pense. Mais, puisque nous voici sur la voie des confidences, vous allez bien me répondre, là, d'homme à homme, si je vous pose une question ?

BABBITT. — Je m'y engage, ma parole d'honneur. Dites.

ROUSSEAU. — Alors, voyons, les aviez-vous lus, mes bouquins ?

BABBITT. — Ah non ! pas tous. D'abord c'est un peu long, vous avouerez. Alors, j'ai lu ceux qui pouvaient me servir. Quant au *Contrat*, j'ai essayé un peu ; mais c'est d'un embêtant !... Et puis je suis certain que cela n'aurait pas rendu ; ni toute cette histoire vertueuse de la *Lettre sur les Spectacles*... sans compter d'ailleurs, comme vous le savez peut-être, que je suis de la Nouvelle Angleterre, et je n'avais pas besoin de vous pour en avoir soupé, de la vertu !

ROUSSEAU. — Et comme ça, vous n'avez pas eu quelquefois... comment dire ?... quelque chose comme des tiraillements de conscience ?

BABBITT. — Si ! Puisque je vous vois bon type, je le confesse ; j'en ai eu. On m'a même reproché ces dernières années de ne pas trop vous connaître. Mais ici encore vous devez comprendre : c'était trop tard ; étant si bien lancé dans cette voie-là ; ayant bâti une jolie réputation comme Rousseauphobe, il était délicat de risquer de devoir dire un jour : « Chers amis, je me suis trompé ; Rousseau prêche ce que je prêche moi-même... je n'avais, du reste, pas lu ». Alors, j'ai toujours préféré ne pas lire, ou même relire, de peur de trouver dans vos écrits ce que j'avais déclaré n'y être pas !

ROUSSEAU. — Hum !... Voilà !... Eh bien, j'en reviens à ce que je disais tout à l'heure. Au fond, c'est contrariant pour moi que vous soyez mort. Avec tout le plaisir que j'ai à vous serrer la main, je me rends bien compte que, puisque vous voici aux Champs-Élysées, mes jours de gloire sont comptés sur la terre. Mes amis là-haut, n'auront plus personne à combattre ; tout le monde sera d'accord que je suis un grand homme ; on ne verra plus aucune nécessité de donner des cours et des conférences sur Jean-Jacques ! A quoi tient donc un peu d'encens !

BABBITT (*lui donnant une bourrade dans l'estomac*). — Allons, mon vieux Jean-Jacques, ne vous en faites pas ; il y a toujours le baron Seillière qui n'est pas mort encore. (*University of Pennsylvania.*) Albert SCHINZ.

---

SUITE DE L'ERRATA DU TOME XIX (1929-30)

P. 224, l. 14 : Bricourt, *lisez* : Bricout.

P. 340, l. 9, en rem. : Jacobus Rousseau. M.-S. Stelling-Michaud, l'auteur de *Le visage de la Perse*, Lausanne, 1931, nous communique une photographie prise par lui de la stèle funéraire ; voici le texte intégral de l'épithaphe qu'il a d'ailleurs reproduite, *o. c.*, p. 65 : HIC. IACET. INSIG = NS. DNS. IACOB. RO VSSEAV. GENEVENS = IS. HOROLOGI OR = M. FABER. VXIT. A = NNOS. 74. SPAHANI. 8. OBIIT. 29 MARTII. 1753. Soit : Hic jacet insignis Dominus Jacob Rousseau, Genevensis, horologiorum faber. Vixit annos 74. Spahani. 8. Obiit 29 martii 1753. — Que signifie ce 8 ? Selon Galiffe, *Notices généalogiques*, t. II, p. 428, Jacques arriva à Ispahan en 1708.

---

Errata du tome XXII (1933).

P. 249, l. 11 : en rem. : *Viertelpahrsschrift*, *lisez* : *Vierteljahrsschrift*.

P. 266, l. 14 : *Quartely*, *lisez* : *Quarterly*.



## TABLE DES MATIÈRES

---

Contribution à l'étude psychologique des <i>Rêveries du Promeneur solitaire</i> . La vie du souvenir. — Le rythme lyrique, par Robert OSMONT .....	7
Introduction. La vie du souvenir et la naissance de l'œuvre . . . . .	7
Chapitre premier. Les restes d'anxiété .....	29
Chapitre II. L'apaisement . . . . .	43
Chapitre III. La prise de conscience .....	67
Chapitre IV. Le souvenir heureux .....	85
Chapitre V. La vision dernière .....	109
Conclusion . . . . .	115
Notes complémentaires sur quelques manuscrits de la Bibliothèque de Neuchâtel .....	121
I. Le texte des « <i>Rêveries du promeneur solitaire</i> » . . . . .	121
II. Notes sur le manuscrit des trois dernières promenades et sur les cartes à jouer ....	126
III. Les corrections et le travail du style .....	132
Genève et le Contrat social, par Guglielmo FERRERO ..	137
Trois lettres de David Rousseau à Pierre Mellarède, par S. STELLING-MICHAUD . . . . .	153
Les Bigarures d'un citoyen de Genève (1776-1777), par Eugène E. ROVILLAIN . . . . .	163

## BIBLIOGRAPHIE

Complément pour la bibliographie des années 1923, 1932 et 1933 .....	175
Bibliographie de l'année 1934 .....	188
<p>Allemagne, p. 188. — Angleterre, p. 175, 190. — Espagne, p. 177. — Etats-Unis d'Amérique, p. 177, 201. — France, p. 180, 210. — Hollande, p. 228. — Hongrie, p. 186, 231. — Italie, p. 188, 231. — Suisse, p. 232.</p> <p>Par M[arc]-A[uguste] B[ORGEAUD], Aug[uste] B[OUVIER], B[ernard] B[OUVIER], P[ierre] B[OVET], L[ouis] J[ohn] C[OURTOIS], K[arl]- R[udolf] G[ALLAS], P[aul] L[EON], W[alter] M[ULLER], L[ouis] R[ACZ], F[rançois] R[UCHON], P[aul] E[mile] S[CHAZMANN], A[lbert] S[CHINZ], J[ean] V[IOLETTE].</p> <p>Il est parlé des ouvrages de L. Aurenche, 212. — R. Ayrault, 214. — P. Bail, 183. — Dr. Benassis, 221. — E. Cayet, 180. — O. Clément, 232. — A. Cobban, 190. — L. J. Courtois, 232, 233. — L. Darmont, 233. — H. Dartigue, 227. — A. Dorzi- val, 233. — Th. Dufour, 210. — C. Ferval, 214, 227. — O. Gierke, 199. — H. Gillot, 215. — V. Giraud, 228. — P. Grosclaude, 181. — G. Gur- vitch, 181. — C. Guyot, 234. — C. H. Hamilton, 210. — C. W. Hendel, 201. — R. Hubert, 184. — E. M. Langfelder, 185. — G. Lanson et R. Naves, 182. — B. Lavergne, 182. — P. Léon, 222. — A. O. Lovejoy, 177. — J. J. Maritain, 228. — J. M. Murry, 200. — H. Nicole, 234. — J. X. Palau, 177. — G. Pérouse, 216. — P. P. Plan, 210. — L. Racz, 231. — G. de Reynold, 218. — M. Richebourg, 234. — E. Ruff, 188. — F. M. Ruggeri, 231. — J. Sauter, 189. — A. Schinz, 210, 224. — J. Soames, 175. — J. R. Spell, 207. — J. S. Spink, 219. — N. Valeri et L. Grilli, 188. — R. Vauquelin, 220. — R. Vivier, 221. — J. H. Warner, 208. — H. Weiss von Trost- prugg, 228. — D. Williams, 175.</p>	
Revue des bibliographies .....	252

## CHRONIQUE

Louis J. Courtois (1879-1935) .....	255
Discours prononcé à l'Assemblée générale du 17 octobre 1935, par Bernard BOUVIER .....	255
Allocution prononcée par M. le Professeur André OLTRAMARE, Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Genève, aux obsèques de Louis-J. Courtois, le 23 août 1935 .....	259
Extraits des procès-verbaux des séances du Comité....	263
Gustave Lanson (1857-1934), article nécrologique, par Daniel MORNET .....	264
Louis Racz (1864-1934), article nécrologique, par Joseph J. SZABO ..	268
Archives Jean-Jacques Rousseau .....	271
Chronique générale .....	271
Auteurs, orateurs, artistes cités : J. L. Agasse, 277. — F. Aubert, 284. — J. Barthélemy, 278. — H. Berr, 285. — A. Billy, 280. — Ch. Borgeaud, 283. — R. Bouvier, 285. — O. Clément, 284. — Ch. Clerc, 280. — Ch. Conrardy, 279. — L. J. Courtois, 284. — Ed. Cros, 285. — V. Demole, 284. — T. Derème, 280. — R. Doumic, 285. — Th. Dufour, 285. — V. Feldmann, 285. — C. Ferval, 282. — Franc-Nohain, 284. — A. François, 280. — M. Frikart, 281. — Dr. Gagnière, 282. — Ch. Guyot, 284. — E. Henri-Hayem, 283. — G. Hervé, 278. — R. Kemp, 280. — Lavanchy, 284. — M. Le Chevrel, 282. — M. Lessona, 282. — A. Lombard, 285. — Mme Metzger, 283. — P. Morand, 282. — D. Mornet, 285. — N. Padellaro, 284. — Pedro, 277. — J. Petitpierre, 283. — P. P. Plan, 285. — Pradier, 281. — K. Radek, 279. — C. A. Rochedieu, 285. — N. Roger, 284, 285. — Cl. Rosselet, 284. — M. Rouff, 281. — E. Ruggeri, 281. — L. Sachse-Krenger, 282. — A. Sayous, 285. — P.-E. Schazmann, 283. — A. Schinz, 285. — J. J. von Schmid, 285. — E. Seillière, 285. — A. L. Sells, 284. — R. de Traz, 278. — R. P. van Calcar, 282. — A. Wild, 279. — Th. Wyler, 285.	

Dialogue des morts. Jean Jacques Rousseau et Irving Babbitt, par Albert SCHINZ .....	286
Suite de l'errata du tome XIX (1929-1930) .....	289
Errata du tome XXII (1933) .....	289

Bernard BOUVIER, *président*.  
† Louis-J. COURTOIS, *secrétaire*.  
Paul-Emile SCHAZMANN, *secrétaire*.